MERCREDI 4 FÉVRIER 2009

PRÉSIDENCE DE M. PÖTTERING

Président

1. Ouverture de la séance

(La séance est ouverte à 9 heures)

2. Suites données aux résolutions du Parlement: voir procès-verbal

3. 2050: l'avenir commence aujourd'hui – recommandations pour une future politique intégrée de l'UE en matière de lutte contre le changement climatique (débat)

Le Président. – L'ordre du jour appelle le rapport (A6-0495/2008) de M. Florenz, au nom de la commission temporaire sur le changement climatique, sur 2050: l'avenir commence aujourd'hui – recommandations pour une future politique intégrée de l'UE en matière de lutte contre le changement climatique (2008/2105(INI)).

Karl-Heinz Florenz, *rapporteur.* – (*DE*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, permettez-moi, tout d'abord, de saluer mes collègues députés qui, des mois durant, ont travaillé à ce rapport sur le climat. Je vous sais extrêmement gré du degré de collaboration et d'honnêteté avec lesquels vous vous êtes attelés avec moi à ce rapport.

Cette procédure en commission horizontale est neuve. Nous n'avons pas discuté avec des experts au sein d'un groupe mais avec des personnes impliquées dans le secteur des transports, dans le secteur économique et, bien entendu, dans le secteur de l'énergie. À l'évidence, les premières heures et les premières journées de débat se sont révélées plus difficiles en raison précisément de la nouveauté du thème. Permettez-moi à nouveau de remercier comme il se doit notre président et mon excellent ami, M. Sacconi, dont il faut souligner l'excellence et l'impartialité de la présidence.

Le succès que nous avons enregistré aujourd'hui réside essentiellement dans le fait que cette nouvelle coopération horizontale représente une réelle chance et, dans l'optique de la composition future du Parlement, nous devons faire en sorte que les personnes se parlent davantage, afin de transcender l'habituelle opposition entre groupes.

Et voilà où réside l'atout essentiel de cette commission. Nous avions invité des experts que l'on peut qualifier de haut niveau, notamment Rajendra Pachauri, prix Nobel de la Paix, et des experts dans les domaines des sciences, de la recherche et, bien entendu, de la politique. En fin de compte, ce que nous avons obtenu aujourd'hui nous montre que le rapport a été très positif.

Nous savons fort bien à quel point interdictions, sanctions et renoncements sont peu productifs. Au contraire, nous devons stimuler les changements en matière de prise de conscience, d'innovation et de motivation. Nous devons avoir pour but que, chaque matin, les ingénieurs de l'Europe se lèvent avec, en perspective, le plaisir de s'atteler à construire des machines qui fonctionnent plus efficacement dans ce monde et permettent à nos enfants de faire une utilisation plus efficace des matières premières.

Ce rapport est également honnête. Nous y avons confessé ne pas posséder de superpouvoirs. Il n'y a pas un interrupteur unique à enclencher, que ce soit à Bruxelles, à Bali ou, en décembre, en Pologne. Il s'offre à nous, au contraire, toute une série de mesures. Voilà précisément où réside l'occasion à saisir: sensibiliser le public au fait qu'il est responsable d'un tiers du changement climatique, via le chauffage domestique. Par ailleurs, en tant que citoyens, nous sommes tous responsables d'un tiers, en raison de la mobilité et de ses conséquences. L'industrie, pour sa part, porte aussi un tiers des responsabilités. Ce rapport s'adresse donc à tous. C'est ce qui le rend magnifique. Inutile de chercher à montrer du doigt le vilain, nous voilà tous pressés de prendre part à des discussions innovatrices. En ce qui me concerne, j'en suis ravi.

À l'évidence également, ce rapport est bien équilibré, ce que je voudrais souligner une nouvelle fois, dans la mesure où il n'est pas emblématique du programme d'un parti. Et il ne néglige aucun domaine. Au lieu de

cela, nous montrons que certains domaines présentent plus d'opportunités que d'autres. Pour cette raison, le rapport définit également la voie à suivre – notamment en Europe où nous possédons de nombreuses technologies environnementales, dont le volume est comparable au secteur automobile européen. Cette technologie environnementale est appelée à s'étendre et il nous faut y travailler afin d'y injecter des solutions novatrices.

Je viens de dire que nous devrions impliquer nos citoyens afin qu'ils puissent faire quelque chose dans leur propre foyer. À cet égard, les politiques locales, les chambres de commerce et de l'industrie et les associations professionnelles peuvent beaucoup en termes de motivation et de fourniture d'informations.

Permettez-moi de conclure en précisant que les nombreux atouts dont nous avons fait état dans ce rapport doivent nous faire réaliser que les chances de changement résident dans l'innovation et non dans la dépression. Si nous comprenons cela, alors, tout le travail n'aura pas été en vain.

Le Président. – Merci beaucoup pour le travail que vous avez assuré, Monsieur Florenz, ainsi que pour votre rapport.

Martin Bursík, président en exercice du Conseil. – (EN) Monsieur le Président, je suis très heureux d'être ici pour échanger avec vous certaines idées sur cette année qui s'annonce importante. Tout d'abord, permettez-moi de féliciter la commission temporaire sur le changement climatique pour le travail considérable qu'elle a accompli depuis sa création en avril 2007: auditions, conférences, rapports, résolutions, échanges avec des tierces parties. Par ses efforts infatigables, elle a grandement contribué à façonner la position de l'UE sur le changement climatique.

La toute dernière résolution, «2050: L'avenir commence aujourd'hui – Recommandations pour une future politique intégrée de l'UE en matière de lutte contre le changement climatique», adoptée par la commission temporaire sur le changement climatique le 2 décembre 2008 et que vous adopterez au cours de cette période de session, constituera également une base très utile pour les discussions sur les options en vue d'un accord climatique post-2012 et pour approfondir davantage les politiques climatiques de l'UE.

Comme vous le savez, pendant son mandat la présidence se concentrera sur le processus de négociation internationale. À ce propos, je quitte Strasbourg aujourd'hui pour Delhi où j'aurai des discussions avec le gouvernement et les représentants indiens. Deux semaines plus tard, nous aurons une réunion UE-Afrique à Nairobi au Kenya, et nous avons déjà pris contact avec l'Administration américaine, ce que je commenterai plus loin.

En adoptant le paquet législatif climat-énergie à la fin de 2008, l'UE envoie un signal politique très fort à tous ses partenaires dans le monde. Avec l'adoption de ce paquet dans quelques mois, l'UE prouvera que son engagement, ainsi que son leadership, dans la lutte mondiale contre le changement climatique est plus ferme que jamais. L'UE sera en effet la première région de la planète à s'engager unilatéralement à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 20 % d'ici 2020.

Comme vous le savez, le paquet climat-énergie permettra, à partir de 2013, de réformer le SCEQE (système communautaire d'échange de quotas d'émission), de fixer des limites aux émissions non couvertes par le SCEQE, de stimuler les technologies de capture et de stockage du CO₂ et de favoriser le déploiement des énergies renouvelables.

En ce qui concerne le SCEQE, un plafond communautaire unique avec une trajectoire linéaire descendante sera fixé, les mises aux enchères seront progressivement introduites en tant que méthode d'allocation des quotas, et la surveillance, le suivi et la vérification seront renforcés. Mais, naturellement, l'UE a déclaré à plusieurs reprises qu'elle ne s'arrêterait pas à 20 % – nous voudrions aller jusqu'à 30 % – et, par conséquent, nous espérons qu'un accord global et exhaustif ambitieux pourra être conclu à Copenhague.

Nous ne sommes plus qu'à dix mois de la conférence de Copenhague. La conférence de Poznań de décembre 2008 sur le climat a permis de mettre au point un programme de travail pour 2009 contenant des étapes clairement identifiées en vue de Copenhague. La décision prise à Poznań en matière de mise en œuvre du fonds d'adaptation représente une avancée importante dans les négociations sur la pièce maîtresse du financement, l'un des éléments essentiels de tout accord global et exhaustif.

La table ronde ministérielle de Poznań a également confirmé la volonté commune des pays industrialisés et des pays en développement de trouver une réponse mondialement efficace au danger du changement climatique pour la période de l'après-2012. Ceci englobe des efforts supplémentaires d'atténuation, des actions d'adaptation et de financement de moyens technologiques pour rendre cette réponse opérationnelle.

Poznań a également envoyé un message selon lequel la crise financière actuelle ne doit pas être considérée comme un obstacle à la poursuite de la lutte contre le changement climatique mais, au contraire, comme une opportunité supplémentaire de transformer profondément notre système économique pour nous tourner résolument vers une économie à faibles émissions de carbone.

La présidence tchèque est fermement décidée à s'appuyer sur ces importants acquis et à poursuivre ses efforts au niveau international afin d'aboutir à un accord satisfaisant à Copenhague en décembre 2009.

Le 2 mars 2009, le Conseil Environnement, puis le Conseil ECOFIN et le Conseil européen de printemps, seront les premières occasions d'affiner la position de l'UE en vue d'aboutir à un pacte mondial sur le changement climatique à Copenhague, sur la base de la communication de Commission que nous avons reçue il y a une semaine et sur la base de votre contribution.

Outre la vision commune d'une action à long terme en faveur des technologies d'atténuation et d'adaptation, l'identification de moyens appropriés de financement de politiques climatiques efficaces et à long terme sera au premier plan des futures délibérations de l'UE. Dans ce contexte, je ne peux que réitérer l'appel de la commission temporaire sur le changement climatique adressé à la Commission et aux États membres leur demandant d'adopter «au niveau bilatéral un rôle de médiateur entre les positions des pays développés dans le processus de négociation d'un accord pour l'après–2012», afin d'assurer, au moyen d'un équilibre des intérêts, «le succès des négociations sur la lutte contre le changement climatique» impliquant tous les grands pays émetteurs de gaz à effet de serre.

L'UE continuera également à pratiquer une politique active de négociation avec des partenaires essentiels et les principales économies émergentes, mais aussi avec la nouvelle Administration américaine. J'ai eu un entretien téléphonique avec Mme Carol Browner, l'assistante du président pour l'énergie et le changement climatique. Je lui ai présenté une proposition préliminaire de réunion à haut-niveau rassemblant des représentants américains, la Commission européenne – le commissaire Dimas – la présidence tchèque et la prochaine présidence suédoise (c'est-à-dire la troïka) début mars, probablement le 2 ou le 6 mars.

Je lui ai dit que l'UE souhaiterait travailler en étroite collaboration avec les États-Unis sur l'évolution des marchés du carbone et leurs rapports. À ce que nous avons compris, M. Waxman, membre du Congrès, a indiqué qu'il essaierait d'obtenir que la législation de sa commission sur le système de plafonnement et d'échange soit mise en œuvre fin mai. Cette réponse des États-Unis en réaction aux activités de l'Union européenne est tout à fait encourageante.

Nous comptons également sur le Parlement européen pour veiller à ce que la voix de l'UE soit plus largement entendue et nous apprécions énormément les efforts que vous avez déployés dans le passé. Je ne peux que vous encourager à continuer en ce sens, et je vous exprime tous mes vœux de succès pour l'année à venir.

Stavros Dimas, *membre de la Commission*. – (*EL*) Monsieur le Président, honorables députés, le rapport final établi par la commission temporaire sur le changement climatique dont M. Florenz a été le rapporteur, a des objectifs ambitieux et balaie un large spectre de problématiques, confirmant par là l'importance considérable que le Parlement européen attache à la question du changement climatique. Je voudrais féliciter la commission temporaire sur le changement climatique, et en particulier son rapporteur, M. Florenz, pour le caractère exceptionnel de leur travail.

L'an dernier, notre priorité n'était autre que le train de mesures sur le changement climatique et l'énergie. Nos efforts ont porté leurs fruits et nous pouvons désormais être fiers de cet ensemble essentiel de mesures législatives. Cette année, au sein de l'Union européenne en particulier, nous nous concentrerons sur la préparation des mesures de mise en œuvre de cet ensemble. À l'échelon international, nos priorités porteront sur les négociations en matière de changement climatique. À cet égard, nous entendons passer à la vitesse supérieure en perspective de la conférence des Nations Unies à Copenhague et, comme vous venez de l'entendre, la présidence tchèque attache beaucoup d'importance à ces négociations; à cet égard, elle a d'ailleurs programmé une série de rencontres et de négociations bilatérales et multilatérales. Votre rapport vient donc à point nommé. À l'horizon de Copenhague, nous devons rassembler toutes nos forces et collaborer pour, compte tenu du rôle particulier de l'Europe, atteindre les meilleurs résultats possibles.

Je suis tout à fait ravi qu'en phase avec l'analyse de la Commission, votre rapport souligne que la crise économique et financière ne doit aucunement servir d'excuse pour différer les mesures à prendre en matière de changement climatique. Nous sommes aussi tout à fait d'accord sur le fait qu'entreprendre des actions pour lutter contre le changement climatique constitue une partie de la solution à la crise économique que nous traversons.

Forte de ce train de mesures en matière de changement climatique et d'énergie, l'Europe est dorénavant sur la voie d'une économie de faibles émissions de dioxyde de carbone. Dans le même temps, cet ensemble devrait aider l'Europe à réduire sa dépendance vis-à-vis des importations d'énergie, un atout tout aussi important, comme nous l'avons observé récemment lors de la crise gazière. En poursuivant l'objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20 % ou de 30 %, et pour autant que les autres pays développés acceptent de mettre en œuvre de telles réductions dans le cadre de la convention internationale, l'Europe adoptera indubitablement une position plus ambitieuse que celle de tout autre pays ou groupe de pays. Nous montrons l'exemple au reste du monde, ce qui devrait engendrer une dynamique positive dans le cadre des négociations internationales.

Avant que notre débat ne se concentre sur les négociations internationales, je voudrais commenter brièvement une question mise en exergue, à juste titre, dans ce rapport. Celui-ci contient, en effet, des propositions très intéressantes sur ce qu'il convient de faire pour exploiter les ressources naturelles d'une manière plus efficace et plus efficiente, en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'économiser l'énergie.

L'année dernière, la Commission a fait un premier pas dans cette direction en approuvant le plan d'action sur la production et la consommation durables. Plus récemment, grâce à des mesures qui s'ajoutent au train de mesures sur le changement climatique et l'énergie, elle a renforcé son action visant à faire un usage plus rentable et plus efficient de l'énergie. Ceci étant, il reste beaucoup à faire dans le domaine de l'exploitation durable des ressources naturelles et, bien entendu, en ce qui concerne une exploitation plus efficace de l'énergie, le potentiel est encore énorme. À titre d'exemple, citons la proposition déposée récemment par la Commission sur l'efficacité énergétique des bâtiments. Voilà un secteur dans lequel les objectifs sont multiples dans la mesure où il présente de nombreux atouts en matière à la fois d'économies d'énergie et de protection climatique, tout en contribuant à la création d'emplois et au développement de l'innovation technologique.

Aujourd'hui plus que jamais nous devons dynamiser et renforcer nos économies en adoptant des mesures pour accélérer l'exploitation de technologies propres, capables à leur tour de contribuer à la création d'emplois propres. Dans le même temps, à mesure que le marché des technologies propres s'étend, de nouvelles opportunités nourrissent nos échanges commerciaux extérieurs. C'est dans cet esprit qu'en décembre dernier, la Commission a proposé, entre autres choses, des actions spécifiques dans le cadre du plan européen de relance économique.

S'agissant des négociations internationales sur le changement climatique, le train de mesures sur le changement climatique et l'énergie a, sans aucun doute, renforcé nos arguments et nos efforts en vue de convaincre nos partenaires internationaux que l'adoption de mesures efficaces n'est pas seulement nécessaire mais également faisable. Nul doute que les négociations internationales seront très difficiles, notamment en raison de leur complexité. Ceci étant, nous aboutirons à un accord à Copenhague, j'en suis convaincu. Nous le pouvons et nous le devons. Il n'y a pas de temps à perdre. C'est une question de volonté politique et je pense que cette volonté existe.

Au moment où les négociations internationales ont commencé à s'intensifier, la Commission a adopté la semaine dernière une communication dans laquelle elle précisait ses positions sur les points essentiels à négocier. Tout d'abord, ce sont les pays développés qui sont appelés à continuer à jouer un rôle d'exemple. Des États-Unis proviennent également des messages positifs dans la mesure où, comme l'a indiqué précédemment le ministre tchèque, le président Obama a promis que son pays s'impliquerait activement dans les négociations internationales. Le Président américain a également déclaré qu'il y aurait un système d'échange de droits d'émissions aux États-Unis et que ces derniers viseraient une réduction de 80 % à l'horizon 2050 par rapport à 1990.

Tout ceci est positif mais nous désirons voir les bonnes intentions mises en pratique sans délai, cette année en fait, parce qu'il nous faut aboutir à un accord à Copenhague à la fin de cette année, parce que les États-Unis ont une dette et parce que, d'après les déclarations du président Obama, il faudra que les États-Unis apportent une contribution décisive, de concert avec l'Union européenne, pour obtenir un accord à Copenhague. Bien entendu, nous saluons le débat entamé avec les États-Unis, d'où découleront plusieurs autres mesures décisives destinées à lutter contre le changement climatique. À titre illustratif, citons les mesures récemment annoncées concernant les automobiles.

La communication de la Commission européenne confirme l'objectif de réduction des émissions de 30 % collectivement dans les pays développés et définit le concept de comparabilité des efforts. La comparabilité sera d'une importance décisive, à la fois pour aboutir à des objectifs environnementaux et pour sauvegarder des conditions de concurrence équitables. La Commission a proposé une série de critères permettant de définir la comparabilité.

S'agissant des pays en développement, même s'il ne leur est pas demandé des efforts de type et de portée similaires à ce qui est demandé aux pays développés, il convient néanmoins de s'assurer qu'ils continuent d'entreprendre des actions afin que le développement économique dont ils ont besoin soit moins prodigue en matière d'émissions. Si l'on entend atteindre l'objectif de ne pas dépasser 2 degrés Celsius supplémentaires en 2050, les pays en développement devront réduire le taux d'augmentation de leurs émissions de 15 % ou de 30 % par rapport à celui qu'ils auraient enregistré en ne faisant aucun effort de réduction d'ici 2020. Bien entendu, l'effort exigé de chaque pays en développement dépendra de son niveau de développement économique et de ses ressources. Cela signifie qu'à l'évidence, nous devrons attendre plus des économies en développement rapide que des autres.

Nous savons tous que nous n'aboutirons pas aux résultats que nous appelons de nos vœux à Copenhague, si nous ne réussissons pas à accroître les investissements et à sauvegarder l'augmentation des fonds alloués à la réduction des émissions, ainsi qu'à nous adapter. Nul doute qu'une partie des investissements à consentir, et ce même dans les pays en développement, devra venir du secteur privé dans les différents États, tandis qu'un tiers approximativement – selon les estimations de la Commission – proviendra du marché du dioxyde de carbone. En outre, une partie proviendra nécessairement des fonds publics et il nous faut examiner comment sécuriser ces fonds publics. Aujourd'hui, alors que nous sommes en pleine récession, le débat ne sera pas facile. Il nous faut néanmoins nous préparer et avancer des arguments en faveur de ce débat, en gardant à l'esprit que le prix de l'inaction sera bien plus élevé que le coût de n'importe quelle mesure.

Enfin, la communication de la Commission insiste sur l'importance d'un marché mondial du dioxyde de carbone et sur la création, entre les pays et l'OCDE, de systèmes d'échange compatibles à l'horizon 2015, tandis qu'en ce qui concerne les pays en développement économiquement plus avancés, il est proposé que cet objectif puisse être atteint plus tard, en 2020.

Voilà les messages principaux contenus dans la communication de la Commission et je suis particulièrement intéressé d'entendre vos avis à leur sujet. Les négociations internationales progresseront rapidement et il nous sera demandé, cette année, un intense travail de diplomatie. Je salue votre contribution à cet effort majeur.

Romana Jordan Cizelj, au nom du groupe PPE-DE. – (SL) Le changement climatique est un vaste thème et je voudrais marquer mon accord sur la remarque du rapporteur qui précisait qu'il nous incombait à nous, membres de la commission temporaire sur le changement climatique, de développer des moyens novateurs pour couvrir toute l'étendue et la profondeur de la problématique. Néanmoins, à présent que notre travail est achevé, je puis confirmer qu'en effet, nous avons eu amplement l'occasion d'échanger des avis éventuellement très divergents et de mettre en avant plusieurs propositions d'action. Nos discussions ont parfois été très dynamiques, précisément en raison de la diversité des points de vue exprimés. En conséquence, ce rapport reflète un large spectre d'opinions et fait nombre de propositions intéressantes, mais il nous permet également de coordonner notre travail, continué en commissions permanentes, en ce qui concerne la formulation de différentes politiques sectorielles. Personnellement, je trouve que ce serait une bonne idée de poursuivre avec cette méthodologie.

Il est certain que les domaines évoqués précédemment, tels que l'énergie, le transport et l'industrie, offrent les meilleures possibilités d'intervention, mais d'autres s'avèrent également porteurs – je pense à l'agriculture, à l'élevage du bétail, à la gestion durable des forêts, aux technologies de l'information et de la communication et à la politique de développement de l'UE vis-à-vis des pays tiers.

Notre transition vers une société à faibles émissions de CO₂ ne sera possible que si nous continuons d'investir dans la recherche, si nous accélérons le rythme de développement et d'innovation et si nous poursuivons les autres objectifs définis dans la stratégie de Lisbonne. Néanmoins, cela ne sera pas suffisant. Nous devrons également modifier nos modes de vie, ce dont nous ne serons capables que si le public considère la protection environnementale comme une valeur authentique. À cet égard, nous devons réévaluer les objectifs de nos campagnes d'information et de sensibilisation.

Je marque également mon accord sur les commentaires formulés à propos de la corrélation entre crise financière et changement climatique. Cela représente une occasion à saisir. Les craintes que le changement climatique ne soit mis au second rang derrière la crise financière sont infondées, parce que les mesures proposées pour relancer l'économie doivent être conçues de manière à promouvoir le développement durable et non la seule consommation.

Dans la mesure où notre objectif est de limiter l'augmentation de la température planétaire, il nous faut travailler à l'échelon international, bien entendu. À cet égard, l'Europe se doit d'établir et d'approfondir son

dialogue avec les pays développés, car c'est ensemble que nous devons réduire et éliminer le poids des émissions que nous avons accumulées. Dans le même temps, nous devons écouter les nations en développement et les pays les plus pauvres tout en leur permettant d'épouser la cause du développement durable, quand bien même la note serait plus élevée.

Pour terminer, je voudrais féliciter le rapporteur, M. Karl-Heinz Florenz, pour l'ouverture d'esprit dont il a fait preuve dans son travail.

Dorette Corbey, *au nom du groupe PSE.* – (*NL*) Tout d'abord, je voudrais adresser à M. Florenz mes plus vifs remerciements pour la détermination et l'engagement absolu avec lesquels il a rédigé son rapport. Un rapport devenu, à mes yeux, extrêmement complet, compte tenu de ses près de 200 recommandations, un rapport d'une grande qualité. Il contient nombre de recommandations sensées qui sont autant de sources d'inspiration potentielles pour le prochain Parlement, les parlements nationaux et les autorités locales.

Je voudrais évoquer cinq thèmes clés réellement essentiels pour notre groupe. Tout d'abord, ce rapport reconnaît que le changement climatique est étendu et qu'il affecte tous les secteurs et pas seulement l'industrie, les transports et l'énergie, pour lesquels nous avons déjà établi des règles, mais également l'agriculture, la santé, la science et la technologie, les TIC, l'enseignement, les sols, l'eau et l'exploitation des terres. Autant de domaines qui doivent retenir toute notre attention et pour lesquels nous devons développer des solutions efficaces.

Ensuite, la politique climatique devrait également se doter d'une dimension sociale et faire oeuvre de solidarité. Nous devons aborder les thèmes de l'emploi, des revenus et de la pauvreté sous l'angle de l'accès à l'énergie. Nous devons savoir ce qu'il en coûtera en matière de nouvelles technologies et qui paiera la note. Nous voulons savoir combien d'emplois seront créés et s'il y aura des emplois perdus. Nous voulons des programmes de formation et de recyclage à l'intention des nouveaux *green poll workers*. Sans un engagement social maximal, il s'avère extrêmement difficile de maintenir un soutien politique à une politique climatique.

Notre troisième thème clé est lié à la crise économique où, là aussi, il nous faut des solutions globales. Le *Green New Deal* est désormais passé au rang de concept, lequel a tout notre appui. Il faut des investissements considérables. Les interventions destinées à soutenir les banques et les entreprises devraient au moins avoir une composante durable. Les investissements dans les habitations et les immeubles à appartements en Europe orientale devraient recevoir davantage la priorité, dans la mesure où ils seront profitables à l'emploi, à la sécurité de l'approvisionnement en énergie et au climat.

Notre quatrième thème clé concerne l'agriculture. Ce thème n'est que peu souvent abordé lorsqu'il est question de climat. Aujourd'hui, nous démontrons au contraire la nécessité d'envisager ce sujet dont, par ailleurs, nous avons pu constater à quel point il est controversé. Nous avons longuement discuté de la question de savoir si l'agriculture devait se voir attribuer des objectifs contraignants, et nous sommes convenus qu'il fallait envisager cela sérieusement. Il est également devenu clair que l'agriculture non seulement pose un problème mais offre également des solutions. Une agriculture saine, une exploitation efficace des terres et l'utilisation appropriée de la biomasse peuvent contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Enfin, notre cinquième thème clé concerne l'engagement de la population, ce qui implique l'information et la transparence. Si nous entendons modifier notre comportement en matière de consommation, nous devons savoir exactement quels produits émettent des niveaux élevés de gaz à effet de serre et, compte tenu de ces informations, il se peut que nous ayons à adapter nos habitudes de consommation. Cela n'a rien de facile, évidemment, mais le problème du changement climatique – comme M. Florenz vient de le souligner – ne se résoudra pas à l'aide de quelques ficelles techniques seulement. En tout état de cause, nous devrons nous efforcer d'impliquer le plus de monde possible dans les défis majeurs à relever. À cet égard, les initiatives locales sont particulièrement porteuses. Des audits énergétiques gratuits pour les habitations, l'amélioration des transports publics et la production de denrées alimentaires au niveau régional et local. Ensemble, nous pouvons beaucoup.

Forts de cet ensemble de mesures, nous avons toutes les raisons d'être optimistes. Les gaz à effet de serre peuvent être réduits et cette réduction contribuera à l'innovation, à la croissance économique, à l'amélioration de l'approvisionnement énergétique, à l'amélioration de la production de denrées alimentaires, à l'employabilité et à la stabilité du climat. Je remercie tous mes collègues députés pour leur contribution.

Chris Davies, *au nom du groupe ALDE.* – (*EN*) Monsieur le Président, un problème grave que nous semblons réticents à prendre en compte plane au-dessus de ce débat. Le rapport n'y fait pratiquement pas référence et la stratégie globale de la Commission, préparée en vue d'un accord en matière de changement climatique à

Copenhague, ne lui accorde qu'une mention en passant. Je parle du fait que la population humaine augmente à une allure insoutenable et sans précédent. Beaucoup d'entre nous ici ont vu la population de la planète tripler au cours de leur vie. Elle continue à croître au rythme de 200 000 personnes par jour, soit 80 millions par an.

Pourquoi la Chine a-t-elle besoin d'une nouvelle centrale électrique à charbon chaque semaine? Parce que sa population a plus que doublé en 50 ans, elle continue à augmenter rapidement, la demande en énergie augmente d'autant et les Chinois veulent ce que nous avons en Occident, et ils y ont parfaitement droit. Le ministre se rend en Inde aujourd'hui. La croissance de la population est encore plus rapide dans ce pays, qui se tourne lui aussi vers l'énergie à base de charbon.

Or les ressources de notre planète sont limitées. Nous devons ralentir et inverser la croissance démographique. Nous devons le faire sans employer aucun moyen coercitif, et nous ne devons jamais oublier, dans notre arrogance, que nous, les habitants des pays développés, nous contribuons bien plus largement au changement climatique que ceux des pays en développement.

D'après le Fonds des Nations unies pour la population, tous les jours 380 femmes par minute deviennent enceintes dans le monde, et la moitié de ces grossesses sont non désirées. La contraception doit être disponible pour toutes les femmes. Elles doivent pouvoir contrôler leur fonction de reproduction: ceci est de loin préférable à la solution de l'avortement dans de mauvaises conditions.

Il faut améliorer les ressources médicales pour que les femmes puissent en toute sécurité avoir des grossesses plus tardives. Mais avant tout, cette question doit figurer à l'agenda politique. Notre refus de l'y inscrire est la plus grande des folies. Partout, les familles devraient en parler. Les gouvernements devraient fixer des cibles de stabilité ou de réduction de la population. Pour traiter la question de la croissance démographique, il est crucial d'en reconnaître l'importance centrale et, si nous ne le faisons pas, nos efforts contre le changement climatique ou pour le développement durable seront vains.

Liam Aylward, *au nom du groupe UEN.* – (*EN*) Monsieur le Président, permettez-moi également de féliciter M. Florenz pour son zèle et son engagement à produire ce rapport et, bien sûr, pour sa capacité d'écoute et de compréhension des nombreuses opinions différentes exprimées sur la question.

En tant que législateurs, alors que nous subissons un déclin économique majeur, il est vital que nous travaillions sur les résultats des technologies énergétiques vertes. Nous pouvons devenir des leaders mondiaux dans nos divers secteurs de l'énergie renouvelable, lesquels devraient élaborer une stratégie solide, efficace et coordonnée – rassemblant gouvernements, ONG, universités, entreprises, concepteurs d'innovations – visant non à décrire, mais à résoudre les problèmes. Nous devons réduire la bureaucratie et soutenir les PME et les développeurs de technologies.

Le marché existe. Le cadre réglementaire est clair. Nous avons fixé des cibles en matière d'énergies renouvelables. Bien que rares, les financements sont cruciaux pour le développement technologique et le maintien de l'expertise. Les banques et les bailleurs de fonds devront prendre des risques en finançant les start-ups actives dans les technologies vertes. Cela sera profitable à long terme si nous prenons la balle au bond. Les emplois et les richesses afflueront. Mais si, au contraire, nous lambinons en gaspillant un temps précieux, nous perdrons du terrain et les autres pays ne seront que trop empressés à combler cet écart.

L'Irlande, par exemple, pourrait devenir à la technologie de l'énergie houlomotrice ce que la Finlande est à la technologie du téléphone mobile. Nous possédons un potentiel incontestable grâce à notre climat et à notre situation face à l'Atlantique. Nous avons les brevets technologiques. Nous avons l'expertise in situ et nous avons le cadre juridique cible. Le marché existe, il y a donc une splendide opportunité de création d'emplois, de réduction du prix de l'électricité, d'amélioration de la sécurité énergétique et de réduction des émissions de carbone, sans parler des royalties sur les brevets.

Il est l'heure de faire bloc avec nos entreprises, qui travaillent depuis plus d'une décennie pour parvenir à ce niveau. Elles ont pris les risques et nous devons les soutenir par un financement accru. Prendre du retard en ce moment serait préjudiciable. Les technologies vertes sont notre avenir. Une opportunité nous est offerte, alors saisissons-là.

Rebecca Harms, au nom du groupe des Verts/ALE. – (DE) Monsieur le Président, je voudrais, à mon tour, remercier M. Florenz, pour sa patience notamment au cours des négociations. La longueur du rapport témoigne de la quantité des thèmes dont il lui aura fallu traiter.

Toutefois, je voudrais poser la question du caractère durable de l'accord qui est signalé en ce début d'année dans ce rapport. Je me souviens parfaitement de la conférence internationale sur le climat de Poznań et du rôle très limité que les Européens y ont joué, tant ils étaient occupés à réévaluer vers le bas leurs ambitieuses promesses et déclarations du cycle international de négociations de Bali et, vu la crise économique et financière émergente, s'employaient à reléguer la politique climatique à un rang inférieur de priorité.

Je pense que l'année prochaine sera décisive s'agissant de savoir si nous sommes vraiment préparés, ainsi que nous ne cessons de le promettre pour l'instant, à ajuster, sur base de nos nouvelles connaissances en matière climatique, le type d'économie auquel les nations industrielles se sont accoutumées. Je pense que la décision de prendre ou non le cap de la durabilité n'a pas encore été prise.

À Poznań, Ban Ki-Moon et Achim Steiner ont vivement recommandé que toutes les mesures que prennent les États membres dans leurs plans de relance économique et de sauvetage des banques soient désormais associées à des programmes visant à lutter contre la pauvreté dans les pays en développement et contre les conséquences dramatiques du changement climatique dans ces pays, ainsi qu'à des mesures en vue d'un niveau réellement ambitieux de protection climatique et de politique énergétique.

Je constate que toute législation adoptée à l'échelon européen en cette matière fera date. Il ne fait pas de doute que l'Europe découvrira comment cheminer au mieux sur la voie d'une société moderne synonyme d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables. Aujourd'hui comme hier, tout repose sur la décision suivante: allons-nous poursuivre avec notre vieux mélange de charbon et d'énergie nucléaire ou prendrons-nous une autre voie, plus ambitieuse? J'espère que nous continuerons d'aborder cette problématique de manière aussi constructive que nous l'avons fait au sein de la commission temporaire sur le changement climatique; je l'espère mais je n'en suis pas tout à fait convaincue.

Jens Holm, *au nom du groupe GUE/NGL.* – (*SV*) Enfin, nous sommes sur le point de prendre une décision sur cette résolution relative au climat, après plus de dix-huit mois de travail. Je voudrais relever trois éléments en particulier.

Les objectifs de réduction à long terme: dans le paragraphe 3, nous exigeons une réduction des émissions à l'échelon européen située entre 25 % et 40 % à l'horizon 2020, et d'au moins 80 % à l'horizon 2050. C'est une bonne chose, qui signifie que nous formulons des exigences plus élevées que celles qui figuraient dans le paquet de l'UE sur le climat de l'an dernier.

Nous exigeons également des mesures vis-à-vis de l'industrie de la viande. Selon le rapport de l'OAA, «Livestock's long shadow», l'industrie de la viande est responsable de 18 % des émissions mondiales. Nous en prenons note dans le présent rapport et nous exigeons une réduction de la consommation de viande. Voilà une décision hardie et pratiquement historique de la part d'un Parlement qui préfère habituellement subventionner ce secteur. Il est bien dommage que le groupe du parti populaire européen (chrétiens démocrates), les démocrates européens en particulier, entendent voter le retrait de ces exigences. De la même manière que nous devons réduire la circulation automobile, osons dire également que l'augmentation actuellement observée en matière de consommation de viande n'est pas durable.

Permettez-moi de vous rappeler que l'industrie de la viande est, en fait, le premier facteur de destruction de la forêt amazonienne du fait, d'une part, de la création de pâturages pour les animaux et, d'autre part, de la mise en culture des terres pour l'alimentation animale. Une large part de ces denrées animales – du soja – est exportée en Europe. Ce n'est pas durable.

L'industrie automobile constitue un autre problème croissant. Entre 1990 et 2005, les émissions de l'industrie européenne des transports ont augmenté de 32 %. Il faut un investissement important dans les transports publics et d'autres moyens de transport favorables à l'environnement. Les automobiles utilisant des combustibles fossiles doivent être remplacées par des voitures électriques et, qui sait, à l'avenir, également par des véhicules roulant à l'hydrogène. Osons nous demander si la situation telle que nous la connaissons actuellement, avec toutes ces formes de transport, est encore durable. Ne devrions-nous pas au contraire encourager la production et la consommation locales?

Je voudrais terminer par un avertissement qui concerne les amendements 12 et 28, qui recommandent une augmentation du recours à l'énergie nucléaire. S'ils sont adoptés, mon groupe ne sera pas en mesure de soutenir cette résolution. Par conséquent, je vous demande de voter contre les amendements 12 et 28. Merci.

Johannes Blokland, *au nom du groupe des IND/DEM.* – (*NL*) L'Europe occidentale étant actuellement en proie à un hiver rigoureux, le présent débat sur le réchauffement climatique n'intervient peut-être pas au meilleur

moment. Comme le suggère le titre du rapport, nous nous plaçons néanmoins dans la perspective du long terme. Par conséquent, évitons de nous enliser à l'excès dans le court terme. Le rapport final de M. Florenz s'est révélé mûrement réfléchi, sensé, et le message délivré est fort.

Si nous entendons réduire ou prévenir les effets préjudiciables du changement climatique, il nous faut entreprendre des actions sérieuses dans nombre de domaines. Nous devons définir des objectifs inflexibles pour la période entre 2020 et 2050. Nul segment de la société ne doit se soustraire à la nécessité de fournir des efforts. Dans l'optique de la conférence sur le climat à Copenhague, nous devrons maintenir nos ambitions, en les étayant par un large éventail de mesures. À cet égard, le présent rapport constitue une contribution particulièrement précieuse.

Roger Helmer (NI). - (EN) Monsieur le Président, il y a 500 ans, la conviction que le monde était plat recueillait un large consensus chez les érudits. Ils se trompaient. Dans les années 70, après trois décennies de refroidissement planétaire, la conviction que nous étions face à une nouvelle ère glaciaire recueillait un large consensus parmi les scientifiques. Ils avaient tort. En 1999, tout le monde croyait que le bogue de l'an 2000 provoquerait une catastrophe planétaire en bloquant les ordinateurs du monde entier. Les systèmes d'armement tomberaient en panne, le commerce serait à l'arrêt, les avions tomberaient. Nous avions tort. Rien de tout cela n'est arrivé.

Aujourd'hui, on nous raconte qu'il y a un consensus concernant un réchauffement catastrophique dû aux activités humaines. Cela aussi, c'est faux. Et ce n'est pas un consensus. Le mythe du consensus est un triomphe propagandiste pour les alarmistes, mais de nombreuses enquêtes rapportée par la littérature scientifique et les scientifiques spécialistes du climat font état d'une vaste gamme de points de vue sur les aspects du débat, nombreux étant ceux qui pensent que les experts se trompent à nouveau.

Il est exact que la Terre se réchauffe légèrement, mais lentement et par intermittences, depuis 150 ans, mais ceci est parfaitement cohérent avec les cycles climatiques naturels à long terme bien connus qui nous ont donné l'optimum romain, la période de réchauffement médiéval et le petit âge glaciaire. Il est clairement évident que, tandis que la Terre se réchauffait légèrement, d'autres corps célestes du système solaire se sont également réchauffés. Les calottes glaciaires ont rétréci sur Mars, et pourtant personne n'imagine que les émissions industrielles ou les 4x4 y sont pour quelque chose.

Nous sommes en train de prévoir de dépenser des sommes d'argent inimaginables en mesures d'atténuation qui ne serviront strictement à rien et qui, en affaiblissant nos économies, nous priveront des fonds dont nous avons besoin pour résoudre les vrais problèmes environnementaux. Comme l'a remarqué un journaliste britannique, Christopher Booker, l'alarmisme du réchauffement planétaire est la plus grande fuite collective hors de la réalité de l'histoire de l'humanité.

Pilar del Castillo Vera (PPE-DE). - (ES) Monsieur le Président, permettez-moi d'abord de remercier M. Florenz pour son travail et, cela va de soi, le président de la commission, ainsi que tous les coordinateurs et membres de la commission.

Ce rapport est une nouvelle expression de ce qui constitue désormais une préoccupation permanente de l'Union européenne, à savoir le changement climatique et ses conséquences.

Dernier train de mesures: le paquet sur l'énergie, récemment approuvé. Le rapport dont nous débattons aujourd'hui reflète la même volonté de combattre le changement climatique et la même préoccupation de l'Union européenne.

Le rapport que nous avons sous les yeux est, comme il a déjà été dit, un ensemble de recommandations. Il s'agit d'un ensemble approfondi de mesures et de recommandations qui, à leur tour, contiennent différentes «feuilles de route» pour différents secteurs, notamment la pêche, l'agriculture, l'eau, la gestion des forêts, etc. Toutes ces «feuilles de route» mènent dans la même direction, mais chaque secteur devra développer ses propres mesures.

Cela étant, je me limiterai à ce qui constitue, à mes yeux, le principe de base pour avoir un effet. Confrontés au changement climatique, nous devons améliorer notre efficacité. Il s'agit, selon moi, du principe de base à l'ombre duquel toutes les mesures sont prises.

Améliorer notre efficacité signifie donner la priorité à l'innovation technologique. Cela signifie mettre en lumière des objectifs en matière d'efficacité lorsqu'on octroie des aides et des subventions. Cela signifie souligner les objectifs d'efficacité lorsqu'on concède certains avantages fiscaux, etc. La seule manière d'être réellement efficace est de faire un bond qualitatif en matière d'efficacité.

Guido Sacconi (PSE). - (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, les députés qui se sont exprimés avant moi ont parfaitement montré comment nous avons réussi à confronter des avis très divergents pour les réunir au sein d'un projet commun.

Le rapport de M Florenz, qui mérite toute notre reconnaissance pour sa capacité à faire jaillir le consensus en ayant su prêter une oreille attentive à tous les points de vue, nous parle, en fin de compte, de reconversion énergétique et de modifications générales dans les systèmes de production, ainsi que dans les modes de vie et de consommation. C'est plus qu'une simple déclaration philosophique et nous savons que la route qui se déroule devant nous ne sera pas sans heurts, mais ce rapport propose d'atteindre au but en passant par des étapes. À titre d'exemple, dans ce que nous léguerons au prochain Parlement, il y a des indications de ce que nous identifions comme priorités d'action pour la prochaine législature, en perspective de Copenhague et au-delà.

Permettez-moi cependant de me concentrer sur le contenu. D'abord et avant tout, je pense qu'il est de mon devoir de remercier l'acteur essentiel de ce travail, le secrétariat. J'ai sous les yeux quelques statistiques concernant notre travail. Pour vous donner une idée de l'importance de leur labeur, qu'il me suffise de dire qu'ils ont organisé huit sessions thématiques avec soixante des experts les plus réputés au monde.

Plus important, je souhaite lancer un appel – plus précisément exprimer mes espoirs – à l'attention du nouveau Parlement. Monsieur le Président, vous avez vous-même fait état de votre conviction que la mise sur pied de cette commission serait payante, bien que, pour dire la vérité, le projet n'ait pas rencontré les faveurs de tous les députés lors de sa création il y a dix-huit mois. Vous en avez appelé à l'Assemblée en deux occasions, illustrant par là votre soutien personnel au thème et à notre mission, et c'est pourquoi je m'adresse à vous directement, si vous me le permettez. Quel dommage ce serait, si le prochain Parlement ne créait pas un instrument similaire au cours de la prochaine législature, notamment parce qu'entre-temps, nombre de parlements nationaux et de gouvernements ont restructuré leur action et fait du changement climatique un domaine spécifique! Par conséquent, j'espère que le nouveau Parlement ne fera pas marche arrière en retournant à un compartimentage strict de domaines connexes répartis entre différentes commissions mais qu'il suivra nos recommandations et se préparera en vue du long cheminement vers une économie à plus faibles émissions.

Vittorio Prodi (ALDE). - (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je voudrais remercier M. Florenz pour son travail.

Nous voilà enfin en passe de nous prononcer sur ce rapport, qui représente 18 mois de travail de la commission temporaire sur le changement climatique. À mes yeux, même si elle est modeste, ce n'en est pas moins une réussite. Une réussite parce que le Parlement a su montrer qu'il était l'une des institutions les plus réactives, capable de se doter d'un instrument ad hoc – la commission temporaire – afin de recueillir des données et des idées sur une problématique qui nous affecte tous, à l'impact de laquelle nous sommes tous confrontés, aujourd'hui et à l'avenir. Et une réussite modeste dans la mesure où, en dépit de tous nos efforts et de la qualité de la participation et des études menées, le résultat manque encore et toujours du mordant qu'une résolution sur ce thème devrait avoir.

Le changement climatique, comme j'ai déjà eu maintes occasions de le dire, constitue un thème aussi pressant que sérieux, qu'il faut doter d'instruments ciblés et efficaces. Notre motivation principale à mettre sur pied cette commission consistait à créer une transversalité entre des politiques traditionnellement trop cloisonnées. J'espère que cette transversalité pourra se poursuivre au cours de la prochaine législature et que la présente Assemblée aura à cœur de continuer à s'impliquer dans les négociations de Copenhague.

Ce dont nous avons besoin, c'est un consensus global et, pour ce faire, nous devons avoir quelque chose à offrir, par-dessus tout, aux pays en développement. Actuellement, les conditions équitables qui convaincront les populations des pays en développement d'épouser la cause de notre politique climatique brillent encore par leur absence. Nos propositions font un peu trop de concessions à l'européocentrisme et sont aussi trop compartimentées. Nous assistons à un changement de mode de vie. Politiquement, nous devons formuler des propositions basées d'abord et avant tout sur cette politique et, ensuite, sur une dématérialisation progressive de notre style de vie, sinon ce ne sera pas durable.

Alessandro Foglietta (UEN). - (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, permettez-moi de présenter tous mes compliments au président, M. Florenz. Je l'appelle «président» par estime autant que par considération pour l'engagement dont il a toujours fait preuve au sein de notre Parlement.

En adoptant le paquet sur le climat et l'énergie, l'Union européenne s'est dotée d'un cadre législatif qui la légitime dans sa volonté de jouer un rôle de premier plan. La récente ouverture d'esprit dont a témoigné la

nouvelle administration américaine nous permet de placer nos espoirs en un engagement partagé avec les États-Unis de mettre un frein aux conséquences du changement climatique.

Ceci étant, le succès franc de l'initiative dépendra de l'engagement des économies de tous les pays en développement, notamment de la Chine et de l'Inde. Comme l'a précisé le ministre chinois de l'environnement lors de sa rencontre avec la délégation de la commission temporaire sur le changement climatique, cela ne sera possible qu'avec le support indéfectible des pays les plus riches, et ce sous la forme de ressources financières adéquates visant à encourager le développement durable.

Des progrès ont été enregistrés dans ce domaine grâce à la conférence de Poznań et à la décision de mettre en oeuvre le fonds d'ajustement, de même que les 50 millions d'euros de recherche et développement technologique octroyés aux pays en développement afin de soutenir l'évolution des technologies vertes à l'échelon mondial.

Nous devons nous assurer que Copenhague marque un tournant en termes d'engagement pratique commun des économies plus fortes. L'objectif est de créer un fonds capable de garantir un flux continu en matière de financement du développement durable dans les pays émergents. Ce n'est qu'au travers d'engagements pris à l'échelon international avec l'implication des pays émergents que nous réussirons à préserver l'environnement d'effets irréversibles, tout en protégeant la compétitivité des entreprises européennes vis-à-vis des conséquences et des coûts socioéconomiques du dumping environnemental sur le marché mondial.

Caroline Lucas (Verts/ALE). - (*EN*) Monsieur le Président, je joins mes remerciements à M. Florenz pour son rapport mais je crois, au milieu de toutes ces félicitations au rapporteur et à la commission pour leur travail, que nous devons affronter certains faits brutaux: l'UE en fait encore trop peu et trop tard.

Je ne m'attends pas à ce que mes paroles me valent une grande popularité, mais nous devons mesurer les progrès de l'UE non par rapport à ce que font d'autres pays, mais par rapport à ce qui doit être fait. À l'aune de cette mesure, nous sommes défaillants.

Nous sommes défaillants en n'apportant pas suffisamment d'ambition à ce débat. D'après les recherches les plus récentes, nous devons réduire nos émissions d'environ 9 % d'une année sur l'autre. Les cibles fixées dans ce rapport et dans le paquet climat-énergie de l'UE ne sont tout simplement pas assez ambitieuses.

Nous sommes défaillants en n'apportant pas suffisamment d'urgence à ce débat. Si, d'ici les huit à dix prochaines années, nous ne sommes pas résolument engagés sur la voie d'une économie zéro carbone, nous aurons perdu l'occasion d'avoir stoppé le pire des changements climatiques.

Nous sommes défaillants en n'étant pas cohérents. Aujourd'hui nous parlons d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique. Hier, une majorité de cette Assemblée a adopté le rapport Laperrouze qui défendait hardiment le rôle du charbon en Europe.

Nous sommes défaillants en donnant l'impression que le débat sur le changement climatique concerne uniquement le fait de renoncer à des choses, de le faire sans certaines choses. Nous devons beaucoup plus faire preuve de véritable leadership politique et prouver qu'agir en matière de changement climatique nous apportera une meilleure qualité de vie. Il ne s'agit pas de trembler autour d'une chandelle dans un caverne: il s'agit d'un avenir qui peut être plus positif et plus attrayant qu'aujourd'hui.

Alors je vous recommande l'idée d'adopter un «new deal» vert pour l'Europe, un moyen de traiter à la fois la crise économique et la crise climatique, avec des investissements accrus dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, pour créer des millions de nouveaux emplois verts en Europe.

Mais il ne s'agit pas de relancer la croissance économique dans un esprit de «on continue comme d'habitude». Il s'agit d'opérer une transition nécessaire d'urgence non vers une Europe basée sur la consommation toujours croissante des ressources naturelles, mais vers une économie européenne stable; non vers une croissance encore plus quantitative, mais vers un véritable développement qualitatif. Il faut d'urgence commencer ce débat, et l'UE est très bien placée pour l'ouvrir.

Roberto Musacchio (GUE/NGL). - (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je souhaite féliciter M. Florenz pour l'excellence de son travail. Son rapport témoigne de la permanence de sa présence, de son attention et de sa contribution.

Le rapport de M. Florenz reflète son apport au travail de la commission temporaire, présidée avec compétence par M. Sacconi. Cette commission a abordé les différentes questions en profondeur, a débattu et, par-dessus

tout, a contribué au rôle joué par ce Parlement dans l'adoption du paquet sur le climat. Monsieur le Président, à mon tour, je me permets de vous presser de considérer comment notre travail devrait et pourrait être poursuivi dans l'optique de Copenhague.

Cela étant dit, en ce qui concerne le rapport Florenz, je pense qu'il serait erroné de le déséquilibrer avec ce qui ne sont actuellement que des amendements d'ordre idéologique sur la question de l'énergie nucléaire. Ils ne sont pas raisonnables, hors de contexte si ce n'est dans l'esprit de leurs défenseurs, et ils nuisent à notre position commune. Cependant, je voudrais demander à mes collègues députés de considérer l'inclusion d'un amendement que j'ai déposé sur la relation entre changement climatique et eau. Je pense qu'il s'agit d'un terrain porteur à la lumière de l'attention croissante dont il jouit de la part d'organisations internationales telles que le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat et le Programme des Nations unies pour l'environnement, lesquels ont considéré ce domaine comme un domaine d'avenir, et dans l'optique du prochain Forum mondial de l'eau qui doit se dérouler à Istanbul.

Jim Allister (NI). - (EN) Monsieur le Président, je voudrais exprimer une préoccupation et une mise en garde dans ce débat frénétique sur le changement climatique, notamment en ce qui concerne un impact possible sur la production alimentaire. On nous dit que la spirale de la croissance démographique mondiale nous amènera au chiffre de neuf milliards de personnes en 2050: la production alimentaire doit donc augmenter proportionnellement. Or le paquet énergie-climat proposé prévoit des exigences de réduction des émissions qui, si elles sont satisfaites, réduiraient la production alimentaire alors que nous en avons le plus besoin.

Je fais allusion notamment aux cibles en matière de méthane et de protoxyde d'azote, et à l'attaque contre la consommation de viande et de produits laitiers. Ces cibles de réduction ne peuvent être atteintes sans diminuer considérablement la production alimentaire. Confronté à l'alternative de nourrir le monde ou de faire une croix sur la correction du changement climatique, je crois bien que je suis du côté du bons sens et de la nécessité.

John Bowis (PPE-DE). - (EN) Monsieur le Président, la conférence de Copenhague approche et l'excellent rapport de mon collègue et ami est – si j'ose dire - une bonne carte routière, ou ferroviaire, indiquant le chemin pour y aller.

Vingt pour cent d'ici à 2020, c'était un début – mais un début seulement. Le paquet de mesures climat-énergie que nous avons adopté aurait peut-être pu être meilleur, mais ces mesures étaient un début – elles étaient un pas en avant. Maintenant, avec le changement d'administration aux États-Unis, nous ne pouvons plus nous retrancher derrière le refus des États-Unis à coopérer. La présidence Obama nous offre l'opportunité de cesser d'échanger des mots pour commencer à échanger des idées. Nous apprenons qu'une réunion aura lieu le 6 mars 2009. La semaine suivante nous serons à nouveau ici et j'espère nous aurons une déclaration du Conseil sur le résultat de ses entretiens à Washington. Avec les États-Unis, nous pouvons maintenant nous orienter vers cette cible de 30 % et au-delà.

Désormais nous parlons d'écoconception, réalisant ici comme ailleurs que cela signifie de nouvelles opportunités formidables d'innovation et d'emplois. Nous devons nous préoccuper de la navigation et des émissions de l'agriculture. Le commissaire a fait référence à la nécessité urgente de discuter des pays à faible revenu dans le monde en développement. Ils seront dévastés, alors qu'ils ne sont pas à l'origine de ce problème. Les îles s'enfonceront sous la mer; le paludisme, les maladies respiratoires, les cancers de la peau et les problèmes de vue ont déjà fait leur apparition. La dévastation s'étendra à l'agriculture. Il faut qu'ils prennent des mesures, mais ils ont besoin de notre aide.

Bien sûr, les scientifiques peuvent se tromper, de même que les responsables politiques, comme nous l'avons vu avec Thabo Mbeki et le sida. Je peux me tromper sur l'éventuelle pandémie de grippe. Je peux me tromper sur l'impact probable du réchauffement planétaire. Toutefois, la majorité des scientifiques peuvent avoir raison; la majorité des responsables politiques peuvent avoir raison. Moi-même, et nous, nous serons coupables dans les deux cas si moi-même et nous ne faisons rien pour faire en sorte qu'il n'arrive rien.

PRÉSIDENCE DE MME MARTINE ROURE

Vice-présidente

Riitta Myller (PSE). - (FI) Madame la Présidente, l'initiative prise par les sociaux-démocrates de mettre sur pied la commission temporaire sur le changement climatique à l'été 2007 porte aujourd'hui ses fruits. Le résultat de ces négociations et de ces discussions inter-groupes est un agenda naissant, ambitieux et à long terme, dont l'objectif n'est autre que de contrer le changement climatique. Pour cela, je voudrais remercier

sincèrement le rapporteur, M. Karl-Heinz Florenz, ainsi que les rapporteurs fictifs de tous les groupes qui ont excellemment collaboré à ce travail.

Beaucoup se montrent sceptiques à propos de la capacité de la commission temporaire sur le changement climatique de conférer de la valeur ajoutée au travail du Parlement. Aujourd'hui, nous constatons tout le bénéfice qu'apporte une réunion transversale de députés qui abordent des thèmes à partir de perspectives différentes, qui collaborent et qui écoutent ensemble les experts les plus réputés du monde. Cette démarche conduit à des résultats crédibles, la preuve est sous nos yeux.

Je suis également convaincue que la seule existence de cette commission et de son travail a contribué au fait que le paquet sur le climat soit passé aussi aisément et aussi rapidement en décembre dernier. Par ailleurs, je soutiens avec force l'appel prononcé par M. Guido Sacconi, président de la commission temporaire, vis-à-vis du prochain Parlement, afin que ce dernier continue d'œuvrer à la problématique et adopte l'approche la plus ferme sur toutes les questions concernant le changement climatique.

Au sein de l'Union européenne, l'état d'esprit a, de longue date, été qu'il fallait faire quelque chose pour contrer le changement climatique. Il nous manquait cependant les instruments financiers. Le Fonds pour le climat, qui vient d'être proposé et dont le financement devrait être assuré par le produit des échanges de quotas d'émissions, constitue une initiative importante, et je lui souhaite tout le succès possible. Il nous faut provoquer des changements au sein de notre structure industrielle, de manière à ce que ce nouveau «green deal» ,ce contrat vert, nous mène réellement quelque part.

Lena Ek (ALDE). - (SV) Ce rapport est très prometteur. En effet, il aborde pratiquement toutes les questions soulevées au cours du débat sur le climat ces deux dernières années, voire plus. Toutefois, je pense que ce document n'est pas assez énergique, directif et fort pour suivre la ligne politique amorcée en Europe à l'égard des questions climatiques.

Il ne propose aucune mesure concernant la protection des terres et des sols. Pour ce qui est des ressources en eau, il aurait pu inclure l'ensemble des propositions du forum mondial de l'eau. S'agissant de l'efficacité énergétique, certaines possibilités n'ont pas été prises en compte dans des domaines où le Parlement a pourtant le pouvoir de décider. Les carburants alternatifs sont également traités beaucoup trop timidement. Dans le secteur très important de la santé, le rapport se concentre sur la description de faits et le contrôle des piqûres de moustiques, alors que l'Europe a besoin de décisions stratégiques majeures pour répondre aux conséquences du changement climatique sur la santé humaine.

Ce ne sont pas les possibilités qui manquent. À cet égard, nous aurions dû en faire plus en matière de croissance et d'emploi. Il est bien sûr possible de créer de l'emploi en Europe. C'est nécessaire.

Nous devons ancrer les mesures dans la politique économique. Dans quelques semaines, le Conseil de ministres se réunira pour discuter du financement des décisions qui seront prises à Copenhague – des décisions extrêmement importantes, sur lesquelles le Parlement aurait pu avoir une grande influence. Sans cet ancrage dans la politique économique et dans une politique de la croissance et de l'emploi, ce rapport risque de devenir très fragile, un bon document, mais trop peu énergique et décisif pour régler ces questions.

Bogdan Pęk (UEN). - (*PL*) Madame la Présidente, j'ai l'impression d'assister à la conférence inaugurale d'une nouvelle religion, une fausse religion, où abondent les faux prophètes et les fausses idées.

Ces pouvoirs politiques qui essaient de réduire drastiquement les émissions de dioxyde de carbone, un geste qui n'a aucun fondement scientifique et qui restreint le développement humain, sont les responsables de la crise. Les responsables de cette situation sont ceux qui, sur la voie de la société vers le progrès, visent à instaurer un gouvernement mondial rassemblant les organes qui tireront un profit énorme de l'échange des quotas de carbone tout en convainquant les petites gens des risques du changement climatique.

Nous devons établir la base du développement dans le domaine de l'énergie. Pour survivre et se développer, l'humanité a besoin de nouvelles sources d'énergie puissantes, et l'Europe a besoin d'équilibre et d'indépendance s'agissant de son approvisionnement énergétique. Ne le comprenez-vous pas? En mettant en œuvre ce qui a été approuvé aujourd'hui, vous réduirez les chances de l'Europe de pouvoir concurrencer le reste du monde.

Dimitrios Papadimoulis (GUE/NGL). – (*EL*) Madame la Présidente, le rapport Florenz appuie les évaluations des scientifiques et, dans une large mesure, partage les inquiétudes des citoyens. Il constitue un pas en avant par rapport au paquet énergétique approuvé par le Conseil en décembre, mais nous devons aller au-delà des évaluations et passer à des mesures spécifiques, des réglementations, des calendriers, car le changement climatique et ses conséquences sont à nos portes et nous ne pouvons plus tarder à agir.

Nous devons veiller à ce que la question de l'énergie nucléaire, qui n'est pas pertinente dans le cadre de ce rapport, n'y soit pas intégrée en cachette par le biais d'amendements astucieux, ce que cherchent certains gouvernements. Nous devons veiller à ce que ce rapport, sans modifications altérant son équilibre, convainque le Conseil et la Commission de faire un pas en avant et de ne pas utiliser la crise économique comme excuse pour saper les efforts déployés jusqu'ici. La crise économique et la politique environnementale peuvent aller de pair pour produire de bons résultats à la fois en matière d'environnement et de création d'emplois.

Urszula Krupa (IND/DEM). - (*PL*) Madame la Présidente, l'objectif principal des politiques de protection de l'environnement, ainsi que de l'ensemble des politiques énergétiques et climatiques qui imposent de fortes réductions des émissions de gaz à effet de serre, est de contrôler les économies nationales et de les transformer en une seule «économie centrale planifiée», telle que nous la connaissons à partir des expériences passées. Le concept abstrait d'influence humaine sur notre climat restreindra le développement, notamment l'utilisation des combustibles fossiles, et introduira des technologies dangereuses de CSC, ce qui, pour la Pologne par exemple, rendra difficile l'exploitation des ressources naturelles, dont les sources abondantes d'énergie géothermique.

Maintenant que l'industrie polonaise a cessé ses activités dans le cadre des efforts mis en œuvre pour respecter les exigences de l'Union européenne, celle-ci essaie non seulement de forcer les Polonais à émigrer, mais aussi d'appauvrir ceux qui restent en imposant les prix énergétiques les plus élevés de tous les États membres. Une question rhétorique demeure toutefois: le but premier de la politique de l'Union européenne est-il de mettre en faillite mes compatriotes et de rayer la Pologne de la carte de l'Europe?

Irena Belohorská (NI). - (*SK*) Mesdames et Messieurs, je voudrais commencer en remerciant le rapporteur, M. Florenz, pour son rapport complet et d'excellente facture. Il couvre tous les domaines principaux de la vie sociale concernés par la forte hausse du changement climatique. Il est grand temps que nous préparions les mesures qui s'imposent dans un contexte communautaire.

En tant que médecin, je suis particulièrement intéressée par les changements liés à la santé, comme par exemple l'apparition de maladies habituellement associées aux régions tropicales. Nous devrions tenir compte de ce phénomène lorsque nous soutenons l'industrie pharmaceutique, lorsque nous prévoyons la construction d'hôpitaux et d'établissements hospitaliers, lorsque nous formons des professionnels de la santé et, surtout, lorsque nous sensibilisons de manière systématique le public. Comme ces maladies sont rares dans nos contrées, nous pouvons supposer qu'elles seront plus graves.

Il faudra également sérieusement se préoccuper de la situation de l'agriculture et veiller à garantir une quantité de nourriture suffisante pour la consommation humaine. Je crois sincèrement que ce rapport est bien plus important que les autres rapports d'initiative et qu'il fournira une bonne base pour les futurs parlements qui devront composer avec l'impact réel du changement climatique.

Avril Doyle (PPE-DE). - (*EN*) Madame la Présidente, le temps des discussions est passé et nous savons ce qui doit être fait – du moins ceux d'entre nous qui acceptent les conclusions scientifiques révisées par des pairs sur les causes de ce réchauffement planétaire sans précédent et ses impacts critiques sur tous les aspects de la biodiversité, en particulier sur les régions les plus pauvres et les plus peuplées de la planète. Puis-je dire à mes amis qui doutent du changement climatique que le principe de précaution devrait être pris en compte. Je le leur recommande.

Je voudrais remercier Karl-Heinz Florenz pour son rapport. Il complète nos connaissances, en présentant, comme il le fait, les avis horizontaux de plusieurs commissions de cette Assemblée, avec une omission grave, celle de la commission de la pêche, étant donné l'importance critique de l'augmentation de l'acidification des mers et des océans due aux émissions accrues de CO₂ dans l'atmosphère.

Je voudrais poser une question au commissaire Dimas: à la suite de l'accord en première lecture sur mon rapport sur l'extension et la révision du SCEQE il y six semaines, le commissaire pourrait-il annoncer officiellement aujourd'hui quel est exactement le programme de travail en cours pour préparer les décisions de comitologie, notamment le calendrier et l'implication du Parlement et des parties intéressées?

En conclusion, notre cible doit être une diminution des émissions de CO₂ d'au moins 30 % d'ici à 2020 en tant qu'élément d'un accord global pour l'après-2012, avec une diminution d'au moins 80 % d'ici à 2050 – et c'est la cible la plus importante. Le résultat des huit prochains mois de diplomatie climatique écriront le texte de nos livres d'histoire pour des générations et, en tant que responsables politiques dans nos communautés, et collectivement, nous ne pouvons refuser de prendre nos responsabilités.

Monsieur le Commissaire, notre paquet climat-énergie doit être accompagné d'un financement réaliste et nous escomptons qu'au sommet de mars – dans six semaines - les 27 chefs d'État ou de gouvernement agiront pour nous, les citoyens de l'UE et les communautés les plus pauvres et les plus vulnérables du monde face au changement climatique, et qu'ils ne nous laisseront pas tomber.

Linda McAvan (PSE). -(*EN*) Madame la Présidente, comme nous sommes à la fin des travaux de la commission temporaire sur le changement climatique, je voudrais remercier tout d'abord Karl-Heinz Florenz pour son travail, mais également – de la part de mon groupe, le groupe socialiste – Riitta Myller, Dorette Corbey et notre président Guido Sacconi. Ils ont tous fait de l'excellent travail et produit une base solide pour les travaux du futur Parlement.

Le présent rapport est long; il aborde de nombreux points. Je voudrais seulement mettre en lumière l'un de ces points, que certains ont déjà mentionné, à savoir le lien important que nous devons établir entre l'emploi et le traitement du changement climatique, et entre le fait de sortir de la crise économique et de s'attaquer au changement climatique. En effet, si nous n'établissons pas ce lien et si nous ne mettons pas correctement en œuvre les programmes de relance économique, les gens commenceront à dire – et ils le disent déjà – que cette histoire de changement climatique c'était bel et bien quand il y avait de la croissance économique, mais que maintenant nous ne pouvons pas nous permettre de faire tous ces investissements.

Nous devons fournir des arguments très solides, comme nous l'avons fait ici, pour expliquer aux gens que nous ne pouvons pas nous permettre *de ne pas* faire ces investissements. Je pense que ceux qui ont parlé de mise en faillite de leur pays si on fait cela font une grave erreur. Leur pays fera faillite à moins que nous n'investissions dans les énergies renouvelables et à moins que nous ne réduisions notre dépendance énergétique à l'égard des sources non fiables de combustibles fossiles. Alors nous devons adopter ce paquet de mesures.

Le président Obama a déjà établi ce lien dans son discours sur le programme de relance de l'économie américaine, et nous devons le faire ici aussi. Dorette Corbey a parlé de ce que l'on peut faire en matière de mesures d'efficacité énergétique. Si je regarde ce qui se passe dans ma circonscription, le Yorkshire, je peux déjà voir des investissements considérables dans les technologies des énergies renouvelables, dans les mesures d'efficacité énergétique dans différentes entreprises. Nous avons maintenant des plans de développement de la capture et du stockage du carbone dans beaucoup de nos centrales électriques et de nos grandes entreprises. Ceci créera des emplois et nous aidera également à réduire nos émissions, ce qui est, naturellement, le but de tout le travail que nous accomplissons.

Johannes Lebech (ALDE). - (*DA*) Madame la Présidente, comme l'envisage également le rapport, la prévention du changement climatique doit imprégner tout notre mode de pensée lorsque nous travaillons dans des domaines législatifs pertinents comme l'agriculture, la pêche, la construction, le développement et la politique étrangère. La politique climatique ne peut être isolée, mais doit être intégrée dans l'ensemble de notre législation.

Les chefs d'État ou de gouvernement de l'UE ont décidé, il y a près de deux ans, que l'UE devait jouer un rôle de chef de file afin d'arriver à un accord climatique mondial à Copenhague. Il ne reste plus beaucoup de temps. Nous venons d'adopter notre paquet climatique pour l'UE ici, au Parlement. Il aurait pu être plus ambitieux, mais il est en place et nous devons désormais soutenir les négociateurs européens afin de leur permettre de fixer un objectif ambitieux à Copenhague. Le paquet nous emmène jusqu'à 2020, mais dans ce rapport, nous soulignons la nécessité de commencer dès à présent à planifier l'après-2020. C'est quelque chose que les gouvernements européens doivent garder à l'esprit. Nous devons penser à long terme. La crise financière ne facilite pas les choses, mais nous devons considérer cette crise comme un défi dynamique. Utilisons cette crise comme une opportunité pour faire décoller le développement tant souhaité de l'énergie renouvelable et des technologies d'économie d'énergie. Créons de nouveaux emplois dans l'énergie verte de l'avenir plutôt que dans les industries du passé.

Enfin, je suis ravi de constater que la nécessité de ratifier le traité de Lisbonne ait été soulignée, car l'UE doit se fixer l'objectif spécifique de contrer le changement climatique au niveau international, conformément au traité de Lisbonne.

Inese Vaidere (UEN). - (*LV*) Mesdames et Messieurs, il est très important d'élaborer une politique climatique, que ce soit d'un point de vue environnemental ou par nécessité de moderniser le secteur de l'énergie. Nous devrions saluer la manière dont il a été tenu compte des progrès de Kyoto pour les pays qui ont réduit leurs émissions de plus de 20 % depuis 1990, ainsi que de la conséquence de la fermeture de la centrale d'Ignalina sur l'approvisionnement de la Lituanie et de la Lettonie en énergie, en prévoyant la possibilité d'une indemnité. Toutefois, chaque État membre doit mettre au point une stratégie claire en matière d'efficacité énergétique.

Les quotas supplémentaires pour l'industrie, même s'ils accroissent sa compétitivité, rendent difficile l'obtention de fonds. Je salue le plan visant à simplifier les procédures d'obtention d'un financement européen et à élargir la portée des prêts de la Banque européenne d'investissement, surtout aux petites et moyennes entreprises. Pour atteindre les objectifs de 2020, nous devons créer un système efficace d'incitants à l'échelle européenne, soutenant les entreprises et les individus qui utilisent ou introduisent des ressources d'énergie renouvelables. Cela pourrait être possible en centralisant une partie des coûts liés au changement. La Commission doit œuvrer activement à assurer que le reste du monde suive notre exemple et que nos technologies soient accessibles aux pays en développement. Je vous remercie.

Bairbre de Brún (GUE/NGL). - (*GA*) Madame la Présidente, je salue le rapport définitif et approfondi de M. Florenz et de la commission temporaire sur le changement climatique.

Le changement climatique remet en cause notre vision du transport, de l'utilisation des terres, de la gestion des déchets, des travaux de construction et de l'utilisation énergétique. Ce n'est pas le monde en développement qui a créé les conditions menant à des dommages irréversibles, mais c'est pourtant lui qui souffre le plus. L'Europe doit jouer le rôle de pionnière et prendre les mesures qui s'imposent, des mesures réalistes, sur une base internationale.

Des forces pas si progressistes que cela ont essayé de se servir de la récession économique pour ne pas respecter leurs engagements climatiques nécessaires. C'est un manque absolu de prévoyance.

Malheureusement, dans ma propre circonscription, le ministre de l'environnement, Sammy Wilson, est un de ces politiciens imprévoyants qui ne comprennent pas les réalités scientifiques et pratiques du changement climatique. J'espère que le ministre reprendra ses esprits et se penchera sur la question, question qui est déjà une priorité pour le reste de l'Europe.

Kathy Sinnott (IND/DEM). - (EN) Madame la Présidente, nous avons devant nous un plan ambitieux. Un plan pour sauver le monde, rien que cela: une lourde tâche, par les temps qui courent. Quand le projet de rapport a été présenté pour la première fois par M. Florenz à la commission, son premier appel à agir était que nous ne devions pas oublier que nous, les êtres humains, nous sommes les protecteurs de la création. Cette simple déclaration a été la première à être attaquée et supprimée. Qu'est-ce qui était si contestable pour la commission? Le mot «création». Pourquoi? Parce que la création a un créateur.

Peu m'importe comment l'univers a été créé, ou en combien de temps. Ce qui m'importe, c'est qu'il y a un Dieu et que nous sommes les gardiens chargés, comme l'amendement 22 le stipule, de sauvegarder la création. Alors, comme je l'ai dit, nous sommes ici aujourd'hui pour nous fixer la tâche de sauver le monde, d'établir un plan d'action que exigera la coopération et le sacrifice de chacun partout, une tâche dont la réussite exigera également la coopération des vents, de l'eau et du soleil. Mais même en sachant cela, nous précisons clairement en même temps, comme nous l'avons fait dans le passé pour d'autres grands défis, que nous pensons pouvoir relever sans l'aide du Ciel les défis énormes et urgents auxquels l'humanité est confrontée. Alors tout ce que je peux dire, c'est: bonne chance pour cette tâche et que Dieu nous garde.

Jerzy Buzek (PPE-DE). - (*PL*) Madame la Présidente, je voudrais également féliciter et remercier M. Florenz pour son excellent rapport, dont je n'évoquerai pas les détails. Selon moi, il devrait tout simplement être adopté.

Permettez-moi seulement de revenir sur le paquet Changement climatique, adopté en décembre, et de souligner que l'Union européenne dispose réellement d'un paquet équilibré, qui ne menace pas l'économie. Au cours des nombreux mois de discussions sur le sujet, des modifications de grande envergure y ont été apportées. Cela a été notre grande réussite. Je voudrais maintenant évoquer les défis qui, selon moi, seront les plus importants pour l'Union européenne. La première tâche qui nous incombe est de financer adéquatement le paquet que nous avons approuvé, ainsi que d'assurer le financement mentionné dans le rapport de M. Florenz.

J'étais rapporteur pour le plan SET et à cette occasion, nous avons principalement discuté du fait que les nouvelles technologies, qui pourraient apporter une certaine innovation et donner un nouvel élan à l'économie européenne, devaient en grande partie être financées au niveau de l'Union européenne. C'est pourquoi j'ai voulu féliciter sincèrement le commissaire Dimas, au nom de la Commission, pour sa décision d'affecter 3,5 milliards d'euros non utilisés à la recherche dans le domaine de la technologie énergétique, permettant par là de protéger l'environnement. Monsieur le Commissaire, c'est une excellente décision. Nous devons désormais l'examiner rapidement au Parlement. Permettez-moi maintenant de m'adresser au ministre Bursik: le Conseil doit également examiner rapidement cette décision initiale de la Commission européenne.

Autre point très important: nous devons baser nos travaux sur un accord global. C'est l'hypothèse qui sous-tend le rapport de M. Florenz. Les négociations bilatérales entre deux pays — la Pologne et le Danemark —, les hôtes des COP 14 et COP 15, ne suffisent pas. Nous devons tous y participer, et cela vaut pour les diplomates européens et pour les représentants de la présidence tchèque. Nos diplomates devraient prendre part aux négociations dans le monde entier. En effet, sans cet accord global, notre paquet et le rapport de M. Florenz ne serviront pas à grand-chose. C'est ce qui est le plus important pour nous aujourd'hui.

Catherine Guy-Quint (PSE). - Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, Monsieur le président en exercice du Conseil, mes chers collègues, le rapport de notre collègue Florenz précise parfaitement les résultats de nos longs travaux sur ce problème majeur du réchauffement climatique.

Nous savons tous que les dispositifs à mettre en œuvre sont colossaux et que, plus que tout, nous devons nous donner les moyens de changer notre culture de développement débridé, en stimulant l'évolution de notre économie.

Le problème maintenant est de savoir comment nous pouvons mettre toutes les recommandations de ce rapport en œuvre. Nous devons rapidement trouver les moyens pour lutter contre le réchauffement climatique. Or, le budget actuel de l'Union est insuffisant pour atteindre les objectifs en la matière. Ce n'est pas non plus en faisant appel aux budgets nationaux et aux fonds privés que nous ne pourrons résoudre ce problème majeur du financement.

La Commission européenne estime à 175 milliards d'euros par an les investissements nécessaires pour lutter contre le réchauffement climatique. Avec un budget de 76 milliards, nous sommes loin du compte. La Commission va donc dresser l'inventaire de tous les instruments existants, mais l'élaboration des proposions pour le futur cadre financier sera un gros travail.

Pour optimiser toutes nos actions face à cette crise climatique, il faut de nouvelles ressources pour créer un Fonds européen sur le changement climatique qui pourra être financé par le système d'échange de quotas d'émission et qui sera utilisé pour soutenir l'adaptation, l'atténuation, la consommation durable, l'efficacité énergétique, et dont une grande partie doit être consacrée aux pays les plus pauvres.

Cela nécessite du courage politique de la part du Conseil, de la Commission et des parlementaires, mais c'est la condition nécessaire, indispensable, pour que la planète relève ce défi.

Il n'y aura pas d'avenir à notre civilisation si nous, Européens, nous ne prenons pas les moyens de nous imposer une discipline pour conserver le climat. C'est l'acte politique majeur, l'acte politique vital pour donner un avenir équilibré à notre continent et aux autres....

(La présidente retire la parole à l'orateur)

Holger Krahmer (ALDE). - (*DE*) Madame la Présidente, je voudrais remercier très sincèrement M. Florenz pour son rapport qui, malheureusement, n'a pas rencontré un franc succès, probablement en partie à cause du fait qu'il a été discuté dans l'ombre du paquet législatif sur le changement climatique.

Nous devons faire face aux conséquences du changement climatique, cela ne fait aucun doute. Toutefois, je ne peux totalement approuver les moyens proposés dans le rapport pour y parvenir. Premièrement, il est vrai que l'UE devrait faire les premiers pas pour protéger le climat, mais elle ne doit pas se précipiter seule sans la participation de ses partenaires. Il ne suffit pas que l'Europe ouvre la voie pour convaincre le reste du monde. Une approche plus viable serait d'impliquer les nations industrielles et au moins la Chine, l'Inde et le Brésil; autrement, l'économie européenne sera désavantagée sans effets mesurables sur la réduction des émissions de CO₂. Deuxièmement, dans l'état actuel de nos connaissances, les énergies renouvelables ne peuvent totalement remplacer les sources d'énergie fossiles. Il pourrait être tentant au niveau politique de l'exiger, mais ce n'est pas réaliste. La volonté politique, aussi grande soit-elle, ne réduit pas à néant les lois physiques. Troisièmement, les biocarburants sont encensés comme étant des options alternatives respectueuses de l'environnement. Leurs effets négatifs sur les prix des aliments, en hausse à cause de ces biocarburants, ainsi que sur les forêts tropicales, touchées par la déforestation, ne sont pas sous contrôle. Quatrièmement, un objectif raisonnable serait de prôner un mode de mobilité qui protège les ressources à long terme. La fourniture d'incitants pourrait aider à atteindre cet objectif. Toutefois, nous devons examiner dans quelle mesure l'intervention de l'État est excessive et à quel moment nous pouvons affirmer avoir des connaissances que nous n'avons pas aujourd'hui.

Nul ne sait actuellement quelles technologies répondront le mieux aux besoins de mobilité des individus dans 50 ans et les politiciens n'en savent certainement pas plus que les ingénieurs.

Même si le rapport se base sur de bonnes intentions, il reste malheureusement un vœu pieux sous forme écrite, avec ses appels moraux et ses doigts accusateurs. Malheureusement, les libéraux allemands ne peuvent soutenir ce rapport.

Bogusław Rogalski (UEN). - (*PL*) Madame la Présidente, il faudra encore longtemps avant que les politiciens comprennent que ce n'est pas la combustion de charbon, mais l'activité solaire, qui provoque le changement climatique. Il faudra encore plus longtemps pour convaincre les sociétés, qui ont été martelées par une propagande environnementale, de cette vérité.

Vu que le climat de la terre est influencé par des événements qui ont lieu dans l'espace, nous devons accepter que les tentatives humaines pour influencer le climat soient vouées à l'échec. À de nombreuses reprises, la terre a connu des périodes de réchauffement global et une hausse de concentration de l'air en dioxyde de carbone. Toutefois, le réchauffement de la planète a toujours commencé environ une dizaine de siècles avant toute hausse des niveaux de dioxyde de carbone. Au cours d'une période de fortes baisses de température, le refroidissement climatique n'a jamais été empêché par le fait qu'à un certain moment, l'air contenait jusqu'à 10 %, voire davantage, de dioxyde de carbone en plus qu'aujourd'hui.

En reconnaissant cela, l'humanité économiserait des milliards de dollars qu'elle consacre à des activités inutiles. L'argent économisé pourrait être consacré à la lutte contre la pauvreté et aux nouvelles technologies. Si vous ne savez pas de quoi il ressort, je vais vous le dire: il en va de l'argent et du commerce des quotas d'émissions. Bravo. Quel coup de maître climatique.

Derek Roland Clark (IND/DEM). - (EN) Madame la Présidente, un délire mystique proche de la croyance religieuse s'est constitué autour de ce prétendu réchauffement planétaire. Les scientifiques spécialistes de l'environnement ont eu leur jour de gloire, mais la nature obéit aux lois de la physique et de la chimie, deux matières que j'ai enseignées pendant 39 ans.

La théorie du réchauffement planétaire a fait du CO₂, constituant naturel de l'atmosphère, un gaz démoniaque. Il a en effet la propriété – modeste – de piéger la chaleur autour de la planète, mais comment? Pour le savoir il faut tracer un graphique montrant comment le CO₂ provoque, peut-être, le réchauffement.

S'agit-il d'un graphique arithmétique – je dois être un peu technique – où une certaine augmentation de CO₂ provoque la même augmentation du réchauffement? S'agit-il d'un graphique exponentiel – un emballement – où les volumes supplémentaires de CO₂ provoquent une accélération toujours plus forte du réchauffement planétaire? Ou s'agit-il d'un graphique logarithmique, où les volumes supplémentaires de CO₂ provoquent de moins en moins de réchauffement supplémentaire pour devenir, finalement, une ligne plate?

Je soupçonnais que c'était le dernier, et le Hadley Centre, l'autorité britannique compétente en la matière, a confirmé que c'est bien le dernier graphique. La ligne est presque plate, si elle ne l'est pas déjà. Le CO₂ supplémentaire n'aura plus d'effet. Il n'y a pas de problème.

Anders Wijkman (PPE-DE). - (*EN*) Madame la Présidente, je voudrais remercier M. Florenz. Son rapport est riche et contient un grand nombre de propositions concrètes. Un appel spécifique y est lancé en faveur de l'utilisation, dans le monde entier, de paquets incitatifs visant à promouvoir les énergies propres et les technologies vertes, soulignant ainsi que la crise financière et la crise climatique ont des causes similaires, à savoir l'utilisation de ressources non renouvelables.

Je soutiens le rapport mais, comme Caroline Lucas, j'aurais aimé qu'une plus grande attention soit portée aux signes les plus récents, qui nous disent que le changement climatique est à la fois plus rapide et plus grave que nous le pensions il y a quelques années – contrairement à ce que certains collègues ont déclaré ici, notamment M. Helmer. À propos, une étude de plus de 900 articles sur le climat publiés dans des revues scientifiques – un examen par les pairs – montre qu'aucun de ceux-ci ne remet en question l'importance de la dynamique du GIEC.

Ce qui me préoccupe surtout, ce ne sont pas les émissions de CO₂ en elles-mêmes, mais les mécanismes positifs de rétroaction qui se produisent maintenant dans le système planétaire, comme l'acidification des océans, la diminution de l'albédo et les fuites possibles de méthane dans la toundra qui commence à dégeler. Tous ces facteurs vont accélérer le réchauffement. Or nous pouvons contrôler les émissions, mais nous ne pouvons pas contrôler ces facteurs.

C'est la principale raison pour laquelle, à mon avis, les réductions d'émission doivent être beaucoup plus ambitieuses dans un proche avenir que ne le laissent entrevoir les actuelles discussions à l'UE et aux Nations unies.

Ceci signifie, par exemple, que la cible de 2°C doit être révisée et que les concentrations de gaz à effet de serre doivent être abaissées, plutôt que de continuer à augmenter. C'est pourquoi certains d'entre nous plaident très fortement pour une cible de 350 ppm. Cet aspect du problème est abordé dans le rapport, mais seulement en passant. J'aurais aimé qu'il soit au cœur du rapport. Je parie que, dans quelques années, les rétroactions que j'ai mentionnées seront au centre du débat.

Pour conclure, permettez-moi d'exprimer mon adhésion à ce que Guido Sacconi a déclaré. Malgré ses défauts, une commission temporaire était le moyen approprié de traiter une question horizontale telle que celle-ci. J'espère que le prochain le Parlement s'appuiera sur notre expérience et s'occupera du changement climatique et de la durabilité de la même manière.

Katerina Batzeli (PSE). – (*EL*) Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, nous sommes tous d'accord pour dire que la conférence de Copenhague doit être couronnée de succès. Il en va de la crédibilité du monde politique et de la survie des générations futures. Nos propositions doivent être axées sur le développement, l'emploi et la solidarité: les trois mots d'ordre qui marqueront l'avenir des générations futures. Que devons-nous faire aujourd'hui? Faire preuve de responsabilité et de résolution pour assurer un financement adéquat du plan majeur de développement du changement climatique et de nouveaux accords de développement dynamique conclus séparément et en complément des accords commerciaux restrictifs.

Toutefois, notre tactique suscite des craintes et nous devons avant tout convaincre la société au sens large, pour ensuite agir de façon dynamique afin d'intégrer certains secteurs productifs dans le bond en avant effectué par l'agriculture: c'est pourquoi nous devons nous souvenir que l'agriculture a déjà été incluse dans les engagements nationaux de réduction des émissions de 10 % d'ici à 2020, que des propositions importantes sont déjà sur la table dans le cadre de la PAC pour des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et que les accords internationaux en matière d'agriculture doivent être réciproques pour tous les partenaires internationaux.

Monsieur le Commissaire, le modèle alimentaire est directement lié au modèle climatique et tout ce que nous devons faire, c'est convaincre consciencieusement la société elle-même. Le changement climatique s'accompagne d'une participation démocratique plus large de la société, une société qui vit avec différentes valeurs culturelles.

Lambert van Nistelrooij (PPE-DE). - (*NL*) C'est avec grand plaisir que j'ai travaillé avec M. Florenz et tous les autres membres de la commission temporaire. Nous avons établi les fondements désespérément nécessaires d'une politique qui sera plus intégrée et ambitieuse à l'avenir et pouvons compter sur un vaste soutien, même ici au Parlement, pour l'objectif 20-20-20.

La solution consiste à rendre l'économie verte et à rendre les entreprises, les ménages et le gouvernement durables. Les entrepreneurs qui militent en faveur du soutien de cette approche — le développement d'initiatives durables pour cette technologie verte — se heurtent toujours à de nombreux obstacles. S'ils veulent que les travailleurs acquièrent des qualifications, ils sont confrontés à une politique très compartimentée. Ce rapport appelle à une approche intégrée qui s'articule également au niveau territorial. Si nous n'agissons pas de la sorte, à la fin, c'est nous qui sortirons perdants.

Heureusement, mon amendement sur l'utilisation des régions et des villes a été adopté. La semaine prochaine, dans les locaux du Parlement, 150 villes signeront un pacte des maires avec la Commission. Elles suivront les conclusions du rapport, proche à la fois des citoyens et des entreprises. Selon moi, il s'agit de la bonne approche. Le rapport peut donc compter sur mon soutien. Je m'oppose toutefois à l'approche trop simplifiée du secteur agricole au paragraphe 189. Le groupe du parti populaire européen (démocrates-chrétiens) et des démocrates européens n'est pas opposé à la consommation de viande, et ce à juste titre. Nous voterons dès lors contre ce paragraphe.

Enfin, je demanderai à la Commission, à l'avenir, d'adopter une approche plus intégrée et de réduire la compartimentation au minimum. En collaboration avec le Parlement, nous pouvons frapper un grand coup en matière de combinaison de la législation, de stimulation de la politique et d'activation au niveau décentralisé. Nous avons beaucoup à y gagner.

Inés Ayala Sender (PSE). - (ES) Madame la Présidente, permettez-moi tout d'abord de remercier M. Florenz pour sa générosité et son ouverture d'esprit, ainsi que tous les groupes qui ont participé à cet exercice politique et à ce débat sur des questions de fond et sur l'avenir. Il a eu le mérite de nous fournir des informations et des précisions et de nous donner le courage nécessaire, tout en restant prudents, pour aborder d'autres actions législatives parallèles importantes, présentant également un risque élevé, comme le paquet Changement climatique, la politique des véhicules, la stratégie de Lisbonne et des actes concernant des secteurs comme l'énergie, le transport, l'industrie et le tourisme.

Je pense que cela a été un bon exercice. Plus important encore, c'est aussi un moyen d'entamer le XXI^e siècle sans possible retour en arrière et, comme l'a dit le commissaire, de montrer l'exemple que nous voulons donner pour le futur.

Cet exercice a été un exemple de comparaison et de générosité et est arrivé au bon moment, à l'heure d'une crise présentant des risques sociaux importants et d'un possible retour au protectionnisme, signifiant un pas en arrière. L'incertitude est également très présente, ce qui explique que la sécurité est si importante. Toutefois, nous devons également regarder vers l'avenir.

Les États-Unis sont entrés dans une nouvelle ère, comme il a été souligné, et nous espérons que ce sera également le cas pour l'Union européenne après la ratification du traité de Lisbonne, que nous attendons prochainement.

Nous sommes également entrés dans une nouvelle ère - et c'est important de le souligner- qui comporte des risques, mais aussi des opportunités immenses dans de nouveaux domaines et politiques de vaste envergure. C'est le cas au Brésil, en Chine et en Russie, les grandes puissances émergentes, et dans les régions majeures telles que l'Amérique latine et les pays en développement, en particulier en Afrique.

Je pense qu'il s'agit là d'un pas décisif vers un nouveau modèle de développement et de croissance économique et sociale, mais il est nécessaire d'en assurer la viabilité et d'en réduire les impacts. Toutefois, Monsieur le Commissaire, Madame la Présidente, nous devons encore l'exposer à nos citoyens.

Je voudrais simplement terminer en soulignant les avancées réalisées par l'introduction d'adaptations concernant l'approvisionnement en eau, la sécheresse, ainsi que la mobilité durable, et je pense que nous...

(La présidente retire la parole à l'oratrice)

Markus Pieper (PPE-DE). - (*DE*) Madame la Présidente, le rapport Florenz contient vraiment beaucoup de propositions. Ce qui est bien pour le débat sur le climat, c'est qu'il jouera le rôle de catalyseur pour la transition vers l'ère des énergies renouvelables. Le rapport le montre très clairement et présente également de nombreuses opportunités pour les nouvelles technologies et le développement technologique.

Toutefois, je pense qu'il est honteux d'avoir exclu de vastes domaines de la science. Les études et les scientifiques qui abordent le sujet du changement climatique avec des scénarios moins catastrophiques, voire plus positifs, ont tout simplement été ignorés. Les candidatures correspondantes ont été rejetées par la majorité, sans plus d'explication. La science n'est prise en compte que si elle se fond dans le moule politique. Cela ne fonctionnera pas car la science ne permet pas qu'on la manipule. Ainsi, le rapport se prendra malheureusement un mur de face.

Sur cette base, quiconque exige une réduction de 80 % ou plus de CO₂ met en péril l'économie et les acquis sociaux. Quiconque exige en même temps l'abandon du nucléaire ferme volontairement les yeux sur la réalité. Quiconque exige des obligations de rendre compte dans tous les domaines de la vie humaine va à l'encontre de l'idée fondamentale de liberté. Quiconque demande des nouvelles législations concernant les sols et l'agriculture fausse le débat sur le climat afin de mettre en œuvre les sanctions qu'il ou elle souhaite mettre en œuvre coûte que coûte, et qui n'ont rien à voir avec le changement climatique. Et quiconque exige des vêtements de protection contre les effets du climat stimule délibérément l'anxiété.

J'espère que ces idéologies radicales et déplacées ne seront pas incluses dans le rapport. Je pourrai ainsi le soutenir, étant donné que la protection de l'environnement est très importante pour moi, surtout lorsqu'elle peut être couplée à des acquis sociaux et à la compétitivité économique.

Matthias Groote (PSE). - (*DE*) Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, la commission temporaire sur le changement climatique a fait du très bon travail. Aujourd'hui, nous avons devant nous le rapport final à mettre aux voix. Il montre comment nous, au Parlement européen, envisageons la future politique climatique et quelles mesures doivent être prises pour s'adapter au changement climatique.

J'espère qu'à l'aube du prochain processus législatif, nous, au Parlement, pourrons parvenir à un aussi vaste consensus, afin de pouvoir mettre en pratique les éléments contenus dans ce rapport. Grâce à la méthode de travail de la commission, ce rapport est également parvenu à donner un point de vue horizontal. Je dois dire que nous devrions conserver cette méthode de travail au cours de la prochaine législature, comme vient de le suggérer M. Sacconi.

La lutte contre le changement climatique ne peut être l'apanage de l'Europe. Nous devons également faire participer les autres continents et pays. La commission a également fait du bon travail dans ce sens puisque nous, en tant que Parlement, avons pour la première fois acquis une certaine visibilité en matière de diplomatie climatique. Je tiens à le souligner une fois encore au sein de cette Assemblée.

Lorsque nous parlons des mesures d'adaptation, nous parlons également de financement. À cet égard, je voudrais une fois encore appeler les deux autres institutions, la Commission et le Conseil, à accorder la priorité absolue à cette matière dans les prochaines perspectives financières.

Nous pouvons adopter les rapports les plus merveilleux qui soient, s'il n'y a pas de fonds disponibles pour mettre en œuvre les mesures nécessaires, ils ne servent à rien. Nous devons également réfléchir une nouvelle fois à la portée des mesures financières que nous prenons maintenant. Procédons à un audit à cet effet.

Zita Pleštinská (PPE-DE). - (*SK*) Mesdames et Messieurs, comme l'Union européenne a l'ambition de devenir le chef de file de la lutte internationale contre le réchauffement de la planète, elle doit non seulement fixer des objectifs de protection du climat, mais également les mettre en œuvre par le biais de mesures politiques. Le rapport transversal de M. Florenz confirme que la lutte contre le changement climatique doit se baser sur une approche horizontale. Il faut en tenir compte dans toutes les réglementations juridiques.

L'eau joue un rôle central dans le changement climatique. Nous devons réaliser que le changement climatique pourrait avoir un effet domino sur le régime hydrologique et influer sur de nombreux secteurs de l'économie. Les problèmes mondiaux toujours croissants liés à l'eau requièrent une politique coordonnée de gestion de l'eau de la part des États membres et l'introduction de principes environnementaux dans une gestion intégrée des ressources en eau.

Nous devons lancer des programmes visant à créer des installations de stockage d'eau de pluie en surface dans les zones forestières, agricoles et urbaines à l'aide d'instruments législatifs et de mesures financières et non financières, qui contribueront de manière décisive au stockage de l'eau de pluie à la campagne. Jusqu'ici, l'eau de pluie était considérée comme une eau usée dont il fallait se débarrasser le plus vite possible. La nouvelle approche de l'eau se base sur le principe que l'eau de pluie est la clé de la vie. Je suis ravie que cet élément soit avancé par un groupe d'experts tchèques et slovaques. C'est une approche intéressante, Monsieur le ministre Bursík, qui, je crois, obtiendra votre soutien.

Il est impossible d'adopter un mode de vie durable sans contributions de l'économie, de la science, des médias, de la vie associative et des citoyens privés. Il est important de ne pas jeter l'éponge face à un problème aussi complexe. Nous sommes face à un défi et nous devons agir maintenant, car ce sont nos actions actuelles qui détermineront notre futur. Notre objectif principal doit être de ne pas priver les générations futures des fondements de la vie que nous avons reçus de Dieu.

Nous ne mènerons la danse dans la concurrence mondiale que si nous pouvons mettre sur le marché des technologies efficaces, innovantes et intelligentes de manière transparente et sans obstacles bureaucratiques. Nous ne jouerons un rôle de pointe que si nous donnons le feu vert à toutes les solutions progressistes en Europe.

Justas Vincas Paleckis (PSE). - (*LT*) Je félicite le rapporteur et toutes les personnes qui pensent comme lui, qui ne s'avouent pas vaincues face au défi posé par le changement climatique. Les habitants de Lituanie et des autres pays baltes ont réellement besoin d'un réseau énergétique européen. S'il n'est pas créé dans les prochaines années, les discussions sur la sécurité énergétique resteront lettre morte. L'appel à l'augmentation des Fonds structurels utilisés pour chauffer les immeubles à appartements est très important. Les miracles sont rares. Toutefois, l'extension de la durée de vie de la centrale nucléaire d'Ignalina, un miracle encore espéré en Lituanie, réduirait la pollution et permettrait à la croissance du PIB annuel de se stabiliser à 4-5 %, ce qui est particulièrement nécessaire pour un État aussi touché et endommagé par la crise économique. Face à cette crise, de plus en plus de citoyens européens pensent davantage à leur survie qu'à la lutte contre le changement climatique, mais si nous pouvons mettre un terme à notre mode de vie fait de gaspillage et devenir plus économes, non seulement nous sauverons l'environnement et mettrons fin au chauffage excessif, mais nous remplirons également nos poches. En faisant des économies strictes dans la vie quotidienne, en

utilisant les ressources avec parcimonie et en abandonnant la voiture pour les petits trajets, il est possible d'épargner jusqu'à 1 000 euros par an.

Françoise Grossetête (PPE-DE). - Madame la Présidente, on aurait pu dire que ce rapport était redondant, après le vote du paquet énergie-climat au mois de décembre dernier. Mais non, ce rapport a le mérite de faire une très bonne synthèse de ce que nous devons envisager pour la lutte contre le changement climatique, et j'en profite pour féliciter le rapporteur, Karl-Heinz Florenz, qui a eu un esprit très visionnaire dans la rédaction de ce rapport.

N'en restons pas au stade des discours. Veillons à ce que les États membres s'engagent concrètement. Je soutiens mes collègues qui ont attiré notre attention sur la nécessité d'avoir un budget conforme à nos ambitions. Après la *success story* du paquet énergie-climat, sous la Présidence française, nous devons tout faire pour aboutir à un bon accord international à Copenhague.

Or, il y a de quoi s'inquiéter. L'année 2009 est une année d'élections européennes, avec le changement de la Commission européenne. L'inquiétude est à son comble quand on lit les déclarations du président de la République tchèque, qui affirme que le réchauffement climatique n'existe pas.

Eh bien, même s'il avait raison, tout notre dispositif pour lutter contre le changement climatique est une réponse à la grave crise économique que nous vivons. La raréfaction de nos ressources énergétiques, le besoin de sécurité énergétique, la déforestation, l'asphyxie de nos grandes métropoles, dans lesquelles se concentre la plus grande partie de la population, la nécessité, donc, de recourir aux transports durables, la famine inexorable dans le monde et la nécessité de nourrir la planète, tout plaide en faveur des solutions proposées pour lutter contre le changement climatique.

Nous rentrons dans l'ère de la croissance durable, cette troisième révolution industrielle qui est un formidable atout pour la recherche, l'innovation, l'emploi, la compétitivité de nos entreprises. Quant à l'efficacité énergétique, elle devrait déjà faire partie de tous les plans de relance, puisqu'elle s'appuie sur des technologies innovantes. Ainsi, en diminuant la facture énergétique, le consommateur est satisfait. En diminuant la consommation énergétique fossile, l'Union européenne retrouve plus d'indépendance et émet moins de carbone, et ce sont des milliers d'emplois nouveaux à la clé.

Oui, la lutte contre le changement climatique est une des réponses à la crise économique. Elle se fera par le développement d'une économie sobre en carbone, avec l'adhésion des collectivités locales, des entreprises, des chercheurs, l'adhésion de tous les citoyens.

Silvia-Adriana Țicău (PSE). - (RO) Le rapport présente à la fois des données scientifiques et des recommandations pour lutter contre le changement climatique, en mentionnant à la fois l'adaptation à cette problématique et l'atténuation de ses causes. La lutte contre le changement climatique est non seulement une obligation pour assurer l'avenir des générations futures, mais aussi une opportunité pour raviver l'économie mondiale.

J'insiste pour que l'importance de l'efficacité énergétique soit reflétée dans le budget communautaire et dans les instruments financiers disponibles. Parmi les mesures susceptibles de contribuer à réduire les émissions générées par les transports, citons le renforcement de leur efficacité grâce à l'exploitation de systèmes de transports intelligents, à la promotion du transport ferroviaire et par voie navigable, au développement du transport intermodal et aux investissements dans des voitures plus écologiques.

J'ai recommandé le développement de formes de tourisme plus écologiques, par exemple le tourisme sportif ou culturel. Je voudrais également souligner que les destinations touristiques par excellence devraient être celles qui respectent et protègent l'environnement. J'estime que nous devons envisager la création d'un fonds international de plantation d'arbres sur des étendues de terre inutilisées.

Je terminerai en disant que nous devons mener des recherches dans le domaine de la science médicale et de l'industrie pharmaceutique, afin de produire des médicaments et des vaccins que l'ensemble de la population touchée par certaines maladies pourra se procurer à un prix abordable.

Etelka Barsi-Pataky (PPE-DE). - (*HU*) Madame la Présidente, aujourd'hui, le changement climatique et le transport sont indissociables. Toutefois, en même temps, notre mobilité durement gagnée et jalousement gardée ainsi que la libre circulation des personnes, des biens et des capitaux ne pourront continuer d'être garanties à l'avenir que si nous opérons des changements et décidons de prendre des mesures fermes à cet égard. En ma qualité de responsable pour le cinquième thème clé, les transports, à la commission temporaire sur le changement climatique, j'encourage l'adoption et la mise en œuvre simultanée d'un paquet global.

Que faut-il faire? Premièrement, l'environnement économique doit être transformé, avec un objectif double: premièrement, soutenir l'éco-innovation par le biais de taxes et de marchés publics et, deuxièmement, appliquer réellement le principe du pollueur-payeur. L'éco-innovation est nécessaire dans la technologie des véhicules motorisés pour développer des carburants alternatifs dans ce secteur, pour trouver des solutions de transports intelligents et établir des systèmes de gestion de la logistique. Le principe du pollueur-payeur doit s'appliquer à tous les véhicules ainsi qu'au commerce des quotas d'émissions et à l'incorporation des coûts externes.

Toutes les initiatives que nous avons lancées doivent être accélérées. Il ne suffit pas d'en parler, il faut les mettre en pratique. Quelles initiatives, par exemple? Un espace aérien commun, un ciel unique européen et nos systèmes de gestion. Ces initiatives doivent être efficacement mises en œuvre car nous voulons pouvoir réguler l'industrie et la consommation une fois que nous aurons terminé notre travail.

Par-dessus tout, nous devons nous pencher sur nos villes et les autres régions difficiles. En fin de compte, c'est peut-être la tâche la plus difficile. Nous devons encourager une nouvelle culture des transports et tendre vers une utilisation plus efficace des outils à notre disposition actuellement. Nous tenons à remercier Karl-Heinz Florenz, car avec ce rapport, nous disposons désormais d'une feuille de route crédible et à plusieurs volets, sur laquelle nous pouvons nous baser pour commencer à réaliser nos objectifs et pour nous asseoir courageusement à la table des négociations de Copenhague et demander à tout le monde de nous rejoindre.

Adam Gierek (PSE). - (PL) Madame la Présidente, le préambule au rapport de M. Florenz, dont nous discutons aujourd'hui, fait référence à son rapport antérieur sur les faits scientifiques qui expliquent le changement climatique. Malheureusement, je n'ai pas trouvé de faits dans ce rapport, mais uniquement une croyance en l'infaillibilité des rapports du GIEC. Ni la présente résolution ni celle de mai 2008 ne peuvent donc en quoi que ce soit légitimer les décisions politiques de la Commission européenne, car elles ne se basent pas sur une approche objective et scientifique. Seul un modèle cohésif du changement climatique, tenant compte de toutes les variables, comme l'impact des gaz à effet de serre, des particules en suspension et, surtout, de l'activité solaire, pourrait justifier ces décisions.

Le rapport, qui contient des informations unilatérales soulignant les mécanismes hypothétiques qui expliquent le réchauffement de la planète, comme les émissions de CO₂, ignore la nécessité d'une lutte internationale contre l'impact réel du changement climatique. La commission temporaire sur le changement climatique s'est concentrée, de manière subjective, sur le problème de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, et a uniquement mentionné en passant la lutte contre l'impact réel du changement climatique.

Agnes Schierhuber (PPE-DE). - (*DE*) Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, Mesdames et Messieurs, je voudrais tout d'abord remercier à mon tour le rapporteur, qui a effectivement essayé d'aller le plus loin possible pour nous tous.

L'agriculture est particulièrement touchée par le changement climatique, puisque sa production a lieu en plein air. Nous pensons ici aux sécheresses ou à la désertification, comme nous le voyons dans le sud de l'Italie, par exemple, ou à d'autres phénomènes climatiques extrêmes comme les pluies inattendues et les averses de grêles ou les inondations, qui affectent souvent la production de nos agriculteurs.

L'agriculture est souvent décrite comme la cause principale du changement climatique. Environ 10 % des gaz à effet de serre sont émis par l'agriculture, dont la plupart sont d'origine naturelle, comme le méthane.

Selon moi, l'agriculture est au contraire à la pointe de la lutte contre le changement climatique. Je voudrais illustrer cela par une étude autrichienne de 2008: grâce aux végétaux comme l'herbe, le maïs et les céréales, ainsi qu'au sol, l'agriculture et la sylviculture consomment et capturent considérablement plus de gaz à effet de serre qu'elles n'en produisent. L'étude de 2008 affirme que l'agriculture et la sylviculture émettent environ huit millions de tonnes d'équivalent CO₂ par an au total pour 58 millions de tonnes de CO₂ ou d'équivalent CO₂ capturés. Cela montre que l'agriculture ne doit pas être décrite comme l'ennemie de l'environnement. Que du contraire. Voici quelques chiffres: depuis 1990, en Autriche, l'agriculture a réduit ses émissions de CO₂ de 1,3 million de tonnes.

L'énergie est un autre domaine important dans lequel l'agriculture contribue à la lutte contre le changement climatique. En Autriche, par exemple, ce secteur consomme environ 2,2 % de l'énergie produite. Dans ce pays, la part d'énergie renouvelable est de 23 %, dont la majorité revient à nouveau à l'agriculture.

Enfin, je voudrais ajouter qu'il faut accorder une grande importance...

(La présidente retire la parole à l'oratrice)

Satu Hassi (Verts/ALE). - (FI) Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, je voudrais remercier sincèrement M. Florenz pour son excellent travail en tant que rapporteur. Notre plus grand défi est désormais d'élaborer le prochain traité international sur le climat. Les deux points les plus délicats de ce traité sont les objectifs de réduction des émissions des différents pays et la manière dont les pays industrialisés contribueront au financement des investissements en vue d'atténuer le changement climatique dans les pays en développement. Dans les deux cas, l'UE doit élargir son champ d'horizon, même si en théorie, nous pouvons être fiers du fait que nous avons toujours été à la pointe de la protection climatique au niveau mondial.

Les dernières recherches suggèrent qu'une réduction de 30 % des émissions d'ici à 2020 ne suffira pas – les objectifs doivent être plus stricts. Concernant le financement des mesures climatiques dans les pays en développement, je déplore que dans sa nouvelle communication, la Commission ait à nouveau fait des observations très générales et n'ait pas proposé de modèles suffisamment concrets.

Dans des contextes différents, notamment au cours du débat sur le paquet climatique, nous avons montré au Parlement que nous étions prêts à contribuer significativement à l'effort de réduction des émissions dans les pays en développement. C'est un des domaines dans lesquels l'UE devrait également encourager le nouveau président américain à adopter une nouvelle ligne de conduite. Jusqu'ici, les États-Unis n'ont rien dit quant à leur disposition à soutenir les objectifs de réduction des émissions dans les pays en développement. Nous pouvons protéger le climat, mais les mesures à cette fin doivent être prises rapidement et être cohérentes.

Mairead McGuinness (PPE-DE). - (EN) Madame la Présidente, je voudrais remercier le rapporteur, et parler très spécifiquement de l'agriculture et de deux paragraphes du rapport dont je pense qu'ils sont superflus. Le rapport serait peut-être meilleur sans eux. Ils concernent très précisément la consommation de viande et je pense que ces deux paragraphes n'ont rien à faire dans ce rapport.

Le paragraphe suivant sur les rations alimentaires du bétail ignore la réalité des travaux de recherche menés depuis de nombreuses années dans de nombreux États membres pour essayer de faire exactement ce qui est dit dans ce paragraphe, qui est donc dépassé.

Je pense que l'un des domaines qui nécessitent une amélioration, c'est la communication sur la manière dont les agriculteurs et ceux qui exploitent les terres peuvent le faire d'une manière plus «respectueuse du climat». Je pense que les chercheurs qui travaillent avec les agriculteurs ont échoué et que nous devons faire davantage d'efforts en matière de services de vulgarisation agricole pour faire passer le message, pour encourager et non pour contraindre.

Marusya Ivanova Lyubcheva (PSE). – (*BG*) Mesdames et Messieurs, à l'évidence, le changement climatique est une préoccupation de la politique européenne, mais pas seulement.

Aucun pays ni aucune union ne peut isolément et indépendamment relever les défis du changement climatique. C'est pourquoi nous devons intégrer nos politiques sur un plan horizontal et vertical. La politique, la législation et les finances doivent aller de pair. Le rapport fournit une plate-forme fantastique à cet égard.

Je voudrais insister sur deux éléments, sans lesquels nous ne pourrons œuvrer en faveur de la lutte contre le changement climatique. Premièrement, la science: le rapport insiste particulièrement sur les nouvelles technologies, mais nous devons parler davantage de la science et cibler les investissements dans la science, par le biais de laquelle nous devons chercher des solutions. Sans elle, nous en sommes réduits à des futilités et à des banalités.

La recherche scientifique est notre base. Les nouvelles technologies, mises au point conjointement par les entreprises et les scientifiques, sont notre avenir. J'en appelle aux investissements dans la science et à ce que le changement climatique soit désigné comme priorité importante dans tous les programmes scientifiques communautaires.

Danuté Budreikaité (ALDE). - (*LT*) Dans la lutte contre le changement climatique, nous devons accorder une grande importance au secteur des transports, qui représente actuellement près d'un tiers des émissions de CO₂ de l'UE. Ce secteur doit réduire ses émissions de 20 % d'ici à 2020. Pour atteindre ces objectifs, il est essentiel de mettre en œuvre un paquet stable de mesures relatives aux transports, incluant des innovations écologiques, la taxation des émissions de CO₂, une modification de la conduite et des habitudes d'utilisation de la voiture et d'autres mesures. Je voudrais attirer l'attention sur le fait que dans certains États membres, la TVA a été augmentée en raison de la crise financière et de la récession économique. Certaines personnes sont

désormais dans une situation où il est moins coûteux de se déplacer en voiture en raison des tarifs élevés des transports publics. C'est pourquoi je voudrais inviter les États à appliquer des incitants fiscaux et à encourager les personnes à utiliser les transports publics. Il est également important d'encourager l'utilisation des trains en investissant dans le développement des infrastructures ferroviaires. Permettez-moi de vous rappeler que les émissions de ${\rm CO}_2$ par kilomètre d'un train sont 3 fois moins importantes que celles d'une voiture et huit fois plus faibles que celles d'un avion.

Marie Anne Isler Béguin (Verts/ALE). - Madame la Présidente, chers collègues, nous pouvons nous autocongratuler ici sur le grand consensus, mais nous restons quand même en vase clos: commissaire à l'environnement, ministres de l'environnement, quels sont les poids de l'environnement à la Commission et dans les Conseils, dans les gouvernements? Nous le savons.

Moi-même, je n'étais pas du tout favorable à la mise en place de cette commission parce que je pense que, pour isoler quelque chose, il n'y a rien de tel que de créer une nouvelle commission. En France, on dit «une commission Théodule».

Je m'interroge sur la question de l'avenir de ce rapport du point de vue de son intégration dans les politiques européennes? Je rappellerai seulement, pour certains collègues qui étaient là 1992, qu'il y eut un excellent rapport sur le développement durable. À peine voté, à l'unanimité d'ailleurs, cet excellent rapport a été totalement enterré. Peut-être que si nous l'avions introduit dans les politiques européennes, nous n'en serions pas ici actuellement.

Je tiens à m'adresser à M. le rapporteur, qui se défend de présenter un projet politique. Mais si, Monsieur le rapporteur, c'est un projet politique que vous présentez, puisque c'est une réorientation totale des politiques européennes, au niveau agricole, au niveau de la pêche, au niveau des transports. Alors, oui, il faut être plus ambitieux, et nous attendons des résultats.

Herbert Reul (PPE-DE). - (*DE*) Madame la Présidente, la prise en compte sérieuse des conséquences du changement climatique implique d'écouter toutes les parties au débat, même les scientifiques. Nous avons reçu de nombreux experts en commission, c'est vrai. Toutefois, malheureusement, ils ne représentaient qu'un seul courant de pensée. Nous n'avons pas eu la chance d'entendre toutes les parties au débat. Je pense que c'est une erreur.

La version initiale du rapport de M. Florenz était bien meilleure que la version que nous avons aujourd'hui devant nous et sur laquelle nous basons notre décision. Quantités de propositions qu'elle contient sont bonnes mais selon moi, quantités d'autres ne le sont pas. Cela n'a aucun sens de constamment avoir recours à de nouvelles réglementations et de nouvelles mesures. La seule solution peut être de dire «oui» à l'innovation et «oui» à la recherche. La solution est d'assumer la responsabilité individuelle et pas de renforcer sans cesse la régulation par les États. De nombreuses réglementations n'ont aucun sens, comme l'obligation de rendre compte, la prévention de la consommation de viande et les sanctions en la matière, les calomnies sur l'agriculture et j'en passe. Selon moi, ce n'est pas la bonne façon d'agir et je pense donc que ce rapport, sous sa forme actuelle, pose problème.

Martin Bursík, *président en exercice du Conseil*. – (EN) Madame la Présidente, je réalise que Mesdames et Messieurs les députés du Parlement utilisent leurs langues maternelles. Je suis certain que les interprètes parlent mille pour cent mieux l'anglais que moi, alors si vous me le permettez, je vais parler en tchèque pour essayer de réagir à ce débat au Parlement européen.

, président en exercice du Conseil – (CS) Je voudrais exprimer ma satisfaction quant à la profondeur de la discussion menée au Parlement européen, à son approche sérieuse et à l'attitude responsable des députés européens. Je voudrais revenir sur sept points de la discussion. Premièrement, je voudrais souligner le rôle du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, étant donné que certains intervenants ont remis en cause ses constatations. Selon moi, il est relativement problématique que les rapports trimestriels publiés par le GIEC sur des faits matériels liés au changement climatique et sur les adaptations et les atténuations de celui-ci fassent entre 1 200 et 1 400 pages, dont des données scientifiques détaillées avec des références à la littérature scientifique correspondante. Toutefois, ces rapports font ensuite l'objet d'un résumé, ainsi que d'un «résumé à l'intention des décideurs», d'environ 20 pages et qui ne contient plus de références. Selon moi, de nombreuses incompréhensions résultent du fait que nous, décideurs, n'avons pas le temps – et je m'excuse si cela n'est pas votre cas – de lire ces 1 200 ou 1 500 pages. Il est important de souligner que le GIEC a non seulement reçu le prix Nobel, mais qu'à la conférence de Bali sur le climat, les 192 États participants ont convenu qu'il s'agissait de la source d'informations la plus complète et de la plus haute qualité scientifique, des informations les plus cohérentes à notre disposition pour déterminer si nous devons réagir au changement

climatique et de quelle manière le cas échéant. C'est l'avis des 192 représentants nationaux et c'est également ma réponse à certains qui parlent d'alarmisme, un argument auquel je suis habitué dans mon propre pays.

Je pense que 2009 démarre bien. D'une part, nous parlons d'une seule voix en tant qu'Union européenne. Cet avantage énorme m'est apparu à Bali, où nous sommes parvenus à réaliser des progrès considérables dans les négociations avec nos partenaires du G77 et d'autres économies et où nous étions véritablement la seule économie mondiale majeure à encourager l'adoption d'un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 30 % d'ici à 2020. Notre deuxième raison d'espérer en ce début d'année est le changement d'administration aux États-Unis mentionné par nombre d'entre vous. Je vois le problème de la manière suivante: quelque part à Copenhague se trouve une salle avec une porte à environ 200 verrous. Si nous parvenons à les ouvrir tous, nous conclurons un nouvel accord mondial sur la protection climatique applicable à compter de 2013. Selon moi, nous avons ouvert le premier verrou, à savoir celui de l'Union européenne. Le deuxième est celui des États-Unis. C'est pourquoi nous insistons tant sur la prise de contact la plus rapide possible avec la nouvelle administration américaine et avons prévu une visite conjointe de la troïka, de la présidence suédoise et du commissaire chargé de l'environnement Stavros Dimas. C'est ma réponse aux commentaires de Jerzy Buzek; en d'autres termes, nous n'avons pas du tout l'intention de mener seuls les négociations internationales. Pas du tout. Nous voulons coordonner les négociations. À l'évidence, le Danemark a un intérêt énorme à ce que la conférence de Copenhague soit une réussite. Au cours des sessions ministérielles restreintes du Conseil européen informel de printemps, nous avons l'intention de rendre compte des progrès des négociations bilatérales sur l'accord international relatif au changement climatique. Nous essaierons également de définir conjointement une stratégie future sur la manière de coordonner les négociations internationales avec, bien sûr, la participation des diplomates. En outre, nous négocierons les adaptations, ce qui sera le thème principal du Conseil informel de printemps à Prague.

L'élément suivant de ma réponse concerne le fait que nous sommes arrivés à un croisement intéressant, où les efforts de l'UE en vue de la mise en œuvre d'une politique ambitieuse et active concernant le changement climatique se heurtent soudain aux effets de la crise économique et financière. Dans ce contexte, j'estime très positif que les voix qui appellent à un report de nos objectifs à long terme en matière de climat soient si peu nombreuses. Au contraire, la grande majorité des voix – ici au Parlement européen aussi, ce dont je lui suis très reconnaissant - s'élèvent pour que nous utilisions cette coïncidence et la considérions comme une opportunité qui déboucherait sur une stratégie «à six gagnants», en d'autres termes une stratégie «gagnant, gagnant, gagnant, gagnant, gagnant, gagnant», car si les économies individuelles sont prêtes à répondre à la crise économique et financière en investissant – et même les économistes les plus conservateurs sont disposés à faire des exceptions -, cela constitue une opportunité pour transformer notre économie actuelle en une économie à faibles émissions de carbone et pour soutenir les technologies environnementales modernes. Pourquoi à six «gagnants»? Parce que nous économiserons de l'argent grâce aux mesures d'économie d'énergie. Parce que nous réduirons notre dépendance à l'énergie importée, parce que nous réduirons notre consommation de ressources non renouvelables, parce que nous créerons de nouveaux emplois – et n'oubliez pas que les différents plans européens pour réagir à la crise économique et financière créeront de nouvelles opportunités d'emploi dans le secteur des «emplois verts» et dans les nouvelles technologies environnementales concernant les sources d'énergie renouvelables et l'économie d'énergie - tout en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre.

La présidence tchèque considère dès lors cette situation comme une opportunité exceptionnelle de changer les modes de comportement et de diriger notre économie vers une durabilité accrue, et principalement sur le marché mondial du carbone. Par rapport à la politique environnementale des années 70, lorsque nous comptions sur des interdictions et des injonctions et que nombreux étaient ceux qui utilisaient une politique dite de «fin de cycle», nous nous trouvons, en 2009, à utiliser bien davantage les instruments financiers pour aider l'environnement. Selon moi, le fait que le paquet climat-énergie inclue un nouveau système d'échange des quotas d'émissions basé sur des ventes aux enchères fournit une excellente base pour la création d'un marché mondial du carbone. Penchons-nous un instant sur notre ambition. Les enchères pour l'énergie électrique auront progressivement lieu à partir de 2013, et en 2015, nous voulons voir un marché mondial du carbone au niveau de l'OCDE. Nous suivons dès lors de près les développements aux États-Unis et l'évolution du processus d'adoption du système de «cap and trade» au congrès américain.

Je voudrais également évoquer le rôle des sources d'énergie renouvelables et l'économie d'énergie. Au cours de nos négociations avec les pays en développement, nous devons proposer à ces pays un développement économique tout en leur offrant le type de développement qui garantira le respect des objectifs identifiés par le GIEC et adoptés par nous-mêmes en tant que responsables politiques. Ici, les sources d'énergie renouvelables joueront un rôle absolument essentiel étant donné que nous avons fondamentalement deux choix possibles. Des milliards de personnes n'ont pas accès à l'électricité mais le souhaitent désespérément car c'est très

attrayant et que c'est une aspiration pour laquelle nul ne peut être blâmé. Le fait est que soit ces personnes devront aller dans des villes pour bénéficier d'une électricité distribuée de la manière conventionnelle actuelle — de grandes sources centralisées, des réseaux de distribution, une charge pour l'environnement —, soit l'électricité viendra à elles là où elles vivent depuis des générations et où elles pourront continuer à vivre de manière traditionnelle, en harmonie avec la nature. La deuxième option ne sera possible que grâce à la décentralisation de l'électricité renouvelable. En d'autres termes, nous qui développons les technologies d'exploitation des sources d'énergie renouvelables en Europe ne le faisons pas seulement pour les pays développés, mais aussi pour augmenter le nombre d'installations dans le monde entier, pour réduire les investissements et les frais de fonctionnement et pour rendre ces technologies accessibles aux populations des pays en développement. C'est une énorme tâche politique qui nous attend vis-à-vis de ces pays.

Permettez-moi de terminer en vous assurant que la présidence tchèque a réellement de grandes ambitions en matière de progrès dans les négociations sur le changement climatique. Nous jouerons vraiment le rôle de chef de file dans les négociations internationales. Je voudrais également vous assurer la cohérence de la présidence tchèque. Si le Premier ministre tchèque a défendu le président tchèque Klaus ici au cours du débat au Parlement européen, pour ce qui est du changement climatique et de la politique en la matière, je dois pour ma part me distancier de ces déclarations et de la position du président tchèque. Je tiens à vous garantir que la position de la présidence tchèque est déterminée par le gouvernement tchèque. Je vous demande de garder à l'esprit que malgré les déclarations que vous pourriez entendre au cours de la présidence tchèque – notre président se prépare à se rendre aux États-Unis –, la politique climatique est formulée par le gouvernement tchèque, nous sommes unis dans notre vision et nous travaillons ensemble avec la Commission et la présidence suédoise à venir au sein de la troïka. Ainsi se conclut ma déclaration. Je tiens à vous remercier une fois encore pour cette discussion très productive, sérieuse et avant tout responsable au sein de cette honorable Assemblée.

Stavros Dimas, *membre de la Commission*. – (EN) Madame la Présidente, nous nous réjouissons également à l'avance de continuer à travailler en étroite coopération avec la présidence tchèque, avec le gouvernement tchèque et en particulier avec M. le ministre Martin Bursík. Je suis convaincu que nous pourrons faire avancer considérablement les négociations au cours de ce premier semestre de 2009.

Je voudrais remercier tous les orateurs qui sont intervenus aujourd'hui pour leurs contributions positives.

Comme l'indique le titre de votre rapport, ce que sera le climat mondial en 2015 et au-delà dépendra du type de mesures que la communauté internationale décide de prendre aujourd'hui. S'appuyer sur les conseils scientifiques sérieux à notre disposition et insister sur le fait que les négociations doivent être guidées par la science, reste vital. Nous devons communiquer les conclusions scientifiques à un vaste public et augmenter la sensibilisation des consommateurs aux incidences des gaz à effet de serre sur les modes de vie et les modèles de consommation.

Toutefois, l'augmentation de la sensibilisation doit être accompagnée de fortes mesures d'incitation économique, afin d'encourager les entreprises à réduire les émissions de gaz à effet de serre engendrées par les biens et services qu'elles produisent. Le passage à une économie à faibles émissions de CO₂ est nécessaire à l'échelle mondiale et l'on ne pourra y parvenir qu'au moyen d'une action globale et intégrée de traitement des émissions dans tous les secteurs.

Seules des cibles ambitieuses nous permettront désormais de stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre à des niveaux plus bas, si le GIEC devait à l'avenir déclarer que c'est une nécessité. Avec la Commission, je suis convaincu que vous avez également un rôle important à jouer dans la diffusion de ces importants messages.

L'année 2009 sera cruciale pour les négociations mondiales sur le changement climatique. Pour la Commission, 2009 sera une année de mise en œuvre: nous travaillons actuellement à la mise au point d'une feuille de route. Nous devons prendre environ 15 mesures à faire passer en comitologie; nous avons une liste d'échéances que nous allons respecter relativement à la révision du SCEQE: par exemple, la liste des secteurs relative aux fuites de carbone devrait être prête pour décembre 2009. Une grande réunion des parties intéressées aura lieu le 30 mars 2009. La majeure partie du travail sera réalisée pendant l'été et cette liste sera finalisée d'ici fin 2009.

Les règles harmonisées de mise aux enchères devraient être prêtes d'ici juin 2010. Une grande réunion des parties intéressées aura lieu en février et toutes les informations sur ces échéances et les programmes de travail sont à votre disposition. Mais comme je l'ai dit, 2009 sera une année cruciale pour les négociations mondiales sur le changement climatique.

On s'attend à ce que les participants à la conférence de Copenhague sur le changement climatique de décembre prochain parviennent à s'entendre sur la poursuite de l'action internationale de lutte contre le changement climatique. Toutefois, la conclusion d'un accord à Copenhague n'est absolument pas donnée: il reste encore beaucoup de travail à faire.

Le paquet énergie-climat nous a permis de prendre un bon départ vers cette transition; il a fourni d'excellents arguments pour prouver qu'une politique climatique ambitieuse est non seulement possible, mais également largement bénéfique pour nos économies et nos sociétés. La communication de Copenhague servira de base pour affiner les positions de l'Union européenne en s'appuyant sur ces éléments clés. Ceci nous permettra de maintenir notre leadership et de conduire les négociations de Copenhague vers le succès.

Il est évident que le défi du changement climatique ne peut être relevé sans augmenter notablement le financement et l'investissement dans les technologies propres, et sans renforcer les mesures d'adaptation aux effets inévitables du changement climatique. On estime que les fonds requis pour les pays en développement s'élèveront jusqu'à 120-150 milliards d'euros par an en 2020.

Jusqu'en 2020, ce financement peut venir en grande partie des ménages et du secteur privé des pays en développement. Par exemple, la majeure partie des réductions dans le secteur de l'énergie viendront des améliorations de l'efficacité, qui seront immédiatement rentables. Celles-ci pourraient être partiellement soutenues par des dispositifs de prêts internationaux afin de mobiliser la finance privée internationale.

Une autre part importante du financement et des investissements supplémentaires peut être fournie par le marché du carbone, grâce aux recettes des futures mises au enchères de quotas de carbone et aux crédits carbone au titre du MDP (mécanisme pour un développement propre). Dans son paquet climat-énergie, l'Union européenne a créé une demande significative de crédits MDP jusqu'en 2020. Ceci devrait stimuler le déploiement de technologies propres dans les pays en développement.

Toutefois, plus les pays en développement sont pauvres, plus ils auront besoin de l'aide financière publique des pays développés. Sans cette assistance, ils seront incapables de réduire suffisamment leurs émissions de gaz à effet de serre. Sans cette assistance, les plus pauvres et les plus vulnérables subiront les conséquences du changement climatique. Sans cette assistance, il n'y aura pas d'accord à Copenhague.

La question est la suivante: comment pouvons-nous garantir que ces flux supplémentaires de fonds publics seront prévisibles, qu'ils seront utilisés de manière transparente et efficace et constitués de contributions internationales équitables?

Outre nos contributions aux négociations des Nations unies, nous constatons qu'à la suite du succès du système européen d'échanges de quotas d'émissions, des marchés de carbone sont organisés dans nombreuses régions du monde. L'Australie a présenté les éléments clés de son système. En automne 2008, peu de temps après son élection, le président Obama a réaffirmé sa promesse de créer un marché américain du carbone.

Ensemble, ces systèmes d'échange de quotas pourraient former le noyau d'un futur marché mondial évolutif du carbone. Comme je l'ai déjà souligné, l'objectif de l'Union européenne est maintenant de faciliter le développement de marchés du carbone ainsi liés entre eux, notamment parmi les pays de l'OCDE, d'ici à 2015.

Dans sa communication de Copenhague, la Commission traite ces questions en présentant des propositions concrètes qui ne sont pas seulement ambitieuses mais également réalistes, et qui apporteront une contribution significative au succès à Copenhague, un succès dont notre planète a si désespérément besoin.

Permettez-moi de conclure en saisissant l'occasion de remercier la commission temporaire sur le changement climatique, M. Florenz et le Parlement pour leur franc soutien à nos propositions et pour le sérieux et la diligence avec lesquels ils ont traité le paquet législatif.

(Applaudissements)

Karl-Heinz Florenz, *rapporteur.* – (*DE*) Madame la Présidente, Monsieur le Président en exercice du Conseil, je suis ravi qu'aux dernières heures de la commission temporaire, cette problématique ait suscité tant d'intérêt. Je vous en suis sincèrement reconnaissant. Je voudrais également remercier tous ceux qui ont contribué à ce débat et tous ceux qui ont travaillé avec nous. Nous avons élaboré une feuille de route pour Copenhague, qui contient naturellement des panneaux indicateurs ainsi que des signaux «stop» et «circulation illimitée», mais également des signaux qui montrent que des routes difficiles nous attendent. Nous en avons discuté ici aujourd'hui.

Je suis ravi que certains aient émis des commentaires critiques, dont nous pouvons parfois nous inspirer. La proposition de M. Holm visant à inciter les citoyens européens à cesser de manger de la viande est, désolé de le dire, assez ridicule, mais chacun a son avis. Au final, nous trouverons un accord et tout le monde y aura contribué. Une fois encore, je vous remercie sincèrement.

La Présidente. - Le débat est clos.

Le vote aura lieu aujourd'hui.

Déclarations écrites (article 142)

Constantin Dumitriu (PPE-DE), *par écrit.* – (RO) Mesdames et Messieurs, ces derniers mois, nous avons pu constater ce que signifiait une crise du crédit. L'économie mondiale est en effet touchée par une crise sans précédent. Toutefois, les crises climatiques, alimentaires et sociales se font également sentir.

En Roumanie, nous avons subi une baisse de la production ces dernières années en raison de phénomènes extérieurs comme les inondations, la sécheresse et la grippe aviaire, des problèmes de nature économique venant s'y ajouter ces derniers mois. Au cours de la crise financière actuelle, il sera de plus en plus difficile pour nous de couvrir les pertes provoquées par les inondations et la sécheresse en utilisant le budget de l'État. Lorsque j'étais à la commission de l'agriculture et du développement rural, je n'ai cessé de défendre l'idée qu'il fallait créer des mécanismes d'intervention indépendants au niveau communautaire, quelle que soit la valeur des plafonds nationaux.

Je crois également que face à un défi d'une telle ampleur, nous devons accorder la priorité aux investissements dans les technologies propres et l'énergie renouvelable, qui fournissent une solution à la crise climatique tout en revitalisant l'économie grâce à la création de nouveaux emplois. En tant que mandataires européens, il est de notre devoir de persuader nos gouvernements d'investir davantage dans l'innovation et les nouvelles technologies environnementales.

Gábor Harangozó (PSE), *par écrit.* – (*EN*) Nombreux sont ceux qui pensent que s'attaquer au changement climatique en cette période de grave tourmente financière et de perte de confiance dans les systèmes économiques est une erreur en termes de priorités. Devenir «vert» coûte cher et atteindre des cibles ambitieuses nécessite des efforts formidables de restructuration fondamentale dans de nombreux secteurs.

Néanmoins, il existe de nombreuses opportunités à saisir dans les politiques et les investissements «verts», lesquels pourraient favoriser la relance et la stabilité économiques. Le développement d'une économie à faibles émissions de CO₂ est un vrai défi que nous ne pouvons pas nous permettre de ne pas relever. Nous devons nous fixer des cibles ambitieuses mais faisables et ne pas craindre de nous engager sur la voie d'une révolution industrielle inévitable. Pour garantir la reprise économique et de meilleures conditions de vie pour les citoyens, une approche complexe et ambitieuse est nécessaire pour stimuler l'innovation et le développement de nouveaux emplois et de nouvelles entreprises dans le cadre des «technologies vertes».

Enfin, des moyens financiers suffisants sont naturellement nécessaires pour réaliser les investissements requis dans les innovations «vertes» et il va de soi que ces coûts ne peuvent pas simplement être assumés aux détriment des autres politiques communautaires vitales, lesquelles ne peuvent supporter la charge du changement climatique sans ressources financières supplémentaires.

Gyula Hegyi (PSE), *par écrit.* – (*HU*) Une des conséquences à long terme les plus graves du changement climatique est la diminution des sources d'eau douce et la pénurie croissante d'eau potable propre. Il n'est pas exagéré de dire que l'eau sera l'enjeu stratégique le plus important du XXI^e siècle. La politique européenne en matière de protection environnementale doit dès lors s'appliquer plus rigoureusement qu'elle ne l'a été jusqu'ici pour protéger les nappes phréatiques, empêcher la pollution des eaux et des sols et soutenir une gestion appropriée des habitats aquatiques naturels et artificiels.

L'alternance de périodes d'inondations et de périodes de sécheresse ainsi que les conditions climatiques extrêmes exigent une meilleure gestion de l'eau de pluie. Il n'y a pas d'eau superflue, uniquement de l'eau mal gérée. Au cours du prochain cycle parlementaire et dans le nouveau budget, l'Union européenne devra veiller à ce que des fonds importants soient affectés à la prévention des inondations, à la protection des nappes phréatiques, à l'augmentation des réserves urbaines d'eau douce et aux programmes de traitement des eaux usées. Les ressources en eau de la Hongrie sont excellentes et les ingénieurs hydrauliques hongrois font du bon travail depuis près de 200 ans. C'est la raison pour laquelle, j'en suis convaincu, notre pays jouera un rôle actif et constructif dans l'élaboration d'une politique de l'eau européenne unie.

Zbigniew Krzysztof Kuźmiuk (UEN), *par écrit.* – (*PL*) En prenant la parole au cours de ce débat sur la politique de protection climatique jusqu'en 2050, je voudrais attirer votre attention sur les points suivants.

Premièrement, si les États-Unis et les pays de l'Asie du Sud-Est ne rejoignent pas le programme visant à réduire les émissions de dioxyde de carbone, en faisant preuve d'un niveau d'engagement semblable à celui de l'Union européenne, l'énorme effort financier consenti par l'Union européenne et le ralentissement inévitable de la croissance économique qui en résultera seront un prix élevé à payer pour une petite réduction des émissions. L'Union européenne est responsable d'à peine 14 % des émissions mondiales, alors que les États-Unis et les pays de l'Asie du Sud-Est en produisent près de 80 %.

Deuxièmement, les engagements des pays individuels à réduire les émissions de dioxyde de carbone de 20 % d'ici à 2020 ainsi que la nécessité d'acheter des permis d'émission résulteront en une hausse significative du prix de l'électricité et du chauffage pour les particuliers et même pour le secteur industriel, surtout dans les nouveaux États membres, comme la Pologne, où le secteur de l'énergie se base sur le charbon. En conséquence, de nombreux secteurs industriels à consommation énergétique élevée pourraient disparaître dans ces pays, entraînant ainsi toute une série de répercussions sociales négatives.

Enfin, les réductions des émissions de dioxyde de carbone réalisées par les nouveaux États membres, et par la Pologne en particulier, devraient être prises en compte. En Pologne, la restructuration approfondie de l'économie entre 1990 et 2005 a donné lieu à des réductions des émissions de dioxyde de carbone d'environ 30 %, et cela à un coût social très élevé. Le taux de chômage est resté au dessus de 20 % pendant de longues années au cours de cette période.

Adrian Manole (PPE-DE), *par écrit.* – (RO) Je pense que le rapport de M. Florenz intitulé «2050: l'avenir commence aujourd'hui – recommandations pour une future politique intégrée de l'UE en matière de changement climatique» est arrivé à point nommé et était nécessaire, au vu des effets observés et attendus du changement climatique.

La Roumanie a été l'un des premiers pays européens à signer le protocole de Kyoto, ce qui signifie qu'elle entérinait son engagement à soutenir la lutte contre le changement climatique en réduisant ses émissions de gaz à effet de serre de 8 % d'ici à 2012.

Je suis convaincu que nous avons besoin de ces mesures même si, par rapport à de nombreux autres pays européens, le niveau d'émissions de gaz à effet de serre de la Roumanie est faible. L'agriculture et la sylviculture roumaines peuvent jouer un rôle important dans la lutte contre le changement climatique, dont l'impact s'est fait fortement sentir ces dernières années, surtout avec les inondations, les températures élevées et les sécheresses prolongées. Ces phénomènes naturels affectent non seulement la productivité de l'agriculture et de la sylviculture, mais aussi des habitats et écosystèmes précieux.

L'agriculture et la sylviculture devraient continuer à jouer un rôle majeur dans la lutte contre les effets du changement climatique par le biais de la reforestation, avec l'objectif d'absorber et de retenir les gaz à effet de serre et d'utiliser la biomasse en tant que source d'énergie renouvelable.

Marian-Jean Marinescu (PPE-DE), par écrit. – (RO) L'Union européenne joue un rôle majeur dans l'effort visant à dégager un compromis pour un accord mondial post-Kyoto. Il est possible que la coopération avec la nouvelle administration américaine permette de trouver un moyen spécifique de mettre en œuvre cet accord

Les mesures spécifiques de lutte contre les effets du changement climatique offrent également des opportunités de développement socio-économique durable et de création d'emplois. Elles visent particulièrement les nouveaux secteurs dynamiques, à potentiel de croissance élevé, où le niveau d'investissement a jusqu'ici été inadéquat. Ces mesures auront, outre l'effet bénéfique de lutter contre le changement climatique, un impact positif et réduiront les effets de la crise économique et financière. Elles pourraient aussi contribuer, à long terme, à réduire la dépendance de l'Union européenne aux importations d'énergie.

Nous parlons dans ce cas de nouveaux investissements intensifs dans les infrastructures de transport, les sources d'énergie renouvelables, les biotechnologies, la collecte et le recyclage des déchets, l'énergie nucléaire et la rénovation des systèmes de chauffage résidentiels.

La reforestation et les mesures de prévention de la désertification peuvent également produire des résultats spectaculaires à moyen terme.

David Martin (PSE), par écrit. – (EN) J'apporte mon soutien au rapport Florenz sur le changement climatique qui vise à formuler des politiques pour limiter à 2°C l'augmentation des températures moyennes mondiales par rapport au niveau préindustriel. Je suis particulièrement favorable à l'appel en faveur d'une amélioration de 20 % en matière d'efficacité énergétique, à l'introduction de prescriptions contraignantes pour l'agriculture et à la mise en place d'un fonds européen pour le climat.

Ces propositions, ajoutées aux mesures déjà adoptées par l'UE nous placent dans une position solide pour défendre le principe d'une action mondiale contre le changement climatique au sommet de Copenhague.

Péter Olajos (PPE-DE), *par écrit.* – (*HU*) Je tiens à féliciter M. Florenz pour son rapport, qui est une excellente base pour préparer la conférence de Copenhague qui se tiendra à la fin de l'année.

J'estime qu'il est très important de mentionner que la crise économique et financière et le changement climatique ont les mêmes racines. C'est pourquoi, pour sortir de la crise, les solutions sont également les mêmes. Pour atténuer les conséquences de ces crises et y mettre fin, une innovation globale et un changement de paradigme sont nécessaires dans tous les domaines de l'existence.

Je suis d'accord avec le commissaire Dimas pour dire que les coûts doivent être couverts d'abord grâce à l'échange des quotas de dioxyde de carbone, ensuite grâce aux investissements par les entreprises privées et enfin grâce à des incitants de l'État.

Tout le monde cherche des avancées, des manières de stimuler l'emploi, de démarrer le moteur de l'économie mondiale dès que possible et de mettre fin au changement climatique. Le concept dit de «new deal vert» a été élaboré par le secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon. Cela signifie, en essence, que les incitants économiques mondiaux doivent s'inscrire dans les investissements dans les technologies respectueuses de l'environnement. La nouvelle logique de l'organisation économique basée sur les innovations dans la technologie environnementale, qui jouit du soutien des marchés internationaux des capitaux, est également un élément essentiel du programme du président américain Barack Obama.

Les innovations dans les technologies industrielles vertes et du futur stimuleront l'efficacité de l'État et de l'économie, renforceront l'intérêt des acteurs économiques et augmenteront la sensibilité des consommateurs aux prix et aux coûts des produits et services proposés.

Rovana Plumb (PSE), *par écrit.* – (RO) Les 12 points présentés dans le rapport définissent un plan d'action clair pour l'avenir. Toutefois, pour pouvoir le mettre en œuvre aux niveaux local, national, régional et mondial, nous avons besoin du soutien de citoyens bien informés.

Selon une enquête spéciale Eurobaromètre du printemps 2008 sur le «changement climatique», environ 41 % des Européens affirment être mal informés sur les causes et conséquences du changement climatique, ainsi que sur les moyens de le combattre. En Roumanie, plus de 65 % des citoyens affirment n'avoir aucune information à ce sujet.

À cet égard, il est essentiel d'insister sur cette question auprès du public grâce à l'éducation et à des campagnes de sensibilisation dans les domaines de la vie quotidienne. La Commission et les États membres doivent financer des campagnes de sensibilisation et créer les conditions requises pour assurer la formation des personnes à de nouvelles carrières adaptées aux défis spécifiques du marché du travail, défis causés par les changements économiques structurels, qui sont accélérés par le changement climatique et ses effets.

Dans la crise économique actuelle, l'UE doit s'engager politiquement et financièrement dans les domaines clés du maintien et du développement de technologies propres pour lutter contre le changement climatique, soutenir les mesures d'adaptation transfrontalières, stimuler l'efficacité énergétique et fournir une assistance en cas de catastrophe, dans le respect du principe de solidarité de l'UE. Cela entraînera la création d'emplois «verts» dans de nouvelles entreprises compétitives.

Flaviu Călin Rus (PPE-DE), *par écrit.* – (*RO*) Mesdames et Messieurs, tout débat sur le climat, les écosystèmes et l'énergie est essentiel car tout changement dans ces domaines peut affecter la vie sur notre planète. Quels que soient les types de causes ou les arguments scientifiques avancés par différents groupes de chercheurs, une chose est certaine: notre planète se réchauffe. Ce rapport complet et bien écrit, en dehors des informations utiles et précieuses qu'il fournit, nous encourage également à nous poser la question suivante: quelles mesures allons-nous prendre dans notre intérêt et celui des générations futures?

Dans ce contexte de changement climatique, j'estime qu'il y a trois types de projets sur lesquels devraient travailler les États membres de l'UE et qu'ils devraient soutenir en priorité:

- 1. les projets de politiques standard permettant de gérer de manière optimale les ressources énergétiques et de réduire la pollution, surtout dans les zones industrielles et les parcs d'entreprises;
- 2. les projets de financement des recherches scientifiques visant à développer des technologies propres;
- 3. les projets soutenant une action spécifique immédiate en vue de recréer l'écosystème au niveau européen et dans toute autre région du monde.

Daciana Octavia Sârbu (PSE), par écrit. – (RO) L'Union européenne est à la pointe de la lutte contre le changement climatique. L'élaboration d'une stratégie à long terme pour la gestion efficace des ressources naturelles de la planète contribuera à réduire les émissions de dioxyde de carbone de l'économie mondiale.

Cette stratégie doit se baser sur le principe de solidarité visant à atteindre un équilibre entre les pays riches et les pays en développement, qui ont besoin d'une assistance pour réduire leur vulnérabilité aux conséquences négatives du changement climatique. Le réchauffement de la planète se reflète bien dans la pauvreté, les pénuries de nourriture et la limitation des ressources énergétiques. Il est bien connu que le pétrole n'est plus une source d'énergie assez puissante pour répondre à la demande, qui devrait croître d'au moins 60 % d'ici à 20 30. À l'avenir, l'UE devra donc relever les défis suivants: trouver des sources alternatives et utiliser les ressources existantes de manière sensée. L'agriculture est un des secteurs les plus vulnérables au changement climatique en raison de sa dépendance aux conditions météorologiques.

En gardant à l'esprit que ce secteur fournit les ressources alimentaires de la population mondiale, la gestion durable des sols et des eaux, combinée à la protection des forêts et de la diversité, devra figurer à l'agenda de la stratégie à long terme de lutte contre les conséquences du réchauffement de la planète.

Richard Seeber (PPE-DE), *par écrit.* – (*DE*) L'Europe et le monde font actuellement face à des défis considérables. La crise du marché des capitaux n'est pas le seul problème urgent. Nous devons également lancer un programme durable pour lutter contre le changement climatique le plus rapidement possible. Une association économique et politique aussi grande que l'Union européenne est capable de s'ériger en figure de proue dans la lutte contre le changement climatique.

Un premier pas a déjà été effectué en ce sens: l'Union a convenu d'objectifs climatiques contraignants et, avec l'adoption du paquet Changement climatique en décembre 2008, elle dispose de mesures appropriées de protection du climat. La priorité numéro un doit désormais être la conclusion d'un accord international à Copenhague, tout en évitant la désindustrialisation et les charges superflues pour l'économie européenne. Nous devons en revanche accroître nos investissements et la recherche dans la technologie verte. De cette manière, l'Europe pourra avancer, non seulement dans le domaine de l'environnement, mais aussi dans celui de l'économie.

Theodor Dumitru Stolojan (PPE-DE), *par écrit*. – (RO) L'Union européenne est devenue le principal acteur à prendre des mesures spécifiques en adoptant des politiques visant à relever le défi mondial posé par le changement climatique.

La politique européenne dans ce domaine pourra devenir plus efficace au niveau mondial et au sein de l'UE si: a) l'effort européen est soutenu par les efforts des autres pays industrialisés hors UE, ainsi que les pays comme la Chine, l'Inde, le Brésil, la Russie, etc.; b) le développement de l'énergie nucléaire est encouragé, et pas découragé, au moins au cours des 30 à 40 prochaines années, jusqu'à ce qu'une technologie capable d'utiliser les ressources renouvelables soit développée et que les coûts du marché deviennent abordables sans nécessiter de subventions; c) la Commission européenne soutient davantage les projets visant à économiser l'énergie et à extraire l'énergie de la biomasse, notamment le transfert de technologies, dans les États membres de l'UE moins avancés présentant un potentiel agricole élevé.

La Roumanie continuera à développer son programme nucléaire pour générer de l'électricité. En même temps, elle modernisera ses centrales au charbon et redoublera d'efforts pour produire de l'énergie à partir de la biomasse. En gardant cela à l'esprit, nous avons besoin de partenariats avec les États membres et nous invitons instamment la Commission européenne à accélérer le processus de simplification des procédures d'engagement des fonds européens.

Csaba Sándor Tabajdi (PSE), par écrit. – (HU) Les investissements verts doivent jouer un rôle essentiel dans les paquets nationaux d'incitants économiques visant à contrer les effets négatifs de la crise économique internationale. Ces investissements, qui seront utilisés pour exploiter les sources d'énergie renouvelables plus efficacement, pour modérer la consommation énergétique et pour réduire les émissions de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre, présentent des avantages non seulement économiques, mais aussi

sociaux. Il est dans l'intérêt de la Hongrie que les États membres de l'UE coordonnent et renforcent mutuellement leurs efforts à cet égard. Lors de la fixation des objectifs environnementaux, nous devons également être attentifs aux capacités économiques et sociales des États membres de l'UE. Nous devons fixer uniquement des objectifs atteignables, en tenant compte de leurs effets sur la crise économique. Ces objectifs ne pourront être atteints que si la société fait preuve de solidarité. L'activité gouvernementale ne suffit pas à cet égard; il faut également que la société change progressivement de comportement. Les recommandations concrètes d'action contenues dans le rapport Florenz, telles que le soutien à la construction de maisons «passives», à «consommation d'énergie nulle», la création d'un fonds européen pour soutenir la recherche dans les sources d'énergie renouvelables, la liaison des réseaux énergétiques au niveau européen et la sensibilisation des citoyens européens, et des enfants en particulier, contribuent toutes à ce changement de comportement social.

En outre, nous devons essayer de garantir que l'Europe conservera son avantage technologique en matière de protection environnementale au XXI^e siècle et que nous le transformerons en un avantage économique et social. Vu les atouts agricoles énormes de la Hongrie, des opportunités sérieuses pourraient se présenter en matière de génération d'énergie à partir de la biomasse ou de réutilisation, sous la forme de biogaz, des sous-produits végétaux et animaux et des déchets impropres à une utilisation commerciale.

PRÉSIDENCE DE Mme Diana WALLIS

Vice-présidente

4. Les priorités de la lutte contre la maladie d'Alzheimer (déclaration écrite): voir procès-verbal

* * *

Eva-Britt Svensson (GUE/NGL). - (*SV*) J'espère maintenant que tout le Parlement écoutera. Au cours de la période de session de janvier, nous avons adopté, à l'unanimité, une résolution sur la Corne de l'Afrique. Celle-ci contenait un paragraphe spécifique déclarant que Dawit Isaak devait être libéré. Dawit Isaak est aujourd'hui extrêmement malade et je demande au Président d'écrire aux autorités érythréennes.

Les informations sur sa maladie ont été confirmées par plusieurs sources et reprises par les médias suédois aujourd'hui. La situation est extrêmement grave et désespérée. Je vous rappelle simplement que Dawit Isaak est un journaliste qui possède la double nationalité suédoise et érythréenne, il est emprisonné sans jugement depuis 2001. Ses problèmes de santé sont si graves à présent qu'il se trouve dans un hôpital militaire et que je crains pour sa vie.

Je demande que nous soutenions la libération de Dawit Isaak.

(Applaudissements)

La Présidente. – Madame Svensson, je peux vous confirmer que le Président écrira en ce sens.

5. Heure des votes

La Présidente. – L'ordre du jour appelle le vote.

(Pour les résultats et les autres détails sur le vote: cf. procès-verbal)

5.1. 2050: l'avenir commence aujourd'hui – recommandations pour une future politique intégrée de l'UE en matière de lutte contre le changement climatique (A6-0495/2008, Karl-Heinz Florenz) (vote)

(Dans l'attente de la séance solennelle, la séance est suspendue à 11 h 55)

PRÉSIDENCE DE M. HANS-GERT PÖTTERING

Président

6. Séance solennelle - Autorité palestinienne

Le Président. – Mesdames et Messieurs, je suis très honoré et ému d'accueillir aujourd'hui M. Mahmud Abbas, le président de l'Autorité palestinienne. Je vous souhaite très chaleureusement la bienvenue au Parlement européen, Monsieur le Président.

(Applaudissements)

Nous avions également invité le président d'Israël, M. Shimon Peres. Malheureusement, en raison des célébrations qui marquent le 60^e anniversaire d'Israël en tant que nation, M. Shimon Peres, qui avait accepté notre invitation, n'a pu nous honorer de sa présence. Nous espérons que M. Shimon Peres pourra prochainement nous rendre visite.

Monsieur le Président, ce n'est pas la première fois que nous vous accueillons au Parlement européen. Alors que je vous souhaite la bienvenue ici à Strasbourg à un moment extrêmement difficile pour le Proche-Orient et en particulier pour votre peuple, le peuple palestinien, je me rappelle notre dernière réunion au Proche-Orient, qui s'est tenue il y a presque deux ans – à la fin mai 2007 – à Gaza. Vous m'aviez reçu au siège officiel de l'Autorité palestinienne. Je n'oublierai jamais notre rencontre, car la situation était extrêmement tendue. À ce moment-là, vous meniez des négociations délicates dans le but de sauver l'unité nationale, que vous aviez formée avec énergie et prévoyance. Dix jours plus tard, un coup d'État sans gloire mettait un terme regrettable à ces efforts.

Aujourd'hui, vous êtes venu directement du Caire, via Paris, où vous avez rencontré le président français. Ces derniers jours, des pourparlers très prometteurs ont eu lieu au Caire en vue de la formation d'un gouvernement palestinien d'union nationale.

S'agissant de la tragédie qui touche la bande de Gaza, ce n'est pas sans inquiétude que le Parlement européen a suivi les souffrances subies par le peuple palestinien. Le Parlement européen n'est pas resté silencieux. Nous avons exigé un cessez-le-feu immédiat. Nous avons dénoncé le caractère disproportionné des réactions non seulement des forces armées du Hamas mais aussi des civils et des organisations humanitaires internationales. Nous avons également décidé de dénoncer les provocations et les tirs de roquettes du Hamas, qui – c'est regrettable et nous le dénonçons – ont continué de viser Israël malgré le cessez-le-feu. Cela doit cesser.

(Applaudissements)

Mesdames et Messieurs, je souhaiterais rendre hommage au personnel de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), qui a fait preuve – et fait encore preuve – d'un courage exemplaire et d'un esprit de sacrifice pour accomplir sa mission. Au nom du Parlement européen, nous remercions très sincèrement ces femmes et ces hommes des Nations unies.

(Applaudissements)

Nous appelons à la reprise des négociations de paix dès que possible, car nous sommes convaincus que le conflit israélo-palestinien ne peut se régler par la seule voie militaire. En tant qu'acteur politique, nous avons le devoir et la responsabilité de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour permettre aux populations du Proche-Orient de cohabiter en paix. La paix entre Israël et la Palestine passe par la réconciliation intrapalestinienne. Le Parlement européen soutient sans réserve les pourparlers actuels, menés notamment par l'Égypte, qui visent à lever les obstacles à la formation d'un gouvernement palestinien d'unité nationale. Seul un tel gouvernement sera en mesure de répondre à la nécessité d'unir le peuple palestinien.

(Applaudissements)

Nous attendons d'un tel gouvernement – et le prions instamment en ce sens – qu'il respecte les principes fondamentaux du processus de paix, qu'il ne se livre à aucun acte de violence et qu'il s'engage pleinement dans les pourparlers de paix avec Israël. L'Union européenne est disposée à collaborer avec un tel gouvernement.

L'engagement du nouveau président des États-Unis, M. Barack Obama, et la nomination de M. George Mitchell en tant qu'émissaire spécial pour le Proche-Orient sont des signes positifs. La détermination de l'Union

européenne – et je me félicite que la commissaire compétente, Mme Ferrero-Waldner, nous rejoigne sur ce point, ainsi que ses collègues –, qui s'est engagée à peser de tout son poids politique et économique sur la balance, et la volonté politique de nombreux partenaires arabes indiquent que le processus de paix fondé sur les résolutions des Nations unies et sur l'initiative arabe pour la paix peut reprendre et aboutir à une issue positive.

Monsieur le Président Abbas, je parle au nom du Parlement européen, mais surtout en mon nom, quand je vous déclare que nous vous savons gré d'être ici aujourd'hui. Nous respectons et admirons beaucoup ce que vous faites dans ces circonstances extrêmement difficiles. Nous nous fions à vous, car vous êtes un homme de dialogue, de réconciliation et, partant, de paix. Nous vous souhaitons de réussir.

À présent, je vous invite à prendre la parole et à délivrer votre message au Parlement européen. Je vous souhaite très chaleureusement la bienvenue au Parlement européen, Monsieur le Président Mahmud Abbas.

(Applaudissements)

Mahmoud Abbas, président de l'Autorité palestinienne (traduction de l'interprétation anglaise de l'allocution originale en arabe). – (EN) Au nom de Dieu, clément et miséricordieux. Votre Excellence, Monsieur Pöttering, président du Parlement européen, Mesdames et Messieurs les députés du Parlement européen, je voudrais tout d'abord remercier Son Excellence M. Pöttering, président du Parlement européen, et vous tous de m'offrir cette occasion de m'exprimer devant cette auguste Assemblée.

Je viens de Palestine, dont le peuple subit la plus longue occupation militaire de l'histoire moderne. La Palestine a été profondément meurtrie par la plus violente, la plus atroce et la plus terrifiante des agressions militaires, une agression qui s'en est prise aux enfants, aux femmes et aux personnes âgées, ainsi qu'à leurs maisons, à leurs moyens d'existence, à leurs fermes, a leurs usines et à leurs écoles. Elle s'en est prise à l'eau potable, aux réseaux d'assainissement et d'électricité, ainsi qu'aux hôpitaux, aux installations, aux routes et aux ponts.

Oui, l'armée israélienne a touché avant tout la vie de mon peuple, ses infrastructures et son avenir, en particulier l'avenir de l'État palestinien auquel nous avons travaillé ensemble depuis longtemps et à l'établissement duquel nous travaillons encore.

Vous avez vu, comme le reste du monde, les restes brûlés et déchiquetés d'enfants. Vous avez entendu les cris d'appel au secours d'hommes, d'enfants et de femmes qui avaient perdu presque tous les membres de leur famille. Oui, vous avez vu cette mère qui a été assassinée alors qu'elle tenait ses enfants dans les bras. Vous avez vu ce père qui a perdu ses cinq enfants dans les attaques à la roquette, et la fillette Balousha qui dormait à côté de ses sœurs et s'est réveillée au bruit des explosions qui les ont toutes tuées, et les centaines d'enfants dont les maisons se sont effondrées, s'écroulant sur eux.

Vous avez vu également l'école Al-Fahura, qui était considérée comme sûre par les habitants de Jabalia, qui s'y étaient réfugiés, et comment les obus ont emporté les vies de ces innocents réfugiés, faisant plus de 40 morts. Chacune de ces personnes avait une famille, un nom, une histoire, des ambitions et des espoirs. En outre, une centaine de personnes ont été blessées.

Avec les vies de ces innocentes victimes, la conscience humaine, les principes des Nations unies et leur devoir de protéger la paix et la sécurité internationales ont été bafoués. Peut-être vous rappelez-vous aussi que les locaux des Nations unies, leurs écoles, cliniques, dépôts de provisions et de matériel médical n'ont pas été épargnés par cette folie guerrière contre notre population pacifique et courageuse de Gaza.

Mesdames et Messieurs, je viens de Palestine porteur d'une question posée par un jeune garçon appelé Luay et qui a perdu la vue dans les bombardements. Il m'a demandé qui rendrait à ses yeux la lumière de l'espoir, la lumière de la vie, et à son peuple la lumière de la liberté et de la paix.

Oui, Mesdames et Messieurs, ces scènes et ces images sont atroces. Tels sont les résultats de cette guerre: plus de 1 400 martyrs, plus de 5 000 blessés, parmi lesquels une majorité de civils innocents et un fort pourcentage d'enfants, de femmes et de personnes âgées. Cinq cents de ces blessés environ sont toujours dans un état critique et mourants à l'heure actuelle. Aux pertes humaines, il faut ajouter la destruction, au total, de plus de 4 000 maisons et bâtiments, et d'environ 20 000 autres habitations.

Cela signifie qu'environ 90 000 personnes sont sans abri et se trouvent déplacées. Outre la destruction à grande échelle des systèmes de fourniture d'eau et d'électricité, des réseaux d'assainissement, en plus des routes et autres infrastructure vitales, des bâtiments publics et privé, cette guerre israélienne a détruit le fruit

du sang et de la sueur du peuple palestinien, de centaines et de milliers de Palestiniens qui ont travaillé toute leur vie et perdu le fruit de ce labeur. Elle a détruit ce que l'Autorité palestinienne a mis 15 ans à réaliser.

Nombre des ces infrastructure et de ces équipements avaient été réalisés grâce aux contributions de vos pays et d'autres pays amis.

Tel est le tableau de l'après-guerre de cette guerre, qui s'est faite en parallèle à une autre forme d'agression contre notre terre, nos champs et notre économie nationale, et qui est pratiquée tous les jours en Cisjordanie.

La colonisation israélienne ne s'est jamais arrêtée. Les politiques de peuplement conduisent à la poursuite de la construction du Mur de séparation, ainsi qu'à une augmentation des barrages routiers, des postes de contrôles et des barrières qui assiègent les villes, les villages, les petites cités et les camps de réfugiés de Cisjordanie, y compris Jérusalem.

Bien au contraire, les colonies de peuplement ont vu leur nombre multiplié par dix-sept l'an dernier, par rapport à l'année qui a précédé l'accord d'Annapolis. Le nombre de postes de contrôle a augmenté, passant de 580 à 660.

Les incursions militaires n'ont pas cessé, ni les arrestations quotidiennes et parfois les assassinats de citoyens. À cela il faut ajouter le terrorisme des colons, les maisons qu'ils incendient comme à Hébron et à Naplouse et dans d'autres zones; et les attaques terroristes dirigées par des colons contre des agriculteurs à la saison des olives, fruit considéré par notre peuple comme le symbole de la paix et de la vie, et pas seulement comme un moyen d'existence pour des dizaines de milliers de familles palestiniennes.

La réalité tragique des incursions et des agressions israéliennes en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, nous confirme, ainsi qu'au monde, que ce qui se passe est une agression contre l'ensemble du peuple palestinien, contre son avenir et ses droits nationaux légitimes. C'est une agression et une guerre contre l'avenir de la paix, contre les efforts internationaux intensifs qui ont été déployés pour son établissement.

Le blocus injuste qui frappe notre population de Gaza et la guerre contre celle-ci n'étaient qu'un épisode d'une série continue de mesures visant à séparer Gaza du reste des territoires palestiniens occupés, à marginaliser Gaza, à marginaliser l'ensemble de notre peuple, et à empêcher notre peuple d'atteindre son but ultime: la fin de l'occupation, la liberté et le droit à l'auto-détermination et la création d'un état indépendant sur les territoires que nous occupions en 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale.

Ceci est confirmé par l'escalade des politiques de colonisation, malgré tous les efforts et accords, y compris le rapport George Mitchell de 2001, dont le dernier a été l'accord d'Annapolis, qui promettait au peuple palestinien un État à la fin de l'année 2008. Or, le seul résultat de l'accord d'Annapolis a été une guerre destructrice à Gaza et une guerre de colonisation en Cisjordanie, y compris à Jérusalem.

À Annapolis, le monde a déclaré l'échec des solutions unilatérales et militaires. Nous avons également déclaré qu'Israël devrait s'engager à mettre fin à ses activités de colonisation afin d'ouvrir la voie à un processus politique qui mettrait fin à l'occupation et permettrait l'application du droit à une solution à deux États – un État palestinien et un État israélien. Toutefois, l'expérience nous montre qu'Israël est toujours prisonnier de la mentalité militaire et colonisatrice, même si ses leaders parlent de solution à deux États.

Nous ne devons pas traiter avec Israël comme s'il s'agissait d'un État au-dessus de toute responsabilité, au-dessus du droit international. Nous devons mettre fin à de telles pratiques et nous devons demander des comptes aux leaders israéliens pour les violations du droit international et humanitaire qu'ils ont commises.

(Applaudissements)

En même temps, nous voudrions souligner que le succès des opérations d'assistance et d'aide, ainsi que la réinstallation des familles dont les maisons ont été détruites, nécessitent la levée des embargos, l'ouverture des postes de contrôle et des points de passage, et il faut qu'Israël respecte son engagement à l'égard de l'accord de 2005 sur la circulation et les points de passage. Ceci permettrait la circulation des flux d'aide, d'équipements et de matériaux nécessaires à la reconstruction et à la circulation normale des biens et des personnes. Ceci s'applique à tous les points de passage de la bande de Gaza – pas seulement au point de passage de Rafah – et également à la liberté de circulation en Cisjordanie et aux corridors de sécurité entre la Cisjordanie et Gaza, pour confirmer l'unité territoriale et économique palestinienne.

À ce point, je voudrais louer les efforts de l'UNRWA (Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient) pour son travail permanent, malgré toutes les difficultés et

les obstacles, pour l'aide qu'il apporte à notre peuple. J'appelle votre organisation et les autres organisations à l'assister de toutes les manières possibles.

La réconciliation nationale et l'établissement d'un gouvernement de réconciliation nationale font partie de nos priorités. Nous avons ouvert la porte à cette réconciliation pour mettre fin à la fracture et à l'agitation, et aussi aux appels à la séparation de Gaza et de la Cisjordanie. Nous avons lancé une mise en garde contre ce piège où Israël voudrait nous faire tomber.

Par conséquent, au début de juin nous avons appelé à un dialogue inconditionnel. Nous avons accepté le document de travail égyptien. Nos portes sont toujours ouvertes; nous ne permettrons pas la division de notre peuple et de son unité géographique, nous continuerons nos efforts spécifiques pour contrer toute tentative de séparation.

Nous connaissons les intentions et les plans des forces et tendances régionales qui soutiennent et encouragent la séparation. Ces forces font obstruction à la solution égyptienne qui mettra fin aux litiges et aux divisions internes. Cette solution est soutenue au niveau arabe par la Ligue arabe et par la résolution 1860 du Conseil de sécurité, à l'élaboration de laquelle j'ai participé personnellement avec les ministres arabes et européens.

Je voudrais souligner que nous allons continuer à déployer nos efforts pour atteindre notre plus noble but, qui est de trouver une solution à la cause arabo-palestinienne, parce que le statu quo laisse planer un point d'interrogation sur notre avenir et laisse notre peuple à la merci de politiques guerrières, agressives et extrémistes.

Une fois installé le gouvernement d'union nationale sur la base d'un programme soutenu par les parties arabes et internationales, nous pourrons contrôler les points de passage et les efforts de reconstruction au bénéfice de notre peuple et organiser des élections présidentielles et législatives.

J'espère que vous nous apporterez votre soutien, et j'espère également que vous nous aiderez à organiser ces élections et à les contrôler, comme en 1996 et en 2006. Nous espérons également pouvoir compter sur votre soutien afin d'obtenir la libération du président du conseil législatif palestinien et tous les députés qui ont été arrêtés et sont encore prisonniers d'Israël.

(Applaudissements)

L'essence du conflit dans notre région, c'est l'occupation israélienne. C'est un conflit entre les espoirs et les aspirations de notre peuple à se débarrasser de cette occupation et les tentatives d'Israël d'anéantir ces aspirations, et de faire obstacle aux efforts internationaux visant à établir un État palestinien par des moyens pacifiques.

Notre peuple se tourne vers vous et vers toutes les nations qui aiment la paix et la justice, et il vous lance un appel: le temps est venu pour la communauté internationale d'assumer ses responsabilités juridiques, politiques et morales afin de lui assurer une protection internationale adéquate et de lui permettre de se libérer de cette occupation pour vivre en paix et en liberté. À ce point, je voudrais insister encore sur notre demande et sur la vôtre d'envoyer des forces internationales afin de protéger notre peuple.

Nous avons entendu parler d'efforts arabes et internationaux en vue de reconstruire Gaza. Il est vrai que ces efforts devraient être déployés dès que possible pour que notre peuple reprenne espoir et confiance, mais nous nous demandons combien de temps on laissera Israël agir à sa guise et détruire les actifs et les infrastructures des populations arabes.

Par conséquent, la communauté internationale doit prévenir la répétition de ces événements passés et elle devrait également appeler Israël à renoncer à ses politiques destructrices. Je voudrais réitérer mes remerciements à la Commission européenne pour son aide à la reconstruction des bâtiments et des institutions de l'Autorité palestinienne. Je voudrais souligner que des négociations sérieuses et exhaustives ne peuvent être poursuivies sans un arrêt total de la colonisation – y compris ce qu'on appelle l'extension naturelle – et de tous les blocs de colonies et de tous les types d'embargo.

Je voudrais vous confirmer que les initiatives du gouvernement palestinien en vue de renforcer la paix, l'ordre public et la stabilité ne peuvent être ignorés par aucune des parties. Israël devrait respecter ses délais et cesser de saper les efforts du gouvernement palestinien par des incursions et des arrestations. Il devrait également respecter le statut juridique et la sécurité de l'Autorité palestinienne et, en outre, permettre au gouvernement de mettre en œuvre des projets économiques essentiels, sans utiliser des prétextes tels que les zones G et autres exemples.

Nous ne pouvons plus négocier sur la fin de l'occupation. Ce dont nous avons besoin, c'est de la fin absolue de toute occupation – c'est-à-dire des territoires qui sont occupés depuis le 5 juin 1967, comme indiqué sur la feuille de route. Nous ne pouvons pas rouvrir des négociations sur des questions partielles et subsidiaires, alors que la principale affaire – la fin de l'occupation – reste sans solution et que la colonisation connaît une escalade visant à renforcer et consolider cette occupation, et que 11 000 Palestiniens restent prisonniers. Ceci, et rien que ceci, redonnera de la crédibilité au processus de paix aux yeux de notre peuple et à la population de la région dans son ensemble.

Ce dont nous avons besoin, Mesdames et Messieurs, c'est de la reconstruction de Gaza, mais aussi de la reconstruction du processus de paix. C'est notre responsabilité collective. L'Europe qui, dans le passé, défendait – et défend toujours – les principes de sécurité et de justice dans notre région et dans le monde, doit affirmer aujourd'hui, plus que jamais, son rôle dans un partenariat global et clair avec l'administration du président Obama, le Quartet et la communauté internationale. L'élection à la présidence de M. Obama et ses positions déclarées, outre sa décision de nommer M. George Mitchell comme son envoyé spécial, sont des événements encourageants que aplaniront le chemin des négociations et l'ensemble du processus politique.

Je voudrais dire, en toute honnêteté, que notre décision arabe est de mettre en œuvre l'initiative de paix arabe – l'initiative de paix arabe qui fait partie de la feuille de route, et qui est devenue une initiative de paix islamique impliquant 57 pays musulmans. Cette initiative devrait être pleinement mise en œuvre.

Comme je l'ai dit précédemment, cette initiative fait partie de la feuille de route qui a été adoptée au Conseil de sécurité, conformément à la résolution 1515. Nous ne pouvons pas choisir à notre gré et négocier ses bases qui reposent sur le droit international. C'est la dernière opportunité que nous avons d'établir une paix véritable et juste dans notre région. Toutes les parties, surtout Israël, et le Quartet, devraient être fermes et honnêtes à ce sujet.

Nous devons souligner que l'initiative de paix arabe est devenue une initiative islamique. C'est une initiative qui appelle à la libération des territoires occupés et à la paix. Dès qu'Israël se retirera de tous les territoires occupés, 57 pays arabes et musulmans seront prêts à normaliser leurs relations avec Israël. Cette initiative représente une chance historique à ne pas laisser passer.

Mesdames et Messieurs, les scènes de massacre et de destruction ont choqué la conscience et les sentiments de millions de personnes dans le monde, y compris les pays européens amis. Notre peuple apprécie cette conscience humaine sensible, mais nous devons souligner à cet égard que le peuple palestinien ne renoncera pas à sa volonté de vivre et d'être libre. Il compte sur votre soutien à son combat pour l'exercice de son droit à la liberté et à l'indépendance, à pouvoir construire son avenir et à donner à ses enfants le droit à la sécurité, à une éducation de qualité et à un brillant avenir dans leur patrie – cette patrie qui mérite la vie et la sécurité.

Mesdames et Messieurs, notre grand poète palestinien, Mahmoud Darwish, répétait souvent: «Cette terre vaut la peine qu'on vive pour elle». À ce propos, je voudrais vous exprimer mes remerciements et ma gratitude, au nom du peuple de ce grand poète, de lui avoir rendu hommage. Il est le symbole du patriotisme palestinien. C'est le poète de l'humanité.

À Mahmoud Darwish je déclare: «Votre poème, qui n'est pas encore écrit, sur les enfants de Gaza, leurs souffrances et leurs espoirs, sera écrit par un poète parmi ces enfants qui portent en eux votre esprit, tout comme vous portiez en vous leur cause et leurs rêves légers.» Merci de votre attention.

(Applaudissements nourris)

Le Président. - Monsieur le président Abbas, au nom du Parlement européen, je vous remercie beaucoup d'être venu à Strasbourg pour nous parler. Nous devons à présent travailler ensemble à la paix. Dans l'Union européenne et au Parlement européen, nous voulons être des médiateurs honnêtes de la paix. Nous voulons que le peuple d'Israël vive à l'intérieur de frontières sûres et nous voulons que le peuple de Palestine vive à l'intérieur de frontières sûres. Notre point de départ c'est la dignité humaine. Les petites palestiniennes travaillent aussi dur à l'école que les petites israéliennes. Les petits israéliens aiment autant jouer au football que les petits palestiniens. L'heure d'une coexistence pacifique comme celle que nous connaissons en Europe doit venir. C'est notre souhait pour le Moyen-Orient.

Monsieur le président, nous vous souhaitons plein succès dans tous vos efforts de paix. Un État palestinien en sécurité, mais aussi un État israélien en sécurité, et ce commentaire s'adresse à Israël, doit rester la vision d'avenir. Cela doit devenir la réalité et cela doit avoir lieu de notre vivant. Si nous voulons réellement que cela arrive, cela arrivera

(Applaudissements)

Monsieur le Président, je voudrais vous remercier. Si les circonstances le permettent, nous nous retrouverons une nouvelle fois les 23 et 24 février. Le bureau de l'assemblée parlementaire euro-méditerranéenne m'a demandé de me rendre en Palestine et en Israël. Je conduirai une délégation qui se rendra à Gaza et nous visiterons également des zones situées dans le sud d'Israël. Si votre emploi du temps le permet, et j'espère que ce sera le cas, nous nous reverrons à Ramallah. Je me rendrai bien sûr aussi à Jérusalem.

Nous voulons aider - c'est le cœur et la raison qui nous le demandent - à rendre la paix possible entre Israël et la Palestine, entre la Palestine et Israël au Moyen-Orient.

Monsieur le président, nous voudrions vous remercier pour votre dur labeur et vous encourager à poursuivre sur la voie de la réconciliation, du compromis et de la paix. Merci de votre visite au Parlement européen.

(Applaudissements)

PRÉSIDENCE DE Mme Diana WALLIS

Vice-présidente

Urszula Gacek (PPE-DE). - (EN) Madame la Présidente, il y a quatre mois un ingénieur polonais a été enlevé au Pakistan. Il est actuellement aux mains de ses ravisseurs talibans, qui menacent de l'exécuter aujourd'hui si leurs exigences ne sont pas satisfaites. J'appelle cette Assemblée à soutenir les efforts déployés par les gouvernements polonais et pakistanais pour obtenir la libération de mon compatriote.

7. Heure des votes (suite)

7.1. Sanctions à l'encontre des employeurs de ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier (A6-0026/2009, Claudio Fava) (vote)

- Avant le vote:

Claudio Fava, *rapporteur.* - (*IT*) Madame la Présidente, si vous le permettez, je voudrais demander au Conseil, avec le soutien des autres groupes, d'annexer la déclaration formelle suivante à la directive et, par conséquent, de reporter le vote sur la résolution législative. Je lis la déclaration qui sera annexée je l'espère:

rapporteur.(EN) «Le Parlement européen et le Conseil déclarent que les règles sur la sous-traitance visées à l'article 9 de l'accord sur la présente directive ne porteront pas préjudice à d'autres dispositions relatives à cette question susceptibles d'être adoptées dans le cadre d'instruments législatifs à venir.»

Martin Bursík, *président en exercice du Conseil*. – (EN) Madame la Présidente, la présidence prend note de la déclaration proposée. Cependant, elle doit informer les députés du Parlement européen qu'elle ne peut prendre aucun engagement au nom du Conseil sans le consulter.

Claudio Fava, *rapporteur.* - (*IT*) Madame la Présidente, je sais que le Conseil doit avoir une réunion formelle avec le comité des représentants permanents. Je demande à la présidence de proposer officiellement d'ajouter cette déclaration et c'est pourquoi je vous demande de reporter le vote sur la résolution jusqu'à la prochaine session plénière, afin de laisser le temps au Conseil de se livrer à sa consultation formelle.

(Le Parlement décide le report du vote)

7.2. Défi de l'efficacité énergétique et technologies de l'information et de la communication (vote)

7.3. Rapatriement et réinstallation des détenus de Guantánamo (vote)

8. Explications de vote

* * * **Reinhard Rack (PPE-DE).** - (*DE*) Madame la Présidente, lors de la dernière séance, j'ai demandé s'il n'était pas possible de rendre plus facile l'utilisation de la caméra en laissant un siège vide. Aujourd'hui, une fois de plus, cela n'a pas été le cas. La caméra n'était pas sur moi, mais sur le général Morillon et ensuite sur M. Grosch. Peut-être serait-il possible de veiller à faciliter à la fois le travail du caméraman et le nôtre.

La Présidente. - Merci, Monsieur Rack, nous le rappellerons aux services.

Explications de vote orales

Rapport: Karl-Heinz Florenz (A6-0495/2008)

David Sumberg (PPE-DE). - (EN) Madame la Présidente, j'ai fini par voter pour ce rapport car, dans l'ensemble, nous sommes tous en faveur de la protection de notre environnement. Il s'agit d'une noble tradition de mon parti – le parti conservateur en Grande-Bretagne – mais je pense qu'il convient de nuancer les choses.

Premièrement, nous ne pouvons avoir de politique appropriée en matière de lutte contre le changement climatique que si tout le monde y adhère. Autrement, l'adoption d'une politique est une perte de temps pour l'Union européenne et pour les États individuels. C'est pourquoi nous devons également faire participer les pays asiatiques.

Deuxièmement, en cette période d'incertitude que nous vivons, une politique en matière de lutte contre le changement climatique doit être tempérée par la nécessité de disposer d'une sécurité énergétique. Nous sommes actuellement confrontés à une situation mondiale où tous les pays ont besoin d'un approvisionnement constant en énergie. C'est ce qui doit primer car, sans cela, il ne sera pas possible de soutenir les économies, la prospérité et le bien-être de nos populations.

Bogdan Pęk (UEN). - (PL) Madame la Présidente, je voudrais parler moi aussi de cette directive. J'ai voté contre celle-ci car je suis tout à fait convaincu qu'elle est extrêmement dangereuse et qu'elle représente une menace pour le développement de l'Europe. Elle combine la question évidente du besoin de protéger l'environnement de manière sensée et une idée tout à fait hypocrite, à savoir celle que les humains peuvent influencer les changements cycliques de notre climat.

C'est précisément cette partie, la question de la réduction des émissions de dioxyde de carbone, qui constitue la section la plus importante de ce document. Les énormes sommes d'argent, estimées à des centaines de milliards, qui doivent être consacrées à cet objectif seront purement et simplement perdues, alors qu'elles pourraient servir à créer une réelle sécurité environnementale et énergétique dans l'Union européenne. C'est une solution très pauvre et tragiquement malheureuse.

Avril Doyle (PPE-DE). - (*EN*) Madame la Présidente, plusieurs paragraphes et parties du rapport Florenz, en particulier le paragraphe 190, se rapportent à la contribution de l'agriculture au changement climatique. Alors que les méthodes de conservation du sol et les techniques de labour léger sont envisagés dans la plupart des États de l'Union européenne et présentent des avantages sur le plan tant économique que du changement climatique – et méritent, selon moi, un soutien bien plus large – le débat et la recherche agricoles sont en grande partie centrés sur les contributions en méthane et en protoxyde d'azote des ruminants.

Bien que des progrès soient réalisés, je n'adhère pas au fait que les États membres sont obligés de réduire les troupeaux de bétail européens afin d'atteindre les objectifs de leurs secteurs non marchands en matière de réduction des émissions. N'oublions pas que tout ce que nous ne produisons pas ici en Europe, nous l'importerons. Un kilo de bœuf produit au Brésil équivaut à six fois les émissions de dioxyde de carbone d'un kilo de bœuf produit en Irlande.

Leopold Józef Rutowicz (UEN). - (*PL*) Madame la Présidente, l'économie européenne est le plus gros importateur de combustibles fossiles. Toute augmentation du prix de ces combustibles, due à une demande accrue et à des coûts d'extraction supérieurs, peut produire un important impact négatif sur la qualité de vie de nos concitoyens et diminuer la compétitivité de l'économie de l'Union européenne.

Les efforts d'économie d'énergie et l'introduction de sources d'énergie propres, qui produisent de l'énergie à un coût stable et relativement faible, pourraient contrer cette tendance. En se servant de la recherche scientifique et en l'utilisant pour développer des solutions technologiques nous réduirons automatiquement les émissions de dioxyde de carbone. Répandre des théories controversées et nous faire peur avec des informations concernant le dioxyde de carbone n'apporte aucune valeur ajoutée et rend plus difficile le processus technique et matériel de réduction des émissions de dioxyde de carbone et de limitation de l'utilisation de combustibles fossiles pour produire de l'énergie.

Je soutiens toutes les activités techniques et scientifiques qui visent à réduire l'utilisation des combustibles fossiles. Malheureusement, je ne suis pas d'accord avec les théories exprimées dans le rapport de M. Florenz. Je ne soutiens pas ce rapport.

Zuzana Roithová (PPE-DE). - (CS) Madame la Présidente, je voudrais remercier Karl Florenz pour ses efforts et pour la manière démocratique dont il a géré la commission temporaire des changements climatiques. Bien que le rapport initial fût meilleur que ce compromis, je l'ai néanmoins voté. Des opinions très différentes se sont exprimées aujourd'hui dans la discussion sérieuse et terre-à-terre, certaines étaient critiques mais toutes étaient unanimes pour dire que le climat change et qu'avec notre niveau de civilisation nous pouvons l'influencer, que notre responsabilité vis-à-vis des générations futures consiste à nous mettre d'accord sur des mesures effectives. Aucune ne représente la panacée et toutes doivent s'appliquer à tous les continents. Je crois que malgré les opinions extrêmes du président tchèque, la présidence tchèque parviendra à arracher des engagements nouveaux aux États-Unis.

Hynek Fajmon (PPE-DE). - (*CS*) Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, j'ai voté contre le rapport Florenz. L'adoption de ce rapport est une mauvaise nouvelle pour les citoyens européens. Le climat de la terre a changé, change et changera, que nous le voulions ou non et les engagements absurdes que l'Union européenne s'impose à elle-même n'y feront rien. Le rapport Florenz affirme que les engagements en matière de climat pris par l'Union européenne en 2007 sont insuffisants et qu'ils doivent être augmentés. Je ne suis pas d'accord. Tant que l'Union européenne sera la seule région du monde à réduire ses émissions, l'objectif de la réduction des émissions mondiales ne sera jamais atteint. Tout ce que nous obtiendrons ce sera une vaste délocalisation des entreprises européennes et une perte d'emplois. Les auteurs du rapport veulent tout changer en Europe, des menus alimentaires jusqu'au tourisme, le tourisme social étant appelé à devenir le but officiel. Même Mao Tsé Tong ne renierait pas une telle révolution culturelle dans laquelle tout ce qui est vieux est balayé et remplacé par du nouveau. Aucun homme sensé ne peut accepter une telle approche, c'est pourquoi j'ai voté contre.

Czesław Adam Siekierski (PPE-DE). - (*PL*) Madame la Présidente, bien que 70 % de la surface de la terre soit recouverte d'eau, nos réserves en eau, surtout en eau potable, s'amenuisent à une vitesse effrayante. Des parties de plus en plus grandes de notre planète sont confrontées à la menace d'une pénurie d'eau. Plus le développement s'accélère, plus la demande d'eau croît. La recherche a montré que plus les sociétés s'enrichissent, plus la demande d'eau augmente. Il n'y a pas de progrès sans eau.

De nombreuses régions sont au bord de la catastrophe. Maintenir le statu quo en terme de gestion de l'eau pourrait conduire à une situation dans laquelle l'accès à l'eau provoquera non seulement des différends, mais aussi des guerres. La situation matérielle des pays, plutôt que les capacités militaires qui pourraient être les leurs, décidera de leur réussite. La pénurie d'eau conduira très vite à une crise alimentaire.

Nous avons besoin d'une politique adaptée, intégrée, qui aidera à préserver et reconstituer nos réserves en eau. Nous devons rationaliser l'utilisation de l'eau.

Ivo Strejček (PPE-DE). - (EN) Madame la Présidente, permettez-moi de vous expliquer les raisons qui m'ont poussé à voter contre le rapport Florenz sur le changement climatique.

Les politiques en matière de changement climatique reposent en grande partie sur des idéologies alarmistes. Les preuves du changement climatique sont sujettes à controverse. Les hypothèses accusant l'homme de ce changement sont, c'est le moins que l'on puisse dire, contestables. L'homme est considéré comme une créature néfaste pour l'environnement, auquel il n'apporte aucune contribution bénéfique. Je ne partage pas cette opinion.

Le contenu du rapport est le produit direct d'une idéologie verte à la mode selon laquelle nous devons donner la priorité à la nature et à la planète et prétend que nous ne sommes pas capables de veiller sur les personnes, leurs besoins et leurs intérêts.

Les quelques amendements à ce rapport qui encouragent les progrès en matière d'énergie nucléaire et soutiennent les avancées dans le domaine de la fusion nucléaire ne peuvent en atténuer l'impact négatif sur l'ensemble de l'économie et de l'agriculture européennes.

J'ai voté contre le rapport car il ne fait qu'indiquer des problèmes politiques substantiels. Au lieu de formuler des idées qui n'intéressent personne, nous devrions nous occuper des personnes et de leurs besoins.

Mairead McGuinness (PPE-DE). - (EN) Madame la Présidente, j'ai appuyé ce rapport principalement parce que les paragraphes qui me préoccupaient ont été soit supprimés soit modifiés, de manière appropriée selon

moi. Ils portaient en particulier sur le secteur agricole de l'élevage. Je tiens à souligner que l'Union européenne a tellement réduit son industrie de l'élevage à la suite des réformes apportées à la PAC, que nous sommes devenus aujourd'hui des importateurs nets de bœuf et que ce bœuf est produit ailleurs avec toutes les conséquences que cela implique au niveau du changement climatique.

Cela nous montre bien à quel point il est important que nous atteignions un consensus mondial en la matière. L'Europe pourrait bien entendu montrer la voie, mais nous devons insister pour que d'autres fassent comme nous, car si nous sommes les seuls à respecter les critères nous ne nous ferons que du tort.

Enfin, je soutiens l'idée avancée dans ce rapport pour qu'une année spéciale soit consacrée à la diffusion d'informations et à la nécessité d'aborder la question du changement climatique d'une façon qui nous rapproche des gens. Un excellent travail est déjà réalisé dans ce domaine.

Nirj Deva (PPE-DE). - (EN) Madame la Présidente, j'ai voté pour ce rapport car, pour la première fois, j'ai le sentiment que l'Union européenne est sur la même longueur d'onde que les États-Unis. Le Président Obama a été élu en déclarant qu'il fera de l'environnement l'un des thèmes importants de ses programmes.

Cependant, je ne sais pas si mes électeurs admettront qu'il y a un quelconque changement. Même si les États-Unis et l'Union européenne agissent de concert en vue de limiter les émissions de dioxyde de carbone, nous devons envisager ce qui se passera si nous n'encourageons pas assez les pays émergents tels que l'Inde et la Chine à nous emboîter le pas – via un transfert de technologies et en aidant les Chinois et les Indiens à mettre en place les technologies à faible intensité carbonique les plus récentes que nous pouvons exporter. Le fait est qu'à l'heure où nous parlons, la Chine construit de nouvelles centrales électriques au charbon à forte intensité carbonique toutes les deux semaines. D'où ma question: comment pouvons-nous limiter les émissions sans contribuer au transfert de technologies?

Daniel Hannan (NI). - (EN) Madame la Présidente, nous voyons encore une fois que l'Union européenne vit dans un monde virtuel - un monde qui n'existe que dans les résolutions du Parlement, les communications de la Commission et les communiqués de presse du Conseil.

Nous condamnons le réchauffement planétaire, mais nos pérégrinations mensuelles entre Bruxelles et Strasbourg génèrent des centaines de milliers de tonnes de gaz à effet de serre. Nous parlons avec affectation de l'utilisation durable des sols, mais la politique agricole commune encourage la coupe des haies, l'usage d'engrais chimiques et le dumping des surplus sur les marchés vulnérables du tiers monde. Nous prêchons la conservation, mais la politique commune de la pêche a engendré une catastrophe écologique, anéantissant ce qui aurait dû être une formidable ressource renouvelable.

Chers collègues, ne pensez-vous pas que nos électeurs l'ont remarqué? Imaginez-vous que, tel le mauvais génie de Descartes, vous pouvez manipuler leur réalité en contrôlant leur perception? Le fait est que nos électorats ont vu clair dans notre jeu il y a longtemps, ce qui explique pourquoi ils votent «non» dès qu'ils en ont l'occasion. Si vous pensez que j'ai tort, prouvez-le-moi. Soumettez le traité de Lisbonne à un référendum: *Pactio Olisipiensis censenda est*.

- Rapport: Claudio Fava (A6-0026/2009)

Zuzana Roithová (PPE-DE). - (CS) Bien que j'aie voté pour le rapport Fava, j'ai des réserves fondamentales sur l'intitulé de la directive qui prévoit des sanctions contre les employeurs de ressortissants illégaux en provenance de pays tiers. C'est hypocrite alors que l'économie souterraine concerne aussi des millions d'ouvriers européens, d'ouvriers qualifiés, de personnels de maison et autres. L'harmonisation des sanctions doit s'appliquer au travail en noir quel que soit le pays d'origine de la personne qui est employée.

Emine Bozkurt (PSE). - (*NL*) La délégation du PvdA (Parti travailliste néerlandais) soutient l'objectif de la directive, à savoir pénaliser l'emploi d'immigrés illégaux afin de décourager le travail illégal comme l'un des facteurs qui attirent les migrants illégaux, tout en tentant d'empêcher et de contrôler l'exploitation des migrants.

Malgré les éléments positifs de ce compromis, nous avons dû voter contre pour plusieurs raisons. Initialement, la responsabilité couvrait toute la chaîne jusqu'au contractant principal. Malheureusement, cette clause n'a pas survécu dans le compromis du Conseil et du Parlement, qui se limite à présent à la première phase de l'externalisation ou de la sous-traitance. C'est contre-productif et cela pousse à plus d'externalisation dans le but d'échapper à al responsabilité sociale.

En outre, les garanties sont insuffisantes que les migrants seront protégés et que les employeurs qui enfreindront les règles seront punis. Les migrants n'auront pas le droit de percevoir les salaires dus avant d'être déportés, et ils ne seront pas non plus autorisés à attendre le payement de leur salaire sur le territoire de l'Union européenne. Les chances de les voir toucher l'argent qui leur est dû une fois sortis de l'UE sont quasi nulles. Cela signifie que les immigrés illégaux qui sont exploités et qui veulent se battre pour leurs droits n'ont pratiquement aucune chance.

David Sumberg (PPE-DE). - (*EN*) Madame la Présidente, je me suis abstenu dans de ce vote important au Parlement. Naturellement, je ne suis pas en faveur des immigrés illégaux qui viennent dans nos pays et prennent l'emploi de ceux qui ont payé leurs impôts et qui ont payé leur part au fil du temps, mais je pense que la responsabilité devrait reposer non pas principalement sur les employeurs mais sur les gouvernements nationaux de chaque État.

Cette abstention est l'occasion d'exprimer ce que je pense, à savoir que notre gouvernement britannique actuel a échoué lamentablement dans la mise en place d'une politique d'immigration appropriée dans notre pays - une politique d'immigration qui permette de suivre ceux qui entrent mais également ceux qui sortent, qui permette de garantir l'équité entre ceux qui ont le droit de venir et ceux qui n'en ont pas le droit et, surtout, une politique qui permette de préserver de bonnes relations interraciales et communautaires, s'appuyant sur le fait que le peuple britannique ait le sentiment qu'il y a un juste équilibre entre ceux qui entrent, ceux qui sont déjà là et ceux qui sortent.

* * *

Francesco Enrico Speroni (UEN). - (*IT*) Madame la Présidente, je voudrais faire un rappel au règlement parce que si j'ai bien compris nous n'avons pas voté sur le rapport Fava. Je ne vois pas comment nous pourrions faire des déclarations de vote alors que le vote n'a pas eu lieu.

La Présidente. – Nous avons voté sur le rapport, nous n'avons pas encore procédé au vote final, des gens souhaitent peut-être s'exprimer sur les votes précédents.

* *

Czesław Adam Siekierski (PPE-DE). - (*PL*) Madame la Présidente, la crise démographique constitue l'un des défis les plus importants auxquels l'Union européenne sera confrontée à l'avenir. Un plus faible taux de natalité et une plus grande espérance de vie moyenne signifient que notre société vieillit. En même temps, un groupe de plus en plus restreint de citoyens devra supporter les coûts qui y seront associés.

La pénurie de candidats pour certains emplois signifie que des immigrés illégaux sont utilisés, car le coût de leur travail est nettement inférieur. Le travail illégal devrait être puni et ses conséquences négatives devraient se répercuter surtout sur les employeurs et seulement dans un second temps sur les travailleurs eux-mêmes.

La directive prévoit des exigences administratives appropriées pour les employeurs. Toutefois, ces exigences ne devraient pas être excessives car elles pourraient avoir un impact négatif sur la situation de personnes entrées légalement dans l'Union européenne et qui sont titulaires de permis de travail valables. L'obligation d'examiner les documents des demandeurs pourrait décourager les employeurs de recourir aux services d'étrangers et, par conséquent, conduire à une baisse du taux d'emploi et saper le marché du travail.

Philip Claeys (NI). - (*NL*) Je vais voter pour le rapport Fava bien qu'il ne soit pas parfait, loin s'en faut. Je voudrais néanmoins exprimer mon soutien à la directive, qui cherche à traiter l'emploi des immigrés illégaux.

Il ne s'agit bien sûr que de la pointe de l'iceberg car il faudrait s'occuper également des trafiquants, des réseaux qui aident les immigrés illégaux et aussi, bien sûr, des gouvernements des États membres qui régularisent les étrangers illégaux sur une grande échelle. Après tout, c'est précisément cette impunité qui constitue une des principales attractions de toute cette question de l'immigration illégale. Les étrangers illégaux peuvent organiser toutes les manifestations qu'ils veulent, introduire des demandes, rédiger des pétitions, sans courir le risque de se faire prendre ou d'être renvoyés dans leur pays d'origine. Il faudrait adopter une politique du retour efficace et qui fasse exactement ce qu'elle annonce.

Daniel Hannan (NI). - (EN) Madame la Présidente, le droit de déterminer qui peut traverser vos frontières et s'établir sur votre territoire fait partie des attributs suprêmes d'un État. Depuis des années, ce Parlement

cherche à conférer cet attribut étatique à l'Union européenne et le fait sans le consentement des électeurs et, à ce que l'on peut en juger des résultats des référendums en France, aux Pays-Bas et en Irlande, en dépit de la vive opposition des électeurs. La question de l'immigration illégale devrait être une prérogative nationale et la question des sections à l'encontre des employeurs d'immigrés clandestins devrait assurément ne concerner que les États membres.

Si l'Union européenne souhaite étendre sa juridiction à ce domaine, elle devrait d'abord obtenir le consentement sans réserve de la population au fondement légal sur lequel elle envisage de le faire. Cela signifie soumettre le traité de Lisbonne à un référendum: *Pactio Olisipiensis censenda est*!

Nirj Deva (PPE-DE). - (EN) Madame la Présidente, il s'agit d'un texte législatif épouvantable. Il est épouvantable parce qu'il criminalise l'employeur et ne criminalise par l'immigré clandestin. C'est un non-sens. Cela suscitera une appréhension parmi tous les employeurs au moment d'engager quelqu'un. Pouvez-vous imaginer ce qui se passera quand un employeur potentiel vérifiera la situation d'un employé potentiel et commencera à lui poser des questions très indiscrètes?

D'ailleurs, cela n'a rien à voir avec l'Union européenne. Cela devrait être une matière relevant purement de la législation nationale et des gouvernements nationaux – ce sont les parlements nationaux des États membres qui devraient décider qui ils veulent et qui ils ne veulent pas dans leur pays. Il est absurde de criminaliser les employeurs nationaux en cette période de grave récession. Ce texte législatif ne devrait jamais voir le jour.

- Proposition de résolution: B6-0062/2009 (Efficacité énergétique)

Zuzana Roithová (PPE-DE). - (CS) L'Union européenne peut voir maintenant les premiers résultats de la politique énergétique commune. Les enchères du système d'échange de quotas d'émission s'ouvriront en 2015 et les programmes d'énergie renouvelable ont débuté. Seule l'adoption du traité de Lisbonne permettra une gestion plus efficace des priorités européennes dans le domaine de l'énergie, priorités qui sont en train de changer. Le plus important, c'est l'indépendance politique. La fourniture d'énergie ne doit pas être une source de chantage politique. La deuxième priorité consiste à accroître la part de l'énergie propre et de l'énergie renouvelable. C'est pourquoi ces technologies, ainsi que l'énergie nucléaire, la sécurité d'exploitation et la question des déchets doivent être également concernées par le financement de la recherche. La chose fondamentale que ce débat a montrée, c'est que nous devons trouver les moyens de limiter la consommation et de respecter les ressources naturelles. Cela commence par l'éducation de nos enfants.

Syed Kamall (PPE-DE). - (EN) Madame la Présidente, je me souviens que lorsque j'étais un jeune étudiant en maîtrise, un chargé de cours m'a dit un jour que la technologie offrait de nombreuses solutions, mais que si l'on voulait accomplir des choses, il fallait souvent une volonté de la part des politiques et des entrepreneurs pour y arriver.

Nous voici à nouveau au Parlement européen. Nous discutons du changement climatique. Nous discutons de l'efficacité énergétique. Cependant, laissez-moi vous rappeler que douze fois par an, nous déplaçons ce Parlement de Bruxelles à Strasbourg, sans parler des bâtiments supplémentaires dont nous disposons au Luxembourg. Non seulement, cela coûte aux contribuables européens 200 millions d'euros supplémentaires par an, mais cela rejette 192 000 tonnes de CO₂– ce qui équivaut à 49 000 montgolfières. Il est temps pour les politiciens de ce Parlement d'arrêter de débiter leur blabla sur l'efficacité énergétique et le changement climatique, de mettre fin à l'hypocrisie et de fermer le Parlement de Strasbourg.

Francesco Enrico Speroni (UEN). - (*IT*) Madame la Présidente, je suis automobiliste et j'en ai assez d'être persécuté, comme par certaines propositions de ce rapport. C'est pourquoi j'ai voté contre.

Nirj Deva (PPE-DE). - (EN) Madame la Présidente, j'ai soutenu cette proposition avec réticence, même si j'aurais préféré ne pas l'avoir votée. La raison en est que nous ne pouvons créer l'efficacité sans la concurrence. La concurrence est le premier moteur de l'efficacité sur tout marché - qu'il s'agisse du marché de l'énergie ou autre – et ici, nous recourons à un instrument – la technologie – dans toute l'Union européenne pour stimuler un marché énergétique efficace.

Il est certain que nous devons promouvoir l'efficacité énergétique par le biais de la concurrence au sein de l'Union européenne. Si nous l'avions fait et si nous avions cherché comment être plus compétitifs les par rapport aux autres afin d'accroître notre efficacité énergétique, nous aurions le marché énergétique le plus efficace au monde. Voilà pourquoi j'ai dit que j'avais voté pour avec réticence.

- Proposition de résolution: RC-B6-0066/2009 (détenus de Guantanamo)

David Sumberg (PPE-DE). - (EN) Madame la Présidente, avant de dire au revoir à Guantanamo grâce à l'association d'une résolution de ce Parlement et de la décision exécutive du président des États-Unis – une association pernicieuse d'exercice pur et simple du pouvoir – laissez-moi vous faire part de deux faits.

Premièrement, Guantanamo a été créé dans le but de protéger l'ensemble de nos citoyens. Pour ce qui est des États-Unis, cela a fonctionné. Depuis le 11 septembre, aucun acte de terrorisme n'a été perpétré sur le sol américain. Au moment où il prend sa retraite, saluons le travail qu'a accompli le président George W. Bush dans ce domaine. Je me rends compte que je viens de proférer une hérésie suprême dans ce Parlement, mais c'est la vérité.

Deuxièmement, souvenons-nous également que nous avons toujours été prompts à donner des conseils aux Américains, mais à présent, voyons ce que l'Europe fait pour partager la charge que représente quelques-uns de ces détenus et protéger nos populations de futurs actes terroristes. Je ne retiendrai pas mon souffle.

Jim Allister (NI). - (EN) Madame la Présidente, toujours désireux de prendre n'importe quel train en marche, aujourd'hui le Parlement européen a demandé aux États membres d'ouvrir grand leurs portes aux détenus de Guantanamo, le jour même où les services de sécurité révèlent que Mullah Sakir, qui a été relâché l'année dernière, fait à présent partie du haut commandement d'Al-Qaïda et dirige des attaques contre les troupes britanniques et les troupes de l'OTAN en Afghanistan. Ce même jour, nous annonçons que l'UE accueillera de telles activités terroristes. Sommes-nous tombés sur la tête? N'oubliez pas, qu'une fois admis et régularisés en tant que citoyens, ces individus pourront se déplacer librement à travers chaque État membre de l'Union européenne. J'espère que ceux qui ont voté pour cette folie s'en souviendront quand les choses tourneront mal.

Zuzana Roithová (PPE-DE). - (*CS*) Madame la Présidente, permettez-moi d'expliquer pourquoi je me suis abstenue de voter la résolution concernant la fermeture de la prison de Guantánamo. Le débat d'hier a montré que tout le monde salue ce plan populaire ou populiste du président américain, mais c'est tout ce que nous pouvons faire. La résolution contient des appréciations pour lesquelles nous ne disposons pas de suffisamment d'évaluations ou de données vérifiées. Nous avons consacré trois heures de débat animé hier à la question de savoir où il convient de mettre les prisonniers et ceux dont les crimes n'ont pas été prouvés. Bien sûr, la solution incombe au Congrès américain et aux gouvernements de certains pays européens, mais pas au Parlement européen. C'est pourquoi je n'ai pas voté pour la résolution.

Philip Claeys (NI). - (*NL*) Bien que la résolution sur Guantánamo contienne certains éléments qui confirment les fondements mêmes de l'État de droit, je regrette bien sûr la teneur sous-jacente du texte, à savoir que les détenus de Guantánamo seraient des victimes qui méritent notre sympathie. Ce ne sont pas vraiment des enfants de chœur. Ce sont des personnes qui sont soupçonnées d'avoir commis des actes de terrorisme, mais pour lesquels il manque une preuve évidente.

Les États membres devraient prévoir des arrangements nécessaires pour accepter les détenus de Guantánamo, du moins selon la résolution. C'est pour le moins problématique. Le problème du fondamentalisme islamique radical est à mon sens assez important en Europe et il traduit une certaine myopie dans la lutte contre le terrorisme, mais il ouvre en même temps les portes aux personnes soupçonnées de liens avec al-Qaïda, les talibans et des groupes associés.

Daniel Hannan (NI). - (EN) Madame la Présidente, pendant des années ce Parlement a critiqué les États-Unis à propos de la suspension des libertés civiques inhérentes au maintien du centre de détention de Guantanamo. J'ai fait partie des personnes qui ont exprimé leurs préoccupations.

J'ai reconnu – contrairement à d'autres personnes de cet hémicycle – qu'il s'agissait de questions difficiles et délicates. Un certain nombre de détenus n'ont été libérés que pour être recapturés sur les champs de bataille d'Afghanistan. L'un d'entre eux s'est fait sauter sur un marché en Irak, tuant ainsi des dizaines de personnes. Néanmoins, certains principes sont suprêmes et ne devraient pas être sacrifiés sur l'autel de la recherche de l'intérêt personnel. L'un de ces principes est que personne ne devrait être détenu sans être accusé d'un délit.

Chers collègues, nous avons fait précéder chacune de nos résolutions sur Guantanamo de protestations de bonne volonté. Nous avons parlé, nous avons insisté, en tant qu'amis des États-Unis. À présent, voici l'occasion de justifier cette rodomontade. L'administration américaine, en faisant ce que nous demandions depuis longtemps, demande notre aide. Ne pas la leur offrir serait mesquin, incohérent, hypocrite et contraire à nos intérêts.

Syed Kamall (PPE-DE). - (*EN*) Madame la Présidente, ceux d'entre nous qui croyons en la liberté, la liberté individuelle et l'État de droit avons tenté pendant des années de convaincre nos amis américains de fermer le centre de détention de la baie de Guantanamo. Le pays qui s'autoproclame le leader du monde libre ne peut mettre de côté ces valeurs pour sa propre commodité, même pour des raisons de sécurité compréhensibles.

Maintenant que le président Obama a annoncé la fermeture du camp de Guantanamo, nous devrions leur apporter toute notre aide. Cependant, il n'appartient pas à l'Union européenne de déterminer qui entre dans les pays de l'Union européenne. Cela devrait être le rôle des États membres. Lançons-leur un appel à fournir leur part d'efforts pour aider nos amis américains en cette période. Ils ont montré leur volonté. Ils nous ont écoutés. Il est temps pour nous de les écouter, tout comme l'élite politique européenne devrait écouter les électeurs quand, référendum après référendum, ils ont rejeté le traité de Lisbonne. Le temps est venu pour nous d'écouter les voix qui comptent.

Nirj Deva (PPE-DE). - (EN) Madame la Présidente, la Grande Charte et l'Habeas Corpus constituent le fondement sur lequel repose la constitution américaine. Ils sont également le fondement sur lequel reposent les lois de mon pays. On ne peut pas arrêter quelqu'un et l'emprisonner sans l'inculper ni organiser de procès. Toutefois, il n'y a pas eu une année au sein de ce Parlement où nous n'avons pas condamné le président Bush pour son action relativement au camp de Guantanamo. Aujourd'hui, nous sommes dans une situation où le président Obama a décidé, non sans raison, de fermer Guantanamo.

Maintenant que le président américain a écouté ce que nous avions à dire, il est assurément de notre devoir d'encourager les États membres à partager cette charge avec nos alliés américains. Néanmoins, ce n'est pas une matière que ce Parlement peut imposer aux autres parlements. C'est aux parlements nationaux de décider s'il est dans leur intérêt d'aider les Américains à l'heure où ils en ont besoin.

Explications de vote écrites

- Rapport: Karl-Heinz Florenz (A6-0495/2008)

Šarūnas Birutis (ALDE), *par écrit.* - (*LT*) L'Europe a besoin d'une stratégie politique unique en matière d'énergie qui garantisse une utilisation efficace des ressources et réduise l'impact environnemental.

L'Union européenne et les États membres doivent garantir le développement de l'infrastructure énergétique de l'Europe, qui est impérative au moment où nous tentons de diversifier les sources énergétiques de l'Union européenne et de réduire notre dépendance par rapport aux combustibles fossiles.

Aujourd'hui, dans l'Union européenne, le chauffage des bâtiments représente le premier consommateur d'énergie et la principale source d'émission de CO_2 - environ 40 % de tout le CO_2 émis. Il existe là de nombreuses possibilités d'économie d'énergie.

Je suis d'accord avec la proposition du rapporteur qui consiste à organiser une campagne nationale d'information des citoyens visant à accroître l'utilisation efficace de l'énergie, avec des thermographies et un audit énergétique de leur habitation, suivis de recommandations concernant le financement d'éventuels travaux de modernisation à l'aide de microcrédits. Les bâtiments hérités de l'ère soviétique présentent une piètre efficacité énergétique et de nombreux propriétaires ne savent pas comment ni par quels moyens ils peuvent économiser l'énergie. Je crois qu'il est nécessaire de porter l'aide des Fonds structurels à 15 % (aujourd'hui 3 %) pour la rénovation des logements.

John Bowis (PPE-DE), par écrit. – (EN) Les conservateurs britanniques accueillent avec satisfaction les grandes orientations du rapport de la commission temporaire sur le changement climatique. Nous sommes d'avis que ce rapport contribue de manière significative au débat, qui mènera à un accord international efficace sur le changement climatique à Copenhague en 2009. Nous soutenons particulièrement les objectifs ambitieux à moyen et à long terme en matière de réduction des émissions, la promotion de l'énergie renouvelable et d'une plus grande efficacité énergétique, et l'appel à une approche durable de la sylviculture, des forêts tropicales et de la déforestation. Nous pensons également qu'une économie à faibles émissions de CO₂ stimulera une plus grande innovation, ce qui permettra de créer de nouvelles entreprises compétitives et de nouveaux emplois dans les secteurs des technologies propres, des énergies renouvelables et des entreprises vertes.

Cependant, nous ne pouvons adhérer à l'idée selon laquelle la stratégie européenne de sécurité et la politique européenne de sécurité et de défense ont un rôle à jouer dans la réduction des effets du changement climatique.

Nous sommes également fortement opposés aux références au traité de Lisbonne, plus particulièrement celles qui suggèrent que les compétences de l'Union européenne dans le domaine du changement climatique ne sont pas encore suffisantes. Nous sommes convaincus que l'Union européenne dispose de tous les pouvoirs dont elle a besoin pour aider les populations d'Europe à collaborer pour réussir et montrer l'exemple dans le domaine du changement climatique.

Nicodim Bulzesc (PPE-DE), par écrit. - (RO) J'ai voté pour le rapport Florenz car je suis d'accord avec les recommandations pour une future politique intégrée de l'UE en matière de lutte contre le changement climatique.

Ce rapport demande à la Commission de surveiller étroitement et d'analyser les toutes dernières conclusions de la recherche scientifique en vue d'évaluer en particulier si l'objectif de 2°C de l'Union européenne permettra vraiment de prévenir les effets dangereux du changement climatique.

En même temps, il souligne l'importance pour l'Union européenne et d'autres nations industrialisées de définir, en tant que groupe, un objectif à moyen terme pour la réduction des émissions des gaz à effet de serre de 25 %-40 % d'ici à 2020, ainsi qu'un objectif à long terme pour la réduction des émissions de 80 % d'ici à 2050, par rapport à 1990, tout en continuant à se concentrer sur l'objectif de limitation de la hausse de la température mondiale à 2°C au-dessus des niveaux préindustriels, ce qui donne ainsi une probabilité de 50 % d'atteindre cet objectif.

David Casa (PPE-DE), *par écrit.* – (*EN*) Ce rapport montre la voie à suivre et envoie clairement le message que nous devons tous agir maintenant, avant qu'il ne soit trop tard. Nous ne pouvons prendre de risques quand la protection de la nature et de l'humanité est en jeu. Nous avons besoin d'une politique intégrée pour éviter que nos travaux ne se chevauchent et nous avons besoin d'harmoniser nos objectifs et nos stratégies. L'Union européenne devrait assumer un rôle prépondérant dans la lutte contre le changement climatique et ce rapport est un grand pas dans cette direction. Les droits à la vie, la sécurité, la santé, l'éduction et la protection de l'environnement sont fondamentaux et il est de notre devoir de les préserver pour les générations futures. Nous sommes déjà conscients des dégâts considérables que cause le changement climatique et nous avons le devoir de minimiser ces dégâts autant que possible.

Charlotte Cederschiöld, Christofer Fjellner, Gunnar Hökmark et Anna Ibrisagic (PPE-DE), par écrit. - (SV) Nous avons voté aujourd'hui pour le rapport sur une future politique intégrée de l'UE en matière de lutte contre le changement climatique. À ce propos, nous voudrions cependant souligner que les recettes des droits d'émission devraient revenir aux États membres.

Călin Cătălin Chiriță (**PPE-DE**), *par écrit.* - (RO) J'ai voté pour le rapport «2050: l'avenir commence aujourd'hui - recommandations pour une future politique intégrée de l'UE en matière de lutte contre le changement climatique» parce que le changement climatique pourrait provoquer des catastrophes irréversibles et que l'ère des combustibles fossiles bon marché est en train de prendre fin.

C'est pourquoi l'UE doit joindre ses forces à celles de ses partenaires stratégiques pour réduire sa dépendance actuelle par rapport aux combustibles fossiles et augmenter de manière significative la part des énergies renouvelables utilisées.

Avec les investissements appropriés, l'efficacité énergétique de l'économie européenne doit augmenter et les gaz polluants à effet de serre doivent diminuer de plus de 25 % dans les 12 années à venir.

L'UE doit entreprendre l'action nécessaire pour atteindre les objectifs suivants d'ici à 2050: une réduction des émissions des gaz à effet de serre et un niveau de 60 % d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique.

L'année européenne de la créativité et de l'innovation peut représenter un jalon majeur à cet égard, en soulignant l'importance fondamentale des investissements dans la recherche scientifique et les nouvelles technologies.

Konstantinos Droutsas (GUE/NGL), *par écrit.* - (*EL*) Le changement climatique est le résultat de l'exploitation irresponsable des ressources naturelles par le capital pour l'amour du profit.

L'Union européenne considère que la faute en incombe aux travailleurs, à leur mode de vie et à leurs habitudes de consommation. Elle veut mettre le loup dans la bergerie en rendant responsables de la modération du changement climatique précisément ceux qui en sont la cause: les monopoles et les multinationales. L'énergie, l'eau, les forêts, les déchets et la production agricole sont privatisés et concentrés entre les mains de quelques multinationales, aujourd'hui au nom de l'environnement. Le fonctionnement effréné du «marché libre», la

libéralisation des marchés et les restructurations capitalistes forment le cœur des mesures qui sont proposées dans le rapport du Parlement européen.

Les accords de l'Union européenne avec les pays tiers demandent la libéralisation des marchés et des services publics dans tous ces secteurs. Ils prévoient des objectifs, comme par exemple pour les biocarburants, qui détruisent des forêts entières. Ils promeuvent des mutations et soutiennent la monoculture, ce qui réduit la biodiversité.

La protection environnementale sert même de prétexte aux interventions impérialistes suivant la «doctrine Solana».

L'économie verte qui est promue par l'Union européenne et les États-Unis offre une porte de sortie à la suraccumulation de capitaux, à la protection des bénéfices des monopoles et à l'accroissement de l'exploitation des travailleurs et des ressources naturelles. Non seulement cela ne résout rien, mais en plus cela ne fait qu'exacerber le problème du changement climatique.

Edite Estrela (PSE), *par écrit.* - (*PT*) J'ai voté pour le rapport Florenz sur le thème «2050: l'avenir commence aujourd'hui - recommandations pour une future politique intégrée de l'UE en matière de lutte contre le changement climatique» car il présente à l'Union européenne, aux États membres et à leurs citoyens plusieurs propositions pour atteindre des objectifs ambitieux en matière de réduction des gaz à effet de serre dans l'Union européenne.

Je voudrais souligner que la question du changement climatique implique une approche transversale à tous les niveaux de l'élaboration des politiques publiques et que l'investissement dans des technologies «vertes» constitue également une des exigences liées à la crise économique actuelle, dans la mesure où elle contribuera à créer plus d'emplois.

Je considère que le document final de la commission des changements climatiques, dont j'ai fait partie, représente une contribution très positive à la lutte contre le changement climatique et qu'il démontre clairement la nécessité d'aboutir à un accord international lors de la conférence de Copenhague à la fin de l'année.

Ilda Figueiredo (GUE/NGL), par écrit. - (PT) Le rapport ne traite pas de la question essentielle des causes des abus environnementaux, qui est la nature prédatrice du capitalisme. Il tente seulement de répartir les responsabilités entre toutes les parties afin de justifier des propositions essentiellement basées sur la libéralisation des marchés, en faisant supporter les coûts par les utilisateurs et les travailleurs.

Bien que le texte final approuvé en plénière soit plus sobre que la proposition d'origine et qu'il présente quelques aspects positifs, nous ne sommes pas d'accord avec d'autres points, à savoir quand la protection environnementale sert d'excuse pour intensifier l'offensive idéologique, pour faire supporter la responsabilité par les gens et les travailleurs ordinaires et pour commercialiser et rentabiliser toute l'activité environnementale.

Dès lors, nous avons voté pour certaines propositions, y compris celles présentées par notre groupe, qui visaient à améliorer le contenu du rapport, mais nous avons dû marquer notre désaccord avec les tentatives de commercialiser tout ce qui est essentiel à la vie humaine, y compris l'air que nous respirons.

Glyn Ford (PSE), *par écrit.* – (EN) Le changement climatique est l'un des principaux défis auxquels le monde d'aujourd'hui est confronté. Je suis pour les ampoules économes en énergie, mais franchement, cela n'est pas suffisant. Nous devrons tous accepter de modifier nos habitudes et notre mode de vie d'une façon bien plus drastique et spectaculaire.

Lors d'une réunion publique à Cheltenham dans ma circonscription, on m'a récemment demandé ce que j'estimais être la chose la plus importante qui pourrait être faite pour lutter contre le réchauffement planétaire et le changement climatique. Ma réponse a été claire: ratifier le traité de Lisbonne. Sans une Union européenne forte et puissante dotée de compétences en matière de politique étrangère et de sécurité commune, je ne pense pas que nous parviendrons à faire en sorte que les États-Unis et le Japon, la Chine et l'Inde prennent les mesures nécessaires.

Soutenir et encourager une UE puissante parlant d'une seule voix permettra de lutter plus efficacement contre le changement climatique que des millions d'ampoules économiques.

Duarte Freitas (PPE-DE), par écrit. - (PT) Ce rapport fait converger les positions de différents groupes politiques et intérêts sectoriels sur la base des données scientifiques les plus récentes et fiables. Il est donc indéniable que ce document est rigoureux, de grande envergure, d'actualité et pertinent.

Je suis d'accord avec le rapport en général, mais j'ai voté contre les références les plus directes à l'impact de l'élevage animal sur le changement climatique car je les ai jugées excessives. L'agriculture ne doit pas être ostracisée. Au contraire, il faut renforcer la production et la consommation des produits locaux, dont le transport produit moins d'émissions de gaz à effet de serre.

D'un autre côté, j'ai voté pour les références aux problèmes de l'agriculture du fait du changement climatique car je crois que les régions les plus touchées devraient être dûment indemnisées. Néanmoins, sur le sujet de l'adaptation au changement climatique, je conviens qu'il est urgent de mettre en oeuvre la nouvelle directive-cadre sur la protection du sol, avec l'adaptation nécessaire de la politique de cohésion, de protection de l'eau et du réseau Natura 2000, face aux impacts qui sont attendus.

Enfin, j'ai voté pour les références à la nécessité d'éviter une utilisation excessive des mécanismes de flexibilité du protocole de Kyoto puisque l'Europe doit en fait réduire ses émissions si elle veut conserver son rôle de pointe dans les négociations internationales et garantir un accord global à Copenhague.

Jaromír Kohlíček (GUE/NGL), *par écrit.* - (*CS*) Le changement climatique est un fait. Certains scientifiques émettent néanmoins des doutes qualifiés à ce sujet. De même, quelques scientifiques remettent en question l'effet des activités humaines, que ce rapport considère lui aussi comme la principale cause du changement climatique. Quoi qu'il en soit, les 22 chapitres du rapport fournissent un bon résumé du problème du point de vue de la majorité des experts mondiaux. En ce qui concerne les chapitres individuels, le chapitre de l'énergie est plutôt incomplet. Il affirme à juste titre que les combustibles fossiles constituent une ressource finie tout en ne traitant nullement la question essentielle qui consiste à garantir des quantités suffisantes d'énergie au cas où en 2030 la consommation mondiale augmenterait effectivement de 60 %.

Il est donc évident qu'il faudra faire un gros effort pour construire des centrales nucléaires dans un avenir proche. Il s'agit pour l'heure de la seule source reconnue d'énergie propre pouvant être produite à grande échelle, mais elle a ses opposants idéologiques y compris dans ce Parlement. Tant que la fusion nucléaire ne sera pas maîtrisée, il n'y aura pas d'alternative à l'énergie nucléaire pour produire de l'énergie propre. Moyennant cette disposition, je suis d'accord avec le rapport.

Marie-Noëlle Lienemann (PSE), par écrit. – Le rapport Florenz établit une liste très détaillée des actions à mener pour combattre le changement climatique et développer des politiques d'accompagnement. Il souffre toutefois de faiblesses structurelles révélatrices de l'indispensable et souhaitable réorientation de l'Union européenne.

Les grands manques sont financiers.

Si la création d'une taxe carbone est envisagée, son étude et sa mise en œuvre, comme celui d'un bilan carbone systématique par produit ne sont pas retenues dans le programme d'action 2009- 2014! C'est pourtant un élément essentiel.

Aucun montant budgétaire n'est évoqué pour des actions et projets ciblés et concrets, tant pour les infrastructures publiques que pour des politiques industrielles innovantes, que pour le développement régional, l'aide aux collectivités locales ou la recherche/développement.

En matière industrielle, la référence aux «instruments législatifs» ne saurait suffire.

De même, la création d'un Fonds européen pour le climat est soumise à l'impératif «de laisser au marché le soin de déterminer quelles technologies devraient être employées...»

Il ne portera donc ni une vision à long terme, ni l'intérêt général ... C'est absurde.

Il est donc indispensable que l'UE se penche très rapidement sur la question de la taxe carbone, des aides publiques pour soutenir un *New Deal* vert, et sur le budget communautaire au service de la prévention du changement climatique.

Nils Lundgren (IND/DEM), par écrit. - (SV) Il ne fait pas de doute que le climat change. Ce que l'on ne sait pas exactement, c'est si ce changement est dû principalement ou en grande partie à l'activité humaine ou s'il fait partie principalement ou en grande partie d'un processus naturel. Il existe une grande incertitude concernant les faits et ce qu'il y a lieu de faire. C'est précisément cette incertitude qui indique, par exemple,

que nous devrions commencer d'agir pour ralentir nos émissions de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. Cela explique pourquoi j'ai voté dans le passé pour la proposition de réduction de 20 % de ces émissions d'ici à 2020.

La commission temporaire des changements climatiques du Parlement européen vient de soumettre un rapport sur la manière dont l'Union européenne devrait agir contre le changement climatique. Ce rapport part dans tous les sens. Il semblerait que les députés impliqués veuillent apaiser certains intérêts, comme ceux de l'agriculture et du tourisme. En même temps, le rapport demande plus de financements et de nouveaux mécanismes, il propose pratiquement de grands pas vers une économie centralisée planifiée avec des campagnes de propagande dans les écoles et les centres récréatifs parascolaires contrôlées à partir de Bruxelles.

Ce rapport est tellement éloigné des questions essentielles que j'ai été forcé de voter contre. Nous ne pouvons pas continuer à dire «oui» à tout ce qui est déposé pour prouver nos craintes justifiées, notre incertitude et notre volonté d'agir contre le changement climatique.

David Martin (PSE), par écrit. – (EN) Je soutiens ce rapport qui réaffirme l'engagement à court terme de l'UE de réduire ses émissions de 30 % d'ici 2010 si un accord international voit le jour. Il réaffirme également l'objectif fixé dans la feuille de route de Bali, déterminant que les pays industrialisés devraient réduire leurs émissions de 80 % d'ici 2050. Je salue ce rapport qui presse la Commission et le Conseil d'assumer un rôle prépondérant dans les prochaines négociations de l'après-Kyoto à Copenhague et demande des normes européennes minimales d'efficacité énergétique pour les constructions neuves et rénovées. Le rapport appelle l'ECOFIN à introduire des taux de TVA réduits pour les produits liés aux sources d'énergie renouvelables et économes en énergie.

Je soutiens la demande d'incitations économiques, tel le système d'échange de droits d'émissions de carbone afin que les pays puissent protéger leurs forêts tropicales humides, et la demande d'adoption de mesures destinées à améliorer l'efficacité énergétiques au niveau local et régional dans le but de réduire la pauvreté énergétique.

Iosif Matula (PPE-DE), par écrit. - (RO) L'adoption de ce rapport par l'Union européenne prouve qu'elle lutte activement contre les effets néfastes du changement climatique. Le réchauffement terrestre est un des problèmes les plus compliqués auquel toute la planète soit confrontée. C'est pourquoi un effort conjoint impliquant tous les pays est nécessaire. Avec plus de 150 recommandations, ce rapport couvre la plupart des domaines qui peuvent être améliorés pour atteindre l'objectif européen d'une limitation de la hausse de la température à 2 C°.

Pour faire en sorte d'atteindre cet objectif, chaque personne doit être impliquée activement et dûment informée sur la manière de protéger l'environnement et de prendre ses responsabilités envers les générations futures.

Le plan européen de relance économique soutient la lutte contre le réchauffement terrestre non seulement en affectant des fonds au développement d'une technologie novatrice, mais aussi en trouvant les manières d'améliorer l'efficacité énergétique. L'investissement dans la recherche et l'innovation permettra le développement de technologies propres en réponse aux défis du changement climatique.

Je considère que les mesures proposées sont réalisables et peuvent être mises en œuvre à moyen et long terme. Même si la plupart des pays sont confrontés à des problèmes économiques et financiers, il faut consacrer une attention particulière à la lutte contre les effets néfastes du changement climatique.

Mary Lou McDonald (GUE/NGL), *par écrit.* – (EN) J'ai été heureuse de soutenir le rapport final de la commission temporaire sur le changement climatique.

Le rapport d'aujourd'hui de M. Florenz se fonde sur des principes scientifiques et pointe les défis auxquels notre société est confrontée dans divers domaines, tels que les transports, l'occupation des sols, l'énergie et la gestion des déchets. La crise économique actuelle ne devrait pas servir de prétexte pour revenir sur les engagements que nous avons pris contre le changement climatique. Certaines forces moins progressistes ont tenté de se servir de la récession comme d'une excuse pour ne pas tenir leurs engagements nécessaires en matière de changement climatique. Cela ne devrait pas seulement être considéré comme un stratagème cynique, élaboré par des forces qui n'ont nullement envie d'affronter les réalités du changement climatique, mais également comme un manque total de clairvoyance.

Je rejette expressément l'idée selon laquelle l'énergie nucléaire a un quelconque rôle à jouer dans l'économie verte de demain et après. L'Irlande doit demeurer une île dénucléarisée. Les sources d'énergie propres et renouvelables devraient former la base de notre approvisionnement énergétique, et non la folie dangereuse à court terme de l'énergie nucléaire.

Miroslav Mikolášik (PPE-DE), *par écrit*. - (*SK*) Bonjour à tous. Je soutiens sans réserve le rapport et je voudrais vous remercier, Monsieur Florenz, pour ce rapport détaillé sur la future politique de l'Union européenne en matière de changement climatique. Il est effrayant de savoir que le changement climatique mondial influence et influencera notre environnement et, partant, notre santé et notre société. Notre devoir est donc d'avancer vers un accord sur une politique qui aidera à réduire les facteurs qui contribuent à la future catastrophe.

Depuis la décision du Parlement, en avril, de créer la commission temporaire des changements climatiques, les négociations concernant l'aide à l'intégration des réponses européennes dans le contexte mondial ont réussi. Néanmoins, nous devons continuellement réévaluer nos inquiétudes en ce qui concerne les objectifs de réduction, la consommation d'énergie et le rôle de l'agriculture. À travers la coopération nous serons peut-être en mesure de réduire les émissions de carbone et de ralentir le processus de réchauffement planétaire en Europe et partout dans le monde.

Comme M. Florenz l'a dit, il existe plus d'une manière de traiter le changement climatique, mais nous savons qu'il est juste de commencer par améliorer l'efficacité et la gestion des ressources. Le changement climatique mondial nuit à notre environnement, à notre mode de vie et compromet les chances des générations futures. Nous devons nous efforcer de ralentir ce processus, voire de l'arrêter. Merci à tous.

Jan Mulder (ALDE), par écrit. - (NL) Bien que j'aie voté finalement ce rapport, cela ne m'empêche pas d'avoir des objections sérieuses concernant certaines de ces parties. Je ne pense pas que la culture de plantes fourragères pour l'élevage intensif affecte le climat de manière néfaste. Je ne pense pas non plus qu'une directive européenne sur les sols doive être introduite pour traiter le problème du changement climatique.

Alexandru Nazare (PPE-DE), par écrit. - (RO) Dans le climat économique actuel, il est de plus en plus difficile de financer les investissements dans la technologie propre et dans la technologie verte, tellement nécessaires dans le cadre de la lutte contre le réchauffement global. C'est pourquoi je voudrais me joindre à mes collègues pour soutenir ce rapport et proposer des mesures visant à accroître les investissements «intelligents». Ils représentent une solution non seulement à la crise climatique, mais aussi à la crise du crédit, car ils ont le potentiel de créer des emplois nouveaux.

Une des ces mesures réside dans un projet de règlement de la Commission, débattu au Parlement, qui stipule que les États membres peuvent financer, à partir des Fonds structurels et de cohésion, les travaux publics à grande échelle de rénovation des bâtiments résidentiels. Cela pourrait avoir des avantages énormes. Par exemple, les familles à revenus modestes peuvent recevoir une aide financière pour moderniser leurs systèmes de chauffage et elles pourraient faire des économies considérables sur leurs factures d'entretien. De plus, cette mesure contribuera aussi à réduire la dépendance énergétique de l'Europe, ce qui est une priorité, compte tenu de la récente crise énergétique que l'Europe a connue.

James Nicholson (PPE-DE), *par écrit.* – (*EN*) Ce rapport aborde des questions clés concernant le changement climatique, telles qu'un appel à la réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre, la promotion des sources d'énergie renouvelables et l'amélioration de l'efficacité énergétique.

Nous connaissons actuellement une situation où les effets du changement climatique et du réchauffement planétaire nous touchent plus rapidement que ce que nous n'avions imaginé. Pour cette raison, il est impératif que la politique environnementale reste la priorité absolue de l'Union européenne et de chaque État membre.

Avec le paquet législatif sur l'énergie et le changement climatique adopté en décembre, l'Union européenne montre désormais clairement la voie en termes de législation environnementale et est en position d'encourager les pays tiers à en faire autant et à promouvoir des politiques visant à s'attaquer au changement climatique.

Nous ne pouvons tout simplement pas nous permettre d'ignorer cette question et d'attendre cinquante ans pour voir quelles pourraient être les conséquences.

Rovana Plumb (PSE), par écrit. - (RO) J'ai voté pour ce rapport parce qu'il fournit une «feuille de route en douze points» sur la future politique intégrée en matière de changement climatique.

Ce rapport souligne l'importance pour l'Union européenne et d'autres nations industrialisées de définir, en tant que groupe, un objectif à moyen et long terme de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de 25-40 % d'ici à 2020, ainsi qu'un objectif à long terme d'une réduction de 80 % d'ici à 2050 par rapport à 1990.

Pour atteindre ces objectifs et s'adapter au changement climatique, il faut consacrer environ 175 millions d'euros par an au niveau de l'UE. Cela implique la création d'un Fonds climatique, financé par les recettes du programme d'échange des quotas d'émission et/ou de Fonds privés équivalents dans les États membres, afin de garantir les investissements et la solidarité requise pour le financement d'une future politique climatique.

Il faut accorder une attention particulière à la recherche afin d'assurer le soutien scientifique au développement et à la mise en œuvre de technologies «propres». La politique environnementale doit servir à la stratégie d'adaptation aux effets du changement climatique. Elle doit également être appliquée de manière correcte et intersectorielle pour traiter les effets de la crise à travers la création d'emplois «verts» dans les entreprises compétitives.

Zdzisław Zbigniew Podkański (UEN), par écrit. - (PL) Jusqu'à ce jour, lors de plusieurs séances, treize résolutions du Parlement européen ont été déposées concernant le sujet du changement climatique. Malgré les efforts de la Commission et du Parlement, cette question continue de susciter la controverse. Le rapport de M. Florenz ne modifie pas la position de ceux qui ne sont pas convaincus de l'influence décisive de l'activité humaine sur le changement climatique, qui n'a été soumis pendant des millions d'années qu'aux lois de la nature.

Un autre problème concerne l'idée même d'une politique intégrée pour tous les pays européens. Si l'on pense que le rapport ne fait aucune référence aux circonstances précises des nouveaux États membres ou, chose plus importante, aux efforts qu'ils ont consentis depuis 1989 pour réduire la pollution et les émissions de gaz à effet de serre, il ne peut être question d'approche intégrée. Des pays différents ont le droit de définir des objectifs différents. Les pays doivent avoir le droit de choisir la technologie qu'ils utilisent pour obtenir de l'énergie. En ce qui concerne les recommandations à la Commission concernant un objectif contraignant de 20 % pour l'amélioration de l'efficacité énergétique, il semblerait que le soupçon de promotion d'une technologie énergétique étrangère et chère n'est pas infondé.

Lydie Polfer (ALDE), *par écrit.* – J'ai voté pour le rapport Florenz. C'est un excellent travail, car ce rapport définit de manière très détaillée un large éventail de mesures qui devront être prises dans des domaines aussi divers que l'énergie, les biocarburants, l'efficacité énergétique, la mobilité, le tourisme, l'agriculture et l'élevage, la protection des sols et la gestion des eaux, de même que la gestion des déchets et des ressources, des thèmes d'avenir, l'éducation et la formation.

L'excellent travail de la commission temporaire sur le changement climatique, créée le 25 avril 2007, est porté par un esprit visionnaire et ses propositions contre le changement climatique méritent d'être soutenues par tous les acteurs de la vie politique, économique et sociale.

Luís Queiró (PPE-DE), *par écrit.* - (*PT*) Une large gamme de sujets est couverte dans le débat sur la future politique intégrée de l'Europe concernant le changement climatique. Elle devrait nous guider dans la recherche de solutions raisonnables, faisables et scientifiques. Un débat sectaire, qui rejette toute autre version de la science que la version officielle, ignore la nécessité de la recherche et renonce aux incertitudes de la recherche scientifique transforme la science en dogme et le dogme est peu utile aux décideurs politiques.

Notre priorité doit donc consister à nous concentrer sur une production d'énergie diversifiée et efficace, sur une consommation qui peut réduire notre dépendance et garantir la qualité de vie que nous voulons pour tous, Européens et non Européens.

Nous sommes donc confrontés à un énorme défi scientifique, dans lequel les autorités publiques doivent accorder la priorité à l'investissement dans la recherche et le développement et aussi, en particulier, dans la mesure où ils sont eux aussi des opérateurs du marché, encourager la création de marchés rentables pour des produits énergétiques plus efficaces. Le changement climatique nous impose d'effectuer un pas en avant et non un pas en arrière dans le développement. Faisons cet effort.

Peter Skinner (PSE), *par écrit.* – (*EN*) Les objectifs fixés par l'UE visant à atteindre une réduction coordonnée sont vitaux si nous voulons qu'il y ait des améliorations environnementales.

J'ai voté pour le renforcement de la structure de cette coordination grâce à l'utilisation de diverses sources – y compris les effets bénéfiques de la production sûre d'énergie nucléaire – qui doivent toutes être réexaminées à la lumière des inspections nationales et des changements technologiques.

Vu qu'un financement est indispensable, j'ai également voté en faveur de l'utilisation des recettes de la mise aux enchères des quotas d'émissions pour faire face aux coûts de tout changement nécessaire. Cela inclut des investissements dans les nouvelles technologies.

Un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre pour l'aviation est également un bon instrument, même si cela n'a peut-être qu'un effet marginal.

Catherine Stihler (PSE), *par écrit.* – (*EN*) Le débat sur une politique intégrée du changement climatique est vital si nous souhaitons réduire nos émissions de carbone de 50 % d'ici 2050.

Andrzej Jan Szejna (PSE), par écrit. - (PL) J'ai voté pour l'adoption du rapport de M. Florenz intitulé «2050: l'avenir commence aujourd'hui - recommandations pour une future politique intégrée de l'UE en matière de lutte contre le changement climatique». Ce rapport a été rédigé par la commission temporaire des changements climatiques qui a été créée en 2007.

Ce rapport reprend une liste précise de recommandations concernant les réductions des émissions de dioxyde de carbone à mettre en œuvre par les organes communautaires (principalement la Commission européenne) et les États membres. Afin d'atteindre ces objectifs, il faudra agir également au niveau local.

Les changements de notre climat sont soudains et ont des conséquences négatives graves. L'Union européenne et les nations industrialisées devraient adopter l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 25 % à 40 % d'ici à 2020. À long terme, elles devraient viser à réduire les émissions de 80 % d'ici à 2050, par rapport au niveau de 1990.

Les autres recommandations du rapport concernent le partenariat et la coopération dans le domaine de la production d'énergie solaire, avec les pays tiers du bassin méditerranéen, pour aboutir à une consommation énergétique nulle dans les nouvelles habitations d'ici à 2015 et dans tous les nouveaux bâtiments d'ici à 2020, avec l'option d'étendre cet objectif à long terme et d'inclure la rénovation des bâtiments. Les plans incluent également la création d'une communauté européenne de l'énergie renouvelable, dans le but de soutenir les activités de recherche et développement pour développer des technologies nouvelles révolutionnaires.

Thomas Ulmer (PPE-DE), par écrit. - (DE) Je me suis abstenu de voter le rapport concernant le changement climatique. Cela ne signifie pas que je pense que tout le rapport est mauvais. Cependant, il combine les données scientifiques correctes et les fausses polémiques. Tout le travail de la commission n'allait que dans un seul sens et toute la gamme des opinions scientifiques ne s'y reflète pas. Il n'est pas possible de produire un rapport équilibré sur cette base. Malheureusement, ce type d'approche devient de plus en plus courant avec le compte à rebours des élections européennes.

- Rapport: Claudio Fava (A6-0026/2009)

Guy Bono (**PSE**), *par écrit.* – J'ai voté en faveur du rapport Fava sur le projet de directive qui prévoit des sanctions à l'encontre d'employeurs d'immigrés clandestins.

D'après les chiffres de la Commission, entre 4,5 et 8 millions de ressortissants des pays tiers vivent clandestinement au sein de l'Union européenne et sont donc les cibles privilégiées d'employeurs peu scrupuleux qui vivent du travail clandestin.

Il est fondamental pour nous de mettre davantage l'accent sur ces pratiques qui sont indignes d'une Europe où le respect des Droits Fondamentaux doit s'appliquer à tous. Le temps est venu de souligner enfin la responsabilité de ceux qui profitent de cette population particulièrement vulnérable. Nous devons cesser de criminaliser ces exploités en stigmatisant les immigrés illégaux. Avec les mesures que nous préconisons ici, il ne s'agit pas seulement de sanctionner des patrons abusifs mais aussi de défendre un certain nombre de droits sociaux comme celui d'être défendu par un syndicat.

Cependant, il ne faut pas crier victoire trop tôt car la menace de sanction ne suffit pas, encore faut-il disposer des instruments juridiques de contrôle qui vont avec. C'est seulement à cette condition que nous pourrons mettre en place une politique commune efficace de l'immigration.

Charlotte Cederschiöld, Christofer Fjellner, Gunnar Hökmark et Anna Ibrisagic (PPE-DE), par écrit. - (SV) Le Parlement européen a voté aujourd'hui sur le rapport (A6-0026/2009) de M. Fava (PSE, Italie) qui prévoit des sanctions à l'encontre de ceux qui emploient des ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier.

Comme le rapport charge les États membres de la responsabilité d'imposer des sanctions pénales, nous, les élus conservateurs suédois, nous avons décidé de ne pas lui apporter notre soutien.

Gérard Deprez (ALDE), *par écrit*. – Je soutiens le rapport Fava, par lequel nous allons punir plus sévèrement les employeurs ayant recours à de la main-d'œuvre illégale.

Les amendes devront désormais inclure frais de retour et paiement des impayés (salaires, impôts et cotisations de sécurité sociale). Les autres sanctions prévues vont de l'exclusion des subventions publiques à la fermeture, temporaire ou définitive.

Soulignons trois points clés du dispositif: d'abord, le signal envoyé aux employeurs peu scrupuleux, voire crapuleux, en instaurant des sanctions pénales pour les cas les plus graves d'exploitation de main-d'œuvre clandestine, comme l'emploi de mineurs, des conditions de travail particulièrement abusives, ou lorsque le travailleur est victime de traite d'êtres humains. Ensuite, la possibilité de dispositions allégées pour les particuliers, si les conditions d'emploi à titre privé sont correctes. Enfin, l'engagement de la responsabilité des entreprises impliquées dans la chaîne de sous-traitance, s'il peut être démontré qu'ils étaient au courant de l'emploi d'irréguliers par le sous-traitant.

N'oublions pas, enfin, qu'il s'agit de normes minimales (chaque État est libre de renforcer les sanctions aux employeurs et les protections accordées aux illégaux) et qu'il y a une clause de révision tous les 3 ans, nous permettant d'ajuster le tir sur base de l'expérience.

Constantin Dumitriu (PPE-DE), *par écrit.* - (RO) Le rapport rédigé par notre collègue représente un premier pas dans la lutte contre le travail illégal et la réduction d'un des aspects les plus graves de la criminalité transfrontalière. Si les politiques nationales se sont jusqu'ici plus concentrées sur la manière d'empêcher que les immigrés illégaux accèdent au marché du travail, à partir de maintenant nous abordons le problème à sa racine en punissant les employeurs qui profitent de la vulnérabilité des immigrés illégaux.

Ces personnes travaillent en majorité dans le secteur agricole et on ne compte plus les cas de conditions inhumaines de travail, très souvent non rémunéré. Non seulement les règlements que nous proposons puniront les employeurs, mais ils permettront aussi de s'assurer que les travailleurs reçoivent leur dû. Nous avions besoin de dispositions de ce genre pour disposer de réglementations standard au niveau communautaire pour punir les employeurs car, dans la majorité des cas, un flux régulier de personnes provient de réseaux transnationaux de traite des êtres humains.

Nous ne devons pas interpréter ce rapport dans le sens que les frontières de l'Union européenne seront fermées, mais comme un renforcement du principe de préférence communautaire. Compte tenu du profil démographique de la plupart des pays membres, il faut garder les frontières du marché du travail ouvertes, mais à condition que le flux des travailleurs soit légal et adapté aux besoins communautaires.

Patrick Gaubert (PPE-DE), *par écrit.* – Je me réjouis de l'adoption, à une très large majorité, du projet de directive, qui est d'une importance primordiale dans la lutte contre l'immigration illégale et qui est indispensable à la mise en place d'une politique commune globale de l'immigration.

L'emploi clandestin est la principale source d'attraction de ces milliers d'hommes et de femmes qui franchissent chaque jour nos frontières en pensant y trouver un emploi décent pour nourrir leur famille. En réalité, ils ne font que devenir les esclaves de certains employeurs qui usent et abusent de leur situation de fragilité et de méconnaissance de leurs droits pour les exploiter et les utiliser comme main-d'œuvre bon marché.

Cette directive lance un double signal: l'un à l'égard des employeurs frauduleux, qui ne pourront plus abuser de la situation dans l'impunité, et l'autre à l'égard des candidats à l'immigration clandestine, qui seront dissuadés par les conditions plus strictes d'accès à l'emploi légal.

Le compromis négocié avec le Conseil est satisfaisant et l'on ne peut qu'espérer la mise en œuvre rapide de cette directive par les États membres pour mettre fin à cette situation de vulnérabilité que subissent des milliers de personnes en Europe.

Bruno Gollnisch (NI), par écrit. – On ne peut qu'approuver l'interdiction générale d'emploi de travailleurs en situation irrégulière pour dissuader l'immigration clandestine. Comme on ne peut qu'approuver les sanctions contre les employeurs qui recourent, souvent pour en abuser, à cette main d'œuvre et qui ne sont rien d'autre que des négriers des temps modernes.

Quelques bémols cependant. Une fois de plus, l'Union européenne profite d'un dossier reposant sur une base juridique communautaire (1 er pilier) pour étendre ses compétences quant à l'harmonisation du droit pénal des États membres. À l'exception notable toutefois de l'Irlande et du Royaume-Uni qui ont fait valoir leur possibilité dites d' « opt out « reconnue par les traités.

Ensuite, je garde à l'esprit ce qu'il est advenu, en France, à la suite d'un mouvement de grève dans un restaurant branché de la ville de Neuilly chère à Sarkozy : patrons qui se posent en victimes d'un marché du travail trop

rigide ou protecteurs d'une main d'œuvre qu'ils payent au minimum légal ; ouverture de larges possibilités de régularisation par le travail, que la directive va encore renforcer par la possibilité d'une régularisation moyennant seulement délation de l'employeur par le clandestin!

Je crains que dans les faits, dans des pays aussi laxistes que la France en la matière, tout ceci ne limite pas les appels d'air à l'immigration illégale.

Carl Lang (NI), par écrit. – Ce rapport a différents mérites.

Le premier est d'avoir un but pédagogique. Il établit l'alarmant constat de l'augmentation de l'immigration illégale en Europe, une immigration estimée selon les propres chiffres de la Commission entre 4,5 millions et 8 millions, et il désigne les secteurs de l'économie dans lesquels le travail illégal est le plus concentré: le bâtiment, l'agriculture, le nettoyage, l'hôtellerie et la restauration.

Le deuxième mérite est celui d'intensifier la lutte contre le travail au noir, notamment par la possibilité de sanctionner financièrement et pénalement les employeurs de clandestins.

Malheureusement les limites à ce rapport sont aussi nombreuses. Rien n'est dit quant aux mesures à prendre pour stopper ces flux discontinus d'immigration illégale. Le rétablissement des contrôles aux frontières intérieures n'est même pas envisagé.

Par ailleurs, en temps de crise tant sociale qu'économique et de forte hausse du chômage la première nécessité pour les pays de l'Union consiste à protéger leurs emplois. Pour cela il est indispensable de mettre en place des politiques nationales et européennes de protectionnisme social. Il faut réserver les emplois aux Français en France et aux européens en Europe. C'est l'application des principes de préférence et de protection nationale et européenne comme conditions essentielles du renouveau économique et social des pays de l'Union européenne.

Jörg Leichtfried (PSE), *par écrit.* - (*DE*) Je vote pour le rapport Fava qui prévoit des sanctions à l'encontre de ceux qui emploient des ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier.

Nous devons mettre un terme à l'emploi d'immigrés illégaux à la fois pour les protéger contre l'exploitation et pour préserver l'économie du pays concerné.

Le plus important n'est pas de punir les travailleurs illégaux des pays tiers, mais de pénaliser les employeurs qui se trouvent dans une position nettement plus forte.

David Martin (PSE), par écrit. – (EN) Je soutiens l'introduction et l'application de sanctions à l'encontre des employeurs de ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier. Ce rapport contient des règles minimales pour des sanctions pénales à l'encontre des employeurs, et il y a lieu de procéder à des inspections dans les secteurs d'activité les plus propices aux abus, bien qu'en Écosse, nous soyons déjà protégés par l'Immigration, Asylum and Nationality Act 2006 (loi de 2006 sur l'immigration, le droit d'asile et la nationalité).

Lydie Polfer (ALDE), *par écrit.* – J'ai voté pour le projet de directive, qui s'attaque à un fléau répandu, l'immigration illégale, qui donne souvent lieu à l'exploitation. Il y a en effet dans l'Union européenne entre 4,5 et 8 millions de sans-papiers travaillant dans le bâtiment, l'agriculture, l'hôtellerie et dans d'autres secteurs. Il faut renforcer la lutte contre l'immigration illégale en prévoyant différentes sortes de sanctions au niveau européen contre les employeurs de ces immigrants illégaux.

Il s'agit en effet de responsabiliser les entreprises et de contribuer ainsi à renforcer la lutte contre l'immigration illégale.

Frédérique Ries (ALDE), par écrit. – Je me félicite que le Parlement européen ait aujourd'hui adopté, à une large majorité, le projet de directive visant à sanctionner les employeurs d'immigrés clandestins.

Cette directive «sanctions» s'inscrit dans la stratégie de l'UE («carte bleue» favorisant l'immigration choisie et la directive «retour») pour lutter contre l'immigration illégale.

Le travail au noir est un fléau pour l'économie européenne, a fortiori dans le contexte de crise économique actuel.

L'UE apparaît encore comme un eldorado aux yeux de nombreux immigrants clandestins; ils y trouvent bien souvent un travail et une qualité de vie dont ils ne bénéficient pas dans leur pays.

L'UE compte entre 4,5 et 8 millions de ressortissants des pays tiers vivant clandestinement dans l'UE, trouvant du travail en général dans les secteurs de la construction, de l'agriculture, des travaux domestiques et de l'hôtellerie. Ils y exercent des métiers mal payés, le plus souvent à la limite de l'exploitation.

Des employeurs peu scrupuleux profitent de cette main d'œuvre illégale, prête à travailler à des coûts très faibles et dans des conditions précaires.

Grâce au vote d'aujourd'hui, employer des travailleurs clandestins pourra désormais coûter très cher aux employeurs, voire même les conduire en prison.

Luca Romagnoli (NI), par écrit. - (IT) J'ai voté pour le rapport de M. Fava prévoyant des sanctions à l'encontre de ceux qui emploient des ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier. Je partage l'inquiétude exprimée par le rapporteur quant aux conséquences de ce phénomène et aux conditions d'exploitation de ces travailleurs migrants.

Des employeurs sans scrupules profitent des immigrés illégaux pour occuper des emplois peu qualifiés et mal payés que personne d'autre n'accepte. En outre, le travail illégal doit être considéré comme un véritable fléau social car il peut faire baisser les salaires et les conditions de travail, de même qu'il peut fausser la concurrence entre les entreprises. J'applaudis donc à l'initiative de M. Fava qui vise à protéger les droits de ces personnes vulnérables.

Georgios Toussas (GUE/NGL), par écrit. - (EL) La proposition de directive de la Commission et le rapport du Parlement européen prévoyant des sanctions à l'encontre de ceux qui emploient des ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier est un monument d'hypocrisie et de tromperie. L'objectif réel n'est pas d'imposer des sanctions aux employeurs qui exploitent de manière inhumaine les travailleurs migrants. Il s'agit au contraire de punir, d'arrêter et de déporter violemment les immigrés vers leur pays d'origine. Il s'agit d'une des mesures de la politique anti-immigration de l'Union européenne telle qu'elle s'exprime dans le «paquet immigration». C'est la suite de la célèbre «directive de la honte» qui prévoit une période de détention de 18 mois pour les immigrés «illégaux», leur déportation et une interdiction de retour sur le territoire de l'Union européenne pendant cinq ans.

En fait, la proposition de directive et le rapport du Parlement européen, qui va précisément dans le même sens, intensifient les mesures répressives contre les immigrés, rendent méthodique leur exclusion sociale et facilitent grandement leur exploitation encore plus sauvage par le capital.

Le parti communiste grec vote à la fois contre le rapport et la proposition de directive de la Commission.

Nous soutenons les demandes justes des immigrés, leur régularisation, l'abolition du travail au noir non déclaré, une hausse des salaires, une même paie pour une même journée de travail, les droits sociaux et civils.

- Proposition de résolution: (B6-0062/2009)

Edite Estrela (PSE), *parécrit.* - (*PT*) J'ai voté pour la proposition de résolution concernant le défi de l'efficacité énergétique et les technologies de l'information et de la communication parce que je pense que les TIC jouent un rôle essentiel dans l'amélioration de l'efficacité énergétique et pourraient permettre d'économiser plus de cinquante millions de tonnes de CO₂ chaque année.

Les États membres doivent utiliser pleinement le potentiel des TIC afin d'atteindre les objectifs fixés par le paquet climat-énergie: réduction de 20 % des gaz à effet de serre, augmentation de 20 % de la part d'énergie provenant des sources d'énergie renouvelables et amélioration de 20 % de l'efficacité énergétique dans l'Union européenne d'ici à 2020.

Ilda Figueiredo (GUE/NGL), *parécrit*. - (*PT*) Nous avons voté pour ce rapport d'un collègue tchèque de notre groupe parce que nous pensons qu'il aborde un sujet de la plus haute importance: le défi de l'efficacité énergétique et les technologies de l'information et de la communication (TIC). Ces technologies peuvent être le moteur d'une plus grande productivité, croissance et réduction des coûts qui contribueront à la compétitivité, au développement durable et à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens européens.

C'est pourquoi nous sommes d'accord avec la proposition qui consiste à suggérer aux prochaines présidences du Conseil de faire une priorité des TIC et de leur importance pour la lutte contre le changement climatique.

De même, étant donné le retard dans l'adoption d'une approche systématique des solutions TIC intelligentes, il importe de les faire mieux connaître, en mettant un accent particulier sur des émissions plus faibles en

rapport avec le développement urbain, en particulier à travers le développement de bâtiments intelligents, d'éclairage public, de réseaux de transmission et de distribution, et à travers l'organisation de transports publics.

Mieczysław Edmund Janowski (UEN), *par écrit.* - (*PL*) J'ai soutenu la proposition de résolution sur le défi de l'efficacité énergétique et les technologies de l'information et de la communication.

Les TIC devraient devenir la solution de l'avenir pour pratiquement tous les équipements qui consomment de l'énergie et permettre de réaliser d'importantes économies en terme de consommation énergétique. Sans elles, la demande énergétique pourrait croître de manière significative dès les prochaines années (environ 25 % en l'espace de quatre ans).

C'est dans le secteur de la production et du transport de l'électricité que les plus grandes économies sont possibles. Il faudrait accroître l'efficacité de 40 % dans le domaine de la production d'électricité et de 10 % dans le domaine de la distribution de l'énergie. Les TIC contribuent également à une meilleure gestion du réseau énergétique, et elles facilitent l'intégration des sources d'énergie renouvelables. Grâce à l'application des TIC, des économies significatives seront possibles en terme de chauffage, de conditionnement de l'air et d'éclairage des bâtiments. Tout cela contribuera à une réduction réelle des émissions de CO₂, tant en terme d'unités énergétiques que globalement.

Ces technologies, y compris leurs composantes, ainsi que les systèmes microélectroniques et nanoélectroniques, de même que de nombreuses approches technologiques modernes (par exemple la photonique), augmentent la compétitivité et créent de nouvelles chances pour les entreprises et le marché du travail.

Accroître l'efficacité énergétique implique de réduire la consommation énergétique durant les phases de production, de transport et de distribution, ainsi que pour le consommateur final. Il faut garder à l'esprit que cela est possible grâce à des changements technologiques et comportementaux, ainsi que par des changements économiques visant à garantir le maintien du même niveau de confort et de service, et mettre en œuvre la technologie moderne des TIC aussi largement que possible.

Luca Romagnoli (NI), par écrit. - (*IT*) J'ai voté pour la proposition de résolution concernant le défi de l'efficacité énergétique et les technologies de l'information et de la communication.

En effet, à côté de l'objectif qui consiste à réduire de 20 % les émissions des gaz à effet de serre d'ici à 2020, j'estime qu'il faut améliorer de 20 % l'efficacité énergétique au cours de la même période. C'est pourquoi je soutiens la proposition qui a été déposée et qui vise à accroître la sensibilisation à l'importance des TIC pour l'amélioration de l'efficacité énergétique dans l'économie de l'Union européenne, par exemple à travers des projets de démonstration. Ces technologies sont un moteur de l'accroissement de la productivité et de la croissance, ainsi que des réductions des coûts qui favorisent la compétitivité, le développement durable et l'amélioration de la qualité de vie des citoyens de l'Union européenne.

Flaviu Călin Rus (PPE-DE), *par écrit.* - (RO) J'ai voté pour la proposition de résolution du Parlement européen concernant la solution du problème de l'efficacité énergétique grâce aux technologies de l'information et de la communication parce que je crois fermement que ces technologies peuvent présenter des solutions viables à ce problème.

L'efficacité énergétique est un sujet extrêmement important car nous savons pertinemment que les réserves naturelles qui nous procurent notre énergie ne cessent de diminuer et qu'elles finiront un jour par s'épuiser. J'estime donc que toute technologie pouvant servir à obtenir l'efficacité énergétique est un avantage dont toute la société peut profiter.

Czesław Adam Siekierski (PPE-DE), *par écrit. - (PL)* La question de la sécurité énergétique de l'Union européenne a été posée à plusieurs occasions dans ce Parlement, surtout par les représentants des nouveaux États membres.

La crise qui touche de nombreux pays membres depuis quelques semaines a clairement montré combien le danger est réel de voir cesser nos fournitures en gaz et combien nous sommes mal préparés à faire face aux conséquences.

L'Europe doit enfin commencer à faire preuve de solidarité dans sa manière de penser et d'agir. Nous devons trouver des sources alternatives de gaz, créer un système d'économie d'énergie et améliorer l'efficacité de notre consommation gazière.

Je sais que tous ces points ont déjà été soulevés à maintes occasions dans le passé, mais à quoi cela sert-il puisque nous sommes encore coincés devant le tableau noir?

Catherine Stihler (PSE), *par écrit.* – (*EN*) Il ne faut pas sous-estimer l'importance de l'efficacité énergétique et sa contribution à la réalisation de nos objectifs en termes de changement climatique. Les programmes visant à améliorer l'efficacité énergétique sont potentiellement créateurs d'emploi.

- Proposition de résolution: (RC-B6-0066/2009)

Guy Bono (PSE), *par écrit.* – J'ai voté en faveur de cette résolution sur le retour et la réintégration des détenus du centre de détention de Guantanamo.

Il me semble que l'Europe ne peut que se féliciter de la décision du Président américain Barak Obama de fermer le centre de détention, chose que nombre d'entre nous réclame depuis plusieurs années. Il me parait donc opportun de répondre maintenant à l'appel des USA pour mettre en avant une position commune qui va dans le sens des valeurs de l'Union Européenne.

Il est fondamental que nous soyons capables de faire le ménage également au sein de nos propres frontières et que les pays européens qui ont laissé la CIA transférer secrètement des prisonniers soient à leur tour mis devant leurs propres responsabilités.

Niels Busk, Anne E. Jensen et Karin Riis-Jørgensen (ALDE), par écrit. - (DA) Les eurodéputés du parti libéral danois ont voté contre le paragraphe 4 de la proposition de résolution concernant le rapatriement et la réinstallation des détenus de Guantánamo car nous croyons que chaque État membre a le droit souverain de décider d'accepter des détenus de Guantánamo si le gouvernement américain le leur demande.

Bien sûr, nous sommes pour que les États membres se consultent sur les effets éventuels concernant la sécurité publique dans l'Union européenne au cas où des États membres souhaiteraient accepter des détenus.

Martin Callanan (PPE-DE), *par écrit.* – (*EN*) Pour de nombreux députés du Parlement européen, l'existence de la prison de la baie de Guantanamo est devenue un bâton avec lequel frapper l'Amérique. Personnellement, je suis reconnaissant aux États-Unis qui ont assumé, une fois encore, une responsabilité disproportionnée pour protéger l'Europe du terrorisme.

Néanmoins, je reconnais que la prison de la baie de Guantanamo doit fermer. Ce n'est pas parce que je pense qu'il ne faut pas enfermer les terroristes, bien au contraire. Cependant, il est évident que les questions juridiques autour de la détention de combattants ennemis doivent être résolues, et le meilleur moyen de le faire est de fermer le Camp X-Ray.

Bien que j'admire et soutienne l'Amérique, il faut reconnaître que les détenus de Guantanamo relèvent essentiellement de la responsabilité de l'Amérique, pas de la nôtre. Ils ont été capturés ou arrêtés sous commandement américain et devraient dès lors être poursuivis et détenus pour des infractions présumées à l'encontre de l'Amérique, sous les lois américaines et sur le territoire américain.

Je n'adhère pas à l'idée que les États membres de l'Union européenne partagent la responsabilité de ces terroristes extrêmement dangereux. Cependant, je ne pense pas non plus que l'Union européenne doive dicter aux États membres ce qu'ils doivent faire.

C'est pourquoi je me suis abstenu sur cette proposition.

David Casa (PPE-DE), par écrit. – (EN) Nous devons agir avec la plus grande prudence lorsqu'il s'agit de prendre des décisions telles que celle suggérée dans cette proposition. Nous ne pouvons nous contenter d'ouvrir les bras et d'accueillir tout détenu libéré de Guantanamo. Nous devons, certes, garantir que les ex-détenus soient traités dignement, mais nous devons également nous assurer raisonnablement qu'ils sont innocents au-delà de tout soupçon avant de prendre une quelconque décision. Toute décision prise au hasard pourrait être fatale si nous ne nous montrons pas extrêmement vigilants.

Chris Davies (ALDE), par écrit. – (EN) Bien que j'approuve la décision de fermer Guantanamo, je suis préoccupé par la volonté des pays européens d'accueillir d'anciens détenus qui pourraient entretenir des liens avec des milieux terroristes. Vu la politique de libre circulation des personnes au sein de l'Union européenne, les actes d'un pays européen pourraient avoir des répercussions pour d'autres, à une époque où nous sommes déjà confrontés à des problèmes complexes de terrorisme. En outre, notre capacité à expulser un suspect terroriste est limitée par des conventions internationales (telles que la CEDH) dont la révision tarde.

Proinsias De Rossa (PSE), *par écrit*. – (*EN*) Je soutiens cette proposition qui se félicite de la fermeture par le président Obama des installations de détention de la baie de Guantanamo et ses autres décrets importants y afférents; qui rappelle que les États-Unis doivent assumer la responsabilité principale de la fermeture de ces installations, y compris l'avenir de ses détenus; qui appelle cependant les États membres, dans l'idée d'assurer un traitement équitable et humain à tous et de renforcer les lois internationales, à réagir positivement à toute demande des États-Unis de les aider à réinstaller les détenus de la baie de Guantanamo dans l'Union européenne.

Toutefois, je suis très préoccupé par les rapports selon lesquels l'administration Obama n'a pas exclu de poursuivre la pratique de l'extradition.

Edite Estrela et Armando França (PSE), *par écrit. - (PT)* Nous avons voté pour la proposition de résolution commune du Parlement européen sur la possibilité d'accueillir des détenus de Guantánamo qui n'ont pas été inculpés, car nous pensons que la coopération de l'Union européenne est essentielle pour renforcer le droit international et respecter les droits de l'homme, et pour faire en sorte que les détenus de Guantánamo reçoivent un traitement juste et impartial.

Nous considérons donc l'initiative et la volonté du gouvernement portugais de collaborer avec le gouvernement américain dans le processus de fermeture de la prison de Guantánamo comme un exemple à suivre par les autres États membres, afin d'aider les États-Unis à résoudre ce problème complexe dans un cadre de respect des droits humains et des règles du droit international.

Vasco Graça Moura (PPE-DE), *par écrit.* - (*PT*) J'ai voté contre cette proposition de résolution commune. Compte tenu de ses considérants D (troisième point) et F, j'estime inacceptable que l'Union européenne encourage ses États membres à se préparer à accueillir des prisonniers libérés de Guantánamo à la suite d'une suggestion malheureuse et démagogique du ministre portugais des affaires étrangères.

En fait, nous ne devons en aucun cas accepter que des États membres de l'Union européenne accueillent des détenus «potentiellement dangereux» (considérant D) et nous ne devons pas oublier le précédent des 61 anciens détenus impliqués dans des actes de terrorisme depuis leur libération (considérant F).

Comme il est impossible de faire une distinction entre ceux qui sont potentiellement dangereux et les autres, il est évident que le principe de précaution ne devrait pas être réservé seulement à REACH.

Pedro Guerreiro (GUE/NGL), par écrit. - (*PT*) Bien que la proposition de résolution commune contienne certains points que nous jugeons positifs, en particulier lorsqu'elle rappelle que «c'est aux États-Unis qu'incombe principalement la responsabilité de l'ensemble du processus de fermeture du centre de détention de Guantánamo ainsi que de l'avenir de ses détenus», elle ne clarifie pas les termes dans lesquels nous devrions considérer la situation humanitaire en question, extrêmement grave.

Comme nous l'avons souligné auparavant, nous nous opposons à tout accord entre pays ou entre les États-Unis et l'Union européenne concernant le transfert de prisonniers détenus à Guantánamo. Cela ne signifie pas que les décisions et les demandes d'asile au Portugal, librement exprimées par les individus, ne doivent pas être prises en considération dans le cadre du respect de la souveraineté nationale, de la Constitution de la République portugaise et du droit international.

Toutefois, la résolution:

- ne dénonce pas le fait que la détention et le transport illégal de citoyens n'ont pas été remis en cause par le gouvernement américain, et
- ignore complètement la nécessité de faire toute la lumière sur les violations du droit international et des droits de l'homme qui ont eu lieu dans le cadre de la «guerre contre le terrorisme», y compris les responsabilités des gouvernements de plusieurs États membres de l'Union européenne concernant l'utilisation de l'espace aérien et du territoire de leur pays pour la détention et le transport de prisonniers illégalement détenus.

Ona Juknevičienė (ALDE), *par écrit. - (LT)* Je salue et soutiens chaleureusement la décision du président des États-Unis, Barack Obama, de fermer le centre de détention de Guantánamo. C'est un pas important vers un nouveau départ dans la politique américaine. Je suis sûre que tous les États membres de l'Union européenne soutiendront de telles politiques américaines et répondront à l'appel à la coopération lancé par le président Obama et qu'ils aideront à résoudre la question des prisonniers libérés s'il le demande. Néanmoins, j'ai voté contre l'article de la résolution qui demande aux États membres d'être prêts à accepter des prisonniers de Guantánamo, parce que je pense que cette question devrait être tranchée indépendamment par chaque pays

de la Communauté. Je suis sûre que chacun d'eux, lorsqu'il sera confronté à un cas concret, répondra de manière positive et aidera le gouvernement américain. Toutefois, cela représentera leur propre choix, leur bonne volonté et leur respect des règles juridiques internationales.

Athanasios Pafilis (GUE/NGL), par écrit. - (EL) Les eurodéputés du parti communiste grec ont voté contre la proposition de résolution commune des partis politiques du Parlement européen, et demandent la libération immédiate de toutes les personnes arbitrairement arrêtées et détenues par les États-Unis sur la base de Guantánamo, ainsi que la fermeture immédiate et définitive de la base qu'ils ont illégalement maintenue sur le sol cubain contre la volonté de la population et du gouvernement cubain.

Au lieu de cela, la résolution demande «un jugement équitable» pour tous ceux contre lesquels les États-Unis considèrent avoir des preuves, en demandant aux États membres de l'Union européenne d'accepter des détenus dans leurs prisons, dans le cadre de la lutte commune de l'Union européenne et des États-Unis contre le terrorisme. C'est une farce et de la complicité que d'accepter de juger et de condamner des détenus alors que nous connaissons tous les actes de torture médiévale dont ils ont été victimes et, par conséquent, la foi que l'on peut accorder aux preuves obtenues après des années d'emprisonnement inhumain.

Les célébrations et les salutations qui entourent le président Obama induisent les gens en erreur concernant la nature de l'impérialisme. En ce qui concerne ce point en particulier, les dispositions de Guantanamo permettent toujours à la CIA d'enlever des personnes soupçonnées de terrorisme et de les enfermer dans des prisons secrètes.

Tobias Pflüger (GUE/NGL), *parécrit.* - (*DE*) J'ai voté pour la proposition de résolution commune du Parlement européen concernant le rapatriement et la réinstallation des détenus de Guantánamo parce que je salue l'accueil de prisonniers de Guantánamo par les pays de l'Union européenne. De nombreux États membres de l'Union européenne sont conjointement coupables en ce qui concerne Guantánamo parce que, par exemple, ils ont permis le survol de leur territoire par des avions transportant illégalement des prisonniers.

Le rapport contient néanmoins quelques points qui rendent son vote difficile.

Les pratiques de torture à Guantánamo et, en particulier le «waterboarding» (la simulation de noyade) ne sont pas explicitement mentionnées comme de la torture, mais plutôt comme des «techniques d'interrogatoire brutales qui s'assimilent à la torture ou à d'autres traitements cruels, inhumains ou dégradants».

En outre, les amendements déposés par le groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique et le groupe des Verts/Alliance libre européenne demandant la fermeture de toutes les prisons secrètes, le droit à la compensation des victimes et une enquête sur les violations des droits de l'homme en rapport avec Guantánamo, ont tous été rejetés.

Luís Queiró (PPE-DE), par écrit. - (PT) Les difficultés de l'Europe à prendre position dans la décision de fermer Guantánamo est révélatrice du fossé qui existe entre les intentions qui reposent sur des principes valables et la réalité, qui est pleine de difficultés.

La fermeture de Guantánamo est une bonne nouvelle tant en elle-même que symboliquement. La fermeture ne résout pas cependant la question qui a conduit à la création de cette prison - qu'elle non plus n'a pas résolu – à savoir celle de la réponse à donner à une menace pour la sécurité nationale et internationale dont les caractéristiques sont tout à fait différentes de celles de combattants ennemis traditionnels pour lesquels les lois internationales ont été conçues et préparées.

Plutôt que de simplement coopérer et éventuellement d'accepter de recevoir des anciens détenus de cette prison, mesure qui pourrait s'avérer nécessaire mais devra tenir compte de diverses restrictions, les États-Unis, l'Europe et la communauté internationale doivent coopérer dans la recherche d'une solution légale et durable au défi que représentent les militants du terrorisme international. Faute de trouver cette solution, une autre solution insatisfaisante succédera à Guantanamo.

En ce qui concerne notre accueil d'anciens détenus, il faut non seulement une coordination au niveau européen, mais il faudrait aussi refuser ceux qui, dans d'autres circonstances, ne se verraient pas octroyer de visas pour des raisons de sécurité. La bonne volonté et la prudence devraient être les critères à suivre.

Luca Romagnoli (NI), par écrit. - (IT) J'ai voté contre la proposition de résolution commune concernant le rapatriement et la réinstallation des détenus de Guantánamo. Je suis fermement convaincu en particulier que la responsabilité de tout le processus de fermeture du centre de détention de Guantánamo et l'avenir de ses détenus revient seulement et exclusivement aux États-Unis.

Je ne suis pas d'accord avec la résolution lorsqu'elle dit que la responsabilité du respect du droit international et des droits fondamentaux incombe à tous les pays démocratiques et en particulier à l'Union européenne. On ne peut pas interférer dans une matière pour laquelle le gouvernement des États-Unis est seul compétent. En résumé, pour les raisons que j'ai citées, je suis opposé à l'accueil éventuel de détenus de Guantánamo dans l'Union européenne.

Catherine Stihler (PSE), par écrit. – (EN) Tous les États membres doivent assumer leur part dans la fermeture de la prison de la baie de Guantanamo. Nous ne pouvons pas nous permettre de demander aux Américains de fermer ce lieu, ce que fait le nouveau président, si nous ne pouvons endosser une part de responsabilité.

Andrzej Jan Szejna (PSE), par écrit. - (PL) J'ai salué la nouvelle de la décision de Barack Obama concernant la fermeture de la prison de Guantánamo. Durant sa campagne électorale, M. Obama avait déjà dit que la fermeture de cette célèbre prison serait une priorité.

La question du rapatriement et du transfert des détenus de Guantánamo peut être le signe d'un changement important de la politique américaine dans la bonne direction, à savoir le respect des droits fondamentaux, du droit humanitaire et international. Tous les prisonniers devraient être jugés. S'ils sont coupables, ils doivent purger leur peine dans une prison aux États-Unis. Ceux qui ne sont pas inculpés et qui acceptent volontairement d'être rapatriés doivent être renvoyés dans leur pays d'origine dès que possible. Les prisonniers qui ne peuvent être renvoyés dans leur pays d'origine parce qu'ils courent un risque de torture ou de persécution doivent pouvoir rester aux États-Unis, où ils doivent recevoir une protection humanitaire et une indemnisation. Actuellement, environ 242 prisonniers sont détenus à Guantánamo. Certains d'entre eux y sont parce qu'ils ne peuvent retourner dans un pays sûr. Ces personnes n'ont pas été inculpées.

La lutte contre le terrorisme est et reste une priorité de la politique étrangère à la fois de l'Europe et des États-Unis. Cependant, nous devons affirmer avec fermeté qu'elle doit toujours aller de pair avec le respect des droits fondamentaux et des principes de l'État de droit.

9. Corrections et intentions de vote: voir procès-verbal

(La séance, suspendue à 13 h 20, est reprise à 15 heures)

PRÉSIDENCE DE MME ROTHE

Vice-présidente

10. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

(Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé.)

Nils Lundgren (IND/DEM). - (EN) Madame la Présidente, pour un rappel au règlement, je renvoie à l'article 142, paragraphe 2, points a et b, concernant la répartition du temps de parole. Hier, lorsque nous discutions de la prison de Guantanamo, ici dans ce Parlement, moi-même et plusieurs autres intervenants avons été interrompus impitoyablement parce que nous avions dépassé notre temps de parole de quelques secondes. Ce traitement rude nous a été infligé par M. Pöttering et M. Siwiec, le vice-président le remplaçant plus tard dans l'après-midi.

M. Schulz, le chef du groupe socialiste, en revanche, a été autorisé par M. Pöttering à dépasser son temps de parole de plus d'une minute. Maintenant, loin de moi l'idée d'insinuer que c'est parce que M. Pöttering et M. Schulz sont de vieux copains – alte Kameraden, comme on dit en allemand – mais je remarque un cas de figure récurrent. Les collègues des grands groupes faisant passer un message politique que la présidence souhaite entendre sont traités avec bienveillance. Les collègues des plus petits groupes faisant passer un message politique que la présidence ne souhaite pas entendre sont traités avec mesquinerie. Cela constitue une violation du règlement, qui précise clairement le mode de répartition du temps de parole.

Je souhaite rappeler à M. Pöttering et à l'ensemble de ses vice-présidents –

(Le président informe l'intervenant qu'il a dépassé son temps de parole.)

J'ai été envoyé ici pour défendre la subsidiarité et la souveraineté des États membres et le président et les vice-présidents de ce Parlement n'ont aucun droit d'essayer d'étouffer la voix de 15 % de l'électorat suédois.

La Présidente. - Monsieur Lundgren, je vous retire la parole à présent. Vous avez dépassé votre temps de parole de plus de la moitié. J'ai pris note de vos propos. Je pense qu'ils sont clairs pour tout le monde.

Nils Lundgren (IND/DEM). - (EN) Madame la Présidente, puis-je vous rappeler que cela ne serait pas arrivé à M. Schulz? Vous ne l'auriez pas interrompu. Voilà toute la différence. Mais vous avez prouvé exactement ce que je voulais dire – je vous en remercie.

La Présidente. - Monsieur Lundgren, je suis sûre que vous vous trompez. Je prends note de vos propos, qui figureront au procès-verbal. Il conviendrait certainement de discuter au Bureau d'un changement de conduite, qui dépend en partie du temps disponible.

11. Kosovo (débat)

La Présidente. - L'ordre du jour appelle les déclarations du Conseil et de la Commission sur le Kosovo.

Hannes Swoboda (PSE). - (*DE*) Madame la Présidente, nous parlons aujourd'hui du Kosovo sur fond d'un rapport très détaillé de M. Lagendijk, rapport qui est bien sûr lié aux déclarations de la Commission et du Conseil.

Dans le cas présent, le rapporteur n'a aucun de temps de parole officiel, ce qui me semble effroyable. Si le rapporteur devait présenter le rapport d'initiative le lundi après-midi, il aurait quatre minutes. Je pense que ce n'est pas juste. Je voudrais donc demander au Bureau d'examiner si une personne qui a travaillé pendant des mois au titre de rapporteur de la commission des affaires étrangères ne devrait pas avoir un temps de parole officiel.

Mme Kallenbach lui a cédé sa minute de temps de parole par solidarité avec son collègue du groupe des Verts/Alliance libre européenne. Peut-être serait-il possible, Madame la Présidente, si vous en avez le pouvoir, d'accorder à Mme Kallenbach une minute de parole au titre de la procédure «catch the eye». Je voudrais vous demander en tout cas d'y réfléchir sérieusement. Nous devons parvenir à un autre accord dans ce type de cas.

La Présidente. - Certes, nous devrions aborder le problème de fond. Dans le cas qui nous occupe, je conseille à Mme Kallenbach de demander une minute au titre de la procédure «catch the eye», cela simplifierait beaucoup les choses.

Alexandr Vondra, président en exercice du Conseil. – (EN) Madame la Présidente, je vous suis reconnaissant de m'offrir cette opportunité de dresser le bilan de la situation au Kosovo. Dans deux semaines – le 17 février 2009 – le Kosovo célébrera le premier anniversaire de sa déclaration d'indépendance et ce débat tombe donc à point nommé. Depuis lors, le Kosovo s'est doté d'une constitution et d'un cadre juridique et institutionnel entièrement neuf. Cette déclaration d'indépendance change la donne pour la communauté internationale et plus particulièrement pour l'UE et lance de nouveaux défis.

Les opinions divergentes des États membres vis-à-vis de la déclaration d'indépendance ne remettent nullement en question les objectifs politiques globaux de l'Union. Nous entendons continuer à soutenir le développement économique et politique du Kosovo dans l'objectif global d'assurer la stabilité à long terme de la région des Balkans toute entière.

Pour le Kosovo, il s'agit plus particulièrement de contribuer à la consolidation de l'État de droit, au renforcement du respect des droits de l'homme et à l'amélioration de la protection des minorités, ainsi que d'encourager le développement économique et d'œuvrer pour la protection du riche patrimoine culturel et religieux kosovar.

Cela signifie également continuer à intégrer le Kosovo au sein du large cadre prévu pour les Balkans occidentaux lors du sommet de Thessalonique en 2003. La politique visant à soutenir la perspective européenne des Balkans occidentaux qui avait été convenue lors de ce sommet a depuis lors été réaffirmée à plusieurs occasions, notamment par le Conseil lors de sa réunion du 8 décembre 2008.

Comme preuve de notre engagement continu, citons la nomination rapide, au début de l'année dernière, de Pieter Feith en tant que représentant spécial de l'Union européenne; M. Feith est basé à Priština et vous aurez l'occasion de le rencontrer très bientôt en commission des affaires étrangères. Sa mission, à lui et à son équipe, est d'apporter une aide précieuse sur le terrain afin de nous aider à réaliser collectivement tous nos objectifs politiques.

Plus récemment, EULEX, la mission de maintien de la paix la plus ambitieuse jamais entreprise dans le cadre de la PESD, a commencé sa mission au début du mois de décembre 2008. Son objectif principal est d'assister les autorités kosovares dans les matières relatives à l'État de droit, notamment le développement de la police, du système judiciaire et de l'administration douanière.

Le plus grand défi qui nous attend ces prochains mois sera d'intensifier notre engagement au Kosovo, notamment en passant au développement total d'EULEX. Nous sommes assez réalistes pour savoir que 2009 comportera bon nombre de difficultés et d'obstacles.

Les institutions kosovares vont également devoir affronter de multiples défis pour respecter leur engagement en faveur d'un Kosovo stable, multiethnique et démocratique. L'assistance de la communauté internationale est cruciale pour que le Kosovo parvienne à s'intégrer totalement au reste de la région.

La Commission a annoncé qu'elle présenterait dans le courant de l'année une étude analysant les différentes manières d'améliorer le développement politique et socioéconomique du Kosovo. Le Conseil s'est félicité de cette initiative qui devrait créer de nouvelles possibilités et s'inscrire dans le prolongement des réalisations déjà accomplies, en tenant compte des expériences qui seront acquises au cours des prochains mois.

La situation dans le nord du Kosovo restera sans doute difficile ces prochains mois et nécessitera une attention particulière. Les plus récentes manifestations de violence ethniques à Mitrovica, au début du mois de janvier de cette année, auraient pu être graves mais ont été contenues. Il est particulièrement encourageant de constater que les autorités de Priština ont agi avec une maîtrise raisonnable. Ces incidents rappellent toutefois sans arrêt le risque de déstabilisation qui plane constamment sur le pays. Nous continuerons à surveiller de près l'évolution de la situation, particulièrement dans le nord du pays.

La présidence est reconnaissante pour l'intérêt continu que les députés manifestent à l'égard de cette région ainsi que pour le soutien dont vous faites preuve pour que l'Union joue un rôle au Kosovo. Je me félicite tout particulièrement de la proposition de résolution qui a été présentée lors de la présente période. Il est encourageant de voir que le Parlement est capable d'accorder tout son soutien à nos efforts dans cette région ainsi qu'à l'engagement pris par l'Union en faveur de la stabilité du Kosovo au sein de la région des Balkans.

La présidence s'engage à vous informer régulièrement, lors des débats réguliers en séance plénière comme celui-ci mais également par le biais d'exposés détaillés en commission. Diverses activités sont envisagées pour ce printemps: nous prévoyons par exemple de consacrer entièrement la réunion Gymnich de fin mars aux Balkans occidentaux. J'ai également appris que Pieter Feith devait rencontrer la commission AFET la semaine prochaine et qu'il serait alors à même de nous informer de manière complète sur l'évolution récente de la situation sur le terrain.

Meglena Kuneva, *membre de la Commission* – (EN) Madame la Présidente, un an à peine après la déclaration d'indépendance, la situation au Kosovo et dans toute la région des Balkans occidentaux est relativement stable et sous contrôle, malgré quelques incidents.

La présence de l'Union européenne au Kosovo s'affirme progressivement et remplace peu à peu celle des Nations unies. Le représentant spécial de l'Union réside à Priština et la mission «État de droit» de la PESD (EULEX) est maintenant déployée dans tout le Kosovo et sera entièrement opérationnelle fin mars.

Un Kosovo stable et multiethnique est l'une des grandes priorités de l'Union européenne. La meilleure façon de favoriser l'intégration européenne du Kosovo est de créer une société démocratique et multiethnique, qui respecte totalement l'État de droit, qui coopère pacifiquement avec ses voisins et qui contribue à la stabilité régionale et européenne. Il faudra pour cela prendre d'importantes mesures visant à préserver l'avenir de toutes les communautés du Kosovo, jetant ainsi les bases d'un développement économique et politique durable.

Le rapport de suivi présenté par la Commission en novembre 2008 a été considéré par les autorités comme une évaluation juste et objective des résultats obtenus et des défis qui restent à relever. Les autorités kosovares se sont engagées à travailler et à coopérer avec la Commission en vue de relever ces défis. Nous accordons un financement substantiel au Kosovo au titre de l'instrument d'aide de préadhésion (IAP), dans le cadre de la promesse globale de contribution d'une valeur de 1,2 milliard d'euros effectuée lors de la conférence des bailleurs de fonds de juillet 2008.

En 2008, l'instrument de préadhésion a soutenu des projets d'une valeur totale de 185 millions d'euros au Kosovo, un chiffre qui a triplé en l'espace d'une année. Nous accorderons 106 millions d'euros supplémentaires en 2009. La gestion de ce financement relève de la responsabilité exclusive de notre bureau de liaison de la

Commission à Priština, qui est aujourd'hui entièrement opérationnel vis-à-vis des systèmes de contrôle pertinents en place et reprend le rôle joué par l'Agence européenne pour la reconstruction.

La Commission se félicite du projet de résolution discuté aujourd'hui ici même au Parlement européen. Il aborde de nombreuses questions qui, nous en convenons, revêtent une importance cruciale, telles que la préservation du patrimoine culturel du Kosovo, le renforcement des capacités de son administration publique, une meilleure intégration de ses communautés, l'importance de l'éducation multiethnique et la détresse des familles roms entassées dans des camps de réfugiés contaminés au plomb dans le nord du pays.

La Commission prend toutes ces questions très au sérieux. Je vais si vous le permettez passer chacune d'entre elles brièvement en revue.

La Commission finance depuis 2004 la restauration de sites du patrimoine religieux et culturel kosovar – un programme doté d'un budget de 10 millions d'euros – en collaboration étroite avec le Conseil de l'Europe. Ce financement a été prolongé en 2008 et en 2009 avec 2,5 millions d'euros supplémentaires destinés à d'autres projets. Nous estimons qu'il s'agit là d'un aspect très important de la réconciliation et nous avons soutenu la création d'une base de données sur le patrimoine culturel kosovar. Les cimetières pourraient également être inclus au débat, de sorte à assurer qu'ils soient correctement restaurés et préservés.

J'aimerais faire part de notre gratitude au Parlement européen qui a alloué 3 millions d'euros supplémentaires, dans le budget communautaire 2008, à la restauration du patrimoine culturel dans les zones des Balkans occidentaux affectées par la guerre. La Commission a consacré la moitié de cette somme – 1,5 million d'euros – au Kosovo, dans un projet commun avec le ministère de la culture, dans le village multiethnique de Prizren.

Nous sommes reconnaissants pour cette somme supplémentaire affectée à cette rubrique qui est également prévue dans le budget de cette année. Dans le cadre de l'instrument de préadhésion de 2007, la Commission met en œuvre des projets visant à faciliter le retour et la réintégration des personnes déplacées à l'intérieur du pays et des réfugiés au Kosovo, pour un montant total de 3,3 millions d'euros. Nous avons envisagé d'autres financements: 4 millions d'euros dans le cadre de l'instrument de préadhésion de 2008 et 2 millions d'euros dans le cadre de l'instrument de préadhésion de 2009. Cet argent contribuera également à renforcer les capacités locales de réintégration des rapatriés dans l'environnement économique et social local.

L'égalité entre hommes et femmes est également l'une de nos grandes priorités. La Commission a fourni une assistance technique à l'agence sur l'égalité des genres du Kosovo. Elle a également soutenu les activités de plusieurs ONG locales actives dans le domaine de l'égalité des genres et des droits de la femme dans le cadre de l'instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme.

En ce qui concerne les capacités de l'administration publique, la Commission surveille la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action concernant la réforme de l'administration publique au Kosovo. Nous avons insisté auprès des autorités sur l'urgence d'adopter la loi sur la fonction publique. Par le biais de notre implication dans la création d'une école régionale de l'administration publique, nous coopérons également avec l'institut kosovar d'administration publique. Une attention toute particulière est accordée au ministère du gouvernement et de l'administration locaux, qui fait l'objet d'un projet d'assistance d'une valeur approchant le million d'euros.

La Commission déploie d'importants efforts pour aider à réformer le système éducatif kosovar. Notre assistance financière est très large. Elle vise à améliorer à la fois les conditions matérielles et la qualité de l'enseignement au niveau primaire, secondaire et supérieur ainsi que de l'enseignement professionnel, tout en renforçant les aspects multiculturels, ce qui est essentiel à la réconciliation.

À la suite de la conférence des bailleurs de fonds de juillet dernier, un fonds multilatéral d'affectation spéciale a été créé par la Banque mondiale pour le secteur social au sens large, y compris l'éducation. Avec 5 millions d'euros, la Commission fait partie des plus gros contributeurs au fonds. Le soutien apporté par l'Union au secteur de l'éducation au Kosovo au cours de la période 2006-2010 s'élève au total à 30,5 millions d'euros. L'ouverture d'un établissement universitaire européen multiethnique recevra notre soutien dès lors que tous les acteurs locaux auront conclu un accord garantissant la pérennité de ce projet.

La détresse des familles roms entassées dans des camps de réfugiés contaminés au plomb, dans le nord du pays, est également un grand sujet de préoccupation. La Commission contribue activement à la recherche d'une solution rapide, durable et acceptable par tous. Nous avons demandé de nombreuses fois à toutes les parties de s'abstenir de toute politisation de ce problème et d'agir en ayant uniquement à cœur les meilleurs intérêts des familles roms.

Enfin, le Kosovo bénéficie également de nos programmes multibénéficiaires, couvrant les Balkans occidentaux et la Turquie, qui financent le processus d'enregistrement des Roms à l'état civil. Notre soutien aux populations roms du Kosovo s'étend également à l'éducation. En collaboration avec le Conseil de l'Europe, nous soutenons un enseignement de qualité pour les enfants roms, dispensé également dans leur langue maternelle.

Je pense que toutes ces actions correspondent bien à vos propositions. Je remercie tous les députés ici présents de leur attention et suis impatiente de répondre à leurs questions.

Doris Pack, *au nom du groupe PPE-DE*. - (*DE*) Madame la Présidente, je voudrais féliciter le rapporteur et le rapporteur fictif, car je pense qu'ils ont présenté une très bonne résolution.

Cette résolution demande au Conseil et à la Commission de faire en sorte qu'une action commune soit entreprise au Kosovo, que la mission EULEX agisse de concert avec le haut représentant de l'UE, et que des synergies soient créées dans l'intérêt de la vie économique et sociale au Kosovo, qui a grand besoin d'être améliorée.

La mission EULEX doit également veiller à résorber les arriérés d'affaires judiciaires. De nombreuses atrocités n'ont pas encore été mises au jour ni portées devant la justice. La lutte contre la corruption au Kosovo est également importante, car de nombreux criminels restent impunis.

En plus de tout ce que nous avons déjà entendu, l'Union européenne devrait envisager non seulement de prendre des mesures à grande échelle, mais également de se concentrer davantage sur la vie quotidienne des Kosovars et sur les possibilités de projets locaux associant la population locale. Ce travail est très important.

Nous devons demander au gouvernement kosovar d'enfin commencer à appliquer sa constitution, qui intègre le plan Ahtisaari. Les Kosovars doivent également prendre conscience dans leur vie quotidienne qu'ils vivent tous ensemble. Par ailleurs, les Serbes, les Albanais et toutes les autres minorités du Kosovo doivent être considérées comme des citoyens jouissant de droits égaux.

Le gouvernement kosovar doit également poursuivre son programme de décentralisation. Je suis évidemment tout à fait favorable à un établissement universitaire multiethnique, qui serait une autre institution commune, comme les universités de Pristina et de Mitrovica, axées sur un avenir commun.

Je voudrais également que la Serbie comprenne au moins que les Serbes du Kosovo ne veulent pas être encouragés à ne pas participer au gouvernement. Ils doivent pouvoir participer au gouvernement, aux travaux parlementaires et à la vie civile. C'est seulement ainsi que le Kosovo prospèrera.

Csaba Sándor Tabajdi, *au nom du groupe PSE.* – Madame la Présidente, je m'exprime au nom du groupe socialiste. On peut constater que la situation au Kosovo s'améliore. Nous devons être reconnaissants à la Présidence tchèque et à la Commission pour leur bonne coopération. Je suis tout à fait d'accord avec Mme Pack pour affirmer que la mission EULEX est un très grand défi pour la politique européenne de sécurité et de défense, un des plus grands défis de toute l'histoire de l'Union européenne en tant que Communauté de droit.

C'est une bonne chose qu'il y ait déjà une base juridique à la suite de la déclaration du président du Conseil de sécurité, que le gouvernement serbe a accueillie positivement. Il y avait un accord tacite du côté de la Chine et de la Russie, qui avaient auparavant rejeté tout règlement du conflit.

Il est primordial que l'EULEX coopère bien avec les parties concernées au Kosovo. Il ne faut pas répéter les fautes commises par la MINUK, qui a gaspillé beaucoup d'argent et qui s'est aliéné la population du Kosovo. Mme Doris Pack a évoqué ce sujet aussi. Il est très important de clarifier la répartition des compétences entre, d'une part, le gouvernement et le Parlement du Kosovo, et l'EULEX, d'autre part.

Nous ne pouvons pas prendre la responsabilité du développement du Kosovo. La présence de l'EULEX dans le nord du Kosovo est très importante afin d'éviter la partition de ce territoire. Enfin, la mise en œuvre complète des dispositions de la constitution conformément au plan Ahtisaari est une question primordiale pour les minorités.

Johannes Lebech, *au nom du groupe ALDE.* - (*DA*) Madame la Présidente, je voudrais tout d'abord exprimer ma profonde satisfaction vis-à-vis de cette proposition de résolution et remercier M. Lagendijk pour son remarquable travail. Le résultat est un texte bien équilibré qui va à l'essentiel, tout en réussissant à aborder tous les grands problèmes. Avec cette résolution, le Parlement envoie surtout un signal à la population du Kosovo et à celle des autres pays des Balkans occidentaux, leur disant «nous ne vous avons pas oubliés, vous

faites partie de l'Europe». Il ne s'agit pas seulement de mots creux dépourvus de sens. La mission EULEX, la plus grande mission à ce jour au titre de la politique européenne de sécurité et de défense, est déjà en cours. Il est très agréable d'apprendre que cette mission bénéficie du soutien des Nations unies et qu'elle couvre l'ensemble du pays.

Par cette résolution, le Parlement européen soutient le Kosovo dans cette mission. Nous énonçons également les domaines dans lesquels les États membres de l'UE peuvent aider le Kosovo. Il s'agit de l'aide spéciale pour mettre en place l'administration publique, du renforcement de la société civile et des projets d'éducation. Nous mettons en exergue les domaines où les dirigeants kosovars doivent faire des progrès, par exemple dans le domaine de la protection des minorités, parce que nous sommes sérieux lorsque nous disons que nous aiderons le Kosovo dans ses efforts visant à mettre en place une société démocratique, une société démocratique respectant les minorités et coexistant en paix avec les pays voisins. L'avenir du Kosovo est en jeu, mais aussi celui de toute la région des Balkans et de l'Europe dans son ensemble. La route sera longue, et elle sera difficile. Il n'y a qu'une seule voie, qui conduit à l'UE et à la totale et complète intégration du Kosovo et du reste des Balkans occidentaux, dans le cadre de la coopération européenne.

Ryszard Czarnecki, *au nom du groupe UEN*. - (*PL*) Madame la Présidente, le péché originel commis à la naissance de ce nouveau pays, à savoir le Kosovo, a généré le sentiment, répandu parmi la minorité serbe au Kosovo et en Métochie, ainsi qu'en Serbie elle-même, que le nouvel État, et toute la majorité musulmane, étaient hostiles aux Serbes. Cela a certainement dû avoir un impact sur les relations entre Belgrade et Pristina, et certainement sur les relations entre la population kosovare et les Serbes vivant dans les enclaves ethniques serbes.

Si les droits culturels, éducatifs et religieux de la minorité serbe ne sont pas respectés, non seulement cela compliquera les relations bilatérales entre le Kosovo et la Serbie, et dans d'autres régions des Balkans, mais cela allongera aussi considérablement la procédure d'adhésion du Kosovo à l'Union européenne.

Je suis d'accord avec les propos qu'a tenus M. Lebech, juste avant mon intervention. Le gouvernement kosovar doit comprendre que le respect des droits des minorités est une norme européenne. Nous devons respecter fidèlement ces principes et, à cet égard, surveiller étroitement nos partenaires au Kosovo.

Joost Lagendijk, au nom du groupe des Verts/ALE. - (NL) Il a fallu près d'un an à EULEX pour pouvoir accomplir sa mission originale. Il serait bon aujourd'hui de nous rappeler brièvement en quoi consistait cette mission.

EULEX, la plus grande mission européenne à ce jour - comme l'a déjà dit un orateur -, devait se déployer et être active sur l'ensemble du territoire du Kosovo, au nord et au sud de la rivière Ibar. EULEX devait également prendre le commandement dans trois domaines: les douanes, la police et la justice et, point crucial, il ne devait y avoir aucune - et j'insiste, aucune - relation ambiguë entre EULEX et la MINUK, la mission de l'ONU. Il va de soi que les activités d'EULEX ne devaient pas conduire à une division du pays entre le Nord et le Sud. Ce n'était absolument pas l'objectif recherché.

Il a semblé pendant très longtemps qu'il était impossible de mener à bien cette mission, du fait du blocage bien connu au Conseil de sécurité. Ce n'est en fait que depuis novembre dernier qu'il semble que cela va fonctionner, en fin de compte. Il convient - maintenant que deux ou trois mois se sont écoulés depuis le début des activités - de faire le point et de voir si les choses fonctionnent ou, pour l'exprimer en termes plus prudents, si elles semblent fonctionner.

La police kosovare salue l'excellente collaboration qui a marqué ses relations avec EULEX. Les bureaux de douane sont finalement en place et fonctionnent à nouveau, en particulier au Nord du Kosovo, après avoir été réduits en cendre par des Serbes kosovars l'année dernière. Enfin, les énormes arriérés d'affaires judiciaires impliquant des actes de violence interethnique et de corruption commencent à se résorber, ce qui prouve une fois de plus que les activités d'EULEX profitent à toutes les communautés, et pas seulement aux communautés albanaise et serbe.

J'espère réellement que les progrès réalisés par EULEX au cours des deux derniers mois se poursuivront de manière positive. J'espère aussi sincèrement que Belgrade comprendra qu'il est bien plus efficace de travailler de manière constructive avec l'Union européenne, comme elle le fait actuellement, que de tenter en permanence de récrire l'histoire. J'espère surtout que les autorités kosovares réussiront à surmonter les très nombreux problèmes auxquels elles sont encore confrontées. Enfin, le Kosovo s'attaquera à la corruption, ainsi qu'à la criminalité organisée, qui est encore bien trop répandue dans le pays et enfin le Kosovo aura un approvisionnement énergétique durable, basé sur la législation communautaire, et l'économie kosovare prendra son envol.

Le Kosovo est un État indépendant et, que ce Parlement le veuille ou non, il est impossible de faire marche arrière. L'Union européenne a tout intérêt à ce que le Kosovo devienne un État viable. C'est pour cela que nous sommes là-bas et que nous devons y rester.

Tobias Pflüger, *au nom du groupe GUE/NGL.* - (*DE*) Madame la Présidente, mon groupe, le Groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique, rejette la résolution sur le Kosovo qui a été déposée. La majorité des États membres, mais pas tous, ont reconnu le Kosovo, en violation du droit international. Mon groupe insiste sur le fait que tous les règlements concernant le Kosovo doivent être conformes au droit international et doivent être décidés avec toutes les parties concernées, y compris la Serbie. La reconnaissance du Kosovo a créé un précédent désastreux, que suivent à présent d'autres régions, telles que l'Ossétie du Sud et l'Abkhazie.

L'UE a lancé la mission EULEX au Kosovo. Le groupe GUE/NGL est opposé à cette mission, considérant qu'elle se fonde sur la reconnaissance du Kosovo en violation du droit international et qu'elle crée ainsi une sorte de protectorat de l'UE. EULEX exerce, et je cite, «certaines responsabilités exécutives». Cela signifie que les responsables d'EULEX peuvent annuler de simples résolutions adoptées par les autorités kosovares. La mission EULEX compte également 500 policiers pour lutter contre l'insurrection. Le 26 janvier, EULEX et la KFOR ont organisé un exercice conjoint de lutte contre l'insurrection. Cela témoigne malheureusement de l'étroite coopération qui marque les relations entre l'UE et l'OTAN au Kosovo.

Dans le même temps, l'UE et d'autres organisations encouragent la reconstruction économique néolibérale au Kosovo, mais ce n'est pas ce que veut la population locale. C'est pourquoi nous demandons des solutions qui soient conformes au droit international, ainsi qu'un vote clair contre la mission EULEX de l'UE. Si nous voulons réellement soutenir la population locale, la mission EULEX ne nous permettra pas de le faire.

Bastiaan Belder, *au nom du groupe IND/DEM.* - (*NL*) Lorsque je me suis rendu il y a deux mois au Kosovo dans le cadre d'une visite de travail, j'ai pu voir pourquoi beaucoup éprouvent des difficultés à comprendre la présence internationale dans le pays. Par ailleurs, j'ai eu l'impression que les différents niveaux ne travaillaient pas toujours aussi bien ensemble.

Les institutions européennes ne devraient pas se contenter de hausser les épaules. Nous sommes mêlés à ce qu'il se passe. À travers la mission EULEX, l'Europe est responsable de la situation sur le terrain. EULEX devrait adopter une position plus affirmée et aider les autorités kosovares chaque fois que c'est possible, que ces dernières lui demandent ou non son aide.

Je voudrais insister sur deux points. Tout d'abord, je demande aux États membres qui n'ont pas encore reconnu le Kosovo de revoir leur position. Il est impossible de revenir arrière, à un Kosovo intégré dans la Serbie. Ensuite, je lance un appel en faveur d'un plan global pour les Balkans occidentaux, qui devrait fonctionner à un niveau tangible avec tous les pays concernés, afin de les aider à se préparer à l'adhésion à l'Union européenne. Tel est l'engagement de l'Europe à l'égard des Balkans occidentaux.

Bernd Posselt (PPE-DE). - (*DE*) Madame la Présidente, en tant que rapporteur fictif du Groupe du Parti populaire européen (démocrates-chrétiens) et des démocrates européens, je voudrais féliciter M. Lagendijk pour son excellent texte. Nous soutenons le programme de réformes en Serbie et nous respectons, bien sûr, la petite minorité d'États membres de l'UE qui n'ont pas reconnu le Kosovo au titre du droit international.

Toutefois, nous voulons décourager ceux qui pensent qu'il est possible de faire marche arrière. Les trois-quarts des députés de ce Parlement ont voté en faveur de la reconnaissance du Kosovo. La Commission s'est également prononcée en ce sens, à l'instar de 23 des 27 États membres, de tous les pays du G7, de quatre des six républiques de l'ex-Yougoslavie et de trois des quatre pays voisins du Kosovo.

Cela prouve le caractère irréversible de la situation. C'est pourquoi il importe de se tourner vers l'avenir, qui comporte plusieurs dangers. Le premier est la division du Kosovo. Jusqu'à présent, l'ex-Yougoslavie a été divisée en suivant le tracé des frontières des anciennes républiques ou des anciennes frontières intérieures des régions autonomes. Si la carte devait être redessinée, par exemple à Mitrovica, cela pousserait, par exemple, les Albanais de la vallée de Presevo en Serbie, les habitants du Sandjak de Novi Pazar, et d'autres, à commencer à se demander où devraient être les frontières. Cela donnerait une situation des plus dangereuses.

C'est pourquoi il est logique de suivre le plan Ahtisaari, qui respecte les anciennes frontières intérieures de la Yougoslavie, tout en assurant une vaste protection mutuelle des minorités. La protection des minorités que proposait l'ancien plan Ahtisaari, qui fait aujourd'hui partie de la constitution kosovare, est le programme

de protection le plus complet au monde. Les Serbes du Kosovo devraient saisir cette occasion se servir de ce programme de protection des minorités.

Monsieur le Président en exercice du Conseil, vous savez que je suis moi-même issu d'une minorité qui a jadis été maltraitée pour servir les desseins d'autres. Les Serbes du Kosovo doivent faire l'économie de ce genre de situation. L'autre danger qui menace le Kosovo est le chaos et la corruption. Dans ce cas, je ne puis que répéter que nous devons renforcer EULEX, car la MINUK n'est pas la solution mais plutôt un élément du problème.

Hannes Swoboda (PSE). - (*DE*) Madame la Présidente, mon collègue Joost Lagendijk est dans la même situation que le Kosovo. Il existe, mais il n'est pas reconnu par tous comme rapporteur, même s'il en est un. Dans ce contexte, je voudrais le remercier de tout cœur, ainsi que M. Tabajdi, pour ce rapport.

Nous n'avons évidemment pas autant progressé en termes de reconnaissance du Kosovo que l'auraient souhaité de nombreuses personnes, y compris au Kosovo. Nous devons reconnaître que cette situation a été difficile pour la Serbie. Nous ne devrions pas jeter de l'huile sur le feu. Nous devrions plutôt faire tout ce qui est en notre pouvoir pour faire en sorte que ce processus soit pacifique. Je suis très heureux que les dirigeants serbes, en dépit des mots très durs qu'ils ont eus au début, aient tenté de légaliser et de neutraliser la situation afin de donner une chance à la mission EULEX. Je voudrais demander à tous ceux qui sont opposés à cette mission quelle serait la situation des minorités serbe et autres dans le pays sans EULEX.

La minorité serbe et la Serbie n'ont aucune raison de condamner la mission EULEX. Je pense que la condamnation de la mission EULEX par un député européen favorable aux Serbes est tout simplement grotesque. Certes, plusieurs questions restent sans réponse. Les dirigeants politiques kosovars doivent faire un effort pour faire avancer les choses. L'une de nos principales missions et demandes consiste à mettre en œuvre tous les aspects du plan Ahtisaari, que nous voterons demain en tant qu'élément de cette résolution.

Enfin, nous devrions promouvoir l'intégration de toute la région. Tous les pays devront évidemment travailler chacun de leur côté. Toutefois, plus la Serbie et la Macédoine progressent dans la procédure d'adhésion, plus vite nous pourrons résoudre la question du Kosovo et les autres questions ouvertes connexes. Seule l'intégration de tous les pays de la région établira les conditions dont le Kosovo a besoin pour se développer de manière pacifique.

Annemie Neyts-Uyttebroeck (ALDE). - (*NL*) Comme tous les ceux qui ont pris la parole sont au fait de la situation au Kosovo, à un degré plus ou moins élevé, il est inutile de s'attarder davantage sur ce point pour tenter de nous convaincre à quel point nous connaissons bien la situation.

Nous devrions d'abord nous réjouir du fait que la première année de l'indépendance du Kosovo se soit finalement assez bien passée, bien mieux que ce que beaucoup craignaient. Je voudrais également exprimer ma joie et ma satisfaction quant au fait que la mission EULEX soit finalement pleinement opérationnelle, grâce à la bonne volonté de nombreuses personnes et aux capacités du Conseil de sécurité de l'ONU. Beaucoup dépendra de la réussite de la mission EULEX, car le Kosovo a été un protectorat pendant dix ans avant son indépendance. Ce qui compte aujourd'hui, c'est que nous guidions tous ensemble le Kosovo vers sa maturité.

Sylwester Chruszcz (UEN). - (*PL*) Madame la Présidente, suite à une décision unilatérale de la communauté albanaise, la province serbe du Kosovo a été séparée de la Serbie. Personnellement, je considère cela comme une violation sans précédent du droit international. Par ailleurs, cette décision a eu d'autres répercussions, comme nous l'ont montré les événements dans le Caucase l'année dernière.

Je voudrais vous rappeler que les Nations unies n'ont pas reconnu la décision prise par les Albanais kosovars. La résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'ONU est encore en vigueur. C'est pourquoi je voudrais conseiller de ne pas prendre de décision avant que la Cour internationale de justice de La Haye se soit prononcée sur cette question. Ce n'est qu'alors que nous connaîtrons le véritable statut légal d'une province qui, aux termes du droit international, fait toujours partie de la République de Serbie.

Je voudrais attirer votre attention sur la situation dramatique que vit encore la communauté serbe dans la république autoproclamée du Kosovo. Reconnaissons ouvertement que la décision prise par certains États membres de l'Union européenne de reconnaître ce pays était une grave erreur. C'est assez simple: le Kosovo appartient à la Serbie.

Erik Meijer (GUE/NGL). - (*NL*) Depuis que le Kosovo a annoncé son indépendance il y a près d'un an, l'Union européenne a été totalement divisée sur la question. La Grèce est indécise, tandis que l'Espagne, la Roumanie, la Slovaquie et Chypre rejettent cette indépendance pour des raisons nationales. La mission

commune EULEX grâce à laquelle l'Union européenne espère gagner en influence au Kosovo semble être plus un instrument pour cacher cette division interne qu'autre chose.

EULEX pourrait profiter à l'Union européenne, mais peut-on dire qu'il en va de même pour le Kosovo? Le Kosovo veut rejoindre l'Union européenne dans un avenir proche et devenir un État membre à part entière. Après presque un siècle d'assujettissement par la Serbie, il ne veut certainement pas d'autre interférence de l'étranger. Un projet tel qu'EULEX pouvait peut-être être utile pendant une courte période, au cours des premiers mois de 2008, pour éviter le chaos. Cette phase est cependant terminée. L'arrivée tardive d'EULEX crée l'impression que l'Union européenne voudrait faire du Kosovo un protectorat, avec une présence militaire et une influence administrative, comme c'était précédemment le cas en Bosnie-et-Herzégovine, où cette politique a connu un succès limité.

Pour assurer un avenir pacifique et harmonieux au Kosovo, la participation du gouvernement actuel et des partis du gouvernement ne suffit pas. Il y a d'autres forces importantes, comme le mouvement pour l'autodétermination Vetëvendosje dans le Sud, qui considère l'initiative européenne comme un colonialisme tout à fait absurde, et les représentants serbes dans les municipalités au nord de la rivière Ibar, qui font tout leur possible pour maintenir un lien permanent avec la Serbie. Sans ces parties prenantes critiques d'EULEX, nous n'aurons pas de solution à long terme. L'avenir du Kosovo sera mieux servi par des compromis largement acceptés au niveau national que par une démonstration de force de l'Union européenne.

Patrick Louis (IND/DEM). - Monsieur le Président, chers collègues, il y a dix ans, certainement pour célébrer les cinquante ans et redéfinir son champ de compétence borné par la Convention de Washington, l'OTAN pilonnait militairement Belgrade. Ces bombardements étaient effectués en violation du droit international, c'est-à-dire sans aucun accord préalable de l'ONU.

Il y a un an, l'indépendance du Kosovo est déclarée unilatéralement par Pristina, au plus grand mépris de la souveraineté de la République fédérale de Yougoslavie, dont la souveraineté et l'intégrité territoriale avaient pourtant été réaffirmées par la résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'ONU.

Aujourd'hui, la mission européenne EULEX, associée à des experts américains, espère que le Kosovo puisse devenir un État de droit. Si la situation n'était pas si dramatique, il y aurait un certain humour à se demander comment, avec de telles origines, on puisse obtenir un tel fruit.

En attendant, nous demandons à cette mission de veiller à ce que la minorité nationale serbe soit respectée et valorisée sur la terre de ses ancêtres. Ceci nous semble être un bon commencement pour le rétablissement du droit.

Anna Ibrisagic (PPE-DE). - (*SV*) Je suis née dans les Balkans. J'ai suivi de près les troubles au Kosovo à la fin des années 80. J'ai vu la Slovénie et la Croatie obtenir leur indépendance et vivre une guerre au début des années 90. J'ai personnellement vécu la guerre en Bosnie et j'ai finalement quitté le pays en qualité de réfugiée. Je sais à quel point il est facile de déclencher une guerre, et je sais également qu'il est bien plus difficile d'établir la paix et de restaurer la confiance mutuelle entre les populations.

Le Kosovo se trouve actuellement dans une situation qui sera décisive pour les générations futures de la région, précisément en termes de restauration de la confiance entre les différents groupes ethniques. Je suis heureuse que M. Lagendijk ait dit aussi clairement dans sa résolution que nous devrions arrêter de discuter de l'indépendance du Kosovo et oublier les différends à ce propos.

Nous devrions maintenant consacrer notre énergie à discuter de la manière dont nous allons renforcer le droit égal de tous les peuples à vivre en paix, et travailler à la création d'un avenir meilleur pour le Kosovo. Nous devons nous concentrer sur la protection effective des minorités et sur l'amélioration de la situation économique et sur la lutte contre la corruption généralisée et la criminalité organisée.

Tout le monde au Kosovo devrait contribuer de manière personnelle à mettre un terme à la violence entre groupes ethniques. Les tribunaux devraient veiller à ce que les crimes de guerre soient punis. Certains députés de ce Parlement regrettent la présence et la participation de l'UE au Kosovo, mais ceux d'entre nous qui ont connu les guerres dans les Balkans regrettent que la participation de l'UE n'ait pas été plus claire et plus grande.

Il reste encore énormément de pain sur la planche, et cela prendra du temps, mais en fin de compte, il s'agit de restaurer la confiance entre les populations, afin que les générations suivantes aient la chance de s'instruire, de vivre et de travailler ensemble, en paix, en respectant les différences de chacun. C'est cela toute l'idée européenne.

(Applaudissements)

Libor Rouček (PSE). - (*CS*) Je voudrais parler brièvement du rôle de la Serbie en particulier. En dépit d'une situation nationale difficile, le gouvernement serbe a adopté une approche très constructive et responsable à l'égard du déploiement de la mission EULEX au Kosovo. Dans le cadre d'un accord avec l'ONU, il a également facilité la nomination d'un officier de police supérieur serbe auprès de la force de police du Kosovo. Je suis fermement convaincu que c'est ainsi qu'il sera possible d'atteindre progressivement l'intégration des Serbes kosovars et des autres minorités dans la vie politique, économique et sociale du Kosovo. Dans ce contexte, je voudrais également inviter le haut représentant de l'Union européenne à veiller à ce que les autorités kosovares prêtent suffisamment attention au développement multilatéral dans la région de Mitrovica. Je partage également l'avis d'Anna Ibrisagic qu'il faut maintenant accorder une plus grande attention à la situation économique et à la sécurité qu'avant, ainsi qu'au développement économique du Kosovo.

Nicholson of Winterbourne (ALDE). - (EN) Madame la Présidente, je voudrais remercier M. Lagendijk, qui a mis à profit ses grandes compétences politiques pour formuler une excellente résolution sur laquelle nous pouvons baser nos travaux.

Je tiens particulièrement à le remercier d'avoir accepté le point 26, point sur lequel je voudrais attirer l'attention du ministre et de la Commission. Ce point souligne l'extrême mauvaise santé de 1 500 Roms installés actuellement à côté d'une mine de plomb, un endroit où ils vivent maintenant depuis neuf ans suite à une erreur d'appréciation des Nations unies. Je peux sans problème concevoir que, comme le ministre Vondra l'a expliqué, il ne s'agit peut-être pas d'une mission qui incombe à l'Union européenne. Je remercie néanmoins l'équipe de la Commission de s'être immédiatement saisie de cette affaire lorsque je l'ai portée à sa connaissance et pour s'être rendu compte des dommages causés par de tels niveaux de plomb. Ces personnes ont des taux de plomb monstrueusement élevés dans le sang, qui leur ont causé des dommages irréversibles, et doivent de toute urgence être relogés ailleurs et recevoir des soins médicaux.

Monsieur le Ministre Vondra, vous avez promis d'informer le Parlement de la moindre évolution de la situation. Puis-je vous demander qu'en tant que président en exercice du Conseil, vous accordiez votre attention la plus totale à ce problème et que vous me teniez informé de vos actions?

Alojz Peterle (PPE-DE). - (*SL*) Je félicite très sincèrement le rapporteur et les rapporteurs fictifs pour cet excellent rapport, qui cherche à apporter une plus grande stabilité et à renforcer la normalisation au Kosovo.

Les réussites du Kosovo au cours de l'année qui vient de s'écouler ont renforcé nos espoirs de coexistence multiethnique et multiculturelle dans ce pays. Les aspirations européennes pour le Kosovo et pour l'ensemble des Balkans occidentaux ne peuvent se concrétiser que si cette condition préalable est remplie.

Nous avons progressé, énormément, dans ce domaine, et nous devons maintenant aller plus loin. Je salue particulièrement le fait que les efforts d'EULEX contribuent également à normaliser la situation au Kosovo. Je salue la récente mise en place des forces de sécurité kosovares et la participation d'un segment de la communauté serbe à la force de police kosovare. Si nous voulons progresser plus rapidement, nous devons agir dans les domaines politique, économique, social, sécuritaire et autres, et nous devons prêter une attention particulière à ce qu'il se passe au niveau local, où la question de la coexistence est plus délicate. Nous devons soutenir des projets qui renforcent la coopération et la coexistence interethniques. Dans cet esprit, je salue l'intention de la Commission européenne d'user de tous les moyens dont elle dispose pour progresser dans ce domaine. C'est exactement ce dont le Kosovo a besoin.

Richard Howitt (PSE). - (*EN*) Madame la Présidente, je me réjouis du débat du jour et de cette résolution, qui constitue une nouvelle étape vers la normalisation des relations entre l'Union européennes et le Kosovo, un an après l'indépendance.

Il est important de souligner que ceux qui s'opposent à ce changement, par exemple M. Van Orden et M. Tannock, membres du parti conservateur britannique, ont été détrompés: ce sont maintenant 54 pays dont 22 États membres de l'Union – qui ont juridiquement reconnu l'État du Kosovo, et la mission «État de droit» de l'UE a été déployée avec l'accord de la Serbie. Nous avons en effet toujours maintenu qu'une résolution de la question kosovare serait bénéfique aux aspirations européennes de la Serbie et nous répétons encore une fois aujourd'hui que nous voulons que ces aspirations aboutissent à une adhésion.

Hier, la mission de justice de l'Union a ouvert son premier procès pour crimes de guerre au Kosovo. Aujourd'hui, Son Altesse royale la Princesse Anne de Grande-Bretagne visite une école pour enfants handicapés à Gjilan, au Kosovo. Ces deux évènements sont certainement la preuve de l'engagement pris par l'Europe de

ne jamais oublier les injustices du passé, mais d'œuvrer aujourd'hui pour assurer un meilleur avenir pour tous

Ria Oomen-Ruijten (PPE-DE). - (*NL*) Je voudrais tout d'abord féliciter M. Lagendijk pour cette résolution très impartiale, et je profite de cette occasion pour remercier Mme Pack, car elle a réalisé, avec sa délégation, un travail impressionnant et précieux dans ce domaine.

Les objectifs de l'UE sont clairs: le Kosovo ne doit pas devenir un trou noir. Cela incombe en premier lieu aux autorités kosovares. La population doit commencer à avoir confiance non seulement dans son gouvernement mais aussi dans son système judiciaire. La corruption et la criminalité minent l'État. Les femmes et les minorités doivent également être pleinement associées.

Une autre responsabilité incombe, selon moi, aux pays voisins, et en particulier aux autorités serbes. Un dialogue constructif et une coopération régionale sont dans l'intérêt de tout le monde dans la région.

Enfin, l'Union européenne a également un rôle important à jouer. Avec EULEX, l'Union européenne a placé la barre très haut. Il est bon que le véritable travail ait à présent commencé. Les deux prochaines années confirmeront si EULEX peut réellement continuer à faire une différence à long terme. Je l'espère de tout cœur.

La stabilité, la réconciliation et le développement de l'État de droit au Kosovo revêtent la plus grande importance pour les Kosovars et toutes les minorités ethniques au Kosovo, mais ils sont également dans l'intérêt de l'Union européenne. L'efficacité de l'aide doit passer avant tout. M. Pack et moi-même nous sommes rendus au Kosovo il n'y a pas longtemps. L'aide ne manque pas, mais elle pourrait être mieux coordonnée et encore plus efficace.

Adrian Severin (PSE). - (*EN*) Madame la Présidente, combien de reconnaissances sont-elles nécessaires pour qu'un État devienne indépendant? Là n'est pas la question, car dans ce domaine, la qualité est préférable à la quantité. Une déclaration d'autodétermination ne conduit pas à l'indépendance si l'État en question n'est pas reconnu par ceux dont il cherche à se détacher.

L'indépendance d'un État n'est pas réelle tant que le Conseil de sécurité des Nations unies ne l'a pas acceptée. En outre, un État n'est pas indépendant tant qu'il n'est pas capable d'offrir à toutes les communautés établies sur son sol de véritables perspectives d'intégration organique au sein d'une société civile et multiculturelle et tant qu'il n'est pas autonome et autogouverné.

C'est pourquoi le plan Athisaari a échoué. Le retour au statu quo ante n'est pas non plus une solution envisageable: il faut aller de l'avant. C'est pour cela que l'Union européenne et les membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies doivent convoquer une conférence internationale chargée de trouver une solution durable permettant d'assurer la sécurité démocratique, l'équilibre géostratégique et la stabilité socio-économique dans les Balkans occidentaux. Un tel cadre devrait permettre au Kosovo de revenir dans la légalité internationale et devrait doter la région d'une feuille de route claire pour son intégration à l'UE.

Malheureusement, le rapport Lagendijk n'envisage pas de telles solutions, empêchant ainsi de trouver un chemin réaliste vers un avenir meilleur. Les sociaux-démocrates roumains se voient donc dans l'obligation de voter contre ce rapport.

Marian-Jean Marinescu (PPE-DE). - (RO) Aux termes du droit international et compte tenu de la résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'ONU adoptée en 1999, le Kosovo ne peut être considéré comme un État. Cinq États membres de l'UE n'ont pas reconnu la déclaration d'indépendance unilatérale du Kosovo. Toutefois, le Kosovo est une réalité et nous devons donc nous en occuper.

La stabilité dans les Balkans occidentaux, la région qui a le plus de chance de rejoindre l'UE dans un avenir proche, est essentielle. C'est la raison pour laquelle l'UE doit jouer un rôle de premier plan dans la gestion de la situation délicate dans la région. La mission EULEX, qui a déjà atteint sa capacité opérationnelle initiale, est un premier pas important dans ce sens, étant donné que l'assistance et la coordination sont nécessaires pour garantir, tout d'abord, un climat de coopération interethnique permettant le retour à une vie normale.

La protection de toutes les minorités au Kosovo doit être assurée, y compris celle de la minorité serbe. Les institutions doivent être renforcées pour éviter le chaos et assurer un développement stable. Les propriétés doivent être restituées et le droit de retour des réfugiés doit être garanti. Les instruments financiers dont dispose l'UE, en particulier l'instrument de préadhésion, doivent être utilisés pour faciliter le développement économique et social, renforcer la transparence et promouvoir la réconciliation entre les communautés ethniques. Le Kosovo ne doit être isolé des processus européens en aucune manière. Il doit bénéficier d'une

perspective européenne dans un contexte régional. Nous devons appliquer les mêmes normes à chaque région. Ce qui est demandé à d'autres pays de la région doit également être demandé à la Serbie et au Kosovo.

L'Union européenne doit insister sur la reprise du dialogue entre Pristina et Belgrade. J'ai l'impression que la résolution, sous sa forme actuelle, ne reflète pas toute la gamme de positions des 27 États membres de l'Union européenne sur le Kosovo. C'est pourquoi la délégation roumaine du groupe PPE-DE, hormis les députés d'origine hongroise, va voter contre cette résolution.

Csaba Sógor (PPE-DE). - (HU) Il a fallu bombarder la Serbie pour qu'elle comprenne que les droits des minorités doivent être respectés. Ce fut une dure leçon. Au lieu d'accorder l'autonomie au Kosovo, elle a dû accepter l'indépendance du Kosovo. Le Kosovo constitue un avertissement pour les États membres de l'UE également. Chaque État membre doit veiller à ce que les minorités ethniques traditionnelles se trouvant sur son territoire puissent y vivre en toute sécurité et s'y sentir comme chez elles. Les minorités satisfaites sont la base la plus solide pour la sécurité, la souveraineté et le développement économique d'un pays. Le 17 février 2008, j'ai pris part aux célébrations officielles à Pristina marquant la déclaration d'indépendance du Kosovo. J'espère avoir pu vérifier également que l'autonomie culturelle et territoriale de la minorité serbe est reconnue au Kosovo. Les Albanais du Kosovo se sont vus offrir la chance d'une solution à l'européenne. La Serbie a une chance de plus: la Voïvodine. Les États membres de l'UE peuvent également faire des efforts pour accorder l'autonomie culturelle ou territoriale aux minorités ethniques vivant sur leur territoire. Il serait gênant que certains États membres de l'UE aient un retard dans ce domaine par rapport au Kosovo et à la Serbie.

Victor Boştinaru (PSE). - (RO) En tant que député européen et membre de la délégation pour l'Europe du Sud-Est, j'espère entendre, au nom de nos valeurs communes - que nous appelons avec fierté «valeurs européennes» - le Parlement européen et la Commission européenne demander, avec toute la force de leur autorité et de leur pouvoir, aux partis politiques kosovars de s'ouvrir à la représentation multiethnique, et déclarer que tout progrès futur dans les relations entre le Kosovo et l'Union européenne y est assujetti.

J'attends de ce rapport qu'il nous dise que le modèle que l'UE a l'intention de mettre en place au Kosovo, avec l'argent des contribuables européens - ce qui est bien le cas - est réellement multiethnique, multiculturel et multiconfessionnel, et non fondé sur la ségrégation. Dans les entretiens que nous avons eus avec des députés kosovars, ces derniers nous ont dit que ce type de modèle ne pouvait être mis en place pour l'instant.

Je voudrais terminer par la question suivante: si ce modèle ne peut être appliqué au Kosovo et si nos valeurs européennes n'ont pas leur place au Kosovo, quel modèle la Commission européenne peut-elle alors appliquer?

Gisela Kallenbach (Verts/ALE). - (*DE*) Madame la Présidente, je voudrais remercier M. Lagendijk, ainsi que la commission des affaires étrangères, d'avoir fait en sorte, à travers cette résolution et le présent débat, que la question du Kosovo reste à notre ordre du jour. Je pense que la population kosovare l'a bien mérité, après l'échec de l'Union européenne dans la région dans les années 90.

Nous avons une dette envers la région, autrement dit nous devons à la population du Kosovo et à la région dans son ensemble de leur apporter une aide substantielle sur la voie de l'UE. À ce sujet, les conditions préalables à l'amélioration du développement économique sont la priorité numéro un, étant donné que sans elles, l'agitation sociale ne peut être exclue.

Je voudrais demander à la Commission d'user de toute son influence pour faire en sorte que l'accord CEFTA soit réellement appliqué par tous les États signataires. Je voudrais également demander au Conseil de veiller à ce que les États membres gèrent avec sensibilité la question du rapatriement forcé des demandeurs d'asile.

Alexandru Nazare (PPE-DE). - (RO) EULEX est la mission civile la plus importante jamais lancée au titre de la politique européenne de sécurité et de défense. Je voudrais insister sur le fait que le contingent international fort de 1 900 hommes inclut 200 militaires et policiers roumains. La Roumanie participe donc à EULEX car Bucarest a l'obligation d'aider ses partenaires de l'Union européenne, même si elle n'est pas toujours d'accord avec les décisions prises par la majorité d'entre eux.

La Roumanie n'a pas reconnu l'indépendance de l'État du Kosovo, notamment parce qu'elle veut éviter de légitimer tout agitation séparatiste. Une solution négociée entre Belgrade et Pristina, peut-être de nature confédérative, aurait été préférable à la situation actuelle. Toutefois, vu les circonstances, il est important que l'Union européenne accomplisse sa mission avec succès. Il faut cependant éviter des situations où la participation de l'UE se prolonge à l'infini. Le Kosovo ne doit pas devenir un protectorat de l'Union européenne, mais a besoin d'aide pour gérer ses propres affaires.

Cet aspect est important pour le Kosovo et pour l'Union européenne, en particulier au vu de la crise économique actuelle et des ressources limitées dont nous disposons.

PRÉSIDENCE DE M. COCILOVO

Vice-président

Călin Cătălin Chiriță (PPE-DE). - (RO) Je suis d'accord avec bon nombre des idées qui ont été exprimées dans ce Parlement, mais le problème est bien plus complexe. La Roumanie a raison de dire que la base juridique de la déclaration d'indépendance unilatérale du Kosovo est des plus douteuses, car en vertu du droit international, les minorités n'ont pas de droits collectifs et ne jouissent pas du droit à l'autodétermination ou à la sécession. Je voudrais insister sur le fait que les citoyens appartenant à des minorités ethniques ont des droits.

La sécession du Kosovo et sa reconnaissance en tant qu'État par d'autres pays ont créé un dangereux précédent qui a été suivi, quelques mois plus tard, par la reconnaissance unilatérale par la Russie de l'indépendance des régions séparatistes d'Ossétie du Nord et d'Abkhazie. Dans ces deux cas, le président Poutine a clairement fait référence au modèle kosovar. Des mouvements séparatistes dans des régions telles que le Cachemire, le Nagorny-Karabakh, la Transnistrie, la Crimée, le nord de Chypre et d'autres ont immédiatement déclaré que ces régions ont tout autant droit à l'indépendance que le Kosovo.

J'ai le sentiment qu'à l'avenir, l'Union européenne et ses États membres devront constamment soutenir le principe d'intégrité territoriale pour tous les États et décourager activement les tendances séparatistes. L'Union européenne doit déployer des efforts particuliers pour maintenir la stabilité dans toute la région des Balkans occidentaux et donner substance à ses perspectives européennes.

Miloš Koterec (PSE). - (*SK*) L'existence du Kosovo est un fait accepté par certains, rejeté par d'autres. Si la majorité des États membres est favorable à son indépendance ou l'ont reconnue, cinq ne l'ont pas fait, sans parler du Conseil de sécurité de l'ONU.

Si nous voulons que la résolution influence la politique étrangère de l'Union européenne, elle doit alors avoir un effet unificateur. Si nous montrons que notre politique étrangère commune a été imposée par une majorité, que ce soit au Conseil ou au Parlement européen, elle aura alors un effet contreproductif sur l'unité de l'Union. Cherchons une solution unifiée et ne faisons pas pression par le biais de décisions dont la formulation est au mieux ambiguë, voire déroutante et peu soignée.

Charles Tannock (PPE-DE). - (*EN*) Monsieur le Président, personnellement j'ai eu du mal à comprendre la hâte que les États avaient de reconnaître le Kosovo. Il y avait bon nombre d'autres litiges plus anciens à résoudre qui méritaient davantage que l'UE s'intéresse à eux, comme par exemple le Cachemire, Taiwan, ou encore le Somaliland, dans la Corne de l'Afrique.

La déclaration d'indépendance du Kosovo a également révélé l'existence d'une division entre les États membres. Il est impossible pour le Kosovo d'entrer dans l'Union européenne ou de faire partie des Nations unies tant que certains États membres n'auront pas reconnu sa souveraineté. Par ailleurs, le précédent que constitue le Kosovo a également suscité l'indignation de la Russie, entraînant la reconnaissance en tant qu'États des régions géorgiennes d'Abkhazie et d'Ossétie du Sud, l'été dernier.

Les peuples des différentes parties de l'ex-Yougoslavie ont bien entendu le droit de vivre dans la paix et la prospérité. En tant qu'Union européenne, nous avons le devoir moral de les aider à atteindre ces objectifs, mais ces efforts ne doivent pas être à sens unique. Nous devons voir une véritable réforme au Kosovo, de vrais efforts de lutte contre le crime organisé et le trafic d'êtres humains, ainsi qu'une vraie protection et une vraie égalité des minorités comme les Serbes.

La Commission et le Conseil doivent rester vigilants et insister sur la nécessité de voir des progrès tangibles.

Ingeborg Gräßle (PPE-DE). - (*DE*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, la commission du contrôle budgétaire se permet de dire quelques mots sur la politique étrangère de haut niveau. Nous avons établi qu'il y a au Kosovo - le troisième pays en termes d'aide reçue de l'Union européenne - des cas de corruption extrêmement inquiétants, qui ont de graves conséquences concernant la certitude de notre budget et les intérêts financiers de la Communauté.

Il existe un rapport final du groupe de travail des Nations unies, du bureau anti-fraude de la Commission et de la Guarda di Finanza. Ce rapport final n'a pas encore été mis en œuvre. Il remonte à la fin du mois de juin

2008 et dévoile des cas graves de corruption impliquant des fonds communautaires. Nous attendons une explication.

Le rapport final est réellement un rapport final. Il n'existe aucune structure de suivi. Personne ne représente nos intérêts dans ce domaine à l'heure actuelle. À ce sujet également, je demanderai à la Commission de nommer enfin quelqu'un. La mission EULEX ne peut assurer elle-même ce travail. Je m'oppose également à ce que nous continuions à nous excuser pour le statut incertain de cet État.

Alexandr Vondra, *président en exercice du Conseil*. – (*EN*) Monsieur le Président, je voudrais commencer par vous remercier d'avoir lancé ce débat. Je pense qu'il est en effet judicieux d'exploiter la dynamique générée par ce premier anniversaire tout proche de la déclaration d'indépendance du Kosovo. Il s'agit selon moi du bon moment, surtout compte tenu de la crise économique actuelle, car il se pourrait bien que le Kosovo disparaisse de nos priorités alors que nous avons encore énormément de responsabilités à assumer dans ce domaine, pas seulement au Kosovo mais dans toute la région des Balkans occidentaux. Je pense que les propos que bon nombre d'entre vous avez tenus - notamment, parmi d'autres, Hannes Swoboda - méritent d'être attentivement écoutés et que la position du Conseil est exactement la même.

Il nous reste de nombreux défis à relever. Je voudrais souligner les trois piliers les plus importants de notre politique à l'égard du Kosovo. Le premier est l'indivisibilité et la stabilité du Kosovo. Le deuxième est la décentralisation et l'égalité des chances pour toutes les minorités sur le territoire. Le troisième - et probablement le plus important et le plus exigeant – est l'intégration du Kosovo dans la dynamique régionale et européenne: coopération régionale dans les Balkans occidentaux. Certes, un jour nous devrons rapprocher le Kosovo du processus de stabilisation et d'association, mais il reste encore beaucoup de travail à accomplir et inutile de cacher qu'il sera difficile d'atteindre l'unanimité au Conseil sur certains points.

Je pense que notre objectif devrait être de nous concentrer sur l'avenir, au lieu de vivre dans le passé, et j'apprécie énormément les contributions des députés qui l'ont compris. Bien entendu, le dialogue avec la Serbie sur les questions pratiques en suspens doit être établi de manière totalement transparente et avec beaucoup d'intensité, mais je pense que le réalisme doit être le principe qui nous guide tous.

La situation économique et son amélioration revêtent une importance capitale pour la stabilité: la gestion et la mobilisation efficaces des ressources propres du Kosovo sont une administration saine et la mobilisation des ressources internationales. La lutte contre la corruption et la transparence des activités de privatisation sont également des éléments importants.

Je pense que le soutien du Parlement à EULEX est pour cela très important. Permettez-moi de féliciter Joost Lagendijk pour l'excellent travail qu'il a accompli. Lorsque je lis le texte, je n'ai personnellement aucune objection à y apporter, bien que je serais probablement un peu plus prudent sur un point: nous connaissons tous la situation économique du Kosovo ainsi que les pénuries d'énergie subies non seulement par celui-ci, mais aussi par toute la région des Balkans. Le lignite et la production énergétique représentent deux des quelques opportunités que les pays des Balkans ont pour construire une économie durable et pour intégrer cette économie dans la région. Oui, les préoccupations environnementales sont importantes, mais la mise en place d'une future stabilité économique ne l'est pas moins.

Certains d'entre vous ont évoqué la situation des familles roms dans les mines de Trebca. Nous sommes tous conscients qu'il s'agit là d'une situation catastrophique et vous êtes sans doute au courant des travaux de la Commission à ce sujet. Une délégation présidée par Pierre Morel a visité la région au mois de décembre et s'est proposé de rencontrer les dirigeants du camp de Roms à Trebca. Il n'y a pas de solution simple à ce problème. Nous savons qu'il leur a été proposé de quitter cette région, mais ils ne sont pas prêts à le faire pour l'instant. Ils refusent de le faire, pour tout vous dire, ce qui signifie qu'un travail conséquent reste à effectuer. Je pense que la réunion prévue la semaine prochaine avec Pieter Feith, qui est également actif dans ce domaine, sera une opportunité de discuter davantage de ce problème.

Encore une fois, merci beaucoup. Je trouve que le débat a été très fructueux et j'espère que le Parlement continuera à soutenir tous nos efforts au Kosovo et dans la région des Balkans.

Meglena Kuneva, *membre de la Commission*. – (EN) Monsieur le Président, la Commission félicite M. Lagendijk et accueille favorablement sa résolution, car elle favorise une meilleure intégration du Kosovo au processus actuel de rapprochement de la région des Balkans avec l'Europe.

La Commission a mis au point un mode efficace de coopération avec les acteurs locaux travaillant au Kosovo, notamment EULEX et le représentant spécial de l'Union. Nous allons poursuivre cette coopération car elle

est l'unique moyen d'assurer que notre travail au Kosovo porte ses fruits. Une bonne coopération s'est déjà révélée essentielle pour maintenir la paix dans la région.

La Commission a financé un projet d'une valeur de 7 millions d'euros sur l'État de droit, dont un million d'euros consacrés à la lutte contre la corruption. Pour être plus précis, nous avons apporté au mois de décembre 2008 des réponses détaillées et complètes à toutes les questions posées, oralement et par écrit, à M. Bösch, président de la commission du contrôle budgétaire. Elles répondaient aux questions posées au sujet du financement communautaire et de la manière dont celui-ci était géré au Kosovo. Elles informaient également les membres sur les systèmes de gestion et de contrôle des finances que la Commission a mis en place.

Depuis lors, nous n'avons reçu aucune autre demande d'information. Nous pouvons fournir aux députés des copies des documents envoyés à la commission du contrôle budgétaire, si cela les intéresse.

Je voudrais maintenant évoquer la remarque de Mme Kallenbach au sujet de l'accord de libre-échange centre européen (ALECE). Nous espérons qu'une amélioration des relations entre la Serbie et le Kosovo permettra l'adhésion du Kosovo à l'ALECE. La Commission fera tout son possible pour y contribuer.

De nombreux points importants sont soulignés dans la résolution, tels que la préservation du patrimoine culturel kosovar, le renforcement des capacités de l'administration publique, l'amélioration de l'intégration de toutes les communautés du Kosovo, la nécessité d'une éducation multiethnique et la détresse des familles roms vivant dans les camps de réfugiés contaminés au plomb dans le nord du pays. La Commission entend suivre l'évolution de ces questions au moyen des instruments existants et en collaboration avec les autres bailleurs de fonds.

Nous publierons notre étude sur le Kosovo dans le cadre de notre train de mesures sur l'élargissement à l'automne. Je suis sûr qu'elle contiendra des nombreuses idées sur la meilleure façon de garantir que le Kosovo reste ancré dans la perspective européenne qu'il partage avec les Balkans occidentaux en général.

Le Président. - J'ai reçu une proposition de résolution⁽¹⁾, déposée sur la base de l'article 103, paragraphe 2, du règlement.

Le débat est clos.

Le vote aura lieu le jeudi 5 février 2009.

12. Effets de la crise financière sur l'industrie automobile (débat)

Le Président. – L'ordre du jour appelle les déclarations du Conseil et de la Commission au sujet de l'impact de la crise financière sur l'industrie automobile.

Alexandr Vondra, président en exercice du Conseil. – (EN) Monsieur le Président, je pense que nous abordons à présent un sujet vraiment important. Vu les circonstances actuelles, il s'agit de quelque chose dont nous devons discuter. Une fois encore, nous vous sommes reconnaissants de nous offrir cette opportunité d'aborder en temps utile les effets de la crise économique et financière actuelle sur le secteur automobile.

Ainsi que nombre d'entre vous l'observent de très près dans vos circonscriptions, le secteur automobile est un facteur clé pour l'ensemble de l'économie européenne. Au fil des ans, nous avons favorisé la compétitivité du secteur en mettant en place un marché unique européen de l'automobile et en réclamant une concurrence plus loyale avec les pays tiers. Plus récemment, nous nous sommes concentrés sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre des véhicules afin de lutter contre la pollution atmosphérique et le changement climatique. Dans tous ces domaines, le Parlement nous a toujours accordé son soutien.

Grâce à tous ces efforts, et notamment grâce à la résistance et à l'adaptabilité de l'industrie automobile européenne, les voitures européennes font aujourd'hui partie des meilleures voitures au monde: elles sont parmi les plus novatrices, les plus compétitives, mais aussi parmi les plus sûres, les plus efficaces et les plus durables au monde. Nous devrions être fiers des réussites de l'Europe dans ce domaine.

Néanmoins, malgré sa résistance, et en raison de certains facteurs qu'elle est loin de pouvoir contrôler, l'industrie automobile européenne a été frappée de plein fouet par la crise économique mondiale. Ces

⁽¹⁾ Voir procès-verbal.

difficultés étaient déjà perceptibles en novembre dernier, lorsque le Conseil est convenu d'une approche basée sur la promotion de véhicules encore plus durables et encore plus économes en carburant, sur des cibles réalistes pour les constructeurs et sur des mesures visant à stimuler efficacement la demande.

Quelques mois à peine se sont écoulés depuis lors et la situation s'est aggravée. Le secteur a fait état d'une diminution de 8 % des ventes de voitures dans l'Union en 2008 par rapport à 2007. La situation devrait rester aussi mauvaise - voire empirer - en 2009 et la crise touchera non seulement les constructeurs automobiles, mais la totalité de la chaîne d'approvisionnement du secteur automobile.

Le 16 janvier, les ministres ont rencontré mon ami Günter Verheugen, commissaire et vice-président de la Commission, afin de discuter des problèmes touchant spécifiquement le secteur automobile. Ils se sont montrés particulièrement préoccupés par la possibilité que les difficultés actuelles mettent en péril un grand nombre d'emplois et ont souligné l'importance qu'ils accordaient à l'avenir du secteur.

La responsabilité d'affronter ces défis incombe bien entendu principalement à l'industrie automobile elle-même, qui doit être encouragée à prendre toutes les mesures nécessaires pour résoudre les difficultés structurelles telles que les surcapacités ou le manque d'investissement dans les nouvelles technologies.

Malgré tout, l'importance de cette branche pour l'économie européenne et le fait qu'elle soit particulièrement mise à mal par la crise actuelle rendent nécessaire une certaine forme de soutien public, tel que le reflète le plan européen pour la relance économique arrêté par le Conseil européen en décembre dernier, ainsi que les programmes nationaux des États membres. Bien entendu, nous ne pouvons pas laisser des soutiens à court terme au secteur nuire à sa compétitivité à long terme. Il faut donc se concentrer clairement sur l'innovation.

Les États membres conviennent que le soutien public au secteur automobile doit être à la fois ciblé et coordonné. Il y a également lieu de respecter certains principes clés, tels que la concurrence loyale et l'ouverture des marchés. Il ne s'agit pas de se lancer dans une course aux subventions et il ne faut pas que des distorsions du marché en résultent. Afin de mener à bien ces objectifs, les États membres ont confirmé leur volonté de collaborer étroitement avec la Commission sur des mesures visant à la fois la demande et l'offre adoptées au niveau national. La Commission s'est engagée à son tour à réagir rapidement dans le cas où cela s'avèrerait nécessaire.

Plus généralement, la présidence du Conseil est entièrement de l'avis de la Commission au sujet de la nécessité de mettre rapidement en œuvre le plan européen pour la relance économique. La Commission a également été invitée à réfléchir, avec la Banque européenne d'investissement, aux meilleurs moyens d'améliorer l'utilisation des prêts envisagés pour le secteur automobile en termes de mise à disponibilité rapide, de financement des projets et de préalimentation de prêts sans créer de discriminations entre les fabricants ou entre les États membres.

Concernant l'environnement mondial, il est de toute évidence nécessaire d'établir le plus tôt possible un dialogue avec la nouvelle administration américaine ainsi qu'avec nos autres partenaires mondiaux.

La présidence tchèque est bien décidée à accélérer la mise en œuvre de cette politique globale d'aide au secteur, tout en respectant les principes et les paramètres dont j'ai parlé. Il existe déjà une large gamme d'instruments communautaires qui peuvent contribuer à cet apport d'aide, notamment dans le domaine des nouvelles technologies, par exemple dans la fabrication de voitures propres. Il y a lieu d'explorer en détail et d'exploiter le potentiel des nouvelles techniques novatrices de propulsion écologiquement durables (piles à combustible, technologies hybrides, énergie électrique ou solaire...).

D'un autre côté, il y a également d'autres instruments prêts à l'emploi et rapidement disponibles tels que, par exemple, le système de déchirage pour les vieilles voitures. Ces instruments pourraient combiner un effet sur la demande de voitures neuves avec des effets externes positifs en termes de sécurité du transport, de réduction des émissions, etc. Plusieurs États membres utilisent déjà cet instrument et la présidence voudrait donc demander à la Commission de présenter immédiatement une proposition sur la manière d'encourager, de manière coordonnée, le renouvellement des véhicules européens dans le domaine de la valorisation et du recyclage des véhicules, sur la base de l'analyse d'impact de ces programmes dans les différents États membres. Notre but est de disposer d'une proposition de la Commission quelques temps avant le Conseil européen de printemps, dans le cadre de l'évaluation du plan pour la relance économique, et de pouvoir discuter de cette question lors du Conseil «Compétitivité» de mars. Ce Conseil sera présidé par mon collègue Martin Říman et par le vice-président de la Commission, Günter Verheugen. Ces programmes pourraient encourager considérablement la demande du secteur automobile au niveau communautaire et devraient permettre de

garantir des règles du jeu uniformes au sein du marché intérieur. Je voudrais souligner la deuxième partie de cette phrase, particulièrement dans le contexte actuel.

Pour résumer, il ne s'agit pas uniquement de soutenir un secteur clé de notre économie, mais il s'agit bel et bien d'une approche dont nous pourrons tous bénéficier à long terme.

Günter Verheugen, *vice-président de la Commission.* – (*DE*) Monsieur le Président, Monsieur le Président en exercice du Conseil, Mesdames et Messieurs, Monsieur Vondra vient de tous vous informer du résultat des discussions que j'ai eues avec les ministres chargés de l'industrie automobile le 16 janvier. Je ne puis que confirmer tout ce qui a été dit, même si en même temps je recommande la prudence. Nous devons prendre garde, à présent, de ne pas éveiller des espoirs ou des attentes face auxquelles nous ne pourrions tout simplement pas être à la hauteur. Permettez-moi de préciser la position de l'industrie automobile européenne en ce moment.

L'expérience montre que les voitures constituent un indicateur précoce des tendances économiques. Il n'était donc pas surprenant que la lourde chute de la demande de véhicules que nous avons connue l'été dernier ait été suivie d'un ralentissement économique dans tous les autres secteurs de l'économie. Pourquoi est-ce le cas?

La chute de la demande est un symptôme du manque de confiance dans l'orientation que suit l'économie. Les consommateurs ne se comportent pas différemment des entreprises à cet égard. Durant les périodes économiques incertaines, lorsque les gens ne savent pas ce qu'il va leur arriver, ils s'accrochent à leur argent. Dans un ménage privé, l'achat d'une nouvelle voiture représente l'investissement le plus important, sur plusieurs années. Ce type d'achat peut toutefois être reporté, car bien entendu une voiture européenne peut toujours durer une année de plus.

Chacun sait que la situation ne s'améliorera fondamentalement que lorsque la confiance et la conviction générales dans les tendances globales de l'économie reviendront. Ceci signifie que les mesures que nous mettons en place ensemble en Europe dans le but de combattre cette crise dans son ensemble représentent vraiment la chose la plus importante.

J'aimerais donner quelques chiffres supplémentaires afin de prouver cette importance. L'industrie automobile européenne emploie 12 millions de personnes, directement et indirectement. Cela représente 6 % de tous les emplois de l'Union européenne. Il s'agit du secteur le plus important de l'économie en ce qui concerne les exportations européennes. Notre plus gros excédent d'exportations réside dans les véhicules à moteur.

En 2007, nous avons produit 19,6 millions de véhicules à moteur en Europe. L'année dernière, ce chiffre était inférieur de près d'un million et il chutera encore considérablement en 2009. Actuellement, il existe un stock de 2 millions de véhicules invendus. L'industrie automobile est l'industrie en Europe qui investit la proportion la plus élevée de son chiffre d'affaires dans la recherche et le développement. En moyenne, les fabricants automobiles investissent 4 % dans la recherche et le développement. À titre de comparaison, l'ensemble des entreprises européennes n'investit en moyenne que 2 % dans ce domaine. En termes simples, donc, il s'agit d'une industrie essentielle en Europe.

La crise économique a touché cette industrie dans tous les secteurs à la fois. Ceci n'était jamais arrivé auparavant – c'est une première – et je dois vous dire que le public ne pense à la situation que sous l'angle des voitures particulières. Le sort des véhicules commerciaux est beaucoup plus dramatique. Ici, les nouvelles commandes dans l'ensemble de l'Union européenne sont pratiquement tombées à zéro, alors que celle-ci a une capacité de production de près de 40 000 véhicules commerciaux par mois.

L'effet négatif sur la situation de l'emploi est inévitable, pour deux raisons principales. Nous avons une surcapacité incontestable de véhicules à moteur dans l'Union européenne. L'industrie elle-même reconnaît une surcapacité de 20 %. Certaines personnes disent qu'elle est encore plus élevée. Vingt pour cent, c'est toutefois un chiffre très élevé, et lorsque vous le comparez au nombre d'employés de cette industrie, nous parlons de plus de 400 000 emplois. Il n'y a absolument aucun doute que les fabricants automobiles européens s'engageront dans la mise en œuvre accélérée, dans le courant de cette année de crise économique, de mesures de restructuration prévues depuis un certain temps. Je vais être assez clair sur ce point: il n'y a aucune garantie qu'à la fin de cette année nous disposerons encore de tous les sites de production en Europe dont nous disposons pour le moment. Il est très probable qu'à la fin de l'année, toute une série de ces sites de production ne seront plus en activité. Il n'y a même pas de garantie qu'à la fin de l'année, tous les fabricants européens seront encore présents sur le marché.

La pression de la concurrence internationale dans l'industrie automobile est très forte. En tant que législateurs européens, nous n'avons fait qu'intensifier cette concurrence en demandant des efforts considérables à l'industrie automobile européenne pour les années à venir. L'industrie est tenue de réaliser d'importants progrès en termes d'innovation. Pour que Madame Harms ne me critique pas encore sur-le-champ, j'aimerais être clair à son égard en disant que je ne critique pas ce fait, je crois qu'il est juste et approprié. Ne me reprochez pas de décrire les faits tels qu'ils sont. Ce n'est pas une critique de ma part, il s'agit d'une simple observation. Notre législation a rendu les voitures européennes nettement plus chères et, dans les années à venir, elles vont devenir encore plus chères. Ses principaux effets sont d'augmenter la pression de la concurrence, la pression sur les coûts et la nécessité pour les entreprises concernées d'atteindre une productivité plus élevée. C'est la seule façon de survivre à cette situation concurrentielle.

Nous savons tous ce que signifie un accroissement de la productivité dans l'industrie automobile. Dans tous les cas, son impact sur les chiffres de l'emploi n'est pas positif. C'est la réalité de la situation actuelle.

Notre politique actuelle est de poursuivre deux objectifs à la fois. D'abord, elle cherche à faire sortir l'industrie européenne de cette crise – et je vais insister sur chaque mot ici – dans le but de ne pas perdre un seul fabricant européen, dans la mesure du possible. Pas un seul. Le second objectif est d'augmenter la compétitivité de l'industrie automobile européenne à long terme et d'installer durablement l'Europe comme deuxième région la plus importante du monde en matière de production d'automobiles.

En ce qui concerne les mesures liées au premier de ces objectifs, nous avons fait tout ce qui pouvait être fait. Nous avons fourni à l'industrie automobile européenne un accès au financement, elle qui a été si durement touchée par le resserrement du crédit. La Banque européenne d'investissement (BEI) met 9 milliards d'euros à la disposition de cette seule industrie cette année, et je dois vous dire qu'il est inutile de demander plus à cette Assemblée aujourd'hui. Étant donné l'assise financière de la BEI, aucun budget supplémentaire ne peut être accordé. Neuf milliards d'euros se trouvent déjà sur la table.

Grâce au dur labeur de Madame Kroes, ma collègue de la Commission, le contrôle des aides d'État prend maintenant une forme si flexible, et nous avons modifié les règles dans une telle mesure, que les États membres ont des capacités considérablement plus grandes pour réagir rapidement et de manière ciblée là où une assistance est requise dans les cas individuels. La Commission assume donc le rôle qu'elle a acquis par l'entremise de la législation, ce qui veut dire qu'elle fait en sorte que ces mesures ne donnent pas lieu à des distorsions de la concurrence et qu'elles ne mettent pas en péril nos objectifs politiques. J'aimerais ne mentionner qu'un exemple à cet égard. Il est manifestement évident que l'aide aux filiales européennes des sociétés américaines ne peut être autorisée qu'à condition qu'il soit clair que l'aide en question servira exclusivement à conserver des emplois européens.

Nous avons mis en œuvre une série de mesures visant à promouvoir la modernisation du stock de voitures sur les routes européennes, à travers lesquelles nous poursuivions en même temps l'objectif d'avoir un impact positif sur l'environnement. Tous les États membres ne vont pas utiliser le système de versement de primes à la casse, mais ceux qui le feront respecteront les principes souscrits, à savoir que ces mesures ne doivent pas discriminer les autres fabricants. Pour ne donner qu'un autre exemple, les États membres ne peuvent pas dire «Je vais vous donner une prime si vous envoyez votre vieille voiture à la casse, mais seulement si votre nouvelle voiture est allemande», si vous vivez en Allemagne, ou l'équivalent en France ou en Tchéquie. Ceci n'est tout simplement pas possible.

Une chose est néanmoins possible – et je suis très enthousiaste à cette idée –, c'est la création d'un lien entre lesdites primes à la casse et les cibles environnementales. En d'autres termes, par exemple, elles ne seraient versées que si la nouvelle voiture achetée répond à certaines normes en matière d'émissions. D'après ce que nous pouvons constater, ce système de primes fonctionne bien et il donne l'effet positif escompté.

Il n'y a qu'une seule manière de relancer le marché des véhicules commerciaux. Les primes à la casse, comme vous pouvez l'imaginer, ne sont pas possibles dans ce secteur. Ce dont on a surtout besoin ici, c'est de donner aux petites et moyennes entreprises de ce secteur un accès aux financements. C'est ce que nous faisons. Il est également nécessaire de s'assurer, là où les fonds publics sont investis, que la préférence est accordée à l'acquisition de véhicules commerciaux écologiques, par exemple dans le cas des transports publics ou d'autres services publics pour lesquels des véhicules sont nécessaires. Nous avons déjà fait tout ça.

À long terme – c'est une chose dont nous avons souvent parlé dans cette Assemblée – il faut mettre en œuvre les recommandations du processus CARS 21, à savoir assurer l'avenir de l'industrie automobile européenne en redoublant d'efforts en matière d'innovation, de recherche et de développement, en sorte que la voiture européenne de demain soit la voiture dominante dans le monde, pas seulement au niveau de la norme liée

à sa technologie, à sa finition et à sa sécurité, mais également au niveau de sa consommation de carburant – c'est-à-dire une faible consommation – et de son respect de l'environnement – c'est-à-dire de faibles émissions. L'industrie européenne nous accompagne dans cette initiative, et nous soutenons les projets associés dans le cadre du paquet de mesures sur le dynamisme économique, comme vous le savez tous.

Permettez-moi, finalement, de dire que le résultat le plus important des discussions entre États membres est que nous nous sommes tous engagés à empêcher l'apparition d'une course au protectionnisme en Europe. Une telle course au protectionnisme entraînerait la perte de terrain des États membres affaiblis sur le plan financier et elle causerait de graves dégâts dans le domaine de la solidarité sociale en Europe.

Une autre chose que nous pouvons faire pour stimuler la demande et aider l'industrie automobile à traverser cette crise est de s'assurer que les conditions de la concurrence internationale ne sont pas violées non plus. C'est une question qui doit être adressée aux États-Unis en particulier. Nous verrons la nature des mesures que le président Obama met en place pour contrer la crise dans l'industrie automobile américaine. À cet égard, j'aimerais faire remarquer qu'il n'est pas dans l'intérêt de l'Europe que les fabricants automobiles américains fassent faillite. Les conséquences pour l'Europe seraient catastrophiques si cela se produisait. Cependant, il n'est pas non plus dans notre intérêt que les États-Unis instituent une politique qui favoriserait leur industrie automobile aux dépens de leurs concurrents dans d'autres régions du monde. J'espère que nous aurons l'occasion de discuter de cela calmement avec nos amis américains.

L'industrie automobile européenne ne se trouve pas au bord du gouffre. Elle se trouve dans une situation difficile, mais nous avons l'intime conviction que l'industrie est suffisamment forte pour surmonter cette situation difficile et continuer à jouer un rôle important à l'avenir dans la création et la sécurité des emplois et dans la prospérité en Europe.

Jean-Paul Gauzès, au nom du groupe PPE-DE. – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, mes chers collègues, je crains, malheureusement, que le message qui vient d'être délivré ne soit certainement pas un message d'espoir destiné à rétablir la confiance. J'approuvais, Monsieur le Commissaire, votre avant-dernier paragraphe sur ce que devrait être l'industrie automobile. Je crains, malheureusement, que les propositions qui sont faites ne soient pas à la hauteur de l'enjeu et, surtout, qu'elles incitent certains États membres à se débrouiller tout seuls lorsque l'Europe n'arrive pas à coordonner.

Or, qu'attendent aujourd'hui nos concitoyens? Ils attendent beaucoup de l'Europe, certainement beaucoup trop, mais ils attendent qu'on fasse autre chose. L'industrie automobile, vous l'avez dit, c'est 12 millions d'emplois dans l'Union européenne, c'est 10 % du PIB. En France, c'est 2,5 millions d'emplois, soit 10 % de l'emploi salarié. C'est 15 % des dépenses de recherche et de développement.

La filière automobile connaît aujourd'hui une crise sans précédent, caractérisée par une baisse conjoncturelle de la demande, par un besoin de financement, tant des constructeurs que des sous-traitants, mais aussi des consommateurs, et par un défi structurel de compétitivité des entreprises dans une concurrence mondiale de plus en plus pressante. Si je ne craignais pas d'être politiquement incorrect, j'ajouterais que les exigences que l'on fait peser sur l'industrie automobile et la dissuasion que l'on applique pour ne pas utiliser les véhicules contribuent également à cette situation.

Une réponse coordonnée à l'échelle européenne est indispensable et urgente pour relayer et amplifier les actions que divers États ont déjà engagées. Il est indispensable, en premier lieu, que le système bancaire finance normalement l'industrie automobile, c'est-à-dire à des taux et à des conditions normaux, et avec des volumes qui correspondent aux besoins de cette industrie. Et, malgré les efforts de la BEI, on sait qu'aujourd'hui le crédit n'a pas redémarré. À défaut, une réponse importante devra être apportée par l'Europe.

En second lieu, il ne s'agit pas seulement de limiter l'impact de la crise, mais de donner un nouvel avenir à l'industrie automobile. Une véritable politique industrielle est indispensable. Il faut se projeter dans le monde de demain et accélérer les évolutions nécessaires au regard, notamment, de la protection de l'environnement et des exigences du développement durable. Nous devons développer une culture d'anticipation. Il est primordial que l'effort d'innovation ne se fasse pas au détriment de la crise et que les aides publiques permettent d'agir dans ce domaine.

Guido Sacconi, au nom du groupe PSE. – (IT) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, j'aimerais remercier Monsieur Vondra et Monsieur Verheugen pour leur rapidité à formuler ces déclarations. Je dois dire que dans l'ensemble, je partage leur préoccupation et je suis d'accord avec l'approche réaliste qu'ils proposent.

Après tout, nous sommes tous conscients de la situation. J'ai vu une estimation qui dit que 2 millions d'emplois pourraient être perdus dans le courant de l'année dans l'ensemble de l'industrie automobile, dont la majorité des pertes serait située dans le secteur des pièces automobiles. Nous sommes témoins d'une contradiction extraordinaire. D'un côté, notre flotte de véhicules publics et privés – comme vous l'avez très justement dit – est très obsolète et ses seuils d'émissions sont élevés, tandis que d'un autre côté, la demande a considérablement ralenti, pour ne pas dire qu'elle s'est totalement effondrée.

J'accueille dès lors très favorablement le plan de relance mis au point par la Commission, qui a cherché à mettre à profit tous les outils à sa disposition, même si nous savons qu'ils sont limités, et nous en comprenons les raisons. Un mouvement anticyclique authentique est vraiment nécessaire pour stimuler la demande et lui fournir un appui substantiel, en accord avec les objectifs environnementaux sur lesquels nous avons travaillé avec tant d'assiduité au cours des derniers mois.

Et que se passe-t-il? Ce qu'il se passe, c'est que chaque pays agit indépendamment. Certains interviennent pendant que d'autres ne font rien. Par exemple, mon pays n'a rien fait jusqu'à maintenant. Certains font une chose, d'autres font une autre chose. Je suis tout de même d'accord avec vous que nous devrions faire un effort avant que le Conseil de la concurrence maximise la coordination au printemps prochain, au moins sur les principes, par exemple la liaison entre des projets de mises à la casse et des objectifs spécifiques en matière d'émissions. Je pense que la France a trouvé une bonne solution, à savoir la variation de la prime accordée aux acheteurs en fonction du taux d'émission de la voiture acquise. Je pense que ce système assurera une situation «gagnante pour tout le monde» en terme d'emploi, d'innovation, de compétitivité et d'environnement.

Patrizia Toia, *au nom du groupe* ALDE. – (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, la crise dans l'industrie automobile s'est répandue dans le secteur tout entier, elle s'est étendue aux industries connexes, à d'autres secteurs associés, aux réseaux commerciaux et donc aux services, et elle laisse entrevoir des perspectives qui ne sont guère réjouissantes en matière d'emploi.

D'après moi, la chute épouvantable des dernières immatriculations – dans certains États membres ce mois-ci elles ont diminué de 33 %, ou de 20 %, et ainsi de suite – montre que la crise ne se produit pas dans un secteur obsolète sur le plan technologique, et ce n'est pas non plus une crise interne causée par des erreurs de gestion dans telle ou telle entreprise. Il s'agit d'une crise systémique, et à ce titre, elle doit être prise en charge de façon urgente et décisive par les institutions européennes.

Certaines solutions ont été proposées, mais la chose importante est de savoir comment, avec quelles ressources et dans quelles perspectives d'innovation, elles peuvent être accomplies. Bien sûr, nous devons soutenir la demande : la consommation est la seule voie vers la reprise. Toutefois, même si des mesures à moyen terme de soutien à la consommation sont mises en œuvre, je pense que nous devons dire que nous avons besoin d'un soutien immédiat au crédit pour relancer la production, payer les matières premières et garder les employés malgré la chute des commandes et de la demande.

Le crédit constitue alors la réponse, mais comme nous le disions, la chose importante est de savoir comment. Moi aussi j'appelle l'Europe à s'affirmer davantage; il est important pour les institutions européennes de diffuser un message clair. Les États-Unis prennent des mesures, tout comme certains pays européens, et j'espère que mon pays passera des propositions générales aux mesures pratiques, mais j'espère que des mesures plus rigoureuses seront prises en Europe à l'intérieur et à l'extérieur du plan de reprise, car je pense, et j'ai expliqué cela au Commissaire en long et en large, que le sort des grandes firmes européennes est notre destin partagé. Les grands fabricants européens ne doivent pas se heurter à une concurrence au sein du marché commun sous la forme de différents types d'aides d'État ou de conditions spéciales, mais ils doivent observer une réponse de la part d'une Europe forte, décisive et coordonnée. Le destin du marché automobile européen se mesurera à notre capacité de faire face à la concurrence mondiale ensemble.

Il y a aussi l'autre affaire que Monsieur Sacconi a mentionnée, et j'aimerais aborder le sujet une fois de plus: ce soutien n'est pas une aide, voir pire, un secours qui maintiendrait le statu quo; il s'agit d'une motivation pour la future compétitivité du secteur, en termes d'innovation, de fabrication écologique et de technologies qui respectent mieux l'environnement et la sécurité des passagers et des transports.

Guntars Krasts, au nom du groupe UEN. -(LV) Merci, Monsieur le Président. Dans la fabrication d'automobiles, tout comme dans le secteur de la construction, les ressources ont été concentrées sur la rapidité de la future croissance, mais le développement dans ce domaine a été dans le passé et reste étroitement lié à la disponibilité du crédit. La crise financière a dès lors particulièrement touché la fabrication d'automobiles. La stabilisation du secteur ne sera possible que lorsque les possibilités de crédit reviendront à la normale, et cette normalisation,

à son tour, est liée à la nécessité de surmonter la crise financière. Je n'ai aucun doute sur le fait que la crise financière donnera lieu à d'importantes corrections de la structure future du marché automobile. Notre tâche pour le moment n'est pas de préserver les emplois existants, mais de préserver la future compétitivité du secteur automobile, et le soutien public au secteur de l'automobile doit être lié à deux objectifs principaux: la réduction de la dépendance à l'égard du pétrole et des fluctuations des prix qui y sont liées, et l'amélioration considérable des indicateurs environnementaux et de la réduction des émissions. Ces tâches se recoupent entre elles. En principe, elles sont également importantes pour l'économie européenne en général, afin de réduire le risque qu'une augmentation des prix du pétrole n'entrave le processus de redressement économique homogène une fois que la crise aura été surmontée, en raison, pour une part, de la reprise des ventes de voitures. Merci.

Rebecca Harms, au nom du groupe Verts/ALE. -(DE) Monsieur le Président, d'après moi, la première priorité doit être de lier la gestion de la crise économique au défi mondial que représente la crise climatique. Nous commettrions une grosse erreur si, avec nos mesures économiques, nous poursuivions des objectifs liés à la protection du climat et à la sécurité énergétique aussi peu ambitieux que ceux que nous avons proposés dans la réglementation du CO_2 pour les voitures.

Nous ne devons pas répéter l'erreur de prêter attention aux murmures inexacts de l'industrie automobile. L'erreur commise à cet égard l'hiver dernier peut maintenant être observée partout où vous regardez. Les mêmes groupes qui nous ont empêchés de mettre en œuvre l'ambitieuse réglementation du CO2 pour les voitures se retrouvent maintenant avec des stocks de grosses cylindrées énergivores qu'ils ne sont plus en mesure de vendre. Je pense que nous devons vraiment nous efforcer de montrer clairement aux fabricants automobiles que l'avenir des voitures consiste en de petits modèles efficaces et respectueux du climat, et qu'il faut déployer tous les efforts possibles en matière de mesures d'incitation afin de favoriser lesdits modèles. Il faut aussi faire clairement comprendre que les innovations telles que les moteurs électriques font partie des objectifs prioritaires. Toutefois, ceci n'est possible que de concert avec un plan coordonné impliquant une politique énergétique.

Ce que voudrais vraiment souligner dans les propos d'un des intervenants précédents du Groupe du Parti populaire européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates européens, et c'est une chose avec laquelle je suis entièrement d'accord, c'est que je suis totalement convaincue que, si nous nous concentrons uniquement sur les voitures sans prendre conscience, en même temps, de la manière dont nous devons restructurer le secteur des transports et de l'apparence qu'aura le secteur des transports dans dix ans, nous serons bien en deçà de ce que nous devons assurer. Ceci peut aussi mener à la sécurité et à la création d'un nombre important d'emplois. En faisant comprendre qu'il ne s'agit pas seulement de production de voitures, mais également de celle d'autobus et de voies ferrées, et ainsi de suite, le Commissaire Verheugen a donné un signal important.

Nous devons donc penser plus loin et planifier et favoriser dès maintenant des systèmes de transports orientés vers l'avenir.

Roberto Musacchio, *au nom du groupe GUE/NGL.* – (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de toute évidence la crise financière a dégénéré en une terrible crise économique et maintenant sociale.

Je suis d'accord avec Monsieur Sacconi pour dire que nous pouvons observer cette détérioration dans le secteur automobile, dans lequel nous pouvons supposer que plus de 2 millions d'emplois sont menacés. Il y a un risque pour que la crise entraîne des licenciements, plus particulièrement parmi les plus vulnérables, c'est-à-dire les travailleurs âgés et ceux qui n'ont pas de contrat permanent. Des mesures rapides et fermes sont nécessaires. Des aides sont disponibles, mais nous devons décider – et je dois dire ceci assez franchement au Commissaire – si elles doivent être coordonnées à l'échelle européenne ou d'une autre manière, comme certains États plus grands semblent le proposer.

Je soutiens que la coordination européenne est requise et qu'elle doit être orientée vers deux secteurs: l'innovation, en rapport avec le paquet de mesures dans le domaine du changement climatique et, si je peux me permettre de la mentionner une nouvelle fois, avec la réglementation Sacconi en matière d'émissions, ainsi que la sphère sociale. J'estime qu'aucun travailleur, du plus ancien au plus jeune temporaire, ne doit être licencié. L'innovation ne peut être atteinte si on se débarrasse des travailleurs.

Le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation devrait également être adapté dans cette optique, tout comme le Fonds social européen – pourquoi pas? – qui parle actuellement de créer de nouveaux emplois mais devrait avant tout chercher à éviter les licenciements. La main-d'œuvre doit ensuite retrouver sa place centrale en Europe, pour jouer le rôle qui lui revient, celui de fondateur de la démocratie.

Patrick Louis, *au nom du groupe IND/DEM.* – Monsieur le Président, chers collègues, nous connaissons les causes structurelles de la crise du secteur automobile et de ses sous-traitants. Cette filière, comme ce fut le cas pour l'agriculture et le textile, souffre des délocalisations et des dumpings social, environnemental et fiscal

Qu'allons-nous faire quand les Américains vont vendre leurs 4x4 énergivores, subventionnés et dopés et par un dollar en baisse, sur notre marché, qui est également agressé par des véhicules bas de gamme, provenant de Turquie, d'Inde ou de Chine?

Il reste une solution. Il faut rétablir les tarifs extérieurs communs, abandonnés par les accords de Maastricht. Seuls les droits compensateurs aux frontières de l'Union peuvent rétablir un échange international véritable et loyal. Osons, avant qu'il ne soit trop tard, ce que le bon sens commande. Mais, vous le savez, le protocole 27 du traité de Lisbonne et son article 63 interdisent fermement toute protection douanière du marché européen.

Alors, chers collègues, soyons conséquents. Ne chérissons plus les causes qui nous font si mal. Enterrons définitivement ce traité malfaisant et cessons de jouer aux pompiers pyromanes.

Karsten Friedrich Hoppenstedt (PPE-DE). – (*DE*) Monsieur le Président, avant tout, je voudrais remercier la présidence, mais aussi la Commission, pour leurs déclarations très claires concernant cette situation. Je partage l'optimisme du Commissaire Verheugen selon lequel l'industrie automobile a reconnu les signes de la période et qu'elle trouvera des solutions orientées vers l'avenir pour de nombreux domaines.

Bien sûr, nous vivons dans le monde réel, toutefois, et après une chute de 5 % de la production de véhicules au cours de l'année dernière, l'industrie prévoit une chute plus marquée de 15 % en 2009. Il s'agit de la chute la plus importante dans l'Union européenne depuis 1993 et elle représentera 3,8 millions de véhicules en moins par rapport à 2007. Il est important de réaliser que pour chaque emploi occupé dans l'industrie automobile en soi, il y en a cinq autres dans des secteurs et industries connexes qui en dépendent. Cela signifie que la crise financière, en clair, a un impact particulièrement lourd sur le secteur de l'automobile, car elle touche à la fois les fabricants eux-mêmes et leurs clients. Les deux groupes ont vraiment énormément besoin d'un meilleur accès au crédit. Il a été clairement établi que l'industrie automobile a accès à 9 milliards d'euros auprès de la Banque européenne d'investissement. Toutefois, tant les fabricants que les fournisseurs ont besoin d'un crédit supplémentaire afin de financer leurs affaires et il en est de même pour les clients s'ils doivent financer l'acquisition de voitures. Dès lors, nous devons mettre le pied sur l'accélérateur afin de soutenir la demande, étant donné que les immatriculations des voitures particulières ont diminué de 19 % au trimestre 4 de l'année 2008, tandis que celles des véhicules commerciaux ont diminué de 24 %.

Jusqu'ici dans cette crise, les banques ont été soutenues à concurrence de milliards d'euros afin de sauver le système tout entier. Néanmoins, pour l'essentiel, les banques de l'industrie automobile ont été mises de côté. Pour l'instant, ces institutions n'ont pas accès aux aides d'État. En Europe, comme aux États-Unis avant elle, l'industrie automobile a dû réserver des milliards d'euros aux soldes résiduaires sur les comptes de crédit-bail qui ne sont pas couverts. Ces pertes – en particulier à la lumière des 2 millions de véhicules en souffrance – sont dues aux diminutions importantes de la valeur comptable des véhicules en crédit-bail qui entraînent alors des problèmes à cet égard également. En d'autres termes, des mesures très rapides sont nécessaires ici afin de lancer une bouée de sauvetage à ces banques, à l'instar des mesures qui ont déjà été prises pour les autres banques au sein du système.

Stephen Hughes (PSE). - (*EN*) Monsieur le Président, Nissan vient d'annoncer la suppression de 1 200 emplois dans son usine de Sunderland, dans ma circonscription du nord-est de l'Angleterre. Cela représente environ un quart de la main d'œuvre de l'usine et à ce chiffre viendra s'ajouter un nombre encore inconnu de postes supprimés dans la chaîne d'approvisionnement.

L'usine Nissan de Sunderland est renommée pour être l'usine la plus productive d'Europe. Si l'usine affichant la plus grande productivité d'Europe doit licencier un quart de sa main d'œuvre, que Dieu nous aide lorsque la crise touchera de plein fouet les moins productives!

Une task-force pour la relance impliquant tous les grands acteurs régionaux a été créée dans ma région. Les mesures prévues dans le cadre de cette task-force - aide à la recherche d'emploi, formation et recyclage, création de petites entreprises, aide aux indépendants – satisfont toutes aux critères requis pour bénéficier du soutien du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation. Je me félicite des propositions de la Commission visant à simplifier ce fonds. Il doit de toute urgence être simplifié et massivement mobilisé dans le cadre d'une réponse européenne coordonnée à la crise du secteur automobile.

Seul une petite portion de ce fonds a été utilisée l'année dernière. Ne soyons pas avares avec cet argent. Utilisons-le pour mettre nos populations au travail.

PRÉSIDENCE DE M. MIGUEL ANGEL MARTÍNEZ MARTÍNEZ

Vice-président

Josu Ortuondo Larrea (ALDE). – (ES) Monsieur le Président, à la différence de beaucoup d'autres industries, celle de l'automobile ne fonctionne pas sur la base de spéculations, mais plutôt sur des marges bénéficiaires serrées qui ne se transforment en bénéfices que si de nombreuses unités sont vendues.

Évidemment, les voitures constituent une source importante de gaz à effet de serre, mais il est vrai également que l'industrie, conjointement avec ses industries de soutien, est à l'origine de 10 % du PIB européen et offre 12 millions d'emplois, soit 6 % de l'emploi au sein de l'Union.

Pour cette raison, elle représente un secteur très important pour le bien-être de nos citoyens. Nous ne pouvons pas l'abandonner à son sort et aux règles impitoyables et rapides de l'offre et la demande. Celles-ci sont les principales raisons pour lesquelles nous traversons cette crise à présent dans le secteur financier et donc dans tous les autres secteurs, y compris dans l'industrie automobile.

Nous devons envisager des solutions de soutien qui respectent le principe de la concurrence libre dans l'Union européenne et qui offrent l'aide nécessaire pour sauver ce secteur de fabrication. À cette fin, nous avons besoin d'un cadre européen pour veiller à l'harmonisation dans tous les États membres. Des aides de plusieurs millions de dollars ont déjà été approuvées aux États-Unis et à d'autres endroits. En outre, certains pays ont rectifié leurs taux de change et introduit d'autres mécanismes pour devenir compétitifs sur nos marchés.

Nous devons donc ne pas nous préoccuper de ce que dit le reste du monde, mais plutôt adopter les mesures nécessaires sans plus attendre.

Michael Cramer (Verts/ALE). - (DE) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, nous parviendrons à combattre le changement climatique et à restructurer l'économie mondiale uniquement si nous nous attaquons à ces deux défis en même temps. Ce dont nous avons besoin, c'est d'un «Green New Deal», un nouveau contrat social vert.

La crise dans l'industrie automobile n'est pas une crise purement économique. Le recul des fabricants automobiles est aussi le résultat de leur philosophie des dernières années, laquelle se résume à «plus gros, plus rapide et plus lourd». Jusqu'à il y a quelques mois, General Motors, Daimler et les autres se concentraient sur les grosses cylindrées, tandis que leur marketing affirmait que les VUS étaient les nouvelles voitures urbaines. Ces sociétés ignoraient tout simplement le changement climatique. Cette affaire resurgit pour les hanter à présent.

Si nous comptons maintenant mettre à leur disposition des milliards appartenant aux contribuables, les termes doivent être clairs. Les constructeurs automobiles doivent utiliser l'argent pour passer à une gamme de produits plus petits et efficaces, à des systèmes de propulsion de substitution, pas seulement pour l'environnement, ni simplement pour le climat, mais également pour la sécurité à long terme de centaines de milliers d'emplois.

Je vais vous donner un exemple qui vient d'Allemagne, mon pays d'origine, de ce qu'il ne faut pas faire. En Allemagne, si le PDG de la Deutsche Bank, Josef Ackermann, décide d'envoyer à la casse sa troisième, quatrième ou cinquième voiture âgée de neuf ans et d'acheter une nouvelle Porsche Cayenne, il recevra 4000 euros. Ceci n'est acceptable ni sur le plan social, ni sur le plan environnemental. En fait, c'est tout simplement insensé. Nous ne devons pas marcher là-dedans.

Eva-Britt Svensson (GUE/NGL). - (*SV*) Comme de nombreux pays, la Suède, d'où je suis originaire, est lourdement tributaire de l'industrie automobile. Volvo et Saab sont des constructeurs célèbres. L'industrie suédoise, comme le reste de l'industrie automobile, a été gravement affectée par la crise. Plusieurs facteurs ont contribué à cette crise, mais un facteur en particulier a été l'incapacité de changer de type production en temps utile. Le passage à la production de véhicules plus petits, à plus faible consommation et plus écologiques est nécessaire.

L'Union européenne a eu besoin pendant longtemps d'une flexibilité à sens unique de la part des travailleurs. Le Groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique par ma voix demande que la même flexibilité soit exigée des directions des grandes entreprises. Après tout, le manque de flexibilité et de pensée innovante a contribué à la crise qui sévit dans l'industrie automobile et dans d'autres industries.

Finalement, j'aimerais dire que l'industrie automobile est un lieu de travail important, un lieu de travail souvent à prédominance masculine, et elle peut compter sur notre soutien total. J'ose espérer que l'Union européenne montrera le même niveau d'engagement lorsque nous connaîtrons une crise et un ralentissement dans ce que l'on peut considérer comme des lieux de travail féminins.

John Whittaker (IND/DEM). - (EN) Monsieur le Président, on aurait pu deviner à l'avance le contenu de ces rapports. Nous avons un problème à résoudre et l'Union européenne doit donner son avis. Elle doit donner l'impression d'être le pilote à bord et d'être à même de trouver une solution à ce problème. Nous avons donc à présent un plan européen pour la relance économique qui prévoit des mesures pour le secteur automobile. Mais en réalité, chaque constructeur va se débrouiller tout seul du mieux qu'il peut et chaque pays s'occupera de ses propres constructeurs du mieux qu'il peut.

Un certain soutien est bien entendu possible, une certaine aide financière peut être apportée à l'industrie automobile et à d'autres secteurs de manière à préserver le capital et les compétences. Mais les décisions dans ce domaine ne peuvent être prises qu'au niveau national, car le soutien – mis à part celui de la Banque européenne d'investissement mentionné par M. Verheugen – ne peut provenir que des contribuables nationaux.

Il y a tout de même une chose constructive que l'Union européenne peut faire dans ce domaine, du moins tant que la récession se poursuit: laisser les constructeurs automobiles un peu tranquilles avec les restrictions environnementales. L'industrie est déjà dans un sérieux pétrin et ces restrictions environnementales et autres normes rendent les véhicules encore plus chers. Vous contribuez ainsi à achever une industrie qui est déjà dans les ennuis jusqu'au cou.

Malcolm Harbour (PPE-DE). - (*EN*) Monsieur le Président, nous avons organisé hier dans ma ville natale de Birmingham un sommet sur la crise du secteur automobile. J'ai été très peiné de ne pas pouvoir y assister, car je travaille dans l'industrie automobile depuis maintenant 40 ans et de toutes les crises que j'ai connues, je n'en avais jamais connu d'aussi grave.

Jamais auparavant les ventes n'avaient dégringolé aussi rapidement. Je voudrais dire à mes collègues des Verts que s'ils vont jeter un coup d'œil aux stocks de voitures invendues, ils remarqueront que la plupart de ces voitures sont les modèles les plus réduits, les plus légers et les plus écologiques. Il ne s'agit pas d'un échec des modèles commerciaux, mais bel et bien d'un échec du système économique tout entier.

Selon l'une des statistiques présentées pendant notre sommet (par le professeur David Bailey, de la Birmingham Business School), environ 300 000 consommateurs au Royaume-Uni se sont vu refuser une demande de crédit auto au cours des six derniers mois. Il est vrai que certains se seraient probablement vu refuser ce crédit dans n'importe quelle autre circonstance, mais cela vous donne tout de même une idée des problèmes qui nous attendent.

Concernant certains points qui ont été abordés – et je suis entièrement d'accord avec ce que Stephen Hughes a dit au sujet de Nissan, et il connaît très bien cette entreprise – nous pouvons prendre des mesures au niveau national et au niveau européen pour aider le secteur à survivre à cette phase de restructuration. Il est largement préférable d'aider l'industrie à garder cette base de travailleurs sur la feuille de paie et de les conserver à leur poste que de les licencier et de les réengager par la suite.

Nous avons les motivations nécessaires pour investir dans ces nouveaux véhicules que veulent Mme Harms et d'autres. Le fait que les Verts parlent de voitures électriques comme de la solution idéale montre à quel point ils sont déconnectés de la réalité: ces voitures ne seront commercialisées que dans 10 ans, voire plus, et nous le savons tous.

Le problème est plutôt de faire revenir les acheteurs et de stimuler la demande. Nous devons nous attaquer au problème du crédit: il faut aider les acquéreurs publics à réintégrer le marché et à acheter les voitures, bus et camions verts - le reste suivra forcément. Une course concurrentielle entre entreprises est la dernière chose dont nous avons besoin. M. Vondra a été très clair à ce sujet: nous sommes dans un marché unique et nous ne devons pas créer de concurrence à l'intérieur de celui-ci.

Mais ce que nous devons faire avant tout, c'est réaliser le fait que les vendeurs de voitures doivent pouvoir exercer leur métier, c'est-à-dire vendre et s'occuper des véhicules.

Pour conclure, je voudrais m'adresser à vous, Monsieur le Commissaire, qui avez évoqué tout à l'heure les travaux de Mme Kroes à ce sujet: je vous prie instamment de dire à Mme Kroes de retirer cette proposition absolument déstabilisante et indésirable visant à modifier totalement la structure des contrats de concession. Personne n'a demandé ce genre de modification et nous n'en voulons pas.

Monica Giuntini (PSE). – (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, nous avons entendu les engagements du Conseil et de la Commission, mais je voudrais vous rappeler que la chute globale des ventes dans ce secteur en 2008 était de 8 %. Des milliers de travailleurs ont aujourd'hui perdu leur emploi et dépendent des allocations de chômage. Monsieur Sacconi nous a donné les statistiques précédemment.

Ceci concerne non seulement les grands constructeurs automobiles, mais également toutes les entreprises associées à l'industrie automobile. Je pense à la Toscane, d'où je viens. Comme j'ai eu l'occasion de le signaler récemment, selon l'Association européenne des fournisseurs automobiles, une entreprise sur dix risquera la faillite dans les mois à venir. Dès lors, je crois qu'une intervention rapide, assurée et réaliste est nécessaire, et je sais que Monsieur Verheugen sera attentif et compréhensif.

Il n'y a pas de temps à perdre, Monsieur le Commissaire. La coordination entre les pays européens est essentielle, sinon nous courons le risque de nous retrouver avec le déploiement de différentes mesures qui ne porteront pas leurs fruits, que ce soit pour l'économie européenne ou en termes de soutien pour les travailleurs. Nous devons disposer d'incitations coordonnées à l'échelle européenne, comme celles que Monsieur Sacconi a mentionnées, qui permettent l'investissement dans des voitures propres et qui soutiennent la recherche et les nouvelles technologies. Nous devons agir immédiatement pour évaluer les critères du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation qui devront être utilisés pour soutenir les travailleurs européens, et je crois qu'un financement supplémentaire est nécessaire, de la part de...

(Le président retire la parole à l'orateur)

Ivo Belet (PPE-DE). – (*NL*) Monsieur le Commissaire, le sauvetage de l'industrie automobile européenne menace de dégénérer en une chronique anti-européenne. Chaque État membre agit à sa guise et lance des mesures de soutien national. Il y a des États membres – vous le savez mieux que nous – qui promettent des prêts avantageux aux constructeurs automobiles, à condition que ces constructeurs achètent les pièces aux fournisseurs locaux de ces pays. Il va sans dire que ceci est complètement insensé et il est bon que vous ayez déclaré il y a quelques minutes que vous ne toléreriez pas cette situation et que vous avez l'intention de réprimer cette pratique.

Ce dont les fabricants ont besoin aujourd'hui – comme l'a déjà dit Monsieur Harbour – ce sont des mesures immédiates et un soutien à l'investissement dans les nouvelles voitures écologiques et hybrides de l'avenir. C'est bien beau, mais ça ne résout pas les problèmes actuels. C'est pourquoi les propos de la présidence tchèque ont été accueillis comme de très bonnes nouvelles et ont suscité une lueur d'espoir lorsque celle-ci a annoncé ici une nouvelle initiative aujourd'hui avant le prochain sommet qui aura lieu au printemps, à savoir une proposition visant à mettre en œuvre une mesure commune à toute l'Europe qui donnerait une impulsion spectaculaire à l'acquisition de voitures écologiques.

De plus – et ce n'est pas nouveau – un renouveau est nécessaire en matière de crédit et de garanties de crédit pour les fabricants automobiles. La Banque européenne d'investissement a libéré une quantité d'argent considérable, mais il en faut bien plus pour surmonter cette période difficile. Dans bien des cas, les sociétés en question sont des PME de l'industrie de l'approvisionnement qui ont besoin d'un crédit maintenant pour survivre.

Sur une note légèrement différente, Monsieur le Commissaire, nous devrions également saisir cette crise comme une occasion d'enfin forcer une percée dans le domaine des taxes automobiles. Nous nous chamaillons depuis des années au sujet de la proposition de la Commission portant sur l'ajustement de la taxe automobile. Le moment est venu d'apporter enfin ce changement dans toute l'Union européenne et de transformer la taxe automobile en un système permanent dans lequel les consommateurs qui optent pour des voitures écologiques seront récompensés de ce choix.

Mia De Vits (PSE). – (*NL*) L'industrie automobile est un secteur très important pour l'emploi en Belgique. Au sein et autour d'Opel Antwerp Belgium, 2 700 emplois directs sont en jeu aujourd'hui. Les décisions sont prises à Détroit, et tous les sites d'Opel font face à une surproduction. Inutile de dire que les autorités concernées sont prêtes dans les coulisses avec des mesures de sauvetage composées d'aides d'État et de garanties bancaires. Pour garantir l'efficacité de ces aides, cependant, j'exhorte la Commission européenne aujourd'hui, par l'entremise du Commissaire Verheugen et de votre collègue Madame Kroes, à s'asseoir à

table avec les autorités et les sites concernés afin de sécuriser un maximum d'emplois à l'échelle européenne et de garantir une approche coordonnée à l'échelle européenne avant le 17 février, jour où la décision sera prise à Détroit. Cette action doit être prise, comme vous l'avez dit vous-même, dans le but d'empêcher une course entre États membres pour faire jouer le protectionnisme.

Marie-Noëlle Lienemann (PSE). - Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, chers collègues, nous devons renouer avec les grandes politiques industrielles qui ont fondé l'Union européenne. Ce fut le cas pour le charbon et l'acier.

La force de ces politiques, c'était d'être à la fois des outils de modernisation – et là, cela doit être la décarbonisation de la filière automobile – et, en même temps, des politiques à caractère social, d'accompagnement, de défense des salariés, de leur formation et de leur protection. Donc, je fais quatre propositions.

La première, la création d'un fonds européen de soutien aux salariés de l'industrie automobile qui aille au-delà du fonds de modernisation, car ce qui est important, c'est de maintenir les salariés dans les entreprises dans ces périodes clés, en accompagnant leur niveau de rémunération en cas de chômage partiel et en accompagnant leur formation au sein de l'entreprise. On ne peut pas se contenter d'une hypothétique reconversion des salariés qui sont licenciés.

Deuxièmement, il faut créer une agence pour l'innovation et accélérer le financement de la recherche et du développement pour aller très vite et faire ce *gap* technologique des véhicules propres et des véhicules sûrs.

Troisièmement, accélérer le renouvellement du parc. Les primes à la casse peuvent être efficaces. Elles doivent être harmonisées au niveau de l'Union européenne pour éviter des effets de concurrence malsaine.

Mais je vais terminer sur ce point. J'entends bien la concurrence, mais il faut aussi.

(Le président retire la parole à l'orateur)

Le Président. – Mesdames et Messieurs, il est temps à présent que le Président reçoive les demandes de prise de parole supplémentaires, mais nous avons un problème, car de nombreux membres ont demandé à s'exprimer. Je vais donc adhérer très strictement à la décision du Bureau de donner la parole à cinq membres. Ils seront automatiquement interrompus dès que la minute attribuée à chacun se sera écoulée.

Rareş-Lucian Niculescu (PPE-DE). – (RO) Au milieu de tous les débats ayant trait à la crise traversée par l'industrie automobile et aux décisions qui en découleront, nous ne devons pas ignorer les problèmes rencontrés par les producteurs de pièces détachées de véhicules. Ils ont été à leur tour touchés par la crise en conséquence de l'effet domino, car ils sont à la merci des arrêts de production de leurs clients.

En Roumanie, par exemple, plus de 400 sociétés participent à la production de pièces détachées de véhicules, un secteur qui a atteint un chiffre d'affaires global de 8 milliards d'euros en 2008. Les trois quarts de ces sociétés sont de petites entreprises qui travaillent généralement pour un seul client. C'est la raison pour laquelle les effets de la crise se font sentir extrêmement durement. Dans ces circonstances, les entreprises doivent avoir recours à des licenciements ou trouver des solutions telles que la réduction des heures de travail ou l'octroi de congés sans solde. Les fabricants de pneus sont tout aussi gravement touchés.

En tenant compte du nombre importants d'employés qui travaillent pour ces entreprises, je suis d'avis que les fabricants de pièces détachées de véhicules et de pneus doivent être inclus dans toute solution future destinée à apporter un soutien économique durant cette crise.

Matthias Groote (PSE). – (*DE*) Monsieur le Président, le Commissaire Verheugen vient de nous présenter l'état dramatique des chiffres et la gravité de la situation actuelle sur le marché automobile. Ces événements dramatiques requièrent donc une action harmonisée. En 2006, au Parlement européen, nous avons lancé un rapport d'initiative sur l'harmonisation de la taxe sur les véhicules, dont nous espérions qu'elle serait basée sur le CO₂ et la consommation. Je pense que celui-ci constituerait un programme économique grâce auquel le Conseil pourrait montrer, d'une même voix et par une décision à l'unanimité, comment la taxe sur les véhicules en fonction de la consommation pourrait être introduite.

Concernant les propos tenus par ma collègue, Madame De Vits, au sujet de General Motors, j'aimerais demander à la Commission si elle prend des précautions concernant l'éventualité de l'effondrement de la société mère. Si un tel événement se produisait, la Commission agirait-elle harmonieusement pour trouver une solution européenne pour les filiales de General Motors?

Zbigniew Krzysztof Kuźmiuk (UEN). – (*PL*) Monsieur le Président, j'aimerais attirer votre attention sur trois questions au cours de ce débat.

Les gouvernements des États membres européens apportent un important soutien financier aux constructeurs automobiles. Celui-ci se chiffre à des dizaines de milliards d'euros. Le gouvernement allemand, en plus du soutien qu'il accorde aux fabricants allemands, a décidé d'aider les automobilistes. Toute personne qui décide d'envoyer sa vieille voiture au parc à ferrailles recevra 2500 euros.

La Commission européenne qui, à ce jour, a contrôlé strictement la conformité aux règlements visant l'octroi d'aides d'État aux entreprises a été très rapide pour donner son consentement dans tous ces cas, en adaptant généralement ses décisions aux décisions prises auparavant par les gouvernements des États membres concernant ces affaires.

Sans remettre en cause les principes qui sous-tendent l'action prise pour aider l'industrie de la construction automobile en Europe, j'aimerais vous rappeler une fois de plus à quel point a été pénible et injuste la décision de la Commission européenne d'exiger le remboursement des aides d'État accordées par le gouvernement polonais à ses chantiers navals. En conséquence de cette décision, environ 50 000 emplois ont désormais disparu dans le secteur de la construction navale en Pologne, tandis que plus de dix mille emplois seront perdus prochainement dans les industries connexes.

Zita Pleštinská (PPE-DE). – (*SK*) Commissaire Verheugen, la Commission européenne doit prendre des mesures concrètes pour remettre l'industrie automobile sur pied. D'abord et avant tout, nous devons empêcher les distorsions du marché intérieur. Les mesures protectrices proposées par certains États ne constituent en aucune manière une façon de s'attaquer à la crise actuelle. Je demande à la Commission de proposer des mesures pour une action européenne de mise à la casse aussi rapidement que possible.

Monsieur Vondra, j'attends du Conseil que les États membres, au cours de la réunion du Conseil européen de mars, approuveront une action de mise à la casse qui stimulera directement le pouvoir d'achat des consommateurs ayant l'intention d'acheter une nouvelle voiture.

Je crois fermement que si l'UE veut être le plus grand exportateur de voitures et qu'en même temps elle veut être un chef de file mondial dans la lutte contre le changement climatique, elle doit aider son industrie automobile, qui constitue le plus grand investisseur privé dans la recherche et le développement. Par le financement de la recherche et du développement, par le soutien à l'investissement,...

Ivo Strejček (PPE-DE). – (*EN*) Monsieur le Président, j'ai écouté très attentivement ce débat et je n'ai aucun élément neuf à y apporter. Je voudrais simplement insister sur certaines remarques qui ont été faites et qui devraient, selon moi, conditionner le débat tout entier.

Je parle ici des propos de M. Vondra selon lesquels nous devons veiller à préserver une concurrence loyale et à éviter toute distorsion du marché, ainsi que des remarques du commissaire qui nous enjoint d'être justes et de ne pas créer de faux espoirs. Surtout, Monsieur le Commissaire, je vous remercie d'avoir dit que nous devrions accorder davantage de flexibilité à nos constructeurs en leur imposant moins de règlementations, moins de lois et moins de démarches administratives excessives.

Le Président. – Donnez-moi 30 secondes pour vous expliquer le règlement établi par le Bureau, car je veux bien admettre qu'il est très désagréable pour les membres qui demandent à s'exprimer de ne pas obtenir la parole.

Le Bureau a décidé que la période de débat fondamentale est celle qui est attribuée aux membres qui parlent durant la période octroyée aux différents groupes parlementaires. Par la suite, dans la procédure «catch the eye», la parole est donnée à cinq membres pendant une minute, en partant du plus grand groupe vers le plus petit. S'il y a six demandes et que nous disposons de six minutes, ils peuvent tous être entendus. Ce laps de temps peut être porté à six minutes, voire sept. Dans ce cas-ci, 12 membres ont demandé à s'exprimer. Seuls cinq d'entre eux se sont vus accorder leur demande, comme prévu par le Bureau pour ce point-clé du débat. J'éclaircis ce point, en sorte qu'il soit pris en compte les prochaines fois.

Je donne maintenant la parole à Monsieur Vondra pour répondre aux différentes interventions au nom du Conseil. Monsieur le Ministre, je vous donne la parole.

Alexandr Vondra, *président en exercice du Conseil*. – (*EN*) Monsieur le Président, je voudrais remercier les députés pour ce débat très utile. Le Conseil tient compte de toutes vos contributions au débat et fera tout

son possible pour tenter, avec la Commission, de résoudre le plus grand nombre de problèmes possibles dans l'industrie automobile.

Des mesures à court terme doivent de toute évidence être adoptées, ce qui est déjà en cours de réalisation au niveau des États membres. Je pense donc que nous sommes tous d'accord sur le fait que ces mesures doivent être réellement durables sur le plan financier, mais également sur d'autres plans. Elles doivent être ciblées et efficaces mais elles doivent surtout être mises en œuvre conformément à la réglementation communautaire stricte relative aux aides d'État. Je vous ai par exemple déjà parlé des initiatives que nous avons prises au sujet du système de déchirage. Il est donc vraiment important que les mesures prises soient conformes aux règlementations relatives à la concurrence et aux aides d'État et qu'elles n'entraînent pas de distorsion du marché intérieur.

Deuxièmement, je pense que nous devons rester conscients que l'industrie automobile européenne est la plus grande industrie automobile mondiale – nous sommes exportateurs, nous sommes ceux qui construisent les voitures – et pour cette raison, nous ne devons pas perdre de vue la nécessité de maintenir l'efficacité à long terme et la compétitivité du secteur. Les mesures prises doivent donc satisfaire à certains critères relatifs à la viabilité à long terme et à la compétitivité de l'industrie européenne, notamment l'investissement dans l'innovation et la production de voitures propres, etc.

Le Conseil entreprend donc tous les efforts nécessaires pour s'assurer que toutes les initiatives en matière de recherche et de développement technologique et d'innovation dans l'industrie automobile, ainsi que toutes les mesures à court terme prévues dans ce rapport, sont entièrement cohérentes avec les objectifs primordiaux de la stratégie de Lisbonne.

Troisièmement, nous devons nous tenir informés de l'évolution de la situation hors d'Europe. Nous ne sommes pas sans savoir que la crise du secteur automobile américain est une crise structurelle profonde et que les producteurs américains sont dans une situation bien plus grave encore que celle des constructeurs européens. Il ne fait donc aucun doute – comme Günter Verheugen l'a indiqué – que les États-Unis ne peuvent se permettre de laisser mourir leur industrie automobile, car cela ne serait pas bénéfique pour nous.

Nous devons néanmoins collaborer politiquement avec nos partenaires internationaux, notamment dans le cadre de l'OMC, afin de veiller à ce que les règles du jeu restent équitables dans la mesure du possible. Il en va de même pour les constructeurs et industries automobiles asiatiques. Nous surveillons également l'évolution de la situation en Corée, au Japon, etc.

L'échéance du prochain Conseil «Compétitivité» approche à grands pas, puisqu'il aura lieu au début du mois de mars, et nous espérons parvenir à une décision de haute qualité et, bien entendu, consensuelle, d'ici le Conseil européen de printemps, qui s'intéressera principalement aux affaires économiques.

Günter Verheugen, *vice-président de la Commission.* – (*DE*) Monsieur le Président, je suis d'accord avec les déclarations de nombreux intervenants, en particulier avec celles de Madame Harms. Les mesures à court terme que nous mettons à présent en place ne doivent en aucune manière entraver nos objectifs à long terme. Il s'agit du fond du débat.

Comme vous avez été aussi agréable, moi aussi je vais être agréable à présent et dire quelque chose qui va vous plaire sans aucun doute et dont j'avais déjà fait part ici en 2006, à savoir que l'avenir de l'industrie automobile européenne devra être vert ou cette industrie n'aura pas d'avenir en Europe. Je vais être très clair à ce sujet. Les gens peuvent discuter quant à savoir si le choix des modèles produits par des constructeurs européens, en particulier les constructeurs allemands, a été responsable de la crise que nous traversons à présent. Je ne sais pas. Il y a eu des voitures écologiques dans le passé, et aussi des modèles à faible consommation, je pense à la voiture Smart de Mercedes, qui a engendré des milliards de pertes pour la société. La question est donc plus nuancée que vous pourriez le penser. D'un point de vue environnemental, le choix des modèles était clairement erroné et le fait que la transition s'opère maintenant, en période de crise, ne rend pas les choses plus faciles, mais cela ne change rien au fait que cette transition est nécessaire et doit avoir lieu rapidement. Sur ce point, alors, nous sommes entièrement d'accord.

Une barrière tarifaire contre les voitures provenant des États-Unis, Monsieur Louis, n'est certainement pas une mesure que nous introduirons. S'il y a bien une chose que nous ne ferons pas, c'est celle-là. Les voitures américaines ne jouent pas un rôle réel sur le marché européen, tandis que les voitures européennes jouent un rôle important sur le marché américain. S'il y a une voix ici au Parlement européen qui nous exhorte à protéger notre marché contre les voitures américaines, je crains qu'il n'y ait une voix au Congrès américain à Washington qui dise que les États-Unis doivent protéger leur marché des voitures européennes. Notre

position ne serait pas très favorable dans une telle situation. Je voudrais donc vous demander très sérieusement de ne pas caresser plus longtemps cette idée.

Je ne peux qu'accorder mon soutien total aux propos de Monsieur Groote au sujet de la taxe sur les véhicules. Je pensais également que les observations émises précisément à ce sujet étaient sensées. La redéfinition de la taxe sur les véhicules d'après un principe fondé sur le CO₂ est une mesure préconisée par la Commission depuis un certain temps et je suis attristé que les progrès en la matière aient été aussi léthargiques.

Monsieur Groote, vous comprendrez que je ne puis exprimer aucune opinion publique sur la question que vous avez soulevée au sujet de General Motors et d'Opel. Vous devrez vous contenter de m'entendre dire que nous suivons ces développements de très près et que nous discutons de cette question avec toutes les parties concernées.

J'aimerais aussi informer les personnes qui, à juste titre, ont mis un accent particulier sur la question de l'emploi car la Commission a, en fait, déjà déposé une proposition liée à l'augmentation de la flexibilité et de l'efficacité du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation. Si les propositions de la Commission étaient mises en œuvre sans tarder et réalisées rapidement – ce que j'aimerais vous demander à tous expressément – nous serions en mesure de fournir une aide, plus particulièrement aux travailleurs temporaires de l'industrie automobile et aux travailleurs non qualifiés, qui sont en fin de compte ceux qui se trouvent au bord du gouffre.

Les règlements en matière de primes à la casse – cette question a été abordée maintes fois et j'aimerais la soulever une fois de plus – sont très clairs. Il ne peut y avoir de réglementation européenne forçant chaque État membre à y prendre part. C'est absolument impossible. De la même manière, il ne peut y avoir de réglementation européenne instituant un taux de prime identique partout. Les valeurs de référence doivent être présentées à l'échelle européenne, et c'est le cas. Nous nous sommes entendus à ce sujet lors de notre réunion du 16 janvier à Bruxelles.

Finalement, j'aimerais mettre l'accent, une fois de plus, sur ce que bon nombre d'entre vous ont déclaré, c'est-à-dire que nous devons voir au-delà de l'industrie automobile lorsque nous discutons de la crise actuelle. En fait, il est tout à fait correct de dire qu'il faut trouver des systèmes intelligents de transport, des systèmes intelligents de gestion du transport, ainsi que des solutions de pointe et novatrices pour le transport du personnel et les transports en commun du futur, et que cette crise nous offre peut-être une occasion de mettre les dites solutions en avant de façon plus énergique. Quoi qu'il en soit, personnellement, j'aimerais beaucoup voir cela se produire.

Christoph Konrad (PPE-DE). – (DE) Monsieur le Président, vous venez de faire une déclaration au sujet de la décision du Bureau, en expliquant pourquoi le système de débat «catch the eye» a été modifié. À cet égard, je voudrais protester officiellement contre ce changement. Cette procédure a été introduite afin de revigorer nos débats, de susciter le dialogue avec la Commission et de renforcer la culture du débat. Ce que le Bureau a maintenant décidé est complètement contre-productif et je voudrais vous prier de soulever cette question à la Conférence des Présidents et de répondre à ma protestation.

Le Président. – Oui, Monsieur Konrad, vous êtes bien sûr tout à fait dans votre droit et nous prenons note de votre protestation. Cependant, vous faites partie d'un groupe très responsable dans cette Assemblée et vous comprendrez qu'il n'est pas possible que les membres individuels disposent de plus de temps que les groupes. Les groupes ont une responsabilité légale en matière de participation aux débats.

Le Bureau a pris cette décision à l'unanimité. Je considère celle-ci comme une décision logique visant précisément à empêcher les membres qui n'ont pas été présentés par leur groupe — parce que le groupe ne veut pas qu'ils parlent à ce moment-là — de parler par la suite. C'est la raison pour laquelle le temps a été limité: cinq minutes pour cinq interventions, du plus grand groupe au plus petit, tout en s'assurant également que tous les intervenants ne sont pas de la même nationalité.

C'est ce qui a été décidé. Évidemment, ce règlement peut être modifié. Si la Conférence des Présidents propose un changement de la procédure au Bureau, celui-ci le prendra soigneusement en considération.

Merci beaucoup pour votre contribution, Monsieur Konrad, elle a bien été notée.

Le débat est clos.

Déclarations écrites (article 142)

John Attard-Montalto (PSE), par écrit. – (EN) Je voudrais attirer l'attention sur le fait que la crise économique de l'industrie automobile dans les îles maltaises a été aggravée par une grave bourde administrative. À Malte, les véhicules sont soumis à une lourde taxe d'immatriculation, sur laquelle le gouvernement prélève également une TVA. Il a aujourd'hui été établi que le gouvernement percevait des sommes indues en provenance de milliers de propriétaires de voitures. Le gouvernement refuse de rembourser ces milliers de propriétaires de voitures qui ont indûment payé des sommes conséquentes.

Le gouvernement maltais affirme qu'un tel remboursement se chiffrerait à des millions d'euros. C'est exactement la raison pour laquelle le gouvernement a le devoir et l'obligation de rembourser les taxes indûment imposées. Cette erreur est tellement grave que dans n'importe quel autre État membre de l'UE, le gouvernement aurait été obligé de démissionner. Le gouvernement maltais, lui, n'a même pas eu la décence d'assumer ses responsabilités et de s'excuser auprès des milliers d'habitants de Malte et de Gozo qui ont été affectés par cette erreur. Ce problème pourrait par exemple être résolu en proposant aux propriétaires de véhicules des réductions sur certaines taxes comme les licences annuelles. Mais le gouvernement semble rester parfaitement sourd à toute suggestion.

Sebastian Valentin Bodu (PPE-DE), *par écrit.* – (*RO*) Si nous envisageons l'Union européenne comme un organisme vivant, l'industrie automobile européenne constitue sa colonne vertébrale. Elle représente 3 % du PIB de l'Union européenne et génère un excédent commercial de 35 milliards d'euros. Toutefois, 2008 était une année difficile pour cette industrie. Au cours de la première moitié de l'année, les ventes de voitures ont chuté en raison d'une augmentation du prix du carburant, tandis que durant la seconde moitié de l'année, les ventes ont chuté de 19,3 % en conséquence de la crise financière.

Ce ne sont pas les seuls problèmes auxquels est confronté ce secteur. Entre 2009 et 2015, le secteur automobile doit mettre en œuvre de nouvelles normes en matière d'émissions polluantes, d'économie de carburant, etc., alors que tout ceci ajoute des milliards d'euros aux frais de cette industrie.

Les chiffres susmentionnés sont également pertinents car l'industrie automobile représente la source de revenus de plus de 12 millions de familles. Un emploi dans une société automobile est lié à quatre autres emplois chez les fournisseurs et à cinq autres dans les secteurs et ventes connexes. Dès lors, il est clair que la santé de ce secteur de l'économie européenne est vitale pour l'ensemble de l'économie européenne. Dans ces circonstances, une intervention rapide et coordonnée de la part des gouvernements et des institutions européens est absolument indispensable, notamment l'introduction de programmes de retour des vieux véhicules en échange d'une réduction importante du prix d'achat d'un nouveau, une aide financière, etc.

Elisa Ferreira (PSE), par écrit. – (PT) La crise financière a paralysé le crédit, elle a affecté les entreprises et les familles, et la demande s'est effondrée, avec des conséquences désastreuses pour la croissance économique et l'emploi.

Une telle situation justifie des mesures exceptionnelles, plus particulièrement dans le cas des secteurs stratégiques tels que la construction automobile, qui représente 6 % des emplois.

Malgré tout, l'essentiel du plan européen de relance économique, pour lequel j'ai l'honneur d'être la rapporteure de ce Parlement, est fondé entièrement sur des initiatives nationales.

En réalité, de quelle manière la Commission peut-elle garantir qu'elle s'emploie à vérifier la coordination et que les pays ne se lancent pas dans une guerre de mesures de soutien?

Quels mécanismes sont déployés pour préserver les emplois dans les pays qui ne disposent pas de la structure financière pour garantir les emplois qui leurs sont vitaux?

Pour certains pays, il se peut que le secteur des textiles ou de l'électronique soit tout aussi important que celui de la fabrication de véhicules. Quelle action peut-on prévoir?

La Commission sera-t-elle plus attentive au rôle de l'industrie européenne dans la survie de l'Europe?

Des limites existent quant aux attentes à l'égard de la Banque européenne d'investissement. Disposerons-nous d'un budget à la mesure des défis auxquels l'Europe fait face?

Krzysztof Hołowczyc (PPE-DE), *par écrit.* – (*PL*) L'économie de l'Union européenne a la réputation d'être la plus grande puissance économique du monde. D'une part, ceci nous rend particulièrement responsables de chaque mesure prise par rapport à notre marché intérieur. D'autre part, une économie mondiale, avec l'Union au premier rang, a des conséquences précises. L'une des ces conséquences est qu'il est difficile de

définir quels constructeurs automobiles sont vraiment européens. Les nombreuses fusions de sociétés, la création de groupes de constructeurs mondiaux et la présence, depuis plusieurs dizaines d'années, de sociétés américaines ou asiatiques sur le marché intérieur de l'Union européenne, ont posé les jalons d'un secteur européen concurrentiel en matière de fabrication d'automobiles.

Il semble normal que nos efforts destinés à créer un plan européen pour la relance économique soient essentiellement guidés par les principes du marché libre et de sa compétitivité. Nous ne devons pas oublier non plus que l'industrie automobile, qui a été si durement touchée par la crise financière, est l'un des nombreux maillons de la chaîne de l'économie européenne. Ceci nous incite à adopter le plan d'action proposé par la présidence, à savoir définir une approche générale, en impliquant tous les intervenants sur le marché intérieur.

Cette approche devrait stimuler la demande du marché, qui détermine l'état de l'économie. Le mécanisme visant à apporter une aide doit également utiliser les fonds réservés pour l'investissement ciblé dans les innovations technologiques, conformément aux directives relatives à l'amélioration de la sécurité routière et de la protection environnementale.

Alexandru Nazare (PPE-DE), *par écrit.* – (RO) La crise économique a eu un impact puissant sur l'industrie automobile, un secteur qui apporte une contribution importante au PIB des nombreux États européens. Même si l'UE ne dispose pas de mécanismes d'intervention directe, les États membres doivent être autorisés à prendre les mesures nécessaires pour empêcher l'effondrement d'une industrie dont dépendent des milliers de citoyens européens. L'industrie automobile roumaine a également été gravement touchée par la crise. Il me suffit de mentionner les cas de Dacia Renault, qui limite ses activités, et de Ford, qui a demandé le soutien de l'État roumain.

La situation critique à l'échelle européenne requiert l'adoption immédiate de mesures adéquates. Dans ce cas, je ne fais pas référence à des mesures protectionnistes, qui faussent le marché, mais à des mesures qui offrent des chances égales à l'industrie européenne et qui permettent aux employés de cette industrie de garder leur emploi.

Il ne nous suffit pas de prendre des mesures à l'échelle nationale, étant donné que nous devons agir à l'échelle européenne également. Le plan pour la relance économique permet cette prise de mesures, car il propose une nouvelle réglementation en matière de crédit dans le système bancaire européen qui facilite l'accès au crédit. Il est également important pour les États qui en font la demande de pouvoir accéder rapidement et facilement aux systèmes d'aides d'État. Il s'agit d'un aspect essentiel pour les investisseurs stratégiques, notamment ceux du marché automobile.

13. Protection consulaire des citoyens de l'Union européenne dans les pays tiers (débat)

Le Président. – L'ordre du jour appelle les déclarations du Conseil et de la Commission sur la protection consulaire des citoyens de l'Union européenne dans les pays tiers.

Alexandr Vondra, *président en exercice du Conseil.* – (EN) Monsieur le Président, ce débat sur la protection consulaire tombe, encore une fois, à point nommé. Une série d'évènements qui se sont déroulés ces dernières années ont souligné l'importance d'une coopération consulaire entre les États membres de l'UE. De la crise au Liban en 2006 aux récents évènements tragiques de Bombay en passant par le Tchad, tous ces évènements ont démontré que les ressortissants de l'Union couraient de plus en plus de risques lors de leurs voyages à l'étranger. Ces risques sont d'autant plus grands que de plus en plus de gens profitent des tarifs réduits de certains organismes de voyage pour visiter les endroits les plus reculés du monde.

La coopération entre les États membres dans ce domaine est donc importante. Elle favorise l'amélioration de la qualité des services et de l'assistance consulaire, ce qui profite directement aux citoyens européens.

Les Traités prévoient une base pour cette coopération: l'article 20 dispose clairement, je cite: «tout citoyen de l'Union bénéficie, sur le territoire d'un pays tiers où l'État membre dont il est ressortissant n'est pas représenté, de la protection de la part des autorités diplomatiques et consulaires de tout État membre, dans les mêmes conditions que les nationaux de cet État. Les États membres établissent entre eux les règles nécessaires et engagent les négociations internationales requises en vue d'assurer cette protection».

Les règles mentionnées dans cet article figurent dans une décision adoptée en 1995, qui spécifie que l'assistance dans un pays tiers peut être demandée à un État membre autre que le sien, pour autant qu'il n'existe ni représentation permanente accessible, ni consul honoraire accessible et compétent.

Cela signifie en pratique qu'un consul qui reçoit une demande d'assistance de la part d'un ressortissant d'un autre État membre doit refuser d'apporter cette assistance si les autorités dudit ressortissant (consul ou ambassade) sont également représentées.

La décision de 1995 est une décision prise entre les États membres et affirmant que l'assistance et la protection consulaires relèvent de la seule responsabilité nationale et que les relations consulaires sont régies principalement par la Convention de Vienne sur les relations consulaires.

Les règles sur la coopération dans ce domaine reflètent également le fait que l'assistance et la protection consulaires sont envisagées de différentes manières en fonction de l'État membre. Certains, par exemple, considèrent qu'il s'agit d'un droit fondamental de tout citoyen. D'autres estiment qu'il s'agit d'un service fourni par l'État. C'est pourquoi le Traité parle de la protection consulaire comme une «possibilité», mais non d'un «droit».

Depuis la crise de Jolo en l'an 2000, la coopération consulaire a été développée de manière à inclure également les aspects relatifs à la gestion des crises. Les attentats terroristes aux États-Unis ont prouvé que même dans les États tiers disposant d'infrastructures sophistiquées, il pouvait se révéler difficile de faire face à des situations extrêmes.

Les États membres ont par la suite formulé des orientations permettant de gérer ces crises. Bien qu'elles ne soient pas contraignantes, elles ont été utiles dans un certain nombre de situations et ont été optimalisées à la lumière de l'expérience acquise.

Le Conseil a récemment élaboré le concept d'»État pilote». Il signifie qu'en cas d'incident sérieux, particulièrement dans les pays où peu d'États membres sont représentés, un ou deux États membres pourraient prendre la direction des opérations de coordination des mesures de protection et d'évacuation.

La coopération a également été renforcée avec certains pays non membres de l'Union, notamment les États-Unis, avec lesquels nous organisons des consultations annuelles sur les questions d'ordre consulaire. La Norvège, la Suisse et le Canada ont également collaboré avec l'UE au sujet d'incidents spécifiques, comme par exemple lors des crises au Liban, au Tchad et à Bombay.

La Commission et le secrétariat du Conseil font également partie de la coopération consulaire européenne. Le secrétariat du Conseil a créé il y a plusieurs années un forum internet sécurisé par le biais duquel les autorités consulaires peuvent échanger des informations sur des sujets tels que la mise à jour des conseils aux voyageurs. Le Conseil a également mis à la disposition des États membres un système sophistiqué de téléconférence qui a été énormément utilisé pendant les crises consulaires.

Il y a environ trois ans, une plateforme d'échange d'informations et de coordination politique des actions au niveau communautaire a été mise en place. Cette plateforme est appelée «dispositifs de coordination de crise» (CCA). Les deux principaux acteurs des CCA sont, d'une part, la présidence, assistée du secrétariat du Conseil et de la Commission, qui décide de déclencher ou non un CCA, et, d'autre part, le Coreper II, qui est la «plateforme d'action» responsable de la coordination des actions des États membres et de la préparation des éventuelles décisions qui doivent être prises au niveau communautaire.

Le principal moyen opérationnel est le Centre de situation conjoint de l'UE (SITCEN) du secrétariat du Conseil. SITCEN fournit des informations et un soutien logistique.

De plus, les présidences successives ont régulièrement organisé des exercices de gestion des crises consulaires qui se sont révélés particulièrement fructueux. Un programme européen de formation consulaire a été lancé fin 2008 dans le but d'améliorer la coopération entre les représentants consulaires, dans les capitales comme sur le terrain. Le regroupement des installations consulaires est également envisagé.

D'autres actions pourraient certainement être entreprises. Un grand nombre d'autres questions sont régulièrement discutées, comme par exemple les conditions d'incarcération, les enlèvements parentaux d'enfants ou la politique en matière d'information consulaire. Mais nous devons accepter la réalité: les attentes et les demandes des citoyens ont beau croître en permanence, les ressources des autorités consulaires, elles, restent toujours limitées. Le soutien en faveur d'une amélioration de la coopération dans le domaine consulaire

ne s'accompagne pas toujours de budgets suffisants au niveau national. Cette quadrature du cercle restera un défi à affronter.

L'expérience a démontré que la coopération dans le domaine consulaire porte ses fruits, et nous pouvons nous féliciter des résultats obtenus dans un certain nombre de cas, comme par exemple l'évacuation réussie de plus de 20 000 ressortissants de l'Union du Liban en 2006. La présidence s'engage à faire avancer les travaux dans ce domaine et je voudrais remercier le Parlement pour son soutien.

Günter Verheugen, *vice-président de la Commission*. – (*DE*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je remplace aujourd'hui mon collègue le commissaire Jacques Barrot, qui aurait voulu être ici en personne mais qui doit remplir un engagement institutionnel.

En vertu de l'article 20 du traité instituant la Communauté européenne, tout citoyen de l'Union bénéficie, sur le territoire d'un pays tiers où l'État membre dont il est le ressortissant n'est pas représenté, de la protection de la part des autorités consulaires de tout État membre, dans les mêmes conditions que les nationaux de cet État. L'article 20 prévoit également que les États membres doivent définir entre eux les règles nécessaires en vue d'assurer cette protection. M. Vondra a déjà traité ce point. À la lumière de ceci, les États membres ont instauré des mécanismes de coordination pour la protection consulaire, en particulier au travers des lignes directrices tracées en 2006 et en 2008, qui ne sont pas juridiquement contraignantes mais qui aident les missions à établir la coopération sur le terrain.

En outre, l'article 20 du traité sur l'Union européenne oblige les missions diplomatiques et consulaires des États membres à renforcer leur coopération.

En décembre 2008, le Conseil a adopté des lignes directrices pour la mise en œuvre du concept d'État pilote en matière de coopération consulaire. Ces lignes directrices prévoient que, en cas de crise majeure ayant des répercussions sur la protection consulaire dans le pays tiers concerné, un État membre est désigné «État pilote» et assume, au nom des autres États membres, la responsabilité de la protection des citoyens de l'Union. L'État pilote est chargé de coordonner l'action des États membres sur le terrain et est responsable d'assurer que l'ensemble des citoyens de l'Union bénéficient d'une assistance. Tout citoyen bénéficiant d'une protection consulaire de l'État membre dont il est ressortissant a le droit demander de l'aide à l'État pilote.

Le but est de faciliter la coopération entre les États membres sur le terrain, dans l'idée que des moyens supplémentaires en personnel, ressources financières, équipement et équipes médicales seront disponibles. L'État pilote est également responsable de coordonner et de conduire les opérations d'assistance, de regroupement des populations et, le cas échéant, d'évacuation des citoyens vers un lieu sûr, avec l'appui des autres États membres concernés. Cependant, les États membres doivent convenir de ce que signifie exactement la formulation «où l'État membre [...] n'est pas représenté» de l'article 20 du traité instituant la Communauté européenne. Cela devrait inclure les situations où un citoyen de l'Union, pour quelque raison que ce soit, n'est pas en mesure de joindre une représentation de l'État membre dont il est le ressortissant. Les États membres travaillent en ce moment à l'élaboration de critères communs dans ce sens.

Voilà pour la situation sur le papier. Quelques membres de ce Parlement peuvent attester du fait que la réalité sur le terrain peut être tout à fait différente. J'ai vu sur la liste des intervenants que M. Guardans Cambó, M. Karim et Mme Mann ont l'intention de s'exprimer à ce sujet. Ils nous feront certainement part de leurs expériences à Mumbai en décembre dernier. J'ai l'impression que, même si seuls trois États membres ne disposent pas d'une ambassade à New Delhi et que sept seulement n'ont pas de consulat à Mumbai, il était encore très difficile – et je m'exprimerai en des termes très prudents – pour les citoyens européens concernés d'obtenir une protection appropriée.

Je souligne ce point maintenant car, naturellement, il est bon de tirer les leçons de telles expériences. À la lumière de cette expérience, la Commission estime qu'il reste encore beaucoup à faire pour s'assurer que les citoyens de l'Union européenne puissent revendiquer – pleinement et dans la pratique – le droit qui leur est garanti en vertu de l'article 20 du traité CE. Les citoyens attendent que l'Union européenne apporte une valeur ajoutée à leur protection dans un pays tiers. La protection accordée par les missions diplomatiques et consulaires ne se limite pas, au bout du compte, aux situations de crise, mais englobe également l'assistance fournie dans les situations de tous les jours.

La Commission propose, entre autres, de mieux informer les citoyens de l'Union. Nous avons déjà proposé que le libellé de l'article 20 soit imprimé dans chaque passeport et repris sur des affiches accrochées dans les aéroports et agences de voyages, et nous travaillons également avec le Secrétariat général du Conseil sur un

site internet consacré à la protection consulaire, qui pourrait contenir une liste actualisée des ambassades et consulats des États membres dans les pays tiers.

Dans le cadre de sa mission visant à mieux répondre aux attentes des citoyens de l'Union en matière de citoyenneté européenne, la Commission est prête à s'attaquer à tout problème dans ce domaine porté à son attention par les citoyens et à faire tout ce qui est en son pouvoir pour réaliser les droits de protection dont bénéficient les citoyens de l'Union en vertu de l'article 20.

L'entrée en vigueur du traité de Lisbonne fournirait une base juridique claire aux dispositions juridiques de l'UE dans ce domaine. Le nouveau libellé de l'article 20 du traité CE (article 23 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne) permet d'adopter des directives «établissant les mesures de coordination et de coopération nécessaires pour faciliter cette protection». Cela signifie que la Commission pourrait présenter des propositions législatives pour ce domaine dans un proche avenir.

Ioannis Varvitsiotis, au nom du groupe du PPE-DE. – (EL) Monsieur le Président, je salue ce débat et je remercie le Conseil et la Commission pour leurs informations et leurs exposés. J'étais le rapporteur de la Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures pour le Livre vert sur la protection diplomatique et consulaire du citoyen de l'Union dans les pays tiers et c'est pourquoi je continue à m'intéresser de près aux développements dans ce domaine.

À l'époque, je soutenais que l'article 20 devait être appliqué de manière plus générale et devait renfermer davantage de droits pour les citoyens européens, car cela renforcerait le concept d'une nationalité européenne, démontrerait concrètement les avantages que présente l'Union européenne sur une base quotidienne et renforcerait, en définitive, la solidarité européenne.

Le récent attentat de Mumbai a prouvé l'utilité et la nécessité d'une coordination renforcée de la protection des citoyens des États membres de l'Union européenne à de tels moments. La publication par le Conseil en décembre dernier de lignes directrices relatives à la mise en œuvre du concept d'État pilote en matière consulaire en cas de crise constitue une première étape positive. Par ailleurs, ces directives contiennent des idées importantes. Cependant, nous attendons avec un vif intérêt des propositions juridiquement contraignantes.

Je me rends compte qu'il existe des difficultés pratiques de taille. J'estime toutefois qu'il est extrêmement important de déterminer clairement comment il convient, en cas de crise, d'informer les citoyens européens de qui est l'État pilote. Je ne pense pas que ce qui a été dit jusqu'à présent soit satisfaisant. Dans tous les cas, je salue l'importance qu'attache la Présidence française à cette matière et j'espère que ces initiatives seront poursuivies par la Présidence tchèque.

Martine Roure, au nom du groupe PSE. – Monsieur le Président, le droit à la protection consulaire et diplomatique est l'un des piliers de la citoyenneté européenne. Vous avez cité, Monsieur le Ministre, l'article 20 du traité. Il est très clair. Chaque citoyen a droit à la protection consulaire. Ce n'est pas une option, c'est un droit.

Or, les faits dramatiques de Bombay nous montrent, en effet, que ce droit est très loin d'être garanti. Les niveaux de protection varient selon les États membres, donnant lieu à des discriminations dans le traitement des citoyens, qui ne sont jamais informés sur le consulat à contacter en cas de besoin. La solidarité financière fait visiblement défaut entre les États membres. Des citoyens européens qui ont tout perdu doivent souvent faire face à des bureaux consulaires très réticents à se charger des coûts financiers.

Les États membres ont le devoir de mettre fin à cette situation. Il est nécessaire de rendre les lignes directrices contraignantes et de prévoir une information aux citoyens. L'Union doit entamer des négociations avec les États tiers afin d'assurer la protection diplomatique nécessaire.

Mais, vous l'avez dit, Monsieur le Commissaire, les faits de Bombay ont aussi montré l'absence inacceptable d'une garantie de protection diplomatique pour les membres du Parlement européen. L'Union européenne, et notamment la Commission, doit sans délai négocier – et nous avons entendu ce que vous nous avez dit, Monsieur le Commissaire – et le Conseil doit conclure des accords ad hoc avec les pays tiers pour assurer une protection diplomatique spécifique pour les députés du Parlement européen. C'est le moins que l'on puisse faire.

Ignasi Guardans Cambó, *au nom du groupe ALDE.* – (*ES*) Monsieur le Président, aujourd'hui en Europe, les citoyens peuvent voyager sans traverser de frontières, voter dans un État membre autre que celui dont ils sont ressortissants, percevoir leur pension et bénéficier de la sécurité sociale dans n'importe quel État membre

où ils choisissent de vivre. En outre, les forces de police coopèrent entre elles. Un procureur à Stockholm peut faire arrêter un individu à Séville au moyen d'un mandat d'arrêt européen, sans devoir s'impliquer directement dans les procédures locales.

Lorsqu'il est question de réprimander les citoyens pour leurs actes, les États membres sont prêts à céder leur souveraineté. Cependant, pour la protection de ces mêmes citoyens européens en dehors de l'Union européenne, c'est comme s'ils avaient voyagé dans le temps: ils découvrent que le temps s'est arrêté au moment où ils ont quitté l'Union.

Hors de l'Union, nous ne sommes que 27 États, 27 administrations, 27 drapeaux et 27 systèmes consulaires, ou, dans certains cas, même pas. Quand une crise survient, un citoyen européen perd son statut européen. Il n'existe pas de citoyenneté européenne.

Les 180 millions d'Européens qui voyagent dans le monde découvrent qu'ils ne peuvent se voir accorder une protection que s'ils redeviennent des Allemands, des Espagnols, des Polonais ou des Italiens. En tant qu'Européens, ils n'ont aucune existence en dehors de l'Union européenne. Cela constitue une non-exécution grave du Traité et, sauf votre respect, la déclaration du Conseil d'il y a quelques instants relève, par conséquent, de la pure fiction.

Tout ce qu'a déclaré le Conseil sur la mise en œuvre supposée de l'article 20 du Traité, l'»État pilote», les vidéoconférences et les centres communs, appartient au domaine de la fiction en cas d'urgence. De plus, comme l'a dit le commissaire, certains d'entre nous ont vécu cette situation personnellement.

L'article 20 du Traité est inefficace: il n'y a pas de protocole de mise en œuvre, il n'y a pas de règlements juridiques, il n'y a pas la moindre information à la disposition des citoyens, il n'y a pas de conséquence pour quiconque ne respecte pas l'article.

Dans le meilleur des cas, les consuls s'entraident. Il y a une bonne volonté, comme il y a pu en avoir au 19^e siècle, comme il y a pu en avoir à Pékin dans les années 1800. La situation est la suivante: il y a une collaboration entre les consuls qui s'invitent à dîner plutôt qu'une obligation de servir conjointement les citoyens dans le respect d'une disposition du droit européen.

Pour cette raison, la Commission européenne a l'obligation, et ce avant l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne et, évidemment par la suite, de mettre en œuvre l'article 20, de rendre les citoyens européens fiers de leur passeport et de s'assurer que certains fonctionnaires comprennent que le 19^e siècle est révolu et que l'Europe existe quand un citoyen européen a des ennuis à New Delhi, Beyrouth ou n'importe où ailleurs.

Ryszard Czarnecki, *au nom du groupe UEN.* – (*PL*) Monsieur le Président, Je voudrais déclarer que je ne partage pas cette position extrêmement critique au sujet de la proposition faite aujourd'hui par le vice-président de la Commission européenne au nom du Conseil. Je ne pense pas qu'il s'agisse d'une question d'avoir, ou de ne pas avoir, un traité, mais plutôt de savoir si la solidarité européenne est un concept qui figure uniquement dans des déclarations politiques ou si c'est une pratique politique spécifique, qui s'applique aux citoyens des divers États membres. S'il s'agit du deuxième cas, le traité n'est pas une exigence indispensable.

Pendant la Présidence slovène de l'Union européenne, la France a représenté l'Union européenne dans de nombreux pays, tels que l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine, étant donné que la Slovénie n'y avait pas d'ambassade. Je suis curieux de savoir si les citoyens slovènes, ainsi que ceux vivant dans de plus petits États membres, recevraient maintenant une assistance appropriée s'ils s'adressaient aux consulats français dans ces pays. C'est une question pertinente.

Nous devrions étendre le concept de solidarité européenne. Il me semble qu'en réalité le traité de Lisbonne ne constitue pas une condition *sine qua non*.

Irena Belohorská (NI). – (*SK*) Selon l'article 20 du traité instituant la Communauté européenne, tout citoyen de l'Union bénéficie, sur le territoire d'un pays tiers, de la protection de la part des autorités diplomatiques ou consulaires, dans les mêmes conditions que les nationaux de cet État. Il importe de souligner la nécessité pour l'Union de développer une coopération dans les services consulaires à ces fins.

Les Européens font partie des sociétés les plus mobiles dans le monde, avec près de 9 % des citoyens se rendant dans des pays où leur pays d'origine n'a pas ce niveau de représentation. Par exemple, la Slovaquie, le pays que je représente au sein du Parlement européen, dispose d'une présence consulaire très faible en Amérique centrale et latine, qui sont des régions dans lesquelles se rendent un grand nombre de nos citoyens. Je dois

ajouter que malgré les obligations qui incombent aux services consulaires, la plupart des Européens ne connaissent pas leurs droits et il est triste de constater que même les employés de ces organisations n'en ont pas connaissance.

Pour que les personnes soient mieux informées concernant la protection consulaire, nous devrions faire en sorte que les passeports européens standard comportent un extrait de l'article 20. L'importance de la protection consulaire dans les pays tiers est devenue évidente dans des situations de crise telles que le tsunami de 2004 ou le conflit au Liban de 2006. À cause des différences au niveau des règlements consulaires, les citoyens de l'UE doivent faire face à autant de systèmes qu'il y a d'États membres et ces systèmes peuvent avoir diverses forces et portées juridiques.

Les récents événements qui se sont produits à Mumbai montrent qu'il nous reste encore beaucoup à faire dans le domaine des services consulaires. La création de bureaux européens communs assurerait la cohérence fonctionnelle et, simultanément, réduirait les coûts structurels des réseaux diplomatiques et consulaires gérés par les États membres.

PRÉSIDENCE DE M. DOS SANTOS

Vice-président

Sajjad Karim (PPE-DE). - (*EN*) Monsieur le Président, il a déjà été dit que les citoyens de l'Union européenne voyagent beaucoup. Environ 180 millions de voyages sont effectués hors de l'Union européenne chaque année et ils sont théoriquement protégés par l'article 20, tel que le commissaire et la présidence du Conseil nous l'ont déjà indiqué tout à l'heure.

Aux termes de l'article 20, les États membres sont tenus d'apporter une assistance consulaire aux ressortissants de l'UE non représentés dans les mêmes conditions qu'ils le feraient pour leurs propres ressortissants. Cette différence d'approche entre les États membres est reconnue dans les plans d'action de 2007 et de 2009.

Bien entendu, il faut établir des critères permettant de déterminer quand et de quelle manière les autres services consulaires doivent être impliqués, et l'on peut essentiellement décrire trois critères. Je ne vais pas les passer en revue, mais les deux premiers sont parfaitement sensés. Le troisième prévoit l'obligation, pour le ressortissant en question, de prouver sa nationalité, en présentant son passeport, sa carte d'identité ou tout autre document, pour que la représentation diplomatique ou consulaire puisse être accordée.

Il s'agit là d'un véritable problème, car un ressortissant européen qui fuit une situation de danger n'est pas forcément en possession d'un tel document.

Une assistance est apportée en cas de décès, d'accident ou de blessure graves, d'arrestation ou de détention, d'assistance aux victimes de violences, d'aide et de rapatriement des citoyens de l'Union en difficulté. Cette assistance est importante, mais pas exhaustive et des travaux supplémentaires doivent être effectués dans ce domaine.

Pour y parvenir, nous avons entendu parler du concept d'État pilote, qui vise à garantir que tous les citoyens de l'Union bénéficient d'une assistance et qu'il y ait une coordination de cette assistance entre les États membres.

Tout ceci est très intéressant en théorie, mais en pratique, je n'ai aucunement vu une telle assistance prendre forme à Bombay. Il n'y a eu aucun véritable partage des informations et des renseignements, en tout cas pas le type de coopération que je m'attendais à voir. À la place, je n'ai vu qu'une concurrence entre États membres, et centraliser ou consolider davantage les services consulaires risquerait d'ôter aux missions la flexibilité dont elles ont besoin sur le terrain, dans des circonstances qui évoluent très rapidement.

Erika Mann (PSE). – (*DE*) Monsieur le Président, M. Karim a entièrement raison. Le problème se situe dans le libellé même, dans les fondements de l'article 20 en lui-même. Il est nécessaire de prendre en considération la réalité sur le terrain, à l'évidence! Pour commencer, les États membres n'ont pas tous de protection consulaire et dans nombre de cas, ce qu'il y a comme protection est fort restreint et les structures de sécurité sont insuffisantes pour les consuls eux-mêmes.

Je l'ai personnellement expérimenté avec le consul allemand, qui a roulé toute la nuit pour rassembler ses collègues, en compagnie de son chauffeur mais sans sécurité, sur des routes loin d'être sûres. De telles conditions sont tout simplement inacceptables. Vous ne pouvez vous rendre dans des pays tels que l'Inde ou dans les pays d'Amérique latine – il y a beaucoup d'autres pays où une présence est requise dans un endroit

aussi critique que Mumbai – et ne disposer que d'un nombre réduit de personnels et de structures de sécurité inappropriées. Les renseignements ne circulent pas du tout, les États membres n'ont pas accès à l'information, etc. Cela signifie que les limitations n'en finissent plus et il n'est dès lors guère étonnant que les États membres soient incapables d'accorder à leurs propres ressortissants ou à leurs fonctionnaires le niveau de protection souhaitable.

C'est pourquoi il importe que le Conseil et la Commission procèdent à une analyse minutieuse de cette matière. Vous ne pouvez pas, d'un côté, proclamer que vous êtes toujours présents dans le monde entier et que vous considérez l'Europe comme un partenaire mondial et, de l'autre, ne même pas pouvoir mettre en place une structure de sécurité et ne pas disposer de systèmes d'information intelligents. Nous ne ferons que nous ridiculiser si nous n'analysons pas en profondeur nos propres structures et ne garantissons pas le niveau requis de protection supplémentaire.

Je vous conseillerais donc avec insistance de réévaluer les structures en profondeur, de réaliser des simulations, comme d'autres États le font, et de ne pas vous concentrer uniquement sur les capitales majeures et les métropoles, mais de prendre conscience que dans ces méga-pays et méga-villes vous avez également besoin d'une représentation appropriée dans les autres grandes villes du monde.

Mumbai se reproduira. Il y aura un autre Mumbai, tout comme les catastrophes passées se sont reproduites. Prenez-en conscience et, je vous conseille vivement de vous y préparer.

Sarah Ludford (ALDE). - (EN) Monsieur le Président, M. Guardans Cambó et d'autres intervenants tels que M. Karim et Mme Mann ont bien expliqué l'écart entre la rhétorique et la réalité. Il nous est même impossible de nous accorder sur la signification exacte de l'article 20. Le ministre, intervenant en anglais, a expliqué qu'il ne s'agissait que d'une «possibilité» (entitlement) et non d'un droit, tandis que Mme Roure a cité la traduction française, qui elle, parle d'un «droit». Cette notion se trouve néanmoins certainement dans la Charte des droits fondamentaux, où elle est bel et bien consacrée en tant que «droit».

Nous ne parviendrons sûrement pas à résoudre cette question, à moins qu'il soit juridiquement confirmé qu'il s'agit d'un droit qui s'accompagne de décisions contraignantes et de normes communes de l'UE et du droit de recours en justice contre le refus de protection.

Le ministre a évoqué le regroupement envisagé des représentants consulaires. D'après mon expérience dans le domaine de la politique des visas, tenter un regroupement des États membres est aussi aisé que d'essayer de déplacer une montagne.

Le commissaire Verheugen a indiqué que des mesures pratiques étaient en cours d'élaboration. Mais ces mesures étaient déjà promises dans le plan d'action de 2007: une référence sur les passeports, des affiches, un site web en cours de création... Où sont-ils? J'ai cherché «protection consulaire» sur le site web Europa et je n'ai trouvé aucun résultat.

Le site web des voyages du Conseil indique «en construction», ce qui est, je pense, une métaphore pour dire que nous faisons défaut à nos citoyens en ne donnant pas suite à la promesse d'une citoyenneté européenne.

Eoin Ryan (UEN). - (*EN*) Monsieur le Président, je pense qu'il est très important - et je suis d'accord avec bon nombre des précédents intervenants - que les citoyens de l'Union se sentent en sécurité et je pense qu'il est de la plus haute importance que nous veillions à la sécurité de nos ressortissants lorsqu'ils se trouvent hors de l'Union européenne, particulièrement dans des situations de crise telles que celle que nous avons connue à Bombay.

Je pense qu'il est absolument primordial que les citoyens européens puissent s'informer dans n'importe quelle situation de crise, qu'il s'agisse d'une crise générale ou d'une crise pour eux-mêmes, et la situation doit être considérablement clarifiée.

Bombay est un bon exemple de ce qu'il ne faut pas faire. J'accueille positivement l'idée d'un État pilote qui a été proposée récemment. Je pense que cela est très important, mais il semble très clair en ce moment que le système ne fonctionne pas correctement. Je pense que le fonctionnement optimal du système devrait être notre priorité à tous, car, comme quelqu'un d'autre l'a dit, nous nous sentirions bien plus européens si l'ambassade d'un État membre s'occupait de nous lorsque nous nous trouvons dans une situation difficile en Extrême Orient, en Amérique du Sud ou hors de l'Union européenne, et je pense que ce sentiment d'appartenance à l'Europe est très important.

(Le président retire la parole à l'orateur)

Luca Romagnoli (NI). – (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, la mobilité toujours croissante des citoyens européens signifie clairement que les consulats doivent travailler en collaboration.

Je me réjouis de la proposition de la Commission, surtout parce qu'elle tend à simplifier les procédures d'avance pécuniaire aux citoyens en difficulté. Il ne fait aucun doute que le droit à la protection consulaire est actuellement fragmentaire et inégalement accordé. Souvent, la citoyenneté européenne n'existe pas à l'étranger et les gens souhaiteraient peut-être être citoyens d'un autre pays, ou même de l'Union. Je voudrais que des appels soient lancés à la fierté européenne pas seulement quand cela arrange les institutions, mais également quand cela arrange le citoyen, qui est peut-être en difficulté et qui espère que sa citoyenneté européenne puisse enfin lui servir à quelque chose.

Javier Moreno Sánchez (PSE). – (ES) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, la protection consulaire est un élément fondamental de la citoyenneté européenne. Les citoyens veulent se sentir européens quand ils sont à l'intérieur de l'Union, mais également quand ils sont en dehors de l'Europe. Ils veulent que l'Union réponde à leurs besoins, particulièrement en cas d'urgence.

L'Union n'a pas offert de réponse appropriée à Mumbai, comme cela a été le cas dans d'autres situations de crise. Laissez-moi prendre une minute pour expliquer une idée, une idée qui ne sera pas la panacée universelle mais qui apportera une vraie assistance aux citoyens européens dans les pays tiers.

Je voudrais répéter aujourd'hui la proposition de créer un numéro gratuit d'appel d'urgence européen. Ce numéro, qui serait imprimé dans les passeports, accompagné de l'article 20, permettrait aux citoyens d'avoir accès, dans leur propre langue, à des informations essentielles sur les consulats des États membres de l'Union qui, je le souligne, devraient les aider.

Les citoyens attendent de l'Union des actes, pas seulement des mots.

Gay Mitchell (PPE-DE). - (EN) Monsieur le Président, lorsque nous devenons députés européens, nous recevons un laissez-passer, comme bon nombre d'autres personnes travaillant pour les institutions européennes. Je me demande si la présidence et le Conseil comprennent vraiment à quel point ce document est dépourvu de valeur dans les États membres.

Je me suis retrouvé dans une situation extrêmement difficile aux Pays-Bas, en revenant d'une mission effectuée pour le Parlement en Afrique. Je connais un autre député (britannique) qui a connu des difficultés à Dublin. Nous devons vraiment faire entrer dans la tête de nos États membres qu'il s'agit d'un document de voyage du Parlement, de la Commission et de l'Union et qu'il doit donc être dûment respecté. Il faudrait expliquer aux responsables des modalités de voyage dans les aéroports et les ports la valeur exacte de ce document.

Je voudrais vous demander d'en parler à tous les États membres et de veiller à ce que ce soit fait, car ce type de protection devrait être accordé à tous les représentants et à tous les députés européens voyageant dans le cadre des travaux du Parlement.

Kathy Sinnott (IND/DEM). - (EN) Monsieur le Président, en tant qu'eurodéputée, j'ai eu plusieurs fois l'occasion de contacter des ambassades ou des consulats au sujet d'une personne victime d'un vol, d'un accident, d'un enlèvement, ou de la disparition ou, malheureusement, du décès d'une personne. Je suis sûre que bon nombre de députés ont connu la même expérience. Je suis heureuse de dire que dans mes contacts avec les ambassades irlandaises, le travail et la coopération se sont toujours passés dans d'excellentes conditions. Mais mon pays n'étant pas représenté dans tous les pays, nous avons dû également faire appel aux ambassades d'autres pays européens.

Je voudrais juste dire que, par expérience et sans entrer dans les détails, il devrait il y avoir davantage de coordination, davantage d'entraide entre les ambassades des grands pays qui ont, eux, des ambassades et des consulats dans presque tous les pays du monde, de façon à aider toutes les autres ambassades et nos électeurs.

Alexandr Vondra, *président en exercice du Conseil*. – (EN) Monsieur le Président, je trouve qu'une nouvelle fois, ce débat a été très utile. Je comprends parfaitement l'importance que ce sujet a pour vous, en tant que députés du Parlement européen, car il s'agit d'un sujet extrêmement sensible qui vous met face aux attentes de vos citoyens, qui doivent voter pour vous dans quelques mois. Je comprends donc très bien que vous preniez ces précautions et que vous traitiez le sujet de manière aussi critique.

La deuxième raison qui fait que je comprends très bien la situation est que je viens d'un État de taille moyenne, à savoir la République tchèque, qui, n'étant pas une ancienne puissance impériale, ne dispose pas d'ambassade

ou de consulat aux quatre coins du monde. Je trouve donc très logiques les attentes que les Irlandais et les autres pays ont de l'Union européenne.

Je dois toutefois à présent m'exprimer ici au nom du Conseil, et vous devez respecter certains faits de droit qui nous sont connus, et le fait est en l'occurrence que la dimension budgétaire et tout ce qui y a trait sont importants. Nous devons également être capables de déterminer et de différencier, d'une part, ce qui constitue le véritable problème et, d'autre part, quelle est la question ou le problème qui nécessite davantage d'éclaircissements.

Je n'étais pas à Bombay et j'ai écouté très attentivement les remarques critiques de M. Guardans Cambó et d'autres intervenants qui ont participé à la mission du Parlement européen en Inde au moment de cet attentat tragique. Hier, alors que je me préparais à l'audition spéciale, ma première question a été: il y a-t-il un consul espagnol à Bombay? Je n'y suis jamais allé, et je ne connais donc pas moi-même la réponse. On m'a répété à plusieurs reprises que l'Espagne avait un consul à Bombay et les personnes qui étaient présentes le savent. Je pense que les Allemands ont assisté M. Guardans Cambó et sa délégation purement par obligation formelle, si nous citons l'article 20 et la décision dans leur intégralité.

L'Espagne a envoyé un avion, d'après ce que j'ai appris, pour aider à évacuer ses citoyens, comme l'ont fait la France et l'Allemagne. Pour une raison que j'ignore, M. Guardans Cambó a refusé la proposition qui lui a été faite de rentrer à bord de l'avion espagnol et est rentré à bord de l'avion français.

Je n'en connais donc pas la raison. Je n'ai que les informations qui ont été mises à ma disposition. Je pense que nous sommes plus ou moins tous d'avis qu'une amélioration du cadre juridique est souhaitable. Permettez-moi donc de vous informer au moins au sujet de quelques activités partielles de la présidence tchèque visant à renforcer la protection consulaire dans le cadre juridique actuel.

Il existe par exemple un projet visant à inscrire, sur les passeports nationaux, un message informant les titulaires de la possibilité de demander une protection consulaire à l'ambassade ou au consulat de n'importe quel État membre dans un pays tiers, pour autant que leur propre pays n'y soit pas représenté. Des efforts sont donc effectués pour essayer de clarifier la situation sur le terrain.

Deuxièmement, la présidence compte intensifier et uniformiser l'utilisation des titres de voyage provisoire (TVP) qui peuvent être délivrés par n'importe quelle représentation d'État membre à n'importe quel citoyen d'État membre qui a perdu ou s'est fait voler son passeport.

Troisièmement, enfin, la présidence organisera également deux séminaires ou sessions de formation consulaires afin de contribuer à cette équipe de protection consulaire de manière pratique et efficace.

Ces formations traiteront du système CCA et simuleront une véritable crise consulaire. Cette formation élaborera et effectuera des tests pratiques sur tous les mécanismes pertinents dans le cadre des CCA, notamment la coopération entre toutes les autorités et les institutions impliquées. Les participants apprendront même, grâce à des exercices sur le terrain, quelle attitude adopter et comment réagir rapidement en situation d'extrême pression psychologique et d'extrême urgence. Je ne sais pas si ces activités nous tiendront suffisamment occupés d'ici aux élections, mais il s'agit tout de même d'une contribution que nous apportons à cet important sujet.

Günter Verheugen, *vice-président de la Commission.* – (*EN*) Monsieur le Président, les Traités ne confèrent aucun pouvoir d'initiative à la Commission dans le domaine de la protection consulaire. Dans le cadre de ses pouvoirs limités, la Commission tente de promouvoir du mieux qu'elle le peut les droits attachés à la citoyenneté européenne dont les citoyens européens peuvent se prévaloir - voir par exemple le plan d'action de la Commission 2007-2009.

Je le répète, l'adoption du traité de Lisbonne améliorerait sans aucun doute considérablement la situation dans ce domaine. J'espère que Mme Sinnott, qui nous a fait part de ses expériences, mettra à profit celles-ci et fera valoir que le traité de Lisbonne permettrait de remédier à ce problème pour soutenir son adoption par les Irlandais.

Les évènements regrettables de Bombay démontrent qu'il y a déjà aujourd'hui énormément de choses à améliorer pour répondre aux attentes légitimes des citoyens européens.

Erika Mann (PSE). - (EN) Monsieur le Président, je voudrais faire une courte recommandation au Conseil. J'apprécie énormément vos propos mais pourriez-vous faire en sorte, lors de ce genre de simulation donc

vous avez parlé, d'inviter des personnes qui se trouvaient vraiment à Bombay, car cela pourrait vous permettre de mieux appréhender la situation?

Le Président. - Le débat est clos.

Déclarations écrites (Article 142)

Lidia Joanna Geringer de Oedenberg (PSE), par écrit. – (*PL*) La mobilité croissante des citoyens de l'Union européenne nous demande d'adapter nos principes actuels de protection consulaire pour prendre en considération de nouvelles circonstances. Les citoyens de l'Union doivent avoir accès à la protection et l'assistance des pays dont ils sont les ressortissants, via leurs missions diplomatiques et consulats (article 3

de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques et article 1 er de la Convention de Vienne sur les relations consulaires) et, conformément aux dispositions du traité de Maastricht, à la protection diplomatique et consulaire supplémentaire en dehors des frontières de l'Union européenne, qui découle de leur statut en tant que citoyens de l'Union européenne. En pratique, cela signifie que, lors d'un séjour dans un pays tiers où l'État membre dont ils sont ressortissants n'est pas représenté, tous les citoyens de l'Union ont droit à la protection diplomatique et consulaire de tout autre État membre, selon les mêmes principes que les citoyens de ce pays.

Malheureusement, la situation critique à Mumbai suite aux attentats de l'année dernière a mis à jour les défauts de nombreuses missions diplomatiques s'agissant de l'application pratique des décisions de la Communauté concernant la sécurité des citoyens de l'Union. Des dizaines d'Européens, y compris la délégation du Parlement européen qui se trouvait en Inde à l'époque, ont rencontré des problèmes administratifs et fait face à des temps d'attente disproportionnés avant de recevoir des copies des documents perdus. Cela a prouvé qu'il n'est pas simple de mettre en œuvre le concept de solidarité européenne.

Le droit à la protection consulaire dans les pays tiers est l'une des principales caractéristiques de la citoyenneté de l'Union européenne. Les États membres devraient faire tout ce qu'ils peuvent pour s'assurer que ce droit est correctement appliqué et garantir une égalité de traitement et de soin à l'ensemble des citoyens de l'Union.

Toomas Savi (ALDE), *par écrit.* - (*EN*) Aux termes de l'article 20 du traité instituant la Communauté européenne, «tout citoyen de l'Union bénéficie, sur le territoire d'un pays tiers où l'État membre dont il est ressortissant n'est pas représenté, de la protection de la part des autorités diplomatiques et consulaires de tout État membre, dans les mêmes conditions que les nationaux de cet État».

À la fin du mois de novembre dernier, notre collègue, Ignasi Guardans Cambó, se trouvait à Bombay pendant les attentats terroristes et il a été témoin de plusieurs violations du Traité par les diplomates de certains États membres, les citoyens de l'Union européenne ayant été victimes de différenciations et de discriminations sur la base de leur nationalité.

Par leur conduite à Bombay, les diplomates de certains États membres n'ont pas seulement violé les droits des citoyens de l'Union, mais ils ont également mis en évidence des lacunes du processus d'intégration européenne. Il est donc de la plus haute importance que l'Union enquête sur ces cas particuliers et prenne des mesures afin d'assurer qu'une telle situation ne se reproduise plus jamais.

Je serais reconnaissant au Conseil et à la Commission s'ils pouvaient veiller à ce que l'application de l'article 20 du Traité soit surveillée de près et que chaque écart fasse l'objet d'une enquête appropriée.

14. -Heure des questions (questions au Conseil)

Le Président. – L'ordre du jour appelle l'heure des questions (B6-0006/2009).

Nous examinerons une série de questions au Conseil.

J'appelle la question n° 1 de Mme **Marian Harkin** (H-1034/08):

Objet: PME

Étant donné que l'économie figure parmi les trois priorités de la Présidence tchèque, quelles mesures particulières le Conseil compte-t-il prendre pour améliorer la confiance des petites et moyennes entreprises dans l'économie de marché au vu de la situation économique actuelle?

Alexandr Vondra, *président en exercice du Conseil*. – (EN) Permettez-moi tout d'abord de vous dire que j'apprécie cette question sur les PME, car en cette période de crise économique, si les grandes entreprises et les grandes sociétés ont toujours les moyens de faire pression et de demander de l'aide, c'est beaucoup plus difficile pour les PME qui ont certainement besoin d'une approche systémique.

Le 1^{er} décembre 2008, comme vous le savez, le Conseil a entériné le plan européen pour la relance économique, qui a été présenté par la Commission le 26 novembre 2008. En réponse à la crise financière, le Conseil a adopté une incitation équivalant à environ 1,5 % du produit intérieur brut de l'Union européenne pour restaurer la confiance des entreprises et des ménages. En outre, le plan comprend des mesures spécifiques destinées à soutenir les PME, dont les plus importantes sont celles visant à améliorer l'accès au financement pour les PME et à alléger les contraintes administratives.

Le Conseil a également convenu que des améliorations des conditions de travail pour les entreprises européennes, en particulier pour les petites et moyennes entreprises, étaient essentielles pour contrer les effets de la crise sur la compétitivité et pour soutenir et accroître la création d'emploi.

Le Conseil a également adopté deux séries de conclusions concernant l'aide aux PME, dans le contexte de la compétitivité mondiale. Premièrement, les conclusions allant dans le sens des propositions de soutien des PME présentées dans la communication de la Commission intitulée, comme vous le savez probablement, «Think small first: Priorité aux PME - Un Small Business Act pour l'Europe», ce que l'on appelle le SBA, comprenant un plan d'action définissant les mesures prioritaires requérant une attention particulière.

Deuxièmement, les conclusions de la communication de la Commission intitulée «Vers des clusters de classe mondiale dans l'Union européenne - mise en œuvre d'une stratégie d'innovation élargie». Bien que les clusters ne soient pas exclusivement destinés aux PME, ces dernières jouent un rôle notable dans de nombreux clusters qui ont été implantés à travers l'Union européenne.

Lors de sa réunion à la mi-décembre 2008, le Conseil européen a approuvé ce plan européen pour la relance économique et appuyé la mise en œuvre intégrale du plan d'action pour le Small Business Act. Plus spécifiquement, il a soutenu une augmentation de l'intervention de la Banque européenne d'investissement pour atteindre 30 milliards d'euros pour 2009-2010, en particulier pour des prêts destinés aux PME, ce qui correspond à une augmentation de 10 millions d'euros par rapport aux prêts habituels de la BEI dans ce secteur.

Le Conseil a également accepté une exonération temporaire de deux ans au-delà du seuil *de minimis* pour les aides d'État d'un montant plafonné à 50 000 EUR et l'adaptation du cadre des aides d'État tel que l'exige le soutien accru aux entreprises, en particulier les PME.

Le Conseil a également demandé de recourir à des procédures accélérées pour la passation des marchés publics pour autant que la législation communautaire soit respectée, ainsi que de réduire la charge administrative des entreprises.

La Présidence tchèque poursuivra les efforts en ce sens, car notre économie repose largement sur les PME, et nous avons donc de l'expérience dans ce domaine. C'est pourquoi, les deux prochains Conseils «Compétitivité» sous la Présidence tchèque – l'un aura lieu très prochainement au début du mois de mars, tout comme le conseil informel qui aura lieu à Prague – aborderont la question de l'allègement de la charge administrative, car nous pensons qu'une meilleure réglementation constitue un facteur important pour améliorer la compétitivité, en particulier pour les PME, et joue un rôle d'autant plus important en ces temps de crise économique.

De plus, la Présidence tentera de réaliser des progrès dans la mise en place du plan d'action et de mettre cette politique des PME au premier rang de la société ainsi que d'associer la mise en œuvre du plan d'action aux programmes de réforme nationaux adoptés dans tous les États membres.

La Présidence poursuivra également les efforts accrus de discussions sur des propositions législatives concernant les PME, tels que le règlement relatif au statut de la société privée européenne, qui offrirait aux PME une forme d'entreprise leur permettant de tirer parti de leur potentiel et de développer des activités transfrontalières.

Une autre proposition législative que je devrais mentionner est la proposition de directive pour des taux de TVA réduits applicables aux services à forte intensité de main-d'œuvre, qui fera l'objet de discussions à l'occasion des prochains Conseils ECOFIN.

Par ailleurs, le Conseil s'occupera de la révision de la directive concernant le retard de paiement, qui est en cours de préparation et qui doit garantir aux petites et moyennes entreprises d'être payées à temps pour toutes les transactions commerciales. À nouveau, il s'agit d'un point plutôt important dans la situation actuelle.

Le Président. – Comme nous avons du retard, je propose que le Conseil réponde à toutes les questions supplémentaires en une fois. Comme vous le savez, je ne puis accepter que deux questions supplémentaires en plus de celles posées initialement par leurs auteurs. Par conséquent, j'ai choisi deux des cinq questions soumises en prenant pour critère la sélection de différents groupes politiques et nationalités. Les députés que j'ai sélectionnés sont Philip Bushill-Matthews et Silvia-Adriana Țicău.

Olle Schmidt, *auteur.* – (EN) Généralement, j'utilise ma langue maternelle, mais comme je remplace Marian Harkin, je vais essayer de m'exprimer dans mon mauvais anglais. Il s'agit d'une langue commune dans ce Parlement.

Vous avez mentionné, Monsieur le Ministre, la charge administrative et l'objectif de la réduire de 25 % d'ici 2012. Pensez-vous réellement qu'il s'agisse d'un objectif ambitieux? Ne pourrions-nous pas faire davantage, et pourriez-vous peut-être préciser ce qui a été fait jusqu'à présent? Quels sont vos objectifs? Ne pourriez-vous pas dire 25 % d'ici 2010 par exemple? Ça, ce serait plutôt ambitieux.

Philip Bushill-Matthews (PPE-DE). - (*EN*) Vous avez mentionné la révision de la directive concernant le retard de paiement qui, je pense, est extrêmement importante. J'étais inquiet, cependant, concernant le fait que la période de consultation s'achevait à la fin du mois d'août, juste avant que n'éclate la vraie crise financière. Si la période de consultation avait été prolongée, je pense que nous aurions pu obtenir des réponses beaucoup plus vigoureuses comme base pour une meilleure révision de la directive. Ne serait-il pas utile d'étudier si nous devrions ouvrir une nouvelle courte période de consultation, afin de recueillir les informations les plus à jour possible, sur lesquelles une révision pourrait se baser?

Silvia-Adriana Țicău (PSE). - (RO) Je voudrais poser au Conseil une question sur le plan européen de relance économique. Ce plan prévoit une enveloppe de 30 milliards d'euros destinée aux petites et moyennes entreprises. La Commission nous a informés que les aides seront accordées selon le principe du «premier arrivé, premier servi».

Je voudrais demander au Conseil quelles mesures il prend pour que tous les États membres élaborent des programmes nationaux en vue de soutenir leurs petites et moyennes entreprises, en sorte que celles-ci puissent avoir accès à ce financement.

Alexandr Vondra, *président en exercice du Conseil*. – (EN) Je vais essayer. Pour ce qui est de la première question concernant les objectifs de réduction de la charge administrative, mon pays, ainsi que d'autres pays aux vues similaires, a déjà entamé le processus quelque peu à l'avance. De même que les Pays-Bas et plusieurs autres pays, nous avons fixé un objectif national de réduction de 20 % d'ici 2010. Nous devrons voir si nous pourrons faire davantage d'ici 2012.

La Commission a annoncé une feuille de route pour la fin janvier 2009 indiquant comment elle s'assurera que toutes les propositions nécessaires pour atteindre la réduction de 25 % de la charge administrative au niveau communautaire soient présentées avant la fin 2009. Les propositions soumises au cours du premier semestre de cette année dans ce domaine seront examinées par le Conseil sous la présidence en exercice, aussi, aborderons-nous certainement cette question. Nous évaluerons le processus pendant le Conseil européen de printemps. J'espère que nous pourrons aller le plus loin possible dans notre action. C'est assurément ce que souhaite faire la présidence.

Concernant la directive sur le retard de paiement, la Commission a l'intention de publier la proposition à la fin du mois de février 2009. La présidence commencera à débattre de la question au sein des instances préparatoires du Conseil.

La dernière question – que j'ai ratée – était liée au plan européen pour la relance économique. Elle portait plus particulièrement sur le montant de l'emprunt possible auprès de la BEI. J'espère que les PME seront en mesure de rivaliser avec les autres grandes industries. Nous avons eu un débat substantiel sur l'industrie automobile il y a à peine une heure, je pense donc que le souhait général est que les PME puissent en bénéficier.

Le Président. – J'appelle la question n° 2 de M. **Manuel Medina Ortega** (H-1035/08):

Objet: Fondements d'un nouvel accord commercial mondial

À la suite de l'arrêt, l'été dernier, des négociations commerciales multilatérales menées dans le cadre du cycle de Doha et des accords conclus par le G20 lors du sommet de Washington de novembre 2008, le Conseil estime-t-il qu'il existe des éléments permettant que l'Union européenne avance de nouvelles propositions commerciales de nature à satisfaire les pays en développement?

Alexandr Vondra, *président en exercice du Conseil.* – (EN) En réponse à la question de M. Medina Ortega au sujet de l'OMC, je pense qu'il s'agit d'une matière importante. Nous avons tous lu les rapports – certains y ont même pris part activement – du Forum économique mondial de Davos, et écouté les récents commentaires de Pascal Lamy et d'autres. Il ne fait aucun doute que la crainte d'une recrudescence du protectionnisme existe, nous avons donc tous conscience des défis qui nous attendent.

J'aimerais faire remarquer que le 15 novembre passé, les membres du G20 ont souligné l'importance d'établir les modalités pour parvenir à un accord d'ici la fin 2008, qui est déjà passée. Dans ce cadre, les délégations des membres de l'OMC, y compris la Commission européenne au nom de l'Union européenne, ont intensifié leurs travaux à Genève en vue de donner une impulsion politique.

Beaucoup de travail a été accompli, et les efforts ont mené à la nouvelle révision des textes sur l'agriculture et sur l'AMNA. De plus, à la lumière du développement politique et économique actuel, le Conseil européen a déclaré à la mi-décembre de l'année passée dans ses conclusions qu'il avalisait l'objectif de parvenir cette année, au sein de l'OMC, à un accord sur les modalités menant à la conclusion du cycle de Doha, avec un rapport et un résultat ambitieux, complets et équilibrés.

Le Conseil et la Commission étaient disposés à ce que l'Union européenne participe de manière constructive aux négociations ministérielles, sur convocation. Cependant, le 12 décembre 2008, le directeur général de l'OMC, Pascal Lamy, a laissé entendre, lors d'une réunion informelle des chefs de délégation, qu'il ne convoquerait pas les ministres pour finaliser les modalités d'ici la fin de l'année, parce que les conditions n'étaient pas encore réunies pour une réunion ministérielle fructueuse, malgré un processus de consultation intense.

L'objectif du programme de Doha pour le développement (PDD) vise à atteindre la libéralisation transparente du commerce au niveau multilatéral, ce qui apportera des avantages à long terme et donnera un coup de fouet à l'économie, notamment pour les pays en développement, en raison du caractère axé sur le développement de ce cycle.

Par conséquent, bien qu'aucune conclusion n'ait été possible à la fin 2008, le Conseil reste pleinement attaché au système commercial multilatéral, ainsi qu'à la conclusion d'un résultat ambitieux, équilibré et complet du cycle de Doha de l'OMC. Ceci est d'autant plus important étant donné la situation économique et financière actuelle.

Bien que la présidence ait conscience des difficultés qui entravent la réussite de l'ensemble du processus, elle cherchera sans aucun doute à honorer ces engagements en demandant la réouverture des négociations sur le PDD dès que les conditions le permettront. Elle soutiendra également des travaux plus poussés dans le cadre des autres programmes de l'OMC, en particulier dans le domaine des services et des ADPIC.

Manuel Medina Ortega (PSE). – (ES) Merci, Monsieur le Président en exercice du Conseil, pour cette réponse, que j'estime assez complète. Je voudrais toutefois rappeler au Président en exercice du Conseil que les négociations du cycle de Doha étaient sur le point d'aboutir au cours de l'été 2008, mais qu'il n'a pas été possible d'atteindre un accord parce que certains pays BRIC n'étaient pas disposés à la moindre concession.

Vu que les pays BRIC ont joué un plus grand rôle à la réunion de Washington, il est probable que le refus antérieur de ces pays de faire une concession est dû au fait qu'ils considéraient avoir été relégués au second plan, tandis que la réunion de Washington leur a permis de jouer un rôle de premier plan. La Présidence du Conseil dispose-t-elle de quelque information indiquant que les pays BRIC, suite aux engagements pris à Washington, pourraient être disposés à assumer un rôle plus actif et à contribuer à l'aboutissement fructueux du cycle de Doha?

Syed Kamall (PPE-DE). - (EN) Pour compléter cette question, je me demandais seulement si, en examinant les nouvelles propositions de l'Union européenne ou, si l'Union européenne devait avancer de nouvelles propositions, il reconnaît que toute proposition devrait comprendre des mesures pour supprimer les inégalités

de la politique agricole commune de sorte que nous puissions débloquer les négociations sur l'AMNA et ensuite débloquer les négociations sur les services, qui représentent environ 70 % du PIB de l'Union européenne. Reconnaîtrait-il également qu'il est temps pour l'Union européenne de s'engager véritablement envers le libre-échange?

Gay Mitchell (PPE-DE). - (*EN*) J'aimerais demander à Monsieur le Ministre si son attention a été attirée sur les éléments protectionnistes contenus dans le plan de relance des États-Unis, tels qu'ils sont avancés notamment par les membres de la Chambre des représentants et du Sénat et si, au nom du Conseil, il a fait part de l'inquiétude de l'Union européenne à ce sujet à l'administration américaine.

Cela n'augure rien de bon pour un nouveau cycle de Doha. Pourrait-il garantir que nos inquiétudes soient communiquées avant que la législation nécessaire ne soit adoptée par le Congrès américain?

Alexandr Vondra, président en exercice du Conseil. – (EN) Je pense que nous savons tous où réside le problème. Il ne réside pas au niveau de l'Union européenne. Je pense que l'Union européenne est extrêmement favorable à l'achèvement fructueux du cycle de Doha et nous avons fait tout ce qui était nécessaire à cette fin l'année dernière; d'ailleurs, nous étions très proches d'y parvenir.

Dans ce cas, où se situe le problème? Premièrement, nous devons attendre l'administration américaine et, alors que certaines nominations ont déjà été faites, d'autres doivent encore suivre, et nous devrons voir si l'administration américaine actuelle continuera à être en faveur de la libération des échanges. Nous pouvons peut-être avoir des doutes sur une approche accélérée dans les circonstances actuelles. Un autre pays avec lequel nous devons en discuter est l'Inde, qui, comme nous le savons, prévoit des élections au printemps.

Ainsi, en tant que représentant du Conseil venant d'un petit ou moyen pays qui possède une économie traditionnellement ouverte, je voudrais promouvoir cela, et je voudrais vous dire que notre objectif premier est de faire aboutir les négociations, dès que possible, mais je crains que nous ne devions également être réalistes, et je ne peux pas non plus vous promettre des châteaux en Espagne.

Le scénario optimiste est le suivant: un message favorable clair de la réunion du G20 qui se tiendra à Londres début avril, et ensuite la réalisation et l'exécution de l'engagement, qui pourrait être suivi par une réunion ministérielle à Genève en juin ou en juillet. Des modalités sur l'agriculture et l'AMNA (accès aux marchés pour les produits non agricoles) pourraient y être conclues. Nous l'espérons donc tous. Nous travaillerons dur pour y arriver, mais nous verrons quand nous nous réunirons ici à la fin de notre Présidence si nous aurons réussi ou non.

Le Président. – J'appelle la question n° 3 de Mme **Silvia-Adriana Țicău** (H-1038/08):

Objet: Mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique dans les bâtiments

Le Conseil a proposé, d'ici 2020, de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20 %, d'améliorer l'efficacité énergétique dans une même proportion et de puiser à des sources renouvelables un même pourcentage de 20 % de l'énergie consommée dans l'Union européenne. Or, 40 % de l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre proviennent des bâtiments. L'amélioration de l'efficacité énergétique dans les bâtiments peut donc réduire significativement ces émissions. En novembre, la Commission a proposé une révision de la directive relative à l'efficacité énergétique dans ce secteur.

Compte tenu de l'importance de cet enjeu pour les citoyens, eu égard au potentiel qu'il représente pour réduire les factures d'électricité et de chauffage, le Conseil peut-il indiquer quelle priorité il lui accordera durant la période de janvier à avril 2009?

Alexandr Vondra, *président en exercice du Conseil.* – (EN) J'aimerais remercier Mme Țicău pour sa question, qui est également opportune. Le logement, ou la question d'augmenter l'efficacité énergétique et l'engagement d'améliorer l'efficacité énergétique de 20 % d'ici 2020, doit être prise au sérieux.

Le Conseil convient que le projet de révision de la directive sur la performance énergétique des bâtiments est essentiel pour atteindre les objectifs de la Communauté sur le plan de l'amélioration de l'efficacité énergétique, de l'énergie renouvelable et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre. La récente crise du gaz a à nouveau dévoilé la vulnérabilité de l'Union européenne vis-à-vis de la dépendance énergétique. Si nous voulons atteindre un objectif de réduction ambitieux, tout en n'augmentant pas les risques en termes de sécurité énergétique, nous devons adopter toute une série de mesures à court, moyen et long terme qui diminueront notre dépendance énergétique.

L'une des mesures principales est incontestablement l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments. C'est pourquoi la Présidence commence à examiner ce projet de directive au niveau du groupe. Le but de cet examen est d'explorer les difficultés de la proposition. Nous prévoyons que la question de l'ampleur de la directive soit mise en premier sur la table. Cette question concernant l'ampleur est la plus importante, pas seulement en raison des économies d'énergie potentielles, mais également en raison de la charge administrative des ménages. C'est pourquoi la République tchèque s'assurera que les travaux s'intensifieront dans les mois à venir. Je m'entretiens régulièrement avec Martin Bursík, mon collègue au gouvernement et le ministre de l'environnement, qui préside le Conseil respectif.

Le Conseil suivra également de près les travaux sur cette question au sein de la commission ITRE. Pour votre information, je vais rencontrer le président de la commission après cette Heure des questions. La Présidence s'engage à réaliser autant de progrès que possible, en vue de l'adoption rapide de la directive. À cette fin, elle envisage de soumettre un rapport d'activité au Conseil TTE à la mi-juin. L'adoption des conclusions du Conseil sur la deuxième analyse stratégique de la politique énergétique est envisagée pour les premiers Conseils TTE, qui se tiendront le 19 février, et qui serviront de base pour le Conseil européen de mars.

Une attention particulière sera également accordée au récent conflit gazier entre l'Ukraine et la Russie et à ses conséquences. Un débat politique sera organisé sur le projet de directive du Conseil concernant le stock pétrolier. De manière générale, le Conseil considère qu'il est important que la priorité absolue soit accordée à la finalisation des négociations avec le Parlement européen sur le troisième ensemble de mesures législatives concernant le marché intérieur de l'énergie dans les prochains mois. Le Conseil rappelle également que l'efficacité énergétique sera abordée en relation avec la question plus large de la sécurité énergétique, la protection de l'environnement et, en fait, du cadre de l'examen de la deuxième analyse stratégique de la politique énergétique.

Silvia-Adriana Țicău (PSE). – (RO) Je voudrais vous informer que dans mon rapport, je vais proposer la constitution d'un fonds européen pour l'efficacité énergétique et l'énergie renouvelable, afin d'aider à collecter des fonds publics et privés dans le but de mettre en œuvre des projets spécifiques en matière d'efficacité énergétique à travers l'Union européenne, et je voudrais avoir le soutien du Conseil pour cette importante initiative.

Zita Pleštinská (PPE-DE). – (*SK*) L'efficacité énergétique dans les bâtiments peut conduire à des économies directes pour les consommateurs européens. Je vois une solution dans l'introduction à grande échelle de systèmes automatisés de relevés intelligents de la consommation et de systèmes fournissant des instantanés de la consommation d'énergie, y compris pour une application domestique.

Que peut faire le Conseil pour mettre en œuvre cette solution? Quel genre de calendrier serait réaliste, selon vous? Le Conseil peut-il suggérer à l'Institut européen de technologie de Budapest de s'atteler lui-même au problème de l'efficacité énergétique dans les bâtiments?

Colm Burke (PPE-DE). - (EN) Y a-t-il eu une quelconque discussion au sein du Conseil concernant la tentative de faire en sorte que les États membres octroient des incitants financiers pour améliorer l'efficacité énergétique, en particulier pour les personnes âgées? D'une part, cela contribuerait à améliorer l'efficacité énergétique, et d'autre part, cela permettrait de créer de l'emploi.

Alexandr Vondra, président en exercice du Conseil. – (EN) Je partage pleinement l'idée selon laquelle l'efficacité énergétique représente un instrument important pour répondre tant aux préoccupations environnementales qu'aux besoins de sécurité énergétique.

En fait, nous venons juste d'en discuter dans mon pays et – maintenant je vais sortir de mon rôle de président – à Prague, nous considérons que deux mesures sont réellement importantes. Les autres comptent également mais il s'agit soit de mesures à long terme soit, de mesures n'ayant pas un impact aussi considérable. L'une concerne le logement et l'efficacité énergétique. La seconde concerne l'énergie nucléaire, mais je sais qu'il s'agit d'un thème délicat pour certains États membres. Ce sont les mesures principales pour lutter contre le changement climatique et aborder la sécurité énergétique. C'est pourquoi le défi de notre époque consiste à trouver les instruments adéquats pour promouvoir l'efficacité énergétique et le logement.

Je voudrais aborder les questions du financement. L'on pourrait faire appel au Fonds européen de développement régional, comme l'a proposé la Commission, pour trouver des ressources permettant d'investir dans le logement et l'efficacité énergétique, il s'agit ainsi d'un instrument qui pourrait être disponible directement, également dans le cadre du plan de relance.

Une autre possibilité pour les pays tels que la Roumanie – je me fonde sur ma propre expérience nationale – serait d'utiliser le système d'échange de quotas d'émission, dans le cadre de l'actuel protocole de Kyoto, de sorte qu'il soit possible d'utiliser les revenus qui en découlent.

Je pense que nous disposons des instruments. Concernant cette nouvelle directive, nous considérerons que le débat autour de l'ampleur de ces mesures sera le plus important. En République tchèque, nous essaierons assurément, en coopération avec la prochaine Présidence suédoise – pour eux, il s'agit d'une priorité – de faire de notre mieux et de ne pas perdre trop de temps.

Le Président. – J'appelle la question n° 4 de M. **Colm Burke** (H-1040/08):

Objet: Énergie, relations extérieures et économie sous la Présidence tchèque

À la lumière des priorités indiquées par la présidence tchèque pour son mandat, celle-ci peut-elle préciser comment elle compte intégrer les trois priorités en termes d'initiatives concrètes? Je me réfère spécifiquement à des discussions avec des partenaires de l'Est sur des couloirs stratégiques pour l'énergie, qui pourraient servir à garantir la sécurité énergétique et la compétitivité économique de l'UE à l'avenir.

Alexandr Vondra, *président en exercice du Conseil.* – (EN) Je tiens à remercier M. Burke pour sa question portant sur les projets du couloir sud et les réunions durant la présidence tchèque. Nous nous assurerons que ces thèmes seront les trois priorités - énergie, relations extérieures et économie –parfaitement intégrées et interconnectées et que ces priorités se concentrent sur des initiatives concrètes; voici l'une d'elles. Elle se concentrera plus particulièrement sur l'objectif de garantir des approvisionnements énergétiques fiables en améliorant les relations avec des pays et régions tiers dans le domaine de l'énergie et en veillant à une plus grande diversification des ressources énergétiques, ainsi que des voies de transit.

La présidence envisage de faire avancer ces travaux sur la base des éléments contenus dans la communication de la Commission sur la deuxième analyse stratégique de la politique énergétique. Il est attendu que le Conseil adopte une conclusion sur cette communication en février et que la sécurité énergétique fasse l'objet d'une attention particulière lors du Conseil européen du printemps 2009.

Dans le cadre de ses travaux, plusieurs réunions avec des pays tiers ou des organisations de pays tiers sont prévues. Ces réunions porteront soit exclusivement sur des thèmes liés à l'énergie soit couvriront l'énergie parmi d'autres thèmes. Concernant la discussion spécifique sur les couloirs stratégiques pour l'énergie auxquels se réfère M. Burke, la présidence organise les réunions suivantes. Les plus importantes sont, tout d'abord, la conférence des donateurs sur le système ukrainien de transit du gaz, qui se tiendra à Bruxelles le 23 mars 2009. Ensuite, il y aura le sommet sur le couloir sud, que nous prévoyons d'organiser en marge du sommet du partenariat oriental, qui aura lieu à Prague au début du mois de mai. L'objectif de cette réunion est d'initier un dialogue d'intérêt mutuel entre l'Union européenne et les pays fournisseurs et de transit de la région caspienne. Cela devrait aboutir à une plus grande diversification des itinéraires d'approvisionnement, des fournisseurs et des sources énergétiques, et renforcera dès lors la sécurité énergétique de l'Union européenne. L'un des objectifs spécifiques est de promouvoir le projet Nabucco.

Le thème du couloir stratégique pour l'énergie est également susceptible d'être abordé pendant la réunion du Conseil permanent de partenariat entre l'Union européenne et la Russie consacrée à l'énergie, qui sera également organisée sous la Présidence tchèque, probablement en mai, dans le sillage de la conférence au sommet entre l'Union européenne et la Russie, que nous prévoyons pour le 22 mai 2009. L'importance des couloirs stratégiques pour l'énergie auxquels font référence MM. les Députés a été clairement soulignée par le conflit gazier entre l'Ukraine et la Russie en début janvier.

Le Conseil, lors de sa session extraordinaire du 12 janvier 2009 consacrée à ce thème, a adopté des conclusions soulignant un certain nombre de mesures à prendre à court, moyen et long terme. La Présidence veillera à ce qu'un suivi approprié et concret soit donné à ces mesures dans le cadre de la priorité absolue qu'elle attache à la question de la sécurité énergétique.

Colm Burke (PPE-DE). - (*EN*) Je voudrais remercier le président en exercice pour sa réponse très complète. En fait, cette question a été soumise avant que ne survienne le conflit entre l'Ukraine et la Russie. J'ai eu le sentiment que cela pourrait arriver au moment où cela s'est passé. Je voudrais lui poser la question suivante: sous Lisbonne, nous parlions d'une politique commune de l'énergie; peut-être M. Vondra pourrait-il définir, en sa qualité de président en exercice, ses opinions sur la trousse à outils améliorée qu'offre Lisbonne pour répondre à ces défis à l'avenir et les avantages d'adopter l'ensemble de l'approche et du traité de Lisbonne.

Justas Vincas Paleckis (PSE). – (*LT*) Merci pour votre explication sur un sujet d'une importance capitale. Je voudrais demander ce que pense la République tchèque, le pays qui assure la présidence, du projet *Nordstream*, qui comporte à la fois des aspects positifs et des aspects négatifs, et nous savons que certains doutes existent quant à son incidence écologique. Donc, au moment d'entamer la Présidence, comment évaluez-vous ce projet? Merci.

Paul Rübig (PPE-DE). – (*DE*) Cela m'intéresserait de savoir s'il y a une initiative au sein d'ECOFIN et de la part du commissaire Kovács de mettre en place un amortissement fiscal progressif à travers l'Europe pour les projets imminents en matière d'énergie, tels que le gazoduc Nabucco ou la construction de nouvelles centrales, en vue de créer des incitants et, par conséquent, de faire avancer ces initiatives stratégiques.

Alexandr Vondra, président en exercice du Conseil. – (EN) Toutes ces questions se rapportent à des thèmes sur lesquels nous discutons pratiquement tous les jours maintenant. Concernant le traité de Lisbonne, nous savons tous qu'il prévoit des formules de solidarité qui devraient nous aider à faire appliquer le cadre juridique afin de permettre une meilleure coopération dans le domaine de l'énergie au sein de l'Union européenne. Ce n'est qu'une partie de l'histoire.

Parallèlement, je pense que nous avons tiré des enseignements de la crise actuelle. Une chose est la solidarité en tant que slogan politique. Une autre est la nécessité de réagir rapidement en temps de crise et de répondre, par exemple, à une situation difficile telle celle que nous avons connue en Bulgarie ou en Slovaquie pendant la crise. Nous devons améliorer les interconnexions en particulier en Europe centrale et orientale dans le domaine de l'approvisionnement en gaz. Nous avons besoin d'un compresseur sur le gazoduc pour pouvoir inverser le flux. Mon pays, par exemple, l'a parce qu'il a procédé à une modernisation et consenti les investissements nécessaires, mais la Slovaquie n'en a pas.

Cela m'amène à votre question de savoir si un programme d'investissement existe pour couvrir les besoins à court ou à moyen terme – oui, il y en a un. En fait, aujourd'hui, j'ai eu plusieurs réunions avec les présidents respectifs de la commission des budgets, de la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie et de la commission de l'agriculture et du développement rural, car il reste 5 milliards d'euros, qui n'ont pas été dépensés l'année passée, et il a été convenu au sein du plan européen pour la relance économique d'allouer cette somme à des projets d'infrastructure. Comme la Commission l'a proposé le mois dernier, 3,5 milliards d'euros sur les cinq devraient être affectés aux projets d'interconnexion qui peuvent être réalisés au cours des deux prochaines années, de 2009 à 2010, dans le domaine des connexions gazières, des interconnexions des réseaux électriques et de la connexion gazière aux éoliennes situées en pleine mer dans le nord de l'Europe.

Donc, oui, il y a un plan et mon avis sur le projet Nord Stream est qu'il y a un débat, nous le savons tous. Je pense que l'une des leçons de la crise actuelle entre Moscou et Kiev est la suivante: nous devrions avoir les moyens de résoudre ces problèmes s'ils se reproduisent, tant concernant la Russie que l'Ukraine.

Il y a le projet Nabucco, qui devrait rendre possible d'importer du gaz vers l'Europe de pays autres que la Russie, autrement dit depuis le bassin de la mer Caspienne. Cependant, nous devrions être capables de diversifier la voie de transit du gaz vers l'Europe, et il ne s'agit pas que d'un seul pays. Je pense, à cet égard, à l'Ukraine qui nous dessert en tant que seul fournisseur terrestre.

Il y a certes quelques inquiétudes à propos de l'impact environnemental possible. Certains États membres soulèvent la question, ce n'est donc un secret pour personne, mais je pense qu'en fin de compte, nous devons diversifier tant les voies que les fournisseurs.

Le Président. – J'appelle la question n° 5 de Mme **Avril Doyle** (H-1044/08):

Objet: Lutte antitabac et arrêt du tabagisme

La convention-cadre de l'OMS sur la lutte antitabac (CCLAT) est le premier accord international en matière de santé à avoir été signé et ratifié par l'Union européenne et l'ensemble de ses États membres sauf un, la République tchèque. Étant donné que ce pays conduira les débats sur la CCLAT, quels sont les projets de la Présidence tchèque en ce qui concerne la ratification de cette convention par la République tchèque?

Alexandr Vondra, président en exercice du Conseil. – (EN) Je vois Avril Doyle et je me demande si cette question s'adresse à moi: la dernière fois que nous en avons discuté, c'était dans le seul endroit dans ce bâtiment où en tant que grand fumeur je peux fumer! Je crois que vous l'avez remarqué, et c'est l'une des raisons pour lesquelles j'ai maintenant l'obligation de répondre à votre question. Ma mère me conseillait toujours de parler ouvertement quand j'en avais l'occasion, je suis maintenant face à un dilemme: lire ceci ou dire ce que je pense.

Toutefois, je saisirai l'occasion pour commencer à titre personnel. Je fais partie d'une minorité de 30 % en Europe. Je suis un grand fumeur, et je me sens fortement discriminé dans ce bâtiment. Je vous demande à titre personnel, pas au nom du Conseil, de créer de meilleures conditions pour apaiser notre dépendance. Maintenant, il me faut néanmoins répondre à cette question.

La question concerne l'état du processus de ratification dans la République tchèque. Je peux vous assurer que le processus de ratification de la convention-cadre en République tchèque progresse. Il est en cours depuis 2003, et la nouvelle tentative de recueillir l'approbation au parlement tchèque est en cours. Le nouveau ministre tchèque de la santé – qui, comme son prédécesseur, fume – a été saisi de la nouvelle proposition visant à renouveler la ratification et la soumettra à la procédure interinstitutions, elle devrait ainsi arriver au Parlement assez rapidement.

Le processus de ratification devrait aboutir si nous obtenons suffisamment de voix au parlement. Au Sénat, je peux vous assurer que cela n'est pas chose aisée surtout lorsque nos sénateurs voyagent en Europe et sont confrontés au même problème que moi dans ce bâtiment. Je crois cependant qu'une chose est importante: que la législation soit pleinement appliquée de sorte que toutes les lois respectent les engagements inscrits dans la convention.

Concernant notre approche en tant que Présidence: la prochaine réunion formelle dans le cadre de la CCLAT sera la troisième réunion de l'organe intergouvernemental de négociation d'un protocole sur le commerce illicite des produits du tabac. Ici mon pays, ainsi que la Présidence, s'engage pleinement à lutter contre le commerce illicite des produits du tabac. Cette réunion se tiendra du 28 juin au 5 juillet à Genève, nous partagerons ce dossier avec nos amis suédois, car c'est le moment où nous, les Tchèques, cèderons la présidence à nos amis de Stockholm. Voilà l'essentiel de ma réponse.

Avril Doyle (PPE-DE). - (EN) Je voudrais remercier le Président en exercice. Mon intention n'était pas de le rendre paranoïaque avec ma question. Après tout, elle a été soumise fin décembre.

Je suis contre le tabagisme, pas contre les fumeurs. Nous sommes tous d'accord pour dire qu'ils ont besoin de toute l'aide qu'ils peuvent obtenir: les traitements de substitution de la nicotine, etc. Toutefois, nous devons reconnaître les dégâts causés par le tabagisme passif sur ceux qui ne fument pas, donc ne vous sentez pas personnellement visé ici.

Pourriez-vous me garantir que, avant la fin de la présidence tchèque, vous aurez ratifié la convention-cadre – oui ou non? Ce serait extrêmement important si vous pouviez me donner des garanties à ce niveau. En fin de compte, les cigarettes sont le seul produit licite dans nos rayons qui, s'il est utilisé par les consommateurs selon les instructions, tue un consommateur sur deux. Ils sont stupéfiants, vraiment.

Mairead McGuinness (PPE-DE). - (*EN*) Merci Monsieur le Président en exercice pour votre honnêteté. Vous avez cité votre mère – en tant que mère, puis-je vous conseiller vivement d'arrêter de fumer, tout en compatissant à votre situation pénible dans le bâtiment? Si vous étiez en Irlande, vous seriez dehors dans le froid.

Ma question est: avez-vous déjà songé à montrer l'exemple et à vous défaire de votre mauvaise habitude et à encourager vos sénateurs à faire de même?

Alexandr Vondra, président en exercice du Conseil. – (EN) Pour conclure le débat plutôt inhabituel de ce soir, ma mère a fumé pendant sa grossesse, et je suis là en tant que vice-premier ministre de la République tchèque, et mon frère et ma sœur sont tous les deux en très bonne santé. Ma femme fumait également et fume toujours. Nous avons trois beaux enfants très intelligents – voilà donc mon avis personnel.

J'ai remarqué que cette question suscite un intérêt tout particulier en Irlande, et je sais que vous avez adopté des mesures dans ce domaine. La date de notre ratification est dans les mains des membres du parlement et du sénat tchèques. Le parlement est souverain.

Je me bats actuellement dans mon pays pour la ratification la plus rapide possible du traité de Lisbonne. Pendant le débat sur Lisbonne, les membres du sénat me demandent souvent si l'adoption du traité de Lisbonne implique qu'ils devront abandonner leur liberté de fumer dans certains endroits publics.

Je suis donc face à un dilemme. Qu'est-ce qui est plus important: le traité de Lisbonne ou ceci? Je peux cependant vous garantir que le gouvernement fera tout ce qu'il pourra pour obtenir la ratification des deux traités. Nous avons signé les deux traités, et la responsabilité du gouvernement est de faire de son mieux.

Le Président. – Les questions qui, faute de temps, n'ont pas reçu de réponse recevront des réponses écrites (voir Annexe).

Le Président. – L'heure des questions au Conseil est close.

(La séance, suspendue à 19 h 15, reprend à 21 heures)

PRÉSIDENCE DE M. GÉRARD ONESTA

Vice-président

15. Les conséquences dramatiques du passage de la tempête «Klaus» dans le sud de l'Europe (débat)

Le Président. - L'ordre du jour appelle la déclaration de la Commission sur les conséquences dramatiques du passage de la tempête «Klaus» dans le sud de l'Europe.

Androulla Vassiliou, *membre de la Commission.* – (*EN*) Monsieur le Président, la Commission européenne souhaite exprimer sa tristesse face au nombre de vies perdues dans la tempête Klaus et adresser ses condoléances aux familles françaises, italiennes et espagnoles qui ont perdu des êtres chers. Il s'agit en effet d'une tragédie humaine, qui a des répercussions dévastatrices sur les vies, les foyers et les entreprises de ses victimes. C'est également un désastre écologique.

Bien que la tempête ait été extrêmement violente, elle n'a touché qu'une étroite bande de terre, si bien que les ressources nationales ont été suffisantes pour fournir les premiers secours.

C'est pourquoi le mécanisme communautaire de protection civile n'a pas été activé. Cependant, le Centre de suivi et d'information de la Commission a établi des contacts étroits avec les États membres touchés dès les premiers avis de tempête.

Les autres États membres étaient informés de la situation et s'étaient préparés à venir en aide aux régions affectées. Par exemple, la République tchèque a spontanément offert son assistance.

La Commission est actuellement en relation avec les autorités des États membres touchés afin de déterminer les moyens d'acheminer des fonds communautaires, par exemple via le Fonds de solidarité de l'UE ou une reprogrammation des Fonds structurels et du Fonds de développement rural.

La tempête Klaus nous rappelle avec amertume que les catastrophes naturelles constituent une menace grandissante pour tous les États membres de l'Union. Des inondations dévastatrices ont frappé l'Europe centrale en 2000 et 2002, le Royaume-Uni en 2007 et la Roumanie et des États membres voisins l'année dernière. La vague de chaleur qui s'est abattue en 2003 a fait des dizaines de milliers de victimes. Le Portugal et la Grèce ont été ravagés par des incendies de forêt en 2003 et 2007. Ces événements nous donnent une idée de la façon dont le changement climatique risque de marquer l'avenir de l'UE: attendons-nous à des catastrophes climatiques de plus en plus violentes.

Les États membres et la Communauté doivent unir leurs forces pour empêcher la survenue de catastrophes, limiter leur impact et améliorer la capacité de réaction de l'Union.

La Commission adoptera sous peu une communication intitulée «Une approche communautaire de la prévention des catastrophes naturelles ou d'origine humaine», sur laquelle nous sommes impatients de recevoir l'avis du Parlement.

La Commission voudrait également souligner l'importance de progresser dans la révision du règlement sur le Fonds de solidarité. La proposition contribue à réduire le temps de réaction en autorisant des paiements en avance. Elle prévoit par ailleurs une simplification des critères pour une activation plus rapide du Fonds. Alors que le Parlement a soutenu à une large majorité la proposition de la Commission, le Conseil n'a réalisé aucun progrès à ce niveau.

Ces initiatives participent à l'élaboration d'une véritable politique européenne de gestion des catastrophes. La Commission espère que le Parlement européen continuera de soutenir ses efforts visant à renforcer la capacité de l'UE à gérer les catastrophes naturelles ou d'origine humaine.

PRÉSIDENCE DE Mme KRATSA-TSAGAROPOULOU

Vice-présidente

Christine De Veyrac, au nom du groupe PPE-DE. – Madame la Présidente, je m'exprime également au nom de notre collègue Alain Lamassoure. En novembre 1999, j'étais intervenue dans ce même hémicycle à la suite, déjà, de la tempête qui avait sévi dans le sud-ouest de la France, pour faire appel à la solidarité européenne quand des catastrophes naturelles de grande ampleur dévastaient nos pays. Il y a dix ans, on m'avait répondu qu'il n'existait aucun fonds européen pour venir en aide à nos concitoyens dans le malheur.

Depuis 1999, si malheureusement les catastrophes naturelles continuent de faire des morts en Europe et de provoquer des dégâts matériels importants, l'action européenne, elle, s'est heureusement renforcée avec la création en 2002, à l'initiative de la Commission et du commissaire Barnier, du Fonds de solidarité de l'Union européenne, un fonds qui nous permet d'intervenir rapidement, efficacement et dans un cadre souple.

Dans les circonstances actuelles, il me semble nécessaire d'actionner ce fonds pour venir en aide aux régions touchées, et je rejoins en ce sens la demande exprimée par le gouvernement français de l'activer dans les plus brefs délais. J'ai noté, Madame la Commissaire, la volonté de la Commission d'accélérer les choses. En effet, il y a une urgence concernant les infrastructures endommagées.

Il y a également une urgence pour la forêt. Je voudrais insister sur ce sujet, parce que la tempête a ravagé entre 60 et 70 % de la forêt dans le sud de la Gironde et des Landes, alors que cette forêt, qui est une des premières d'Europe, se remettait à peine des dégâts de 1996 et de 1999. Vous savez qu'il n'y a pas d'assurance pour ce genre de dommage, et les sylviculteurs, aujourd'hui, se trouvent totalement démunis face à ce désastre. Nous devons leur prouver notre solidarité et aider à la reconstruction du patrimoine naturel de ces régions.

Avant de conclure, permettez-moi d'avoir une pensée pour les victimes de la tempête Klaus, en France, en Espagne et en Italie et permettez-moi d'apporter mon soutien à leurs familles.

Kader Arif, au nom du groupe PSE. – Madame la Présidente, Madame la Commissaire, chers collègues, les images de la tempête de 1999 – cela vient d'être rappelé – qui s'était abattue sur le sud-ouest de la France, causant de terribles dégâts, sont encore gravées dans la mémoire collective.

C'est peu dire que de souligner que l'Europe n'était pas préparée à revivre, si peu de temps après, un tel drame. Certains y voient un coup de la fatalité, j'y vois plutôt une illustration macabre du dérèglement climatique que vous venez d'évoquer, Madame la Commissaire, auquel nous n'apportons que des ébauches de solution alors qu'il y a pourtant urgence. C'est une réalité à laquelle nous devons faire face avec responsabilité. Nous devons malheureusement nous préparer à affronter encore bien d'autres catastrophes naturelles.

Les 24 et 25 janvier derniers, la tempête Klaus, qui s'est abattue sur le sud de l'Europe, a fait onze morts en France, quatorze en Espagne, trois en Italie. Elle a causé des dégâts considérables, détruisant des écoles, des lycées, de nombreux logements, privant des milliers de personnes d'électricité, de chauffage, d'eau potable, de téléphone, et laissant certains secteurs économiques dans une situation critique, à l'image de la filière bois.

Si je tiens ici à exprimer ma solidarité avec les familles des victimes ainsi qu'avec toutes les personnes sinistrées, de même que mon soutien aux élus locaux, je profite de cette tribune pour lancer un appel à la Communauté européenne car, il faut le dire, une telle situation impose une réponse européenne et d'abord une solidarité européenne.

Certes, en France, le statut de catastrophe naturelle a été reconnu, ce qui facilitera le soutien aux personnes sinistrées, mais cela n'enlève rien à la nécessité de mettre en œuvre une action européenne coordonnée, afin de compléter les efforts des États membres pour protéger les personnes, l'environnement et les biens dans les communes et les régions sinistrées.

Très concrètement, cela implique d'abord de centraliser les informations au niveau européen afin d'obtenir une évaluation précise des dégâts. Ensuite, il est indispensable de débloquer les fonds nécessaires à l'accompagnement des collectivités locales qui font face à d'immenses défis, notamment soutenir les services publics, qui ont fait un travail exceptionnel et dont nous avons grand besoin afin de remettre en état les infrastructures et les équipements dans les domaines de l'énergie, de l'approvisionnement en eau, des eaux usées, des transports et des télécommunications, de la santé et de l'enseignement.

Les catastrophes précédentes ont révélé l'urgence d'une action européenne et ont permis d'intégrer la prévention des risques naturels comme l'un des objectifs du FEDER. L'Europe doit désormais faire la preuve de sa capacité de réaction et de traduction concrète de sa solidarité. J'espère donc, mais vous venez de

l'exprimer, que la Commission entendra ce message et qu'elle saura mobiliser tous les moyens nécessaires pour répondre à cette situation d'urgence, notamment via le Fonds de solidarité de l'Union européenne et l'instrument financier pour la protection civile.

Enfin, pour conclure, je souhaiterais rappeler que, comme les incendies en Grèce en 2007, cette violente tempête a révélé la nécessité d'une force de protection civile mobilisable sur tous les terrains de crise. Je souhaiterais entendre, Madame la Commissaire, votre avis sur ce sujet ainsi que votre réponse à la demande du Parlement européen qui, dans sa résolution du 27 avril 2006, avait demandé la création d'un observatoire européen sur les catastrophes naturelles afin d'assurer une réponse européenne plus efficace lorsque surviennent ces malheureux événements.

Jean Marie Beaupuy, *au nom du groupe* ALDE. – Madame la Présidente, Madame la Commissaire, le 18 novembre dernier, je disais ceci à cette même place: «Nous ne savons pas quelle sera la prochaine catastrophe, ni quelle sera son ampleur, mais nous sommes certains d'une chose, c'est qu'il y aura bientôt une nouvelle catastrophe. Et, à ce moment-là, nos concitoyens, qui sont, depuis cinquante ans, habitués à voir construire une Europe qui se veut solidaire, nous poseront la question:'Qu'avez-vous fait?'«. Je répète, je disais cela, ici dans cette enceinte, en novembre dernier.

Dans ce même hémicycle, en novembre 2006, deux ans avant, je disais à peu près la même chose. S'il y a bien un domaine pour lequel tous nos concitoyens européens attendent une réponse communautaire efficace, c'est celui des réponses à apporter aux catastrophes naturelles.

Chacun a pu le constater lors du tsunami, etc., disais-je, c'est pourquoi, avec mon groupe, je soutiens la mise en place d'actions préventives et d'une capacité à réagir très vite à l'issue d'un drame. À ce titre, je tiens à souligner la qualité du rapport Barnier, qui a bien posé le problème et qui apporte de bonnes réponses en termes d'efficacité et aussi en termes de subsidiarité. Madame la Commissaire, ce rapport, nous l'avons tous conservé avec un grand intérêt parce qu'il est éminemment pratique et éminemment concret. Il contient même des éléments budgétaires et explique qu'avec 10 % du Fonds de solidarité, le financement est assuré. Il explique de manière très pragmatique comment opérer avec les forces vives de chacun des États.

Avec les douze propositions contenues dans ce rapport Barnier, nous avions tout pour mettre en œuvre une action européenne qui, à quelques semaines des élections du mois de juin prochain, aurait montré, s'il le fallait, l'utilité et l'efficacité d'une véritable solidarité opérationnelle européenne.

Vous venez de nous dire, Madame la Commissaire, que vous attendiez l'appui du Parlement européen. Vous l'avez eu, cet appui. Vous l'avez encore. Que fait le Conseil, puisque vous nous dites que c'est le Conseil? Le Conseil n'est pas là ce soir. Nous espérons qu'au-delà de ce débat, il entende parfaitement notre appel, non pas un appel au secours, non pas une nouvelle exclamation surprise sur la tragédie qui vient de survenir, mais qu'il entende bien la question que je posais récemment: «Qu'avez-vous fait?».

Gérard Onesta, au nom du groupe Verts/ALE. – Madame la Présidente, Madame la Commissaire, chers collègues, j'aimerais qu'on s'interroge un petit peu sur la nature de l'exercice que nous faisons ce soir. J'ai l'impression qu'on fait cela souvent, trop souvent. Chaque fois qu'il y a une catastrophe, on se retrouve ici, dans cet hémicycle, et commence le chœur des pleureuses où l'on dit, bien évidemment, que c'est dramatique ce qui vient d'arriver, que nous nous inclinons devant les victimes.

Bien sûr, je fais cela comme tout le monde, mais j'ai l'impression que notre rôle ne s'arrête pas là. Notre rôle, c'est peut-être, comme le disait notre collègue à l'instant, d'envisager la suite, car d'autres catastrophes environnementales vont venir. Nous l'avons encore dit ce matin, à travers notre vote sur le rapport Florenz. Nous savons que le climat est de plus en plus dérangé. Les tempêtes du siècle arrivent maintenant chaque décennie et bientôt chaque année. Quand ce n'est pas une tempête, c'est une inondation, quand ce n'est pas une inondation, ce sont des feux de forêt dramatiques.

Face à cela, que fait l'Europe? Je sais très bien que le Conseil ne voit pas plus loin que son nombril national. La juxtaposition de vingt-sept nombrils ne fait pas encore un grand projet continental. Nous en souffrons malheureusement à chaque drame. On nous dit «appel à la solidarité», mais sur la base de quels fonds? Je me rappelle, à la commission des budgets, quand on discutait des fonds, justement pour le climat, on parlait de quelques dizaines de millions d'euros. Cette seule tempête a coûté 1,4 milliard! Combien faudra-t-il payer d'ardoises au niveau des assurances pour qu'on se rende compte que protéger l'environnement et le climat, ce n'est pas une charge, c'est un investissement sur l'avenir.

On nous reparle, encore aujourd'hui, des besoins de mobiliser les forces vives européennes quand il y a un drame. Mais on disait cela déjà, je m'en souviens, dans cet hémicycle, après l'explosion d'AZF dans ma ville, en 2001. On disait qu'il fallait envisager ce corps d'intervention européenne pour, en cas de drame humain, montrer qu'en Europe, le mot «solidarité» n'est pas seulement un concept vide, mais que nous intervenons concrètement. Où est, tant d'années après, cette force d'intervention européenne?

Vraiment, je vous assure, chers collègues, j'étais chez moi à Toulouse quand la tempête est passée. Je sais ce qu'est maintenant un drame majeur au niveau environnemental. Si j'avais besoin de le savoir, maintenant je l'ai vécu dans la chair de ma maison, dans les tuiles qui ont été arrachées, dans les arbres qui ont été couchés. Donc, je sais maintenant ce qu'ont souffert ces populations, des gens qui ont vu, en une nuit, le travail d'une vie complètement détruit.

Mais, tant que nous, ici, dans ce Parlement, vous, Madame la Commissaire, à la Commission, et les absents de ces bancs désespérément vides du Conseil ce soir, tant que tous nous n'aurons pas compris qu'il faut se doter de vrais moyens budgétaires pour lutter contre les catastrophes, et ne pas se contenter de discours creux, tant qu'on ne mettra pas en œuvre une solidarité européenne à travers la mise en place concrète d'une force d'intervention civique, rapide et de taille continentale, nous continuerons ici, drame après drame, à faire, une fois de plus, uniquement le chœur des pleureuses.

La vraie réponse à Klaus, la tempête, c'est peut-être ce matin que nous l'avons donnée en préparant Copenhague, et c'est peut-être demain, Madame la Commissaire en débloquant enfin des fonds et en créant enfin ce service civique qui nous manque tant au niveau européen.

Jean-Claude Martinez (NI). - Madame la Présidente, Madame la Commissaire, la tempête appelée «Klaus» en allemand, soit «Nicolas» en français, a dévasté huit départements de mon sud-ouest de la France, et plus spécialement les Landes, d'où la première conséquence sur la forêt. L'équivalent de six années de récolte de bois sont par terre, soit 50 millions de mètres cubes de bois chablis ou volis sur 300 000 hectares.

La première des choses à faire, c'est de dégager la forêt pour éviter le pourrissement du bois. Il faut 5 à 10 euros de prime par mètre cube de bois sorti, c'est-à-dire de l'ordre de 500 millions, soit le montant de l'aide française à la presse. Après, il va falloir réensemencer, replanter, ce qui représente un trou de vingt qans dans la filière bois. Or, cette filière va du bûcheron au café où il prend un pot, en passant par les transporteurs, les pépiniéristes, les vendeurs, etc.

Deuxième économie touchée: celle des éleveurs aviaires, ovins, bovins. Ce sont les toitures arrachées, les animaux perdus, les réserves d'aliments détruites. On voit là la nécessité d'avoir un fonds européen d'assurance agricole contre les risques climatiques et sanitaires. La Présidence française en a parlé; la Présidence tchèque devrait le faire.

Troisièmes victimes silencieuses, car n'en parle jamais: les personnes âgées et isolées dans des villages qui, en France, n'ont toujours pas l'électricité. Il faut créer une stratégie européenne «Climat quatrième âge», comme «Climat énergie», c'est-à-dire traiter des conséquences du climat sur les millions de personnes de plus de 80 ans ou 85 ans. Il y a là une quatrième économie moderne à créer pour sortir de la crise et éviter le Rwanda gériatrique européen où nous allons, une économie avec du bâtiment moderne, avec une recherche pharmaceutique, médicale, un nouveau maillage pour éviter le Gabon médical continental. Et surtout, surtout, il faut éviter que ces accidents climatiques soient l'occasion de faire du Darwin et de l'élimination naturelle, alors qu'il faut construire une Europe de la vie.

Maria Badia i Cutchet (PSE). – (ES) Madame la Présidente, Madame la Commissaire, Mesdames et Messieurs, tout d'abord, je souhaiterais remercier Mme la Commissaire pour ses paroles de solidarité.

Comme cela a déjà été dit, les 24 et 25 janvier, plusieurs pays dans le sud de l'Union ont subi les effets d'une forte tempête avec des vents atteignant des vitesses de près de 200 km par heure sur une grande partie de la péninsule ibérique ainsi que 30 % des précipitations annuelles totales tombant en à peine quelques heures.

La tempête a occasionné de sérieux dégâts détruisant des propriétés, des services et des équipements publics dans les communautés tant rurales qu'urbaines, et provoquant des coupures de courant généralisées. La conséquence la plus grave a toutefois été la perte de 11 vies en Espagne suite à la chute de maçonnerie et à d'autres accidents causés par les violentes rafales de vent.

L'un des événements les plus tragiques a été la mort de quatre enfants, entre neuf et douze ans, à Sant Boi de Llobregat en Catalogne, au moment où les vents ont ravagé une salle omnisports dans laquelle ils jouaient au basket-ball. En plus de nous lamenter sur la perte de tant de vies humaines irremplaçables et d'exprimer notre solidarité avec les familles en deuil, l'Union européenne doit agir, comme elle l'a fait en d'autres occasions, en mobilisant soit le Fonds de solidarité ou un autre fonds plus approprié, afin de réparer les dégâts matériels provoqués par cette catastrophe naturelle.

Vingt mille hectares de forêt ont été touchés en Catalogne, dont 75 % sont ou gravement ou très gravement abîmés. Il est nécessaire d'agir en vue de réduire le risque futur d'incendie, cette tâche devant clairement être accomplie avant l'été.

En outre, une grande quantité de débris en tous genres a échoué dans les rivières, ruisseaux et autres cours d'eau. Ceci risque d'entraver l'écoulement des eaux et de provoquer une inondation locale.

Vu ces effets et beaucoup d'autres et conscients du fait que nous ne disposons pas encore de chiffre définitif concernant les dégâts matériels, chiffre que, bien entendu, l'Espagne fournira avec sa demande d'assistance du Fonds, nous pensons que la Commission européenne devrait aider ces régions à revenir à la normale. Cela viendrait compléter l'énorme effort public consenti dans États membres qui ont été touchés et donnerait la priorité à la réparation des dégâts graves dans le but de rétablir au plus vite les conditions de vie et la stabilité économique dans ces régions. Les régions touchées font face à une baisse de leur activité économique, à une dégradation de leur environnement, à une perte de la production agricole, à une cessation d'activités de nombreuses entreprises, à une perte massive d'arbres, etc.

Vu les caractéristiques et les effets de la tempête, je sollicite la Commission pour qu'elle mette ces fonds à disposition dans les plus brefs délais possibles. Ces fonds sont principalement destinés aux catastrophes naturelles ayant des répercussions graves sur la vie, l'environnement et l'économie d'un État membre ou d'une région de l'Union. Les objectifs des opérations qui seraient subventionnées incluent la remise en état des infrastructures, la réparation des équipements dans les domaines de l'énergie et de l'eau et le nettoyage des zones sinistrées.

Madame la Commissaire, pour toutes ces raisons, je vous demande de mobiliser ces fonds au plus vite, dès que toutes les informations nécessaires auront été reçues.

Anne Laperrouze (ALDE). - Madame la Présidente, le bilan, après le passage de cette tempête, est lourd, comme l'ont rappelé mes collègues. Il y a des victimes en France, en Espagne, et ce soir nous pensons à elles et nous pensons à leurs familles. 200 000 hectares de forêts ont été détruits dans le sud-ouest de la France.

En fait, cette tempête a ravagé 60 % de la forêt landaise. 1,7 million de foyers ont été privés d'électricité au plus fort de la tempête, 3 200 en sont encore privés dans les Landes. Nous avons été des milliers à souffrir aussi de coupures de téléphone, mais aussi de ruptures d'approvisionnement en eau. Nombreux sont encore les points de blocage liés à des encombrements de la route par des arbres, des lignes électriques, des inondations ou des affaissements de terrain. Les services s'acharnent pour remettre tout en état le plus rapidement possible.

Si je me félicite que le gouvernement français se soit engagé formellement à soumettre un dossier pour que les régions françaises sinistrées puissent bénéficier de ce fonds, je déplore que la Présidence française n'ait pas jugé nécessaire de faire avancer la révision de ce fonds.

Ce fonds, vous l'avez rappelé, Madame la Commissaire et mes collègues aussi, est toujours bloqué au Conseil des ministres. Pour le Parlement, il s'agit de couvrir tout grand événement naturel dévastateur provoquant des dommages graves pour la population et pour l'environnement, comme des inondations, des incendies et des sécheresses. Mais nous allons plus loin en incluant également des phénomènes déclenchés par l'homme, comme des catastrophes causées par des attaques terroristes.

Notre Parlement s'est aussi prononcé en faveur de l'abaissement du seuil d'intervention. Or, si nous nous demandons si ce Fonds de solidarité fonctionne pour nos régions touchées, nous constatons qu'on risquerait d'être en dessous du seuil de dommage. Or, c'est une situation où, finalement, plusieurs pays sont concernés. Donc je crois que ce seuil, devrait être revu également pour montrer vraiment que la solidarité européenne peut exister.

Vous l'avez rappelé, Madame la Commissaire, et mes collègues ont souligné que cela va se répéter avec les effets du changement climatique. La Commission a déjà aussi fait part d'une communication sur l'adaptation au changement climatique.

Il est important que ce Fonds de solidarité soit désormais un véritable instrument européen de protection des citoyens. Il est temps que l'Europe montre que, dans des situations dramatiques, elle est là pour protéger les citoyens.

Gilles Savary (PSE). - Madame la Présidente, je voudrais d'abord, évidemment, m'associer à l'expression des condoléances et de la compassion que l'on doit aux familles qui ont été endeuillées d'abord, et à toutes celles qui sont sinistrées, en particulier à de nombreuses personnes isolées qui manquent encore aujourd'hui d'électricité, d'eau ou de services publics.

Je vous ai entendue, Madame la Commissaire, nous promettre – et je crois que vous avez eu raison – de renforcer les dispositifs de prévention des crises, mais ce dont il est question, s'il vous plaît, ce soir, c'est de la réparation de la dernière.

C'est la troisième tempête catastrophique en vingt ans. La première, on l'oublie, c'était en juillet 1988, en Bretagne. Elle détient toujours le record de vitesse des vents: plus de 250 km/heure. La seconde, elle était d'une ampleur inouïe, c'était celle du 27 décembre 1999. Elle a mis à bas l'essentiel de notre massif forestier, une première fois. Et la troisième, c'est celle du 24 janvier 2009. Si j'en ai la mémoire, c'est que j'habite en Gironde, tout près du massif forestier girondin.

La première des choses à faire, c'est de se poser la question de savoir quelle peut être la plus-value de l'Union européenne. Dans la filière bois, la situation est catastrophique, et ce qui nous menace, c'est que les forestiers arrêtent de faire de la forêt. C'est-à-dire qu'aujourd'hui, certains d'entre eux considèrent que ce métier est devenu intenable.

Nous devons donc mettre en place un plan, et moi je suis de ceux qui pensaient qu'il était possible d'envisager – c'était déjà il y a dix ans – une organisation commune de crise, de façon à ce qu'on puisse écouler tout le bois qui est aujourd'hui mis sur le marché bien involontairement, sans nuire au prix, c'est-à-dire en bloquant les approvisionnements d'autres régions européennes, en finançant le transport et en faisant en sorte que ces parcelles puissent être replantées très vite, sinon, je pense qu'elles feront l'objet de spéculations, voire d'abandon. Il y a là un problème qui intéresse très directement l'Union européenne.

Deuxièmement, je pense aussi aux ostréiculteurs. C'est une profession qui, aujourd'hui, est sinistrée. Elle l'a déjà été en 2002 après une autre catastrophe qui n'était pas naturelle du tout, celle du naufrage du *Prestige*, et, à présent, les ostréiculteurs du bassin d'Arcachon désespèrent eux aussi de pouvoir remonter la pente.

Enfin, je voudrais que l'on mobilise le Fonds de solidarité de l'Union européenne. Je m'associe, évidemment, à ce qu'a dit Mme Laperrouze. Aujourd'hui, le Conseil n'est pas là. Il n'aura ni mal aux oreilles, ni mal au cœur, mais je trouve qu'il est extrêmement dommage qu'il ait refusé de modifier le règlement et que ce fonds soit aujourd'hui si difficile à mobiliser.

Je vous pose la question de savoir, d'ailleurs, si le gouvernement français lui-même l'a mobilisé. Je suis de ceux qui œuvreront pour qu'il le fasse, parce que pense qu'il est très important, à quelques mois des élections, que nos concitoyens sachent que l'Europe de la solidarité existe, et que ce n'est pas simplement l'Europe du marché.

Rosa Miguélez Ramos (PSE). – (*ES*) Madame la Présidente, Madame la Commissaire, le 23 janvier, je me trouvais en Galice lorsque des vents d'une vitesse atteignant près de 200 km par heure ont frappé ma région: plus de 40 000 hectares de forêt ont été ravagés, Madame la Commissaire.

La Galice possède la plus forte densité de zones boisées de l'Union européenne. Après le passage de la tempête, des centaines de milliers d'arbres se sont effondrés, des routes ont été bloquées et plus de 500 km de câbles électriques à haute et basse tension sont tombés et n'ont toujours pas été totalement réparés.

Plus de 300 000 abonnés, dont je fais partie, ont fait face à des coupures de courant, dans certains cas pendant plusieurs jours, ainsi qu'à une coupure des services téléphoniques.

La tempête a provoqué des dommages corporels et fortement endommagé des habitations, des infrastructures, des exploitations agricoles, des entreprises, des équipements industriels, des installations sportives ainsi que des bâtiments publics et municipaux.

La réponse du gouvernement de Galice face à la tempête, la pire que l'histoire ait connue, a permis d'approuver rapidement une aide de 17 millions d'euros pour dédommager dans un premier temps les victimes et pour subventionner la réparation des dégâts.

Comme nous le savons et comme il a été dit ici, le 26 janvier, les États membres les plus touchés, à savoir la France et l'Espagne, ont sollicité l'aide européenne pour faire face aux dégâts causés par la tempête. Vu que les dégâts que nous avons subis peuvent être définis comme catastrophe naturelle aux termes du Règlement instituant le Fonds de solidarité, les gouvernements des deux États membres ont annoncé qu'ils avaient entamé les démarches pour demander une aide du Fonds.

Cependant, une fois de plus, comme lors des récentes inondations en Roumanie, nous trouvons que les exigences du règlement sont si restrictives qu'en fait, elles empêchent que cette catastrophe soit considérée comme grave, Madame la Commissaire.

Je voudrais rappeler, comme vous et d'autres députés l'ont déjà fait, que la Commission a présenté sa proposition en 2005 et que le Parlement s'est exprimé en faveur de la réforme du Règlement instituant le Fonds en 2006. Depuis lors, cette matière est bloquée au Conseil, qui s'est assis sur la proposition de réforme depuis plus de deux ans.

Pour toutes ces raisons, Madame la Commissaire, et eu égard au caractère exceptionnel de ces circonstances et à la gravité des conséquences de la catastrophe sur les conditions de vie et la stabilité économique des régions touchées, je voudrais vous demander d'activer le Fonds comme preuve de solidarité avec les États membres concernés et, surtout, avec les citoyens touchés. Ils doivent recevoir une aide financière, car je crois que, même si le montant de cette aide n'est pas très élevé, cela constituerait une expression directe de solidarité européenne qui s'impose d'urgence.

Flaviu Călin Rus (PPE-DE). – (RO) Tout d'abord, je voudrais exprimer mon soutien aux familles qui ont été frappées par cette catastrophe. J'ai vu, comme tout le monde, quelles ont été les conséquences dramatiques suite à la tempête Klaus. J'ai également suivi à la télévision les efforts de première intervention sur place, réalisés par les pays touchés ainsi que d'autres pays européens.

Comme nous parlons surtout des effets et des fonds d'aide, je voudrais demander à la Commission quels sont les projets spécifiques pouvant vraiment mettre en œuvre des mécanismes de prévention pour des incidents de ce genre, de sorte que, du moins à l'avenir, nous n'ayons plus de pertes humaines.

Mairead McGuinness (PPE-DE). - (*EN*) Madame la Présidente, permettez-moi de me joindre à ceux qui, ce soir, ont exprimé toute leur sympathie à l'égard des familles profondément et tristement affectées par cette tempête, ainsi qu'aux appels lancés pour une plus grande flexibilité au sein du Fonds de solidarité.

Je voudrais toutefois attirer également votre attention sur une question plus vaste. Elle n'est pas aussi importante que celle dont vous débattez ici. Cependant, tous les États membres sont de temps à autre confrontés à des catastrophes naturelles, et je pense à des comtés que je représente – Offaly, Laois et Louth –, qui ont subi des inondations très inattendues et hors saison, qui ont gravement touché quelques familles, mais pas suffisamment pour que cela ne passe pas inaperçu, alors même que ces familles en seront extrêmement affectées. Peut-être devrions-nous prévoir un financement dans le cadre du Fonds de développement rural ou de la politique agricole commune, et établir un fonds de secours pour les cas comme celui-ci, qui existent et ont besoin d'aide.

Kathy Sinnott (IND/DEM). -(EN) Madame la Présidente, la commissaire a mentionné plusieurs catastrophes dans son discours d'introduction, et notamment la vague de chaleur qui s'est abattue sur la France il y a plusieurs années, faisant entre 12 000 et 14 000 victimes. Mais remettons les choses en perspective: il ne s'agissait pas d'une tempête ou d'une inondation subite, ni de quelque autre catastrophe naturelle ordinaire. Cette vague de chaleur a duré de cinq à six semaines, et les décès sont survenus tout au long de cette période. La majorité des personnes décédées étaient soit handicapées, soit âgées, et en maison de santé ou en foyer d'accueil spécialisé, ou en service de soins de remplacement pendant les vacances de leur famille. À aucun moment, le gouvernement français n'a rappelé les familles ou le personnel en vacances, pas plus qu'il n'a fait appel à l'armée ou à tout autre service d'urgence. Il a purement et simplement laissé mourir les gens, semaine après semaine.

J'ai évoqué le sujet avec de nombreuses personnes en France, en qualité de participant à un projet financé par la Commission pour l'aide aux personnes handicapées en cas de catastrophe. Ce fut un scandale, et un scandale que personne n'a dénoncé ou identifié. Je voudrais demander à la Commission d'enquêter sur cette vague de chaleur, sur le nombre de décès occasionnés, afin que l'on puisse se rendre compte que la France n'a rien fait; et pourtant, à l'automne, après l'enterrement de toutes ces victimes, 14 000 noms manquaient dans le registre des services sociaux français.

Androulla Vassiliou, *membre de la Commission.* – (EN) Madame la Présidente, je voudrais dire que tous, autant que nous sommes, nous avons personnellement été victimes, à un moment ou à un autre de notre vie, à des catastrophes environnementales, naturelles ou d'origine humaine dans nos pays respectifs. C'est pourquoi je partage totalement à la fois vos ressentis et vos inquiétudes.

Le Fonds de solidarité a à ce jour offert assistance à 20 États membres, dont quatre fois à la France, à l'Allemagne, à la Grèce, à Chypre, au Portugal et à bien d'autres pays – vingt au total –, mais j'ai bien conscience – et je partage votre avis à ce sujet – que nous devons l'améliorer. Nous devons améliorer son côté pratique et apporter une aide accrue aux États membres. Nous devons continuer à œuvrer de telle sorte que le Conseil approuve ces améliorations. Et je suis heureuse que l'appui du Parlement nous soit acquis à cet égard; il nous sera très utile dans nos efforts.

Comme je l'ai dit dans mon discours d'introduction, la Commission s'est fermement engagée à aider la France et l'Espagne frappées par la tempête hivernale Klaus et mobilisera tous les instruments européens adéquats pour exprimer la solidarité européenne à leur égard. Elle est prête à examiner la possibilité de mettre à profit le Fonds de solidarité, mais nous avons besoin avant toute chose d'une demande en ce sens de la part de la France et de l'Espagne. Les deux pays disposent de dix semaines pour solliciter cette assistance.

On m'a demandé si nous envisagions de prendre d'autres mesures pour améliorer le système de solidarité envers les États membres en cas de catastrophes naturelles. Je souhaiterais souligner à cet égard qu'outre le remaniement du Fonds de solidarité, nous publierons prochainement une communication visant à identifier des mesures susceptibles d'être incluses dans une stratégie communautaire de prévention des catastrophes naturelles ou d'origine humaine.

En résumé, la Commission est d'avis que le Fonds de solidarité est d'ores et déjà un instrument très utile, mais qu'il peut naturellement être encore amélioré, ce à quoi nous continuons de travailler.

La Présidente. – Le débat est clos.

Déclarations écrites (Article 142)

Zita Pleštinská (PPE-DE), *par écrit.* – (*SK*) La tempête Klaus a balayé le sud-ouest de l'Europe du 23 au 25 janvier et causé d'importants dégâts. Pendant la tempête, les rafales de vent ont atteint des vitesses allant jusqu'à 194 km/h. La tempête a fait 18 victimes en Espagne, en France et en Allemagne et le nombre de victimes aurait été encore plus élevé, si le système d'alerte rapide n'avait pas été déclenché.

En Slovaquie, nous regardions nos écrans de télévision en éprouvant une profonde sympathie au moment où la terrible tragédie s'est abattue sur le village de Sant Boi de Llobregat où quatre enfants ont perdu la vie après que le toit d'une salle omnisports eut été arraché par le vent. Je voudrais exprimer mes sincères condoléances à toutes les familles qui ont perdu des proches.

Le Fonds de solidarité est un instrument utile. Il a été créé au sein de l'Union européenne au lendemain des inondations d'août 2002. L'aide du Fonds est destinée aux États membres et aux pays candidats à l'adhésion qui ont été frappés par une catastrophe naturelle majeure. Cela s'applique aux catastrophes occasionnant des dégâts dont l'estimation est supérieure à 0,6 % du PNB du pays touché. Suite à la tempête de novembre 2004 qui a détruit 2,5 millions de mètres cubes d'arbres, la Slovaquie a reçu 5 667 578 euros de ce Fonds.

Les catastrophes sont de plus en plus fréquente en conséquence du changement climatique en Europe, ce qui nous oblige à adopter des règlements visant à garantir non seulement la fourniture rapide et souple d'une aide financière immédiatement après une catastrophe et nous pousse également à la mise en œuvre de mesures de prévention contre les divers types de catastrophes naturelles.

16. Utilisation d'huiles usagées de PCB dans une usine de recyclage alimentaire en Irlande (débat)

La Présidente. - L'ordre du jour appelle la déclaration de la Commission sur l'utilisation d'huiles usagées contaminées aux PCB dans une usine de recyclage alimentaire en Irlande.

Androulla Vassiliou, *membre de la Commission.* – (EN) Monsieur le Président, la Commission a pleinement conscience des risques importants qu'induit l'exposition aux polychlorobiphényles (PCB) pour la santé humaine et l'environnement.

Des incidents tels que ceux recensés en Belgique en 1999 et en Irlande l'année dernière ont montré une fois encore que même de faibles taux de PCB peuvent être source de graves contaminations des chaînes alimentaires animale et humaine.

Au cours de ces trois dernières décennies, l'UE a adopté des législations destinées à réduire les émissions de PCB et de dioxines dans l'environnement, dans le but d'atténuer l'exposition humaine à ces substances et de protéger la santé humaine et l'environnement.

Cependant, étant donné que le matériel contenant des PCB a une durée de vie élevée, de larges quantités de cette substance restent en usage en dépit de l'interdiction entrée en vigueur en 1985 et sont l'une des sources potentielles d'exposition humaine.

La directive sur l'élimination des PCB, la directive 96/59/CE de septembre 1996, prévoit notamment les outils adéquats pour garantir l'élimination du matériel et des déchets contenant des PCB dans les plus brefs délais – avant la fin 2010 pour le matériel volumineux.

Toutefois, la mise en œuvre de cette législation est encore loin d'être complète. La Commission a dû engager des procédures d'infraction à l'encontre de la plupart des États membres concernant l'obligation d'établir des inventaires des appareils volumineux contenant des PCB, ainsi que des plans d'élimination des PCB.

À la suite de ces procédures d'infraction, la situation s'est globalement améliorée. Il ne reste que deux procédures en cours à l'heure actuelle, mais elles seront bientôt closes.

Tous les États membres ont communiqué leurs plans de décontamination et/ou d'élimination des appareils inventoriés et des PCB qu'ils contiennent, ainsi que leurs projets de collecte et d'élimination ultérieure des appareils contenant un volume de moins de 5 dm³ de PCB (comme requis à l'article 11 de la directive).

Il convient toutefois d'intensifier les efforts dans ce domaine. Pour garantir l'efficacité des plans d'élimination des PCB, les États membres doivent continuer d'améliorer la mise en œuvre de la législation existante sur les PCB et de la législation communautaire sur les déchets en général.

La Commission accorde de plus en plus d'importance à la bonne mise en œuvre de la législation communautaire sur les déchets et aide activement les États membres à améliorer la mise en œuvre de leur législation nationale en la matière.

Le règlement n° 183/2005 sur l'hygiène des aliments pour animaux établit des exigences minimales en la matière qui s'appliquent de la production primaire de ces aliments (au niveau de l'exploitation) à l'alimentation proprement dite des animaux, en passant par la production, la transformation et la distribution.

Les opérateurs du secteur de l'alimentation animale devraient mettre en place, appliquer et maintenir des procédures fondées sur les principes d'ARMPC. Cela implique d'identifier les points de contrôle critiques et notamment toute contamination chimique potentielle en cas d'utilisation de procédés de chauffage direct pour la déshydratation de produits alimentaires.

Les opérateurs du secteur sont chargés de veiller au respect de ces exigences, mais il incombe aux autorités compétentes des États membres de vérifier la pertinence des mesures prises par les opérateurs. Cette vérification a généralement lieu dans le cadre d'une visite sur place.

En outre, les principes généraux relatifs à l'organisation des contrôles officiels établis dans le règlement sur les contrôles officiels en matière d'alimentation humaine et animale imposent aux États membres de veiller à la réalisation régulière de contrôles, organisés sur la base des risques et à une fréquence appropriée. Ces contrôles officiels doivent inclure des contrôles des producteurs d'aliments pour animaux.

Le rôle de la Commission est défini à l'article 45 du règlement (CE) n° 882/2004 relatif aux contrôles officiels effectués pour s'assurer de la conformité avec la législation sur les aliments pour animaux et les denrées alimentaires. Les experts qu'elle désigne procèdent à des audits des autorités compétentes au sein des États membres afin de vérifier que les contrôles sont effectués en conformité avec le droit communautaire.

Un audit général de l'Irlande a été réalisé au titre de cet article dans plusieurs secteurs en 2008; un compte rendu sera disponible très prochainement. La liste des établissements à contrôler est dressée conjointement par les autorités nationales compétentes et les auditeurs de l'OAV.

L'exploitation mentionnée dans la question ne figurait pas parmi celles qui ont été contrôlées dans le cadre de l'audit général mené en 2008.

Dans le cas irlandais de contamination à la dioxine, l'aliment en cause était de la chapelure contaminée utilisée comme alimentation animale. La chapelure avait été produite à partir de déchets de boulangerie (biscuits périmés), déshydratés par un procédé de cuisson directe. Dans ce type de procédé, les gaz de combustion sont en contact direct avec les aliments à déshydrater. Le combustible utilisé était apparemment contaminé par de l'huile pour transformateurs contenant des PCB. Les responsabilités respectives des divers acteurs – du producteur de chapelure au fournisseur de combustible – seront établies dans le cadre d'une enquête judiciaire actuellement en cours.

Je souhaiterais souligner la nécessité impérieuse d'adopter une approche globale pour la classification des risques, incluant les risques potentiels liés non seulement à la nature de la matière première en cause – dans le cas présent, de la chapelure –, mais également au procédé en tant que tel.

Mairead McGuinness, *au nom du groupe PPE-DE.* – (EN) Madame la Présidente, je tiens à remercier la Commission pour cette déclaration très détaillée sur ce thème.

Je pense que l'organisation du débat de ce soir s'explique par notre volonté de tirer les leçons du passé et de faire en sorte que ces accidents ne se reproduisent plus. Le problème, c'est qu'en 1999, lorsque nous avons identifié une faille en Belgique, nous avons pensé avoir suffisamment renforcé nos règles pour qu'un accident de ce type ne puisse pas se répéter. Pourtant, voilà où nous en sommes aujourd'hui, et nous connaissons les conséquences de l'échec du système en place, non seulement les pertes financières – bien que cet aspect soit extrêmement important pour l'Union européenne, le ministre des finances irlandais et les contribuables –, mais également la perte de confiance de la part des consommateurs et les dommages occasionnés de manière générale au secteur irlandais de la production alimentaire en perte de marchés.

Je me félicite des progrès que nous avons réalisés et du processus actuellement en cours pour rétablir notre réputation sur le marché international, mais je suis également parfaitement consciente que le problème irlandais a rejailli sur les agriculteurs de l'ensemble de l'Union européenne. C'est pourquoi je pense que le débat de ce soir ne concerne pas uniquement l'Irlande. Selon moi, votre déclaration indique clairement que ce problème rencontré en Irlande est susceptible de survenir dans d'autres États membres. Je suppose donc qu'il doit constituer le point de départ de ce débat.

Nous savons que cette huile n'aurait pas dû entrer dans la chaîne alimentaire animale. La question que nous nous posons est de savoir comment cet incident s'est produit, et – comme vous l'avez si justement mentionné – cela fait l'objet d'une enquête policière transfrontalière. J'espère que nous parviendrons à reconstituer le déroulement des événements afin d'éviter de répéter l'erreur qui a été commise.

Cependant, cet incident soulève également une autre question, à laquelle vous avez fait allusion, qui est celle de l'utilisation des déchets ou excédents alimentaires. Le recyclage est aujourd'hui considéré comme «la solution». Il fait l'unanimité, parce que nous voulons tous protéger l'environnement et adopter une approche durable. Il y a donc deux soucis à régler dans ce cas-ci: premièrement, celui du recyclage des huiles – que vous avez mentionné –, et je pense que nous devons être plus attentifs à cet égard, en ce qui concerne non seulement les PCB, mais également, de manière plus générale, la collecte, la distribution, la manipulation, etc. des huiles usagées, bien que les PCB semblent poser particulièrement problème.

Quant aux excédents alimentaires – parfois appelés déchets alimentaires – je pense, à titre personnel, qu'il convient d'utiliser ce produit dans la chaîne d'alimentation animale, mais je tiens à préciser que, si nous ne pouvons pas garantir qu'il est sans risque et qu'il est utilisé et manipulé correctement, je crains que nous ne soyons obligés d'envisager son élimination des chaînes alimentaires animale et humaine.

Je ne souhaite pas que nous en arrivions là, mais, encore une fois, je ne veux pas que ce qui s'est passé en Irlande et ce qui en a découlé se reproduisent. Nous voulons que ces excédents ou déchets alimentaires soient utilisés parce qu'ils sont de bonne qualité, et non parce que la chaîne alimentaire animale est considérée comme une déchetterie. Je pense que ce point mérite d'être souligné.

Nous devons également parler très ouvertement de la question globale des mélanges alimentaires pour animaux. Les éleveurs aiment acheter les ingrédients et effectuer eux-mêmes leurs mélanges. C'est ainsi que procèdent généralement les grands exploitants. Ce système convient si nous le soumettons à des contrôles rigoureux. Je crois comprendre que des contrôles sont réalisés à intervalles réguliers, mais, dans ce cas, ils étaient clairement défaillants dans ce secteur. La preuve en est que les éleveurs épinglés et sanctionnés pour avoir utilisé ce produit m'ont dit: «Pourquoi personne n'est-il venu contrôler nos activités sur place?»

Pour ce qui est de l'aspect réglementaire, je pense que les opérateurs agréés du secteur de l'alimentation animale – l'industrie des mélanges alimentaires – sont soumis à des contrôles très rigoureux, mis en place en raison de pratiques passées que nous avons dû cadrer.

J'ai le sentiment que, dans les États membres, nous réglementons particulièrement durement ceux qui respectent les lois et que nous ne surveillons pas ceux qui sont potentiellement en infraction. Nous nous en tenons aux consignes. Nous avons peut-être tendance, une fois la documentation déclarée correcte et les cases cochées, à clore le dossier et à ne pas creuser davantage.

Je pense que nous devons réviser la réglementation. Nous le faisons dans le secteur financier, et nous devons également le faire dans le secteur alimentaire. J'ai l'impression également que les éleveurs considèrent parfois l'inspecteur comme le diable en personne. Pourquoi ne l'accueillent-ils pas à bras ouverts et ne le considèrent-ils pas comme un protecteur de leur profession?

Je pense que nous devons faire évoluer les mentalités à toutes les étapes de la chaîne alimentaire sur la base de cette expérience. Je me réjouis tout particulièrement de l'annonce faite par l'Association des éleveurs irlandais concernant la création d'un groupe de travail sur l'alimentation. Il est grand temps que les éleveurs prennent en partie le contrôle de la chaîne alimentaire dont ils sont le premier maillon.

Enfin, la question des ingrédients à faible coût n'est pas pour maintenant, mais les pressions que subissent les producteurs afin qu'ils produisent à des coûts toujours plus réduits font partie du problème et nous devons trouver une solution.

Proinsias De Rossa, *au nom du groupe PSE.* – (*EN*) Madame la Présidente, j'ai plusieurs remarques à formuler concernant ce sujet. Je ne suis pas totalement d'accord avec Mme McGuinness lorsqu'elle affirme que «le problème n'est pas irlandais». Bien évidemment que le problème est irlandais. Il s'agit du plus récent scandale en matière de risques alimentaires.

La protection de la santé humaine doit être notre première préoccupation dans cette affaire, et il est question ici de la mise en œuvre d'une directive de 1996. Car l'Irlande est malheureusement l'un des États membres qu'il a fallu menacer de poursuites judiciaires pour qu'ils consentent à transposer effectivement cette directive, cinq ans plus tard, en 2001. Naturellement, il paraîtrait que sa transposition ne soit pas encore achevée, et les procédures d'inspection visant à surveiller le respect de cette législation semblent relativement médiocres. J'ai cru comprendre, d'après mes lectures sur le sujet, que l'une des choses qui étonne dans cette affaire est le manque d'informations concernant les faits exacts qui entourent ce cas spécifique de contamination de viande de porc. Il apparaît que l'usine responsable de la production de l'alimentation animale en cause n'avait pas effectué de contrôle depuis un certain temps.

Je me dois également de dire – et je suis certain que le gouvernement sera surpris de m'entendre dire pareille chose – que je suis absolument persuadé du bien-fondé de la décision qui a été prise en vue de stopper immédiatement la distribution de viande de porc, et même de la retirer des étals des magasins. Il est évident que cette action a porté préjudice à de nombreux producteurs, bouchers, etc. innocents et en règle, puisque 90 % ou plus des produits concernés n'étaient pas du tout contaminés. L'usine en cause n'approvisionnait qu'une dizaine de magasins. Il s'agissait donc d'une mesure drastique, mais elle s'imposait. Le plus important, c'est d'assurer le citoyen et le consommateur que les denrées alimentaires qu'il achète au supermarché ou au petit commerce du coin sont sans danger. Si nous ne prenons pas de mesures immédiates et drastiques dans ce sens, je pense que nous échouons dans notre mission.

J'ai deux questions pour la commissaire. Tout d'abord, comme je l'ai dit, nous parlons de la mise en œuvre de la directive de 1996. N'y a-t-il pas lieu à présent de la réviser? Les normes fixées dans cette directive ne sont-elles pas aujourd'hui adéquates ou inadéquates? Ne devrions-nous pas envisager plus sérieusement d'éliminer ces PCB beaucoup plus rapidement que prévu, en particulier du fait que bon nombre des États membres ont tardé à transposer concrètement cette directive?

Ma deuxième question a trait au plan de gestion que l'Agence de protection environnementale irlandaise met actuellement en place – tardivement -, en 2008. Il est question du code de pratiques, également inclus dans le plan, pour la gestion actuelle des PCB et des appareils contenant des PCB. Je voudrais savoir si un tel code est en réalité conforme à la directive. Ne devrions-nous pas tendre vers une application plus stricte des règles en matière de gestion des PCB? Je ne prône pas la pénalisation de tout contrevenant ponctuel, mais je pense en revanche qu'en matière de sécurité alimentaire, des sanctions pénales devraient être infligées à ceux qui abusent sans la moindre gêne de leur position.

Liam Aylward, *au nom du groupe UEN.* – (EN) Madame la Présidente, l'industrie irlandaise de la viande porcine joue un rôle vital dans le secteur agroalimentaire du pays. Elle représente environ un milliard d'euros et emploie, directement ou indirectement, 10 000 personnes.

Dans le contexte économique actuel et au vu de la hausse des prix de l'alimentation, il est crucial que nous faisions tout ce qui est en notre pouvoir en Irlande pour défendre cette industrie irlandaise, qui opère conformément aux normes européennes et internationales les plus élevées.

La détection de taux de dioxines supérieurs aux taux maximums autorisés dans un échantillon de viande de porc prélevé dans le cadre du programme national de surveillance des résidus a permis de remonter rapidement à la source de la contamination – une usine de production d'aliments pour animaux. Bien que toute contamination de notre alimentation soit toujours regrettable, cet incident nous apprend que le système irlandais de contrôle de la sécurité alimentaire destiné à garantir l'intégrité de la chaîne alimentaire est très performant. En d'autres termes, ces contrôles sont efficaces.

Je souhaiterais par conséquent saluer la pertinence et la rapidité de l'intervention du gouvernement irlandais et du ministère de l'agriculture, qui ont décidé de rappeler l'intégralité des produits concernés. Cette mesure a été très bien accueillie par les marchés européens et internationaux, ainsi que par la Commission européenne. Elle a montré tout le sérieux avec lequel nous, en tant que pays, considérons les questions de sécurité alimentaire et a contribué à protéger notre réputation, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de nos frontières, de nation productrice de denrées alimentaires de qualité.

Les consommateurs irlandais ont continué d'acheter du porc lorsque les supermarchés ont été réapprovisionnés et le commerce a rapidement repris sur la plupart des marchés européens et internationaux, même s'il convient de poursuivre les efforts pour rétablir totalement les échanges, notamment via des campagnes publicitaires plus efficaces.

Je souhaiterais féliciter la commission de l'agriculture de l'Oireachtas pour son enquête approfondie sur l'incident de la contamination aux dioxines, qui comprenait une série d'auditions impliquant des ministères, des organismes publics et des représentants de l'industrie porcine. Je me félicite également de la nouvelle enquête menée par le ministère de l'agriculture sous la présidence d'une personnalité très réputée au sein des cercles européens, le professeur Patrick Wall.

Friedrich-Wilhelm Graefe zu Baringdorf, au nom du groupe des Verts/ALE. – (DE) Madame la Présidente, Madame la Commissaire, au moins en Irlande, cela a été découvert grâce à des inspections. Il y a dix ans en Belgique, les cas se succédaient à un rythme infernal. Dans les deux cas, nous entendons parler d'accidents qui ont eu lieu, mais ces accidents n'ont jamais été démontrés. Après dix ans, l'affaire est maintenant close en Belgique. Une personne a été condamnée à un an et demi avec sursis. Cependant, nous ne savons pas clairement comment la substance s'est retrouvée dans les produits. Nous devons dès lors continuer à supposer que des substances toxiques ont été incorporées délibérément, que des aliments pour animaux ont été utilisés pour économiser sur les coûts d'élimination. Donc, l'huile est diluée et ajoutée aux aliments pour animaux. Dans les deux cas, l'huile en question est de l'huile pour transformateur.

Tant que ces accidents n'auront pas été reconstitués et qu'il ne sera pas prouvé qu'il s'agissait en réalité du résultat de la combustion, il faut supposer, en Irlande, également, qu'un acte criminel a eu lieu par lequel ces substances toxiques, ce PCB, ont été incorporées. Cela signifie que nous devons augmenter la fréquence des inspections, de sorte que les criminels ne concentrent pas leurs efforts sur ces aliments pour animaux en ayant l'impression qu'il s'agit d'un moyen facile de réduire les coûts.

C'est la raison pour laquelle la déclaration ouverte que nous adopterons ici demain représente une nouvelle occasion de ne pas nous concentrer davantage sur les efforts criminels mais d'augmenter la fréquence des inspections. Par ailleurs, les risques ne doivent pas être déterminés simplement en fonction des usines qui sont impliquées mais également en fonction des personnes qui exploitent ces usines et des sources douteuses à partir desquelles cette huile est obtenue. Nous connaissons le genre de personnes auxquelles nous avons affaire ici et les institutions doivent donc prendre conscience, par rapport aux inspections, qu'elles représentent un plus grand risque et doivent dès lors être soumises à des inspections plus strictes.

Bairbre de Brún, au nom du groupe GUE/NGL. -(GA) L'incident impliquant des niveaux élevés de dioxines dans les usines irlandaises est la cause d'importantes difficultés économiques pour les agriculteurs dans le Nord et dans le Sud. Il s'agit d'une mauvaise nouvelle dans le contexte économique difficile d'aujourd'hui. Comme des mesures rapides ont été prises, le marché peut être sûr que le porc irlandais est sans risque. En dépit de cela, on ne devrait pas s'attendre à ce que les personnes touchées fassent face aux conséquences

toutes seules. Je sais que certaines de ces questions économiques concernent d'autres commissaires, mais il importe de soulever les points suivants.

L'objectif du Pigmeat Recall Scheme annoncé par le gouvernement irlandais en décembre 2008 était de retirer le porc irlandais contaminé du marché. Malgré cela, ce plan ne semble pas prévoir les 4 000 porcs contaminés envoyés à l'usine de transformation de viande porcine Vion à Cookstown, Comté de Tyrone, dans ma circonscription, entre le 1^{er} septembre et le 6 décembre 2008.

Heureusement, nous pouvons affirmer de manière inconditionnelle que le porc irlandais est tout à fait sûr. Cependant, si cette usine n'a pas droit à une indemnisation dans le cadre du régime d'aide de l'Union européenne, il y a un réel danger qu'elle ne soit plus en mesure de poursuivre ses activités.

L'Union européenne doit s'assurer que cette usine de transformation ne se retrouvera pas seule à supporter les conséquences d'avoir accepté 4 000 porcs contaminés.

S'ils n'ont pas droit à une indemnisation dans le cadre du Pigmeat Recall Scheme conclu entre la Commission et le gouvernement irlandais, un type de plan similaire doit être décidé de commun accord par la Commission et le département de l'agriculture et du développement rural du parlement de Belfast.

Dans un esprit de solidarité, l'Union européenne devrait approuver le cofinancement de l'indemnisation nécessaire des personnes qui ont été touchées. 2009 sera une année difficile pour tout le monde; n'oublions pas les circonstances tout à fait exceptionnelles qui ont laissé de nombreuses personnes du secteur agroalimentaire dans une situation fâcheuse qu'ils n'ont pas créée.

Les ministres du parlement de Belfast et le gouvernement irlandais fourniront bientôt une stratégie de santé animale pour l'ensemble de l'île.

Nous devons disposer d'une approche pour l'ensemble de l'Irlande allant plus loin que la santé animale et comprenant une approche réglementaire unique pour toute l'île. En d'autres mots, les règlements de l'Union européenne devraient être gérés et mis en oeuvre à l'échelle de l'île. Chaque agriculteur irlandais devrait être avantagé par une situation telle que celle-ci et l'absence de double-emploi contribuerait à accroître l'efficacité du contrôle des réglementations européennes.

Kathy Sinnott, *au nom du groupe IND/DEM.* – (EN) Monsieur le Président, mon collègue a évoqué la façon peu claire dont la chaîne alimentaire a été contaminée par des PCB en Irlande. Je pense que c'est peut-être pire, à en croire parfois l'histoire des PCB. Les polychlorobiphényles ont été créés par l'homme il y a près d'un siècle et, dès le début, il était évident qu'ils étaient extrêmement dangereux.

Pendant de nombreuses années, ils ont été utilisés comme condensateurs, carburants hydrauliques ou revêtements pour parquets en bois: en d'autres termes une substance totalement indésirable dans la chaîne alimentaire. Cependant, pratiquement dès le début du XX^e siècle, et ce jusqu'en 1966, année au cours de laquelle un scientifique suédois a démontré leur toxicité, les risques n'étaient pas pris en considération et l'utilisation des PCB était autorisée, en dépit des nombreux accidents industriels qu'ils ne cessaient d'occasionner.

Toutefois, même après la démonstration scientifique de leur toxicité, il a fallu en réalité attendre les années 1970 – 1972 – pour que les PCB soient interdits dans les espaces publics. Même après cela, leur usage était encore autorisé; il n'a été complètement interdit qu'en 2000. Il existe par conséquent une quantité impressionnante de PCB dans la nature, et ce près d'un siècle après que nous ayons eu connaissance du problème qu'ils constituent.

Ainsi, en dépit de la directive de la Commission adoptée en 1996 prévoyant l'élimination des PCB, cette substance ne cesse de faire encore parler d'elle, en particulier en Belgique et en Irlande récemment.

Cependant, j'ai réalisé qu'une chose laissait les Irlandais perplexes. Je me souviens d'avoir rencontré un boucher à cette époque, qui ne comprenait absolument pas la situation, m'expliquant que nous avons mis en place un système complet de traçabilité, grâce auquel nous pouvons connaître la provenance exacte de tel œuf, le jour de ponte, et, si nous creusons un peu, l'exploitation dont il provient, etc. Et pourtant, même après que la source de contamination a été identifiée, ce boucher, qui choisit lui-même ses fournisseurs de viande porcine, qui possédait tous les numéros d'autorisation, etc. a malgré tout été obligé de jeter et de détruire ses stocks.

Je ne comprends pas comment nous avons pu en arriver là, parce que nous avons travaillé très dur au sein de la commission de l'environnement. Vous avez travaillé d'arrache-pied pour mettre en place des systèmes de traçabilité. Et pourtant, au moment crucial, ces systèmes n'ont pas été utilisés. Ils ont été utilisés pour identifier les exploitations en cause, mais pas pour mettre hors de cause les exploitations non responsables; et cela leur a coûté très cher – tout comme cela a coûté très cher à mon pays, parce que c'est la réputation du pays tout entier, et non uniquement celle de ces chaînes d'approvisionnement, qui a été salie.

D'autres choses sont également incompréhensibles. Nous parlons aujourd'hui de PCB et de dioxines, et ce à juste titre, mais allons-nous attendre cent ans avant d'établir le lien entre dioxines et incinération? C'est un autre point sur lequel je travaille sans relâche, à savoir empêcher l'incinération des dioxines en dehors de la chaîne alimentaire.

Jim Allister (NI). - (EN) Madame la Présidente, plusieurs éleveurs et une entreprise de transformation de ma circonscription ont perdu des millions de livres sterling, non par leur faute, mais parce qu'ils ont acheté en toute bonne foi des aliments pour animaux contaminés auprès d'une entreprise de concassage d'aliments affichant un mépris total des règles – sans parler des bonnes pratiques. Rien d'étonnant à ce que les victimes soient à ce point en colère.

Je voudrais poser quelques questions à la commissaire. S'il est impossible d'y répondre ce soir, je souhaiterais recevoir une réponse écrite dans la mesure du possible.

Premièrement, quels sont les antécédents de l'entreprise responsable sur le plan de la conformité avec les réglementations européennes? L'entreprise n'obéit-elle qu'à sa propre loi, ainsi qu'il a été suggéré?

Deuxièmement, Millstream possède-t-elle une licence pour utiliser l'huile incriminée? Dans la négative, n'était-il pas du devoir de l'État membre de s'assurer que cette violation des dispositions réglementaires fondamentales soit mise au jour et sanctionnée?

Troisièmement, Millstream appliquait-elle un système d'analyse des risques fondée sur le principe ARMPC et un plan de contrôle interne comme le prévoyait la réglementation en matière d'hygiène alimentaire?

Quatrièmement, la Commission est-elle satisfaite du niveau et de la fréquence des inspections et du suivi imposés par l'État membre pour cette entreprise, étant donné que celui-ci est tenu d'appliquer un plan de contrôles officiels fondés sur les risques? Les autorités irlandaises ont-elles fait preuve de négligence dans l'application stricte de la législation en matière d'alimentation animale et des exigences en matière de sécurité alimentaire?

Cinquièmement, dans ma circonscription, les entreprises de concassage d'aliments agréées doivent se soumettre à des normes et à des contrôles rigoureux dans le cadre de régimes de garantie de la qualité. Pourquoi les activités de recyclage de Millstream n'ont-elles pas été soumises à des contrôles similaires?

Sixièmement, a-t-on eu recours à un système d'auto-certification de la sécurité de ce type d'entreprises et, si oui, pourquoi – étant donné que cette possibilité n'est normalement offerte qu'aux petits opérateurs – cela a-t-il été autorisé dans le cas présent?

Dernière question, si vous me le permettez: sur quelle base juridique exactement la Commission a-t-elle appuyé sa décision de verser des fonds conséquents à l'État irlandais, étant donné qu'à l'origine, le porte-parole de la Commission avait déclaré qu'il n'existait aucune base juridique à cette fin? Un suivi des infractions sera-t-il mis en place si cet État membre s'avère ne pas respecter ces exigences?

Maria Petre (PPE-DE). - (RO) Il est utile de pouvoir avoir ce soir un débat basé sur la déclaration que la Commission et vous, Madame la Commissaire, avez déjà publié sur l'utilisation d'huiles usagées dans la préparation d'aliments pour animaux en Irlande.

Je voudrais élargir un peu le débat pour vous dire qu'un très grand nombre d'Etats membres, dont la Roumanie, dont je vais parler, ont été touchés par cet incident, ou plus précisément: l'incident a touché l'industrie de la viande mais, surtout, les consommateurs. Il a touché l'industrie, qui a enregistré des pertes considérables en un laps de temps extrêmement court, et les consommateurs, à une période où, du moins en Roumanie, la consommation de porc est généralement importante, dans le cadre de la tradition des fêtes de Noël.

La seule chose qui ait très bien fonctionné, c'est la notification des autorités vétérinaires via le système européen d'alerte rapide. Cependant, à l'exception de cette mesure, toutes les informations ont disparu. Quelle quantité de viande contaminée était concernée, où elle a été distribuée et où se trouvent les produits

alimentaires sont autant de questions qui ont reçu des réponses partielles, et dans certains cas sont restées sans réponse. Qu'est-ce que cela a eu pour effet? Une réaction de panique parmi les consommateurs et des pertes colossales pour les producteurs, ainsi que la capacité plutôt limitée des autorités responsables de faire face efficacement à un incident de ce type.

Selon moi, nous avons au moins deux problèmes. Le premier est la contamination à la dioxine suite à l'utilisation d'huiles usagées, vu que la dioxine est, comme nous le savons tous, une substance qui représente un risque majeur en raison de sa haute toxicité pour l'organisme humain, même en quantités infimes. Que pouvons-nous faire pour nous assurer qu'un tel incident ne se reproduira plus?

Le deuxième problème est: comment pouvons-nous améliorer la capacité des autorités responsables dans les États membres à réagir et à prendre des mesures dans ces situations dangereuses?

Pour conclure, j'espère que ce débat nous apportera quelques réponses, au moins à ces deux questions.

Petya Stavreva (PPE-DE). -(BG) Monsieur le Président, Madame la Commissaire, Mesdames et Messieurs, le problème de l'utilisation d'huiles usagées contenant des polychlorobiphényles dans une usine de recyclage alimentaire a une nouvelle fois soulevé la question de la nécessité de garantir la sécurité alimentaire dans l'Union européenne.

Tout d'abord, nous devons souligner que le problème ne vient pas d'une maladie animale mais du contrôle inadéquat des mesures prescrites applicables pour l'hygiène et la sécurité des aliments pour animaux dans l'Union européenne. Malgré les contrôles en place, un niveau élevé de dioxine a été découvert au moment où elle avait atteint la viande de porc. La question logique est: pourquoi ne l'a-t-on pas découvert plus tôt?

Bon nombre de citoyens européens se demandent aujourd'hui si l'Union européenne dispose de la législation nécessaire pour exiger des États membres qu'ils contrôlent de manière adéquate la sécurité des aliments donnés aux animaux. La réponse à cette question est urgente, car la non-application des normes de sécurité dans une seule entreprise de transformation des produits alimentaires, cela peut avoir des conséquences fatales et engendrer des pertes se montant à des centaines de millions d'euros.

Je souhaiterais demander à la Commission européenne de prendre les mesures nécessaires pour intensifier le contrôle, qui un élément indissociable de la politique de l'Union européenne en matière de protection de la sécurité des consommateurs. La viande de porc contenant un niveau élevé de dioxine provenant d'Irlande a également atteint la Bulgarie ainsi que beaucoup d'autres pays européens. De tels incidents ne doivent pas être tolérés dans le futur, car le prix financier et social à payer ensuite est extrêmement élevé.

Enfin, je voudrais saluer l'initiative prise par Mme McGuinness de soumettre cette matière à la Commission pour examen.

Elisabeth Jeggle (PPE-DE). – (*DE*) Madame la Présidente, Madame la Commissaire, nous discutons ce soir de l'utilisation d'huiles usagées contaminées par les PCB dans une usine de recyclage alimentaire en Irlande. Demain, nous débattrons de la mise sur le marché et de l'utilisation des aliments pour animaux. Demain, nous observerons que nous avons déjà pris, ensemble, une série de mesures importantes et opportunes dans ce secteur. Toutefois, il subsiste des problèmes dans ce domaine. C'est pourquoi il convient de prendre au sérieux les cinq questions posées par Mme McGuinness dans sa question orale et de leur apporter une réponse sérieuse.

Madame la Commissaire, vous avez parlé vous-même de lacunes qu'il reste à combler dans la mise en œuvre de notre législation dans un certain nombre d'États membres. Certes, le secteur de l'alimentation animale a, en général, totalement prouvé son sérieux au cours des dernières années, mais certaines entreprises sont ou bien inconscientes des risques ou bien ne souhaitent pas les voir. Il semblerait, en outre, qu'il y a encore bien des progrès à faire dans beaucoup d'États membres en termes d'inspection sur une base appropriée au risque.

Tous autant que nous sommes – le Parlement, le nombre décroissant d'agriculteurs et également les consommateurs – nous attendons l'application correcte de la législation européenne avec des inspections à cette fin. Pour cette raison, je pense qu'il nous faut nous pencher sur la législation alimentaire en général, l'hygiène alimentaire et celle des aliments pour animaux, et sur les conditions d'agrément pour les usines de recyclage alimentaire.

Oui, nous voulons utiliser le surplus d'aliments pour animaux. J'aimerais, du moins personnellement, que cela soit possible et que ce surplus d'aliments pour animaux ne soit pas détruit. La traçabilité, cependant, doit être assurée. Les substances et produits indésirables doivent être exclus de manière sûre et contrôlée.

Lorsque des usines de production d'aliments pour animaux reçoivent leur agrément, il y a lieu de s'assurer de la compétence professionnelle de leur personnel dans le domaine de la sécurité alimentaire et des aliments pour animaux.

Les aliments pour animaux sont à la base de la sécurité alimentaire et il faut qu'on soit sûr des agriculteurs pour que les consommateurs puissent être sûrs de disposer de denrées alimentaires sûres et saines.

James Nicholson (PPE-DE). - (EN) Madame la Présidente, permettez-moi avant tout de saluer l'opportunité de ce débat. Il a été rapporté aux éleveurs de nos pays à quel point ils sont vulnérables aux agissements des autres.

La République d'Irlande a connu cette situation, mais, paradoxalement, l'huile usagée incriminée provenait à l'origine d'Irlande du Nord, bien que la contamination ait été identifiée dans le mélange alimentaire produit en République d'Irlande.

Le problème, de mon point de vue, réside dans le fait que les éleveurs de la République d'Irlande, qu'ils soient éleveurs de porcs ou de bœufs, ont été indemnisés, accompagnés et soutenus par l'Europe, tandis que ceux d'Irlande du Nord sont à sec, privés de toute aide et de tout soutien. Ils ont été détruits et bon nombre d'entre eux vont perdre leur exploitation et devoir cesser leurs activités alors qu'ils ne sont aucunement responsables de ce qui s'est produit. Ils n'ont rien fait de mal, n'ont commis aucune infraction. Et je ne mâcherai pas mes mots ce soir devant cette Assemblée et devant la commissaire: à mes yeux, les éleveurs d'Irlande du Nord ont été profondément déçus, en premier lieu par notre propre ministère de l'agriculture, le DARD comme on l'appelle en Irlande du Nord, et en particulier par le ministre, qui semble incapable de résoudre ce problème, par faiblesse et par manque de moyens et de compétence.

Le ministère de l'agriculture de la République d'Irlande a clairement montré qu'il prenait avant tout soin des siens. Ce que je comprends tout à fait. Madame la Commissaire, permettez-moi de vous poser la question suivante: serez-vous tenue informée du déroulement de l'enquête que la police est censée mener de part et d'autre de la frontière? Serez-vous disposée à agir sur la base des informations reçues et serez-vous prête à faire en sorte que les producteurs d'Irlande du Nord bénéficient du même soutien que les éleveurs de République d'Irlande et qu'ils ne soient pas privés de leurs droits électoraux de quelque manière financière que ce soit? Et, par-dessus tout, et je conclurai sur ce point, prendrez-vous les mesures nécessaires pour qu'un tel problème ne se reproduise plus jamais? Il n'y a rien à y gagner, sinon la méfiance du consommateur et, surtout, la destruction du producteur.

Avril Doyle (PPE-DE). - (EN) Madame la Présidente, comme l'a souligné la commissaire, l'homme peut être exposé aux PCB via la chaîne alimentaire. Cependant, les feux ouverts et la fumée de cigarette constituent des sources d'exposition beaucoup plus importantes pour un nombre beaucoup plus élevé de personnes. Soyons mesurés et laissons l'hystérie de côté. Faisons davantage la lumière sur ce sujet et cessons de nous emporter.

Il est naturellement essentiel de fixer des exigences minimales en matière d'hygiène alimentaire animale et d'assurer leur strict respect, mais il importe également de les accompagner de systèmes d'identification et de traçabilité complètes de tous les produits à base de viande – et pas seulement le bœuf, mais aussi la volaille, le porc et le mouton. J'ai soumis des amendements à la législation actuelle dans ce sens, et nous en débattrons prochainement au sein de cette Assemblée.

La viande de porc incriminée était en effet contaminée par de la chapelure qu'avait déshydratée Millstream Recycling en utilisant par inadvertance un combustible acheté en toute bonne foi auprès d'une société avec laquelle il traitait depuis des années sans avoir jamais rencontré le moindre problème auparavant. Une enquête policière est actuellement en cours et la société en cause coopère totalement avec les autorités.

Permettez-moi de dire que je ne partage pas du tout l'avis de M. Allister selon lequel la société aurait délibérément ignoré les règles applicables. L'enquête démontrera le contraire; évitons donc de parler à tort et à travers.

Le principal problème découle du fait que nous avons dû retirer et détruire tous les produits à base de viande de porc, même si cette mesure n'a été mise en œuvre que sur une courte période de temps. Les moyens de subsistance de nombreux éleveurs irlandais, ainsi que la réputation des produits alimentaires irlandais à l'étranger, en ont souffert du fait de cette réaction disproportionnée – puisque que seulement six à sept pour cent de nos élevages porcins étaient contaminés –, mais nécessaire parce que le système irlandais d'identification et de traçabilité s'était révélé défaillant au niveau des abattoirs. En Irlande, tous les porcs sont

censés être marqués à l'oreille, ou tatoués, mais, pour l'une ou l'autre raison, nous n'avons pas été en mesure, au sein des abattoirs, de différencier les porcs nourris aux aliments contaminés de la vaste majorité des porcs non contaminés.

Nous devons nous pencher sur cette faiblesse. La Commission doit étudier le rôle global de l'identification et de la traçabilité. Et, surtout, attendons les résultats de l'enquête policière. Je pense que nous serons surpris.

Les entreprises concernées sont terriblement désolées – ce qu'elles ont fait savoir publiquement – pour les dommages occasionnés à la chaîne alimentaire et la détérioration de la réputation de l'Irlande, ainsi que pour le préjudice économique subi par les nombreux éleveurs qui ont jusque là acheté leurs excellents produits alimentaires pour animaux. Elles ont repris leurs activités et produisent à nouveau – il faut le dire – d'excellents produits destinés aux mélanges réalisés par les éleveurs.

Cet épisode a été désastreux. Personne n'aurait souhaité que cela se produise.

Mairead McGuinness (PPE-DE). - (EN) Madame la Présidente, je me suis efforcée de ne pas être juge et partie dans l'affaire irlandaise, parce que ce n'est pas la raison de notre présence ce soir. Je voudrais cependant poser trois questions à la commissaire: quel volume de PCB est encore en circulation aujourd'hui? Pouvez-vous nous garantir qu'aucune contamination de la chaîne alimentaire aux PCB n'aura lieu au cours des 23 prochains mois, au terme desquels ils seront totalement éliminés? La Commission présentera-t-elle un rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du règlement sur l'hygiène des aliments pour animaux, dont ce Parlement voudrait être informé?

Je tiens en outre à signaler à l'intention de M. Allister qu'il s'agit bel et bien d'un problème transfrontalier. La contamination, dans le sens où nous l'entendons, est venue – comme l'a fait remarquer à juste titre M. Nicholson – d'au-delà de la frontière. C'est pourquoi je n'adhère pas au point de vue de M. De Rossa. Il s'agit bel et bien d'une question européenne, car elle comporte une dimension transfrontalière. Ce qui s'est passé en Irlande pourrait se produire dans n'importe quel État membre parce que – d'après ce que j'ai cru comprendre – il existe des milliers de tonnes de PCB encore en circulation. Il serait peut-être bon que la commissaire clarifie ce point.

Friedrich-Wilhelm Graefe zu Baringdorf (Verts/ALE). – (DE) Madame la Présidente, Madame la Commissaire, la Commissaire, la Commissaire, la Commissaire, la Commissaire étudié ou reconstitué le cours des événements ayant conduit à l'accident? Je trouve plutôt risible que l'on puisse croire que la combustion d'huile usagée et la fumée s'en dégageant qui s'insinue dans quelques miettes de pain pourraient provoquer une contamination à la dioxine à cette échelle, multipliant par 200 les niveaux de dioxine rencontrés dans la viande de porc – pas dans les aliments pour animaux, mais dans la viande de porc elle-même. Je continuerai donc à supposer, jusqu'à preuve du contraire, qu'il s'agissait d'un cas d'adjonction délibérée.

Tout accident de la route est reconstitué et une enquête est réalisée pour savoir comment un tel accident a pu se produire. Cet accident – si c'est de cela qu'il s'agissait – doit également être reconstitué et on doit procéder à une enquête pour déterminer si ce type de combustion et la fumée qui passe dans la viande peuvent réellement avoir pour résultat qu'autant de dioxine se retrouve dans la viande. En tant que praticien, je dirais que tout ce qui a été dit à ce propos est absurde. Ce dont nous parlons ici, c'est d'une adjonction délibérée qui fait de nous les réceptacles de ce poison, un poison qui ne se décompose pas par lui-même et qui se fixe pour plusieurs générations.

Jan Mulder (ALDE). - (*NL*) Ce débat a été extrêmement intéressant. Je crains que nous n'ayons d'autres cas semblables dans le futur. Nous ne pourrons jamais arrêter les comportements criminels et les gens tirant parti du système.

L'un des thèmes n'ayant pas été traité ce soir est le système des labels privés. Pourquoi la Commission n'encourage-t-elle pas davantage l'industrie à réaliser ses propres inspections et à développer des labels de qualité privés? La Commission peut dire «nous pouvons effectuer des vérifications à la fin, mais il vous appartient, en premier lieu, de contrôler vos collègues professionnels et de veiller à ce que ces choses ne se produisent pas. Si vous développez un système raisonnable, nous l'encouragerons et le reconnaîtrons.» Il me semble que nous devons encourager un système allant du bas vers le haut, en sorte que ce genre de pratiques ne se reproduise plus à l'avenir.

Jim Allister (NI). - (EN) Madame la Présidente, nul ne conteste le fait que l'huile semble provenir d'Irlande du Nord. Là n'est pas la question.

Ce qu'il convient de noter, c'est que Millstream a choisi d'acheter cette huile, sachant qu'elle cherchait de l'huile pour ses séchoirs – pour traiter des aliments destinés aux animaux, pour obtenir de la chapelure. Pourquoi, dans ce cas, achetait-elle ce type d'huile, peu importe sa provenance?

Pourquoi aucun contrôle n'a été effectué par des inspecteurs nationaux et par la société elle-même? D'après ce que j'ai compris, l'utilisation d'huile dans ces circonstances est illégale. Il s'agit d'une infraction aux réglementations en matière d'hygiène et d'alimentation. La question de la provenance n'a donc aucune importance – il faut s'interroger sur les raisons de la présence de cette huile et de son utilisation aux fins prévues par Millstream.

Avril Doyle (PPE-DE). - (EN) Madame la Présidente, l'allégation de M. Graefe zu Baringdorf selon laquelle ce produit contaminé aurait été délibérément mélangé à des aliments pour animaux est méprisable et indigne d'un responsable politique qui prend son rôle au sérieux. Laissons l'enquête judiciaire suivre son cours.

La société en cause, Millstream Recycling, coopère pleinement avec les autorités. Elle a conservé une documentation exhaustive prouvant qu'elle a acheté cette huile auprès d'un distributeur agréé de Dublin, pensant qu'il s'agissait de combustible domestique recyclé, qui convient pour ce procédé de déshydratation spécifique. L'huile lui a été vendue par une société agréée et, pour sa part, elle était persuadée d'avoir acheté du combustible domestique recyclé. Elle reconnaît toutefois que l'huile qui lui a été fournie était de l'huile pour transformateurs, qui est à l'origine de la contamination aux dioxines.

Une enquête judiciaire et policière est actuellement en cours. Laissons la procédure se dérouler normalement et cessons d'émettre des suppositions à tout va, parce qu'il s'agit d'un problème très sérieux, et que des réactions hystériques et exagérées ne feront qu'aggraver la situation.

James Nicholson (PPE-DE). - (*EN*) Madame la Présidente, tout le monde s'accorde à dire – personne ne conteste – que l'huile provenait d'Irlande du Nord. On ne peut le nier. Cependant, à l'heure même où nous débattons, huit éleveurs doivent mettre la clé sous la porte en Irlande du Nord, et une situation similaire se produit en République, où les éleveurs ont également souffert, je l'admets. Il n'est pas question de politique ici, mais de la souffrance de personnes ordinaires, de la souffrance financière de nos éleveurs.

Le fait est – et nous devons faire face à cette réalité, tout comme vous, Madame la Commissaire – qu'il était impossible d'identifier l'origine de tonnes de viande de porc. Personne ne connaissait leur origine, ni les porcs dont ils provenaient ni d'où étaient originaires ces porcs. Madame la Commissaire, il est temps – plus que temps – que vous prévoyiez un étiquetage simple et clair de l'origine. Si un tel étiquetage avait existé, nous aurions su où nous en étions et à quoi nous en tenir.

Je ne veux pas introduire une dimension politique, parce qu'il n'est pas question de politique selon moi. Je discute avec les éleveurs de ma circonscription tous les jours, et certains d'entre eux vont très probablement devoir vendre leur exploitation. La situation est donc grave. Si nous devons attendre la fin de l'enquête judiciaire, j'attendrai sa conclusion – mais je veux que mes éleveurs soient protégés, et je ne veux pas qu'on les trahisse. Je veux que vous leur garantissiez une protection adéquate, afin qu'ils soient traités et protégés dans la même mesure que leurs collègues de République d'Irlande.

Androulla Vassiliou, membre de la Commission. – (EN) Madame la Présidente, ce débat a été particulièrement animé, et quantités de questions ont été soulevées. De nombreuses suppositions ont également été émises à cette occasion, et je me joins à Mme Doyle pour dire que nous devons être patients et attendre les résultats de l'enquête. Nous pourrons alors tirer nos propres conclusions et prendre des décisions concernant l'avenir. Je me dois de souligner – je n'étais pas directement impliquée à l'époque, mais j'en ai entendu parler – que des incidents similaires se sont produits en Allemagne et en Belgique, et qu'ils ont été largement médiatisés dans tous les États membres. Il m'aurait donc paru naturel qu'un État membre prenne des mesures de contrôle plus strictes. Toutefois, même avec les mesures de contrôle les plus strictes qui soient, ce type d'accident peut survenir en raison de fraudes, de négligences ou autre. Notre mission est de nous assurer que nous disposons d'une législation – qui me semble à présent satisfaisante – et que les États membres l'appliquent. Nous, à la Commission, devons procéder à des contrôles et veiller à ce que les États membres remplissent leurs obligations.

L'OAV réalise ses inspections et ses rapports sont accessibles au public. Ils permettent donc de se faire une idée du niveau de conformité avec nos législations, d'autant plus qu'ils sont élaborés pays par pays.

Plusieurs d'entre vous ont évoqué la question de la traçabilité, qui est en effet l'un des piliers fondamentaux de la législation générale en matière d'alimentation et qui relève de la responsabilité des opérateurs du secteur

alimentaire, lesquels doivent être en mesure d'indiquer la provenance de leurs achats et la destination de leurs ventes. Cependant, la spécificité ou le niveau de détail de la traçabilité interne choisi par l'opérateur détermine la perte économique finale qu'il subira en cas de rappel de produits. Dans le cas qui nous occupe, les règles irlandaises en matière de traçabilité ne réclamaient que l'inscription de la date de production, et non celle de l'exploitation dont provenait la viande. C'est pourquoi il a été nécessaire de rappeler toute la viande produite au cours des deux mois concernés. Si ces règles avaient été plus strictes (entraînant naturellement des coûts supplémentaires), seule la viande certifiée originaire de l'exploitation en cause aurait été rappelée. Il faut donc choisir: soit payer plus et bénéficier de meilleures règles de traçabilité, soit payer moins et assumer au final la responsabilité des pertes.

J'ai entendu dire que nous avions octroyé des aides, en tant que Commission – bien que le versement d'indemnités relève, non de ma responsabilité, mais de celle de la commissaire Fischer Boel –, et je me dois de souligner que les versements effectués en faveur de la République d'Irlande et ceux effectués en faveur de l'Irlande du Nord étaient octroyés sur la même base. J'ai ici quelques chiffres à ce sujet. La Commission a mis en place un régime d'aide au stockage privé pour l'Irlande du Nord, dans le cadre duquel jusqu'à 15 000 tonnes peuvent être stockées pendant une période maximale de six mois. Le budget alloué à cet égard est de 6,9 millions d'euros. Un régime similaire a été adopté en République d'Irlande, permettant de stocker jusqu'à 30 000 tonnes également pendant une période maximale de six mois. Il a été doté d'une enveloppe maximale de 13,9 millions d'euros. La République d'Irlande a par ailleurs introduit un système d'élimination de 20,6 millions d'euros cofinancé par la Communauté. La Commission n'a versé aucune compensation directement aux éleveurs, que ce soit en Irlande du Nord ou en République d'Irlande, car il n'existe aucune base juridique autorisant ce type d'indemnisation.

En résumé, je dirais que nous disposons de législations efficaces, mais que nous devrons toujours nous montrer vigilants à l'avenir. Nous devons veiller à ce que ces législations soient appliquées par les États membres et nous avons besoin de leur coopération à cet égard. De notre côté, au sein de la Commission, nous devons continuer d'effectuer des contrôles et nous assurer que les États membres appliquent nos réglementations.

En outre, après avoir pris connaissance des résultats des enquêtes actuellement en cours, nous pourrons penser au futur. Si nous estimons qu'il y a lieu d'améliorer nos réglementations, nous devrons le faire sans la moindre hésitation.

La Présidente. – Le débat est clos.

17. Ordre du jour de la prochaine séance : voir procès-verbal

18. Levée de la séance

(La séance est levée à 22 h 45)